



**Traité sur**  
**l'Évangile de saint Luc,**

**Par**  
**Saint Ambroise de Milan**

**Tome 1**

**LIVRES I-VI**

AU NOM DU SEIGNEUR,  
ICI COMMENCE LE TRAITÉ DE SAINT AMBROISE, ÉVÊQUE DE MILAN,  
SUR L'ÉVANGILE SELON SAINT LUC

**PROLOGUE**

Au moment d'écrire sur le livre de l'Évangile rédigé par S. Luc, où il expose avec une certaine plénitude de détails les actions du Seigneur, il y a lieu, semble-t-il, d'en expliquer d'abord le genre : il est historique. Sans doute les divines Écritures s'affranchissent des lois du savoir humain, plus fardé des recherches du langage qu'appuyé sur la réalité des choses ; pourtant, si l'on cherche en ces Écritures divines cela même que d'aucuns jugent admirable, on le trouvera.

Il est trois choses que les philosophes de ce monde ont jugé particulièrement éminentes : je veux dire que la sagesse est de trois sortes : ou naturelle, ou morale, ou rationnelle. Toutes trois, nous avons déjà pu les découvrir dans l'Ancien Testament. Quel sens, en effet, peuvent avoir les trois puits, celui de la Vision (Gen., XVI, 14), celui de l'Abondance (Ib., XXVI, 33), et celui du Serment (Ib., XXI, 32), sinon que ce triple don exista chez les patriarches ?

La rationnelle, c'est le puits de la Vision : car le raisonnement aiguise le regard de l'intelligence et purifie la vue de l'âme. Le puits de l'Abondance, c'est l'éthique : car c'est après la retraite des Allophyles, image et figure des vices de la chair, qu'Isaac rencontre l'eau vive de l'âme ; les bonnes mœurs sont une source

pure et la bonté envers les hommes fait des largesses à autrui en se mettant à l'étroit. Le troisième puits, celui du Serment, c'est la sagesse naturelle : elle comprend ce qui est au-dessus de la nature ou dans la nature; car affirmer et jurer en prenant Dieu à témoin, c'est atteindre au divin même, en invoquant le Maître de la nature comme témoin de la bonne foi.

Et les trois livres de Salomon, les Proverbes, l'Ecclésiaste et le Cantique des Cantiques, ne nous montrent-ils pas que Salomon le saint était versé dans cette triple sagesse? Il a écrit sur la rationnelle et l'éthique dans les Proverbes ; sur la naturelle dans l'Ecclésiaste, car « vanité de vanités, et tout est vanité » (Eccl., I, 2) dans ce qui est au monde, car « la création est asservie à la vanité » (Rom., VIII, 20) ; quant à la morale et à la rationnelle, elles sont au Cantique des Cantiques : car, lorsque l'amour du Verbe céleste se répand dans notre cœur et que l'âme sainte entre pour ainsi dire en société avec le spirituel, d'admirables mystères se dévoilent.

De même les évangélistes. Quelle sagesse, pensez-vous, leur a fait défaut ? Les uns et les autres en possèdent les divers genres, et chacun a pourtant son genre distinct où il excelle. Il y a vraiment de la sagesse naturelle dans le livre intitulé : Évangile selon S. Jean ; car personne, je ne crains pas de le dire, n'a vu avec une sagesse plus sublime la majesté de Dieu, ne nous l'a révélée en termes mieux appropriés. Il s'est élevé au-dessus des nuées, au-dessus des puissances célestes, au-dessus des anges pour découvrir le Verbe qui était au commencement et voir le Verbe qui est en Dieu. — Est-il un moraliste qui plus que S. Matthieu détaille les activités de l'homme et nous donne des règles de vie ? — Quoi de plus rationnel, quel rapprochement plus admirable que celui choisi par S. Marc pour son début : « Voici que j'envoie mon ange » (I, 2) et « une voix crie dans le désert » (I, 3) : il excite du coup notre étonnement et nous apprend que l'homme doit se faire agréer par l'humilité, l'abstinence et la fidélité, à l'exemple de S. Jean-Baptiste qui s'est élevé à l'immortalité par ces degrés : son vêtement, sa nourriture, son message.

Pour S. Luc, il s'en est tenu à un genre plutôt historique et nous a révélé en plus grand nombre les merveilles accomplies par le Seigneur. Et cependant les ressources de toute sagesse sont renfermées dans le récit de cet évangile. Est-il pour la sagesse naturelle objet plus relevé que la révélation du rôle créateur de l'Esprit Saint dans l'Incarnation même du Seigneur ? Voilà une leçon de naturelle : la création par l'Esprit ; aussi David, enseignant de son côté la sagesse naturelle, a-t-il dit : « Envoyez votre Esprit, et ils seront créés » (Ps. 103, 30). ? Le même livre apprend la morale, puisque dans les Béatitudes il m'enseigne comment me conduire, comment je dois aimer mon ennemi, ne pas riposter ni rendre coup pour coup à qui me frappe, être bienfaisant, prêter sans espoir de recouvrement mais non sans profit ni récompense : car la récompense vient plus volontiers à qui ne l'attend pas. ? Il a même enseigné la rationnelle, puisque j'y lis que la fidélité dans les petites choses garantit la fidélité dans les grandes (XVI, 10) . ? Pour en revenir à la naturelle, il enseigne encore que les puissances célestes seront ébranlées (XXI, 26), que le soleil a pour Maître le Fils unique de Dieu, pendant la Passion duquel les ténèbres survinrent en plein jour, la terre fut dans l'obscurité, le soleil s'éclipsa.

Ainsi toute la suprématie revendiquée à tort par la prudence du monde est en réalité l'apanage de la sagesse spirituelle : étant donné surtout ? osons nous permettre cette hardiesse ? que notre foi même, que le mystère même de la Trinité ne peut subsister sans cette triple sagesse. Il nous faut croire, avec la naturelle, au Père qui nous a engendré un Rédempteur, avec la morale que le Fils a, en tant qu'homme, obéi à son Père jusqu'à la mort, nous rachetant ainsi, et avec la rationnelle que l'Esprit a déposé au cœur des hommes l'art d'honorer Dieu et de diriger leur vie.

Et que nul ne pense que nous établissons une différence de puissance ou d'activité : le reproche pourrait aussi bien atteindre S. Paul. Car il n'a pas davantage établi de différence quand il a dit : « Il y a partage de grâces, mais un même Esprit ; il y a partage d'emplois, mais un même Seigneur ; il y a partage

d'activités, mais c'est un même Dieu qui accomplit toutes choses en tous » (I Cor., XII, 4-6). Or le Fils accomplit toutes choses et en tous, car vous lisez ailleurs que « le Christ est tout en tous » (Col., III, 11). L'Esprit Saint Lui aussi les accomplit, car « tout s'accomplit par un seul et même Esprit, qui taille la part de chacun à son gré » (I Cor., XII, 11). Il n'y a donc aucune différence d'activité, aucune séparation, du moment que, soit dans le Père, soit dans le Fils, soit dans l'Esprit Saint, réside une plénitude de puissance qui ne le cède à nulle autre.

Soyons donc attentifs à ces considérations durant notre lecture : elles se dégageront plus clairement au cours même du texte, car « qui cherche trouve, et qui frappe se voit ouvrir » (Matth., VII, 8). L'attention force la porte de la vérité. Ainsi donc obéissons aux préceptes du ciel ; car ce n'est pas en vain qu'il fut dit à l'homme, à l'exclusion de tout animal : « A la sueur de ton front tu mangeras ton pain » (Gen., III, 19). Pour les autres animaux, naturellement dépourvus de raison, Dieu a ordonné à la terre d'assurer leur pâture ; pour l'homme seul et afin qu'il exerce la raison dont il est doué, le travail devient la loi de la vie. Puisqu'il ne se contente pas de la pâture des autres animaux, puisqu'il ne lui suffit pas des espèces fruitières, nourriture commune assurée à tous, mais qu'il recherche les mets délicats et variés, fait venir ses délices des pays d'outremer, glane ses délices dans les flots, il ne doit pas refuser, demandant sa vie au travail, d'endurer un moment de travail pour la vie éternelle. Celui donc qui vient prendre part aux luttes de ces saintes recherches, qui dépose les soucis de la vie présente exposée à l'erreur et, dépouillé de tout mal, champion du bien, les membres de l'âme imprégnés de l'huile de l'Esprit, se mêle aux luttes pour la vérité, méritera sans aucun doute la récompense sans fin des saintes couronnes. Car « le bon travail porte d'illustres fruits » (Sag., III, 15) et plus nombreux sont les combats, plus riche est la couronne des vertus.

Mais revenons à notre sujet. C'est sous forme d'histoire, disions-nous, que ce livre de l'Évangile a été rédigé. Aussi bien voyons-nous que, comparé aux autres, il met ses soins à rapporter des faits plutôt qu'à formuler des préceptes. Même, à la manière d'une histoire, c'est par un récit qu'il débute : « Il y avait, dit-il, aux jours où Hérode régnait en Judée, un prêtre nommé Zacharie », et il poursuit jusqu'au bout cet épisode. C'est même la raison pour laquelle ceux qui veulent reconnaître dans les quatre figures d'animaux que révèle l'Apocalypse l'emblème des quatre livres de l'Évangile tiennent que celui-ci est représenté sous les traits du taureau. Le taureau est la victime sacerdotale (cf. Lev., IV, 3) : il y a donc relation entre le taureau et cet évangile qui, débutant par les prêtres, s'achève par le taureau chargé des péchés de tous et immolé pour la vie du monde entier. C'est Lui le taureau sacerdotal. Il est à la fois le taureau et le prêtre : le prêtre, parce qu'Il intercède pour nous — car « nous avons un avocat », et c'est Lui, « auprès du Père » (I Jn, II, 1) — le taureau, car son sang nous a purifiés et rachetés. Et voici une heureuse rencontre : l'évangile selon S. Matthieu, avons-nous dit, est moral : et il a été tenu compte de cette opinion, puisque la moralité se dit proprement de l'homme.

Beaucoup cependant pensent que c'est Notre Seigneur qui, dans les quatre évangiles, est figuré par les symboles des quatre animaux. C'est Lui l'homme, Lui le lion, Lui le taureau, Lui l'aigle : l'homme, puisqu'il est né de Marie ; le lion, parce qu'il est fort ; le taureau, parce qu'Il est victime ; l'aigle, parce qu'Il est résurrection.

Or les traits des animaux sont dessinés dans chaque livre de telle sorte que le contenu de chacun s'accorde avec leur nature, leur puissance, leur prérogative ou leur caractère merveilleux. Sans doute tout cela se rencontre dans tous ces livres ; et pourtant dans chacun d'eux il y a comme une plénitude de telle ou telle caractéristique. L'un a raconté plus au long l'origine humaine (du Christ) et formé la moralité de l'homme par des préceptes plus abondants ; un autre commence par exprimer la puissance divine de ce Roi fils de roi, force de force, vérité de vérité, dont les ressources vitales ont défié la mort ; le troisième prélude par

un sacrifice sacerdotal et s'étend plus abondamment sur l'immolation même du taureau ; le quatrième a détaillé plus que les autres les prodiges de la résurrection divine.

« Tous ne sont donc qu'un, et Il est unique en tous », comme on vient de le lire (Col., III, 11 ou Éphés., IV, 6) ; Il ne varie pas de l'un à l'autre, mais Il est vrai chez tous.

Mais abordons enfin le texte même de l'Évangile.

## LIVRE I

### Luc , I , 1-4 . Préambule

« Comme beaucoup ont entrepris de Luc de composer une relation des événements. » Bien des choses chez nous ont les mêmes origines et les mêmes causes que chez les anciens Juifs : des épisodes semblables s'y déroulent du même pas, avec même issue ; les événements se correspondent du commencement à la fin. Il s'est, en effet, rencontré dans ce peuple bien des prophètes animés de l'Esprit de Dieu ; d'autres, par contre, prétendaient prophétiser et trahissaient leurs engagements par leurs mensonges : c'étaient de faux prophètes et non des prophètes : tel Ananie, fils d'Azot (Jér., XXVIII, 1). Or ce peuple avait le don de discerner les esprits : ainsi savait-il ceux qu'il devait mettre au nombre des prophètes et ceux que, tel un changeur expert, il devait rejeter comme faits d'un métal grossier, terne, n'ayant pas le brillant et l'éclat de la lumière véritable. Ainsi, de nos jours, dans la Nouvelle Alliance, beaucoup ont entrepris d'écrire des évangiles que les changeurs expérimentés n'ont pas approuvés : un seul entre tous, rédigé en quatre livres, leur a paru digne d'être retenu.

On cite un autre évangile, que l'on dit écrit par les Douze. Basilide aussi n'a pas craint d'en écrire un qu'on appelle évangile selon Basilide. On parle d'un autre encore, intitulé évangile selon Thomas. J'en connais un autre attribué à Mathias 1. Nous en avons lu quelques-uns, pour qu'on ne les lise pas ; nous les avons lus pour ne pas les ignorer ; nous les avons lus non pour les retenir, mais pour les rejeter et afin de savoir de quoi s'exalte le cœur de ces fanfarons.

Cependant l'Église, avec les quatre livres évangéliques qu'elle possède, remplit l'univers de ses évangélistes ; avec tous leurs livres, les hérésies n'en ont pas un. « Beaucoup », en effet, « ont entrepris », mais la grâce de Dieu leur manquait. Plusieurs encore ont recueilli en une compilation ce qui dans les quatre évangiles leur a paru conforme à leurs doctrines empoisonnées. Ainsi l'Église n'a qu'un seul Évangile et enseigne un seul Dieu ; tandis que ceux qui distinguent un Dieu de l'Ancien Testament et un Dieu du Nouveau 2 ont établi à l'aide de multiples évangiles non pas un Dieu, mais plusieurs.

« Comme beaucoup ont entrepris. » Ont entrepris, évidemment, ceux qui n'ont pu achever. Beaucoup donc ont commencé, mais non achevé : S. Luc nous en fournit à son tour un témoignage explicite, quand il nous dit que beaucoup ont entrepris. Celui qui a entrepris de composer l'a entrepris par un effort personnel, et n'a pas abouti. Il n'y a pas effort dans les dons et la grâce de Dieu : quand elle se répand en un lieu, elle a coutume de le si bien arroser que, dans l'esprit de l'écrivain, la stérilité fait place à l'abondance. Pas d'effort chez Matthieu, pas d'effort chez Marc, pas d'effort chez Jean, pas d'effort chez Luc ; mais largement pourvus par l'Esprit divin de tout : paroles et faits, ils ont sans aucune dépense d'effort mené à bien leur entreprise.

Il a donc raison de dire : « Comme beaucoup ont entrepris de composer une relation des événements qui se sont accomplis chez nous », ou : « qui abondent chez nous ».

L'abondance ne laisse rien à désirer ; et quant à l'accomplissement, nul n'en doute, car le résultat en fait

foi, l'issue en témoigne. Ainsi l'Évangile est achevé et il se répand sur tous les fidèles du monde entier, arrosant toutes les intelligences, affermissant tous les cœurs. Celui donc qui, bâti sur la pierre, a reçu avec la plénitude de la foi

*1. La plupart des apocryphes cités ici sont perdus ou ne nous sont connus que par des citations.*

*2. C'était le cas pour Basilide ; Marcion, nous le savons, avait expurgé dans le même sens l'évangile selon saint Luc*

une constance inébranlable, est fondé à dire : « Ce qui s'est accompli en nous » ; car ce ne sont pas les miracles et les prodiges, c'est l'intelligence qui fait discerner le vrai du faux à ceux qui racontent ce que le Seigneur a fait pour notre salut ou qui appliquent leur cœur à ses merveilles. Est-il rien d'aussi raisonnable, lorsqu'on lit qu'il s'est fait des choses supérieures à l'homme, que de les attribuer à une nature supérieure et, lorsqu'on rencontre des signes de mortalité, d'y voir les affections du corps qui a été revêtu ? Ce sont donc l'intelligence et la raison, non les miracles, qui servent de base à notre foi.

« Comme nous l'ont transmis ceux qui, dès le principe, ont eux-mêmes vu et servi la parole. »

Cette locution ne doit pas nous donner à croire que la parole soit servie plutôt qu'entendue. Il ne s'agit pas d'une parole articulée, mais de ce Verbe substantiel qui « s'est fait chair et a habité parmi nous » (Jn, I, 14). Ce n'est donc pas, comprenons-le, d'une parole quelconque, mais de ce Verbe divin, que les Apôtres ont été les ministres. On lit cependant dans l'Exode que « le peuple voyait la voix du Seigneur » (Ex., XX, 18) ; or il est clair que la voix ne se voit pas mais s'entend ; qu'est-ce que la voix ? un son, qui ne tombe pas sous les yeux, mais que l'oreille perçoit. Pourtant c'est une pensée profonde qui a déterminé Moïse à affirmer que l'on voit la voix de Dieu : au dedans de l'âme un regard la contemple.

Mais dans l'Évangile ce n'est pas une voix qui est vue ; c'est ce qui est supérieur à la voix, le Verbe. Aussi l'évangéliste S. Jean dit-il : « Ce qui était dès le commencement, ce que nous avons entendu et vu, contemplé de nos yeux et touché de nos mains du Verbe de vie ; car la Vie s'est manifestée, et nous l'avons vue, et nous en témoignons, et nous vous annonçons la Vie qui était chez le Père et s'est manifestée à nous » (I Jn, I, 1 sqq.).

Vous le voyez donc, le Verbe de Dieu a été vu aussi bien qu'entendu par les Apôtres. Ils ont vu le Seigneur, non seulement dans son corps mais même en tant que Verbe ; ils ont vu le Verbe, ceux qui avec Moïse et Élie ont vu la gloire du Verbe (Matth., XVII, 3). Ceux-là ont vu Jésus, qui l'ont vu dans sa gloire, non les autres, qui n'ont pu voir que son corps : car il n'est pas donné aux yeux du corps, mais à ceux de l'âme, de voir Jésus. Aussi bien les Juifs ne l'ont pas vu, tout en le voyant. Abraham l'a vu, car il est écrit : « Abraham a vu mon jour et s'en est réjoui » (Jn, VIII, 56). Donc Abraham l'a vu, et pourtant il est certain qu'il n'a pas vu le Seigneur dans son corps. Mais le voir en esprit, c'est le voir corporellement ; au contraire, le voir corporellement sans le voir en esprit, ce n'est même pas voir corporellement ce que l'on semble voir. Isaïe l'a vu et, comme il le voyait en esprit, il l'a vu également dans son corps. Ne dit-il pas : « Il n'avait ni apparence ni beauté » (Is., LIII, 2) ? Les Juifs ne l'ont pas vu : « Leur cœur insensé a été aveuglé » (Rom., I, 21). Lui-même d'ailleurs atteste que les Juifs ne pouvaient le voir : « Guides aveugles, dit-II, vous filtrez le moucheron, et le chameau vous l'avalez ! » (Matth., XXIII, 24). Pilate ne l'a point vu. Ils ne l'ont point vu, ceux qui criaient : « Crucifiez-le, crucifiez-le ! », « car s'ils l'avaient vu, jamais ils n'auraient crucifié le Seigneur souverain » (I Cor., II, 8).

Voir Dieu, c'est donc voir l'Emmanuel, c'est voir Dieu avec nous. Qui n'a pas vu Dieu avec nous n'a pu voir Celui qu'une Vierge a enfanté. Aussi bien ceux qui ne l'ont pas cru Fils de Dieu ne l'ont pas davantage cru Fils d'une Vierge.

Qu'est-ce donc que voir Dieu ? Ne me le demandez pas ; demandez à l'évangile, demandez au Seigneur lui-même ; ou plutôt, écoutez-le : « Philippe, dit-II, celui qui m'a vu a vu aussi le Père qui m'a envoyé.

Comment peux-tu dire : Montrez-nous le Père ? Ne crois-tu pas que je suis dans le Père, et que le Père est en moi ? » (Jn, XIV, 9-10). Non certes que l'on voie les corps l'un dans l'autre, ou les esprits l'un dans l'autre ; mais ce Père est le seul que l'on voit dans son Fils, comme ce Fils dans son Père. On ne voit pas l'un dans l'autre, en effet, des personnages dissemblables ; mais du moment qu'il y a unité d'opération et d'activité, on voit et le Fils dans le Père et le Père dans le Fils. « Les oeuvres que j'ai accomplies, dit-II, Lui aussi les accomplit » (cf. Jn, V, 19). On voit Jésus dans ses oeuvres ; dans les oeuvres du Fils on voit aussi le Père. On a vu Jésus en voyant le mystère qu'il accomplit en Galilée (Jn, II, 9) ; car personne, sinon le Maître du monde, ne peut transformer les éléments. Je vois Jésus quand je lis qu'il enduisit de boue les yeux de l'aveugle et lui rendit la vue (Jn, IX, 6) : je reconnais là Celui qui a façonné de boue l'homme et lui a donné le souffle de vie, la lumière pour voir. Je vois Jésus quand II pardonne les péchés ; car « personne ne peut remettre les péchés que Dieu seul » (Mc, II, 5, 7). Je vois Jésus quand II ressuscite Lazare, et les témoins oculaires ne l'ont pas vu. Je vois Jésus, je vois aussi le Père quand je lève les yeux au ciel, quand je les tourne vers la mer, quand je les ramène sur la terre ; car « ses perfections invisibles sont aperçues et saisies au moyen des objets créés » (Rom., I, 20).

« Comme nous l'ont transmis ceux qui, dès le principe, ont vu et servi la Parole. »

L'homme parfait possède une double faculté, d'intention et d'exécution. De ces deux facultés, le saint évangéliste fait honneur aux Apôtres : non seulement, dit-il, ils ont vu la Parole, mais encore ils l'ont servie. L'intention se rapporte à la vision, à l'exécution le service ; mais le terme de l'intention est l'exécution, et le principe de l'exécution est l'intention. Et pour nous servir de l'exemple même des Apôtres, Pierre et André en étaient à l'intention lorsqu'entendant le Seigneur leur dire : « Je vous ferai pêcheurs d'hommes » (Matth., IV, 19), sans aucun ajournement ils quittèrent leur barque, suivirent le Verbe. Mais l'exécution n'est pas simultanée à l'intention. De même il n'y a pas encore exécution, mais intention, lorsque Pierre dit : « Seigneur, pourquoi ne puis-je vous suivre dès maintenant ? Je donnerai ma vie pour vous » (Jn, XIII, 37) ; l'intention du martyr était bien là, mais pas encore l'exécution, bien qu'il y eût déjà réalisation par les jeûnes, les veilles, par le mépris des plaisirs des sens : car c'est là le christianisme en action.

Il s'en faut, en effet, qu'en toutes choses l'intention et l'exécution soient simultanées : ce qui est l'exécution d'une chose n'est encore qu'intention par rapport à une autre. Ce même Pierre avait déjà posé avec constance et énergie bien des actes d'apôtre ; pourtant c'est plus tard, quand le Seigneur lui eut dit : « Toi, suis-moi » (Jn, XXI, 22), qu'il prit sa croix, suivit le Verbe, et connut la réalité du martyre.

Mais supposons que, chez Pierre, André, Jean et chez les autres Apôtres, l'exécution ait été à la mesure de l'intention. Il n'en est pas moins vrai que parfois l'intention dépasse l'exécution, ou l'exécution l'intention. C'est la différence que l'évangile nous montre entre sainte Marie et sainte Marthe : car l'une écoutait la parole, l'autre s'empressait au service : « Elle s'arrêta et dit : Seigneur, vous ne prenez pas garde qu'elle me laisse faire seule le service ! dites-lui donc de m'aider. Et II lui dit : Marthe, Marthe, Marie a choisi la meilleure part, qui ne lui sera point enlevée. » (Lc, X, 40-42.) Ainsi prédominance chez l'une de l'attention aimante, chez l'autre de l'activité à servir. Pourtant chez l'une et l'autre se rencontrait le zèle de ces deux exercices : si Marthe elle-même n'avait entendu la Parole, elle ne se serait pas mise à son service ; son activité est l'indice de son attention ; et quant à Marie, elle était si bien consommée en l'une et l'autre vertu qu'il lui a été donné d'embaumer les pieds de Jésus, de les essuyer de ses cheveux et de remplir toute la demeure du parfum de sa foi (Jn, XII, 3).

Il arrive même parfois que l'application est très grande, l'exécution stérile : ainsi on s'occupera de médecine, on connaîtra toutes les règles médicales et on ne les appliquera pas, si bien que la stérilité de la réalisation entraînera celle de l'étude. Chez quelques-uns, au contraire, l'acte pourra être plus riche, le regard plus chétif : tel celui qui recevrait le sacrement sauveur du baptême, mais ne voudrait pas s'appliquer à connaître les règles des diverses vertus ; souvent cette négligence dans l'attention fait perdre

le fruit de l'acte.

Il faut par conséquent rechercher la plénitude des deux vertus. L'atteindre a été donné aux Apôtres, dont il est dit : « Ceux qui dès le principe ont vu et servi. » Ils ont vu : entendons par là l'application à connaître Dieu ; ils ont servi : ainsi est exprimée leur activité.

Note : Intention correspond à tout ce qui est de l'ordre spéculatif : idéal, désir, regard attentif, contemplation, étude.

Action correspond lui à tout ce qui relève de la pratique : réalisation, exécution, activité, mise en exercice.

« Il m'a paru bon. » Il se peut qu'il n'ait pas été le seul à trouver bon ce qu'il déclare lui avoir paru bon ; non, la volonté de l'homme n'a pas été seule à le trouver bon, mais tel a été le bon plaisir de « Celui qui parle en moi, le Christ » (II Cor., XIII, 3), qui fait que ce qui est bon puisse aussi nous sembler bon. Il appelle celui dont Il prend pitié. Dès lors celui qui suit le Christ peut, si on lui demande pourquoi il a voulu être chrétien, répondre : « Cela m'a semblé bon » ; en parlant ainsi, il ne nie pas que Dieu l'ait trouvé bon : « C'est Dieu, en effet, qui prépare la volonté humaine » (Prov., VIII, 35 selon les Septante). Si Dieu est honoré par un saint, c'est grâce de Dieu. Aussi bien, beaucoup ont voulu écrire l'évangile ; mais quatre seulement, ayant obtenu la grâce de Dieu, ont été agréés.

« Il m'a paru bon à mon tour, après m'être appliqué à connaître exactement toutes choses depuis l'origine et par ordre. » Cet évangile est plus étendu que les autres : nul n'en saurait douter. Aussi ne revendique-t-il pas le faux, mais le vrai. D'ailleurs il a mérité que l'apôtre S. Paul lui-même rendît témoignage à son exactitude ; voici son éloge de Luc : « L'évangile lui vaut la louange de toutes les églises » (II Cor., VIII, 18). Il est assurément digne d'éloges, pour avoir mérité d'être loué par le grand Docteur des nations. Il a donc cherché à connaître, dit-il, non pas un peu, mais tout ; et quand il eut connaissance de tout, il lui a paru bon d'écrire non pas tout, mais un extrait de ce tout : car il n'a pas tout écrit, mais il a tout connu : « Si l'on voulait, est-il dit, écrire tout ce qu'a fait Jésus, le monde entier, je pense, ne pourrait le renfermer. » (Jn, XXI, 25).

Vous noterez encore qu'il a délibérément omis ce qui avait été écrit par les autres. Ainsi l'évangile resplendit de charmes variés, et chaque livre a ses miracles, ses mystères, ses actions propres qui le distinguent. Les soldats ne se sont-ils point partagé les vêtements du Christ, comme nous l'expliquerons plus au long en son lieu ?

Cet évangile a été écrit pour Théophile, c'est-à-dire pour celui qui est aimé de Dieu. Si vous aimez Dieu, c'est pour vous qu'il est écrit ; si c'est pour vous qu'il est écrit, accueillez ce présent de l'évangéliste, conservez avec soin au plus profond de votre cœur ce souvenir d'un ami, « gardez ce précieux dépôt par l'Esprit Saint qui nous a été donné » (II Tim., I, 14) ; regardez-le fréquemment, examinez-le souvent. La fidélité est le premier devoir envers un dépôt ; puis le soin, pour que ce dépôt ne soit pas rongé par la teigne ou la rouille : car ce qu'on vous a confié peut être rongé. L'évangile est un précieux dépôt : mais prenez garde qu'il ne soit rongé dans votre cœur par la teigne ou la rouille. Il est rongé par la teigne, si, ayant bien lu, vous croyez mal. La teigne, c'est l'hérétique, la teigne c'est Photin, votre teigne à vous, c'est Arius. C'est lacérer le vêtement que séparer le Verbe de Dieu. Photin lacère le vêtement, quand il lit : « Au commencement était le Verbe, et le Verbe était en Dieu, et Dieu était » ( Jn, 1,1); l'intégrité du vêtement demande qu'on lise : « Et le Verbe était Dieu. » C'est lacérer le vêtement que séparer de Dieu le Christ. On lacère le vêtement si on lit : « Or la vie éternelle consiste à vous connaître, vous seul vrai Dieu » ( Jn, XVII, 3) : il faut aussi connaître le Christ, car connaître le Père seul comme vraiment Dieu, ce n'est pas toute la vie éternelle ; mais connaître également le Christ comme vrai Dieu, vérité de vérité, Dieu de Dieu, voilà la vie sans fin. C'est être teigne que connaître le Christ sans croire à sa divinité ou au mystère de son corps. Teigne Arius, teigne Sabellius ! Ces teignes attaquent les esprits flottants, ces

teignes attaquent l'esprit qui ne croit pas que le Père et le Fils sont un par la divinité. On déchire ce qui est écrit : « Mon Père et moi sommes un » (Jn, X, 30), si l'on divise cette unité en substances distinctes. Cette teigne attaque l'esprit qui ne croit pas que Jésus-Christ est venu dans la chair, et il est teigne lui-même, car il est antéchrist (I Jn, IV, 2 sqq.). Ceux au contraire qui sont de Dieu conservent la foi et ne sauraient dès lors connaître la teigne qui ronge le vêtement. Tout ce qui est divisé en soi-même, comme le royaume de Satan, ne peut durer toujours. Il existe aussi une rouille du cœur : les taches des convoitises terrestres émoussent l'attention aux choses saintes, ou bien la pureté de la foi est altérée par la buée de l'erreur. La rouille de l'âme, c'est le désir des richesses ; la rouille de l'âme, c'est la négligence ; la rouille de l'âme, c'est la passion des honneurs, si l'on place en ces biens tout l'espoir de la vie présente. Tournons-nous donc vers les choses de Dieu, aiguisons notre esprit, exerçons notre amour, afin de tenir toujours prêt, toujours brillant, caché, pour ainsi dire, dans le fourreau de l'âme, le glaive pour l'emplette duquel le Seigneur ordonne de vendre le vêtement (Lc, XXII, 36). Car les armes spirituelles, « puissantes aux yeux de Dieu pour renverser, les forteresses » (II Cor., X, 4), doivent toujours être à la portée des soldats du Christ, de peur qu'à son arrivée le chef de la milice céleste, choqué du mauvais état de nos armes, ne nous exclue des rangs de ses légions.

### **Luc, I, 5-25. Annonce à Zacharie**

« Il y eut, aux jours d'Hérode roi de Judée, un prêtre nommé Zacharie, de la classe d'Abia, et son épouse était de la lignée d'Aaron et se nommait Elisabeth ; et tous deux étaient justes, se conduisant selon tous les commandements et prescriptions du Seigneur, sans reproche. »

L'Écriture divine nous apprend que chez ceux qui méritent l'éloge il convient de louer non seulement leurs mœurs, mais encore leurs parents : ainsi est-ce à la manière d'un héritage transmis qu'une pureté sans tache distinguera ceux que nous voulons célébrer. De fait, à quoi vise en cet endroit l'évangéliste sacré ? Ne veut-il pas revendiquer pour S. Jean-Baptiste la noblesse des parents, des prodiges, de la vie, de la fonction, du martyre ? C'est ainsi qu'est célébrée Anne, mère de Samuel le saint, qu'Isaac a reçu de ses parents la noblesse de la piété, puis l'a léguée à ses descendants.

Donc Zacharie est prêtre, et non seulement prêtre, mais encore de la classe d'Abia, ce qui le distingue parmi les plus anciennes familles. « Et son épouse, est-il dit, était de la lignée d'Aaron. » Ce n'est donc pas seulement à ses parents, mais à ses ancêtres mêmes que remonte la noblesse de S. Jean, non pas rehaussée par le pouvoir de ce monde, mais vénérable par un lignage religieux. Il fallait de tels ancêtres au héraut du Christ : ainsi prêcherait-il, non pour l'avoir soudain conçue, mais comme l'ayant reçue de ses ancêtres, comme infuse par droit de naissance, la foi en la venue du Seigneur.

« Ils étaient tous deux justes, se conduisant selon tous les commandements et prescriptions du Seigneur, sans reproche. » Que répliqueront à cela ceux qui, cherchant excuse à leurs péchés, pensent que l'homme ne peut demeurer sans pécher fréquemment, et utilisent ce verset, qui est écrit en Job : « Personne n'est exempt de souillure, pas même s'il n'a qu'un jour de vie ; et sur terre il a encore de longs mois à passer » (Job, XIV, 4, Septante) ? Voici comment leur répondre : d'abord qu'ils précisent ce que veut dire être sans péché ; est-ce n'avoir absolument jamais péché, ou avoir cessé de pécher ? S'ils pensent qu'être sans péché, c'est avoir cessé de pécher, je suis de leur avis, car « tous ont péché et ont besoin de la gloire de Dieu » (Rom., III, 23). Mais s'ils nient qu'ayant corrigé ses anciens égarements pour passer à un genre de vie où l'on évite le péché, on puisse s'abstenir de manquements, je ne saurais me ranger à leur opinion ; car nous lisons que « le Seigneur a aimé l'Église au point de se la présenter glorieuse, sans tache ni ride ni rien de semblable, mais sainte et immaculée » (Éphés., V, 25, 27). Car l'Église étant recrutée parmi les Gentils, donc parmi les pécheurs, comment, faite de souillés, peut-elle être immaculée, sinon parce que d'abord la grâce de Dieu l'a purifiée du péché, puis parce que, s'imposant une vie sans péché, elle se



préserve des fautes ? Ainsi elle n'est pas dès le début sans tache — c'est chose impossible à la nature humaine — mais par la grâce de Dieu et par son genre de vie, ne péchant plus, elle en vient à apparaître sans tache.

Et ce n'est pas sans raison qu'on les dit « justes devant Dieu, se conduisant selon les commandements et prescriptions du Seigneur », ce qui implique le Père tout-puissant et le Fils. C'est le Fils qui a porté la Loi, imposé les préceptes : à son tour le saint évangéliste le déclare.

Et il est à propos de dire « justes devant Dieu » : car ceux qui sont justes devant l'homme ne sont pas tous également justes devant Dieu. Autre est le regard des hommes, autre celui de Dieu ; les hommes voient le visage, Dieu le coeur (I Sam., XVI, 7, Septante). Aussi peut-il arriver que tel, qui brigue les bonnes grâces du populaire, me paraisse juste et ne le soit pas devant Dieu, si sa justice n'est pas le fait d'une âme simple, mais est feinte par adulation : ce qui s'y cache, l'homme ne peut le démêler. Le parfait mérite est donc d'être juste devant Dieu, ce qui fait dire à l'Apôtre : « Sa louange ne vient pas des hommes, mais de Dieu. » (Rom., II, 29.) Heureux vraiment celui qui aux yeux de Dieu est juste ; heureux celui de qui le Seigneur daigne dire : « Voici un véritable Israélite, en qui il n'y a pas de dissimulation » (Jn, I, 47) : car le véritable Israélite est celui qui voit Dieu, qui sait que Dieu le voit et qui lui dévoile les secrets de son coeur. On n'est vraiment parfait que si l'on est reconnu par Celui qui ne peut être trompé ; car « les jugements du Seigneur sont vrais » (Ps. 18, 9) et les jugements des hommes souvent sont erronés, au point qu'ils attribuent souvent aux injustes le mérite de la justice, tandis que le juste est poursuivi de leur haine ou sali de leur mensonge. « Le Seigneur, Lui, connaît les voies des hommes sans tache » (Ps. 36, 18) ; Il ne prend pas pour un pécheur celui qui est louable, ni pour louable le pécheur, mais juge chacun à la mesure des mérites qui lui appartiennent ; Il apprécie à la fois la pensée et l'acte. Les jugements divins mesurent le mérite du juste aux dispositions de son âme, non au résultat tel quel de ses actes ; car souvent la bonne intention est défigurée en aboutissant à un acte répréhensible, tandis qu'une pensée mauvaise est voilée par la belle apparence d'un acte. Mais le bien même que vous aurez pu faire, le jugement divin, si votre calcul était pervers, ne saurait l'approuver ; car il est écrit : « A juste titre vous poursuivez ce qui est juste » (Deut., XVI, 20) ; or, s'il n'était pas possible de faire injustement acte juste, on n'eût jamais dit : « A juste titre vous poursuivez ce qui est juste. » Et certes le Sauveur Lui-même nous a enseigné qu'on peut faire injustement un acte juste, en disant : « Quand vous ferez l'aumône, ne faites pas sonner de la trompette devant vous » (Matth., VI, 2) et « quand vous priez, ne soyez pas comme les hypocrites » (Ib.t 5). C'est un bien que la miséricorde, c'est un bien que la prière ; mais on peut le faire injustement, si c'est par gloriole que l'on donne au pauvre afin d'être vu des hommes.

Aussi le saint évangéliste dit-il qu'ils étaient non seulement « justes devant Dieu et se conduisant selon tous les commandements et prescriptions du Seigneur », mais encore se conduisant « sans reproche ». Cela cadre à merveille avec la parole prophétique dont a usé Salomon le saint dans les Proverbes : « Veillez, dit-il, à bien faire toujours devant Dieu et devant les hommes » (Prov., III, 4). On est donc sans reproche quand il y a accord entre la bonté de l'intention et celle de l'acte. Souvent d'ailleurs une justice trop raide excite les plaintes des hommes.

Mais notez soigneusement l'à-propos du choix des mots, la convenance de leur ordonnance : « Ils se conduisaient, est-il dit, selon tous les commandements et prescriptions du Seigneur. » En premier lieu le commandement ; puis la justification : ainsi, quand nous obéissons aux commandements célestes, nous marchons selon les commandements du Seigneur ; lorsque nous jugeons, et jugeons comme il faut, il apparaît que nous observons les justices du Seigneur.

C'est donc un éloge complet que celui qui embrasse la race, la conduite, la fonction, l'activité, le jugement : la race par les ancêtres, la conduite par l'équité, la fonction par le sacerdoce, l'activité par le commandement, et par la justice le jugement.

« Or il advint, comme Zacharie s'acquittait des fonctions sacerdotales d'après le tour de sa classe, selon la coutume des prêtres, que le sort le désigna pour offrir l'encens en entrant dans le temple du Seigneur ; et tout le peuple était en prières au-dehors à l'heure de l'encens. »

Il semble qu'ici S. Zacharie soit indiqué comme souverain pontife : car celui-ci, comme nous le lisons, du premier tabernacle dans lequel les prêtres entraient continuellement pour accomplir leurs fonctions, passait une fois par an seulement dans le temple : « Dans le second sanctuaire, une seule fois par an le seul grand-prêtre (pénètre), et avec le sang qu'il offre pour lui et pour les fautes du peuple » (Héb., IX, 7). C'est là ce souverain prêtre que l'on demande encore au sort, parce qu'on ignore encore le véritable : s'il est tiré au sort, c'est que le jugement humain ne le peut discerner. C'est donc Celui-là que l'on recherchait et un autre en était la figure. Celui qu'on recherchait, c'est le prêtre véritable et éternel, à qui il est dit : « Vous êtes prêtre pour l'éternité » (Ps. 109, 4) : Lui qui, non par le sang des victimes, mais par son propre sang, devait réconcilier son Père, Dieu, avec la race humaine. Mais alors le sang était versé en figure, en figure le prêtre était ordonné ; maintenant que la vérité est venue, laissons la figure, suivons la vérité.

Alors aussi il y avait un tour de rôle, maintenant c'est la perpétuité. Il y avait, oui décidément il y avait quelqu'un dont on tenait la place.

Ainsi donc on tirait au sort le prêtre qui entrerait dans le temple. Et si, au temps des figures, nul ne pouvait l'assister, n'était-ce pas un signe qu'un prêtre allait venir dont le sacrifice ne serait pas du commun des autres : Celui qui ne sacrifierait pas pour nous en des temples faits de main d'homme, mais dans le temple de son corps éliminerait nos péchés ?

Donc on tirait au sort le prêtre. C'est pour cela peut-être que les soldats ont tiré au sort les vêtements du Seigneur (Lc, XXIII, 34) : car le Seigneur se disposait à présenter pour nous dans son temple son sacrifice, et pour Lui également le recours au sort devait accomplir le précepte de la Loi (c'est pour cela qu'il a dit : « Je suis venu non pas détruire la Loi, mais l'accomplir ») : on verrait par là que c'était Lui qu'attendait l'Ancien Testament et que désignait le choix de Dieu. D'ailleurs, sur l'apôtre Mathias également le sort est tombé, pour que le choix d'un apôtre ne parût pas en désaccord avec le précepte de la Loi ancienne.

« Or un ange lui apparut, debout à droite de l'autel de l'encens ». Ce n'est pas sans raison que l'ange apparaît dans le temple : enfin est annoncée la venue du prêtre véritable et se prépare le sacrifice céleste dont les anges feront le service.

Et l'on dit bien qu'il apparut à celui qui l'aperçut soudainement. D'ailleurs c'est la tournure spéciale qu'aimé à employer pour les anges ou pour Dieu l'Écriture divine, et par laquelle ce qu'on ne saurait prévoir est dit apparaître ; vous lisez en effet : « Dieu apparut à Abraham près de l'yeuse de Mambré » (Gen., XVIII, 1). Celui qu'on ne pressentait pas jusque-là mais qui se rend soudainement visible est réputé apparaître. On ne voit pas, en effet, de la même manière les objets sensibles et Celui de la volonté duquel il dépend d'être vu, dont la nature fait qu'on ne le voit pas, la volonté qu'on le voit ; car s'il ne le veut pas, on ne le voit pas ; s'il le veut, on le voit. Dieu est apparu à Abraham parce qu'il l'a voulu ; à tel autre, ne le voulant pas, Il n'est pas apparu. De même Étienne, étant lapidé par le peuple, a vu le ciel s'ouvrir ; il a aussi vu Jésus debout à la droite de Dieu (Act., VII, 55), et le peuple ne le voyait pas. Isaïe a vu le Seigneur des armées (Is., VI, 1), mais nul autre n'a pu le voir, parce qu'il est apparu à qui il Lui a plu.

Mais pourquoi parler des hommes, quand nous lisons au sujet des vertus et puissances célestes elles-mêmes que « personne n'a jamais vu Dieu » (Jn, I, 18) ? Et on ajoute, ce qui dépasse les puissances célestes : « Le Fils unique, qui est dans le sein du Père, nous l'a Lui-même révélé » (Ib.). Il faut donc nécessairement admettre, si personne n'a jamais vu Dieu le Père, que c'est le Fils qui s'est montré dans l'Ancien Testament, et les hérétiques doivent renoncer à le faire commencer à partir de la Vierge, puis-

qu'avant de naître de la Vierge Il s'est montré. En tout cas on ne saurait contester que le Père, ou le Fils, ou même l'Esprit Saint, si toutefois l'Esprit Saint est visible, se manifestent selon l'apparence choisie par leur volonté et non façonnée par leur nature, puisque l'Esprit Saint lui-même, nous le savons, s'est fait voir en forme de colombe. Et si personne n'a jamais vu Dieu, c'est que la plénitude de la divinité qui habite en Dieu n'a été aperçue de personne : personne ne l'a saisie par la pensée ou le regard ; car « a vu » doit s'entendre de l'un et de l'autre. Aussi bien, en ajoutant : « Le Fils unique Lui-même l'a révélé », ce sont les âmes plutôt que les corps dont on indique le regard : l'apparence se voit, la puissance se révèle ; l'une est saisie par les yeux, l'autre par l'âme.

Mais pourquoi parler de la Trinité ? Le Séraphin est apparu quand il l'a voulu, et Isaïe seul a entendu sa voix (Is., VI, 6). L'Ange aussi est apparu, il est là en ce moment, mais on ne le voit pas ; car il n'est pas en notre pouvoir de le voir, mais en son pouvoir d'apparaître. Pourtant, si nous n'avons pas le pouvoir de le voir, la grâce est là pour nous obtenir le moyen de le voir. Aussi celui qui avait la grâce a-t-il obtenu cette faculté ; nous n'obtenons pas, nous, cette faculté, parce que nous n'avons pas la grâce pour voir Dieu.

Et quoi d'étonnant si, en ce monde, le Seigneur n'est vu que lorsqu'il le veut ? A la résurrection même Il n'est donné de voir Dieu qu'à ceux qui ont le cœur pur ; aussi « bienheureux les cœurs purs, car ce sont eux qui verront Dieu » (Matth., V, 8). Que de bienheureux Il avait énumérés déjà ! Et pourtant Il ne leur avait pas promis la faculté de voir Dieu. Si donc ceux qui ont le cœur pur verront Dieu, assurément les autres ne le verront pas : car les indignes ne verront pas Dieu, et celui qui n'a pas voulu voir Dieu ne peut voir Dieu.

Ce n'est pas dans un lieu que l'on voit Dieu, mais par un cœur pur. Ce ne sont pas les yeux du corps qui cherchent Dieu ; Il n'est pas embrassé par le regard, ni atteint par le toucher, ni entendu en conversation, ni reconnu à sa démarche. On le croit absent, on le voit ; Il est présent, et on ne le voit pas. D'ailleurs, les Apôtres mêmes ne voyaient pas tous le Christ ; aussi dit-Il : « Depuis si longtemps que je suis avec vous, vous ne me connaissez pas encore » (Jn, XIV, 9) ! Quiconque en effet a connu « quelle est la largeur et la longueur et la hauteur et la profondeur, et, supérieure à la science, la charité du Christ » (Éphés., III, 18-19), celui-là a vu aussi le Christ, a vu aussi le Père. Car nous autres, ce n'est plus selon la chair que nous connaissons le Christ (II Cor., V, 16), mais selon l'esprit : « L'esprit qui est devant notre face, c'est le Seigneur Christ » (Lam., IV, 20, Septante) : qu'il daigne, en sa miséricorde, nous combler de toute la plénitude de Dieu, afin que nous puissions le voir !

Si donc l'Ange apparut à Zacharie, « à droite de l'autel de l'encens », c'est qu'il apparut quand il le voulut et n'apparut pas tant qu'il ne le voulut pas.

Or, il apparut à droite de l'autel de l'encens parce qu'il apportait la marque de la divine miséricorde ; car « le Seigneur est à ma droite pour que je ne sois pas ébranlé » (Ps. 15, 8), et ailleurs : « Le Seigneur est votre protection sur votre main droite » (Ps. 120, 5). Et plutôt à Dieu que nous aussi, quand nous encensons les autels, quand nous présentons les sacrifices, nous soyons assistés par l'ange, ou mieux qu'il se rende visible ! Car on ne peut douter que l'ange soit là quand le Christ est immolé ; « en effet c'est le Christ qui a été immolé comme notre Pâque » (I Cor., V, 7).

Ne craignez pas que votre cœur se trouble à la vue de l'ange ? car nous sommes troublés et hors de notre sens quand nous sommes saisis par la rencontre de quelque puissance supérieure ? ce même ange qui vient à nous pourra nous affermir, comme il a affermi l'âme d'abord troublée de Zacharie en lui disant : « Ne craignez pas, Zacharie, car voici que votre prière est exaucée, et votre épouse Elisabeth enfantera un fils, et vous lui donnerez le nom de Jean ; ce sera une joie pour vous, et beaucoup se réjouiront de sa naissance. ». Les bienfaits divins sont toujours pléniers, débordants, non pas restreints à un petit nombre, mais amoncelés dans une abondante accumulation de biens : ici on promet d'abord à la prière son fruit, puis la maternité d'une épouse stérile, puis la joie de beaucoup, la grandeur dans la vertu, un prophète du

Très-Haut ; et même, pour que nulle hésitation ne subsiste, on désigne le nom de celui qui va venir. Avec de tels dons, qui débordent le désir, il est juste que la défiance soit punie par le mutisme : nous l'expliquerons dans la suite.

Il y a une joie toute spéciale à l'origine et dans la naissance des saints : c'est qu'un saint n'est pas seulement le bonheur de ses parents, mais encore le salut pour beaucoup ; ainsi ce passage nous apprend-il à nous réjouir de la naissance des saints.

C'est aussi un avertissement aux parents de rendre grâces de la naissance non moins que des mérites de leurs fils : car Dieu ne fait pas un médiocre présent quand il accorde les enfants qui continueront la race, les héritiers qui succéderont. Lisez comme Jacob se réjouit d'avoir engendré ses douze fils. Abraham reçoit un fils, Zacharie est exaucé : c'est donc un don de Dieu que la fécondité des parents. Ainsi que les pères rendent grâces d'avoir engendré, les fils d'avoir été engendrés, les mères de la récompense honorable du mariage, car leurs enfants sont la solde de leur service. Que la terre fleurisse à la louange de Dieu parce qu'elle est cultivée, le monde parce qu'il est connu, l'Église parce que s'augmente le nombre du peuple fidèle.

Et ce n'est pas en vain que, dès le début de la Genèse, l'ordre de Dieu crée le lien du mariage : n'est-ce pas pour ruiner l'hérésie ? Dieu a si bien agréé le mariage qu'il en a noué le lien ; Il l'a si bien récompensé que, lorsque la stérilité refusait les enfants, la bonté de Dieu les a accordés. « Et il sera grand devant le Seigneur. » Ce n'est pas le corps, mais l'âme, dont la grandeur est ici annoncée. Il existe au regard du Seigneur une grandeur de l'âme, une grandeur de la vertu ; il existe aussi une petitesse de l'âme et une enfance de la vertu. Pour l'âme comme pour le corps nous calculons les âges non pas à raison du temps, mais selon le degré de vertu : l'homme fait, dirons-nous, est celui qui est exempt des erreurs de l'enfance et n'éprouve plus l'inconstance de l'adolescence, son âme étant à maturité ; petit au contraire, celui qu'on n'a pas encore vu réaliser un progrès quelconque dans la vertu. D'où ce texte de Jérémie, quand le Seigneur prend pitié d'Éphraïm pleurant et déplorant ses péchés : « Dès ma jeunesse, dit-il, Éphraïm est mon fils très aimé, enfant dans ses jouissances » (Jér., XXXI, 20) : car s'il n'avait été enfant dans ses jouissances, il n'eût jamais péché. Et il a bien dit les deux choses : dans les jouissances, et enfant ; il y a l'enfant qui ne pêche pas : « Voici mon enfant que j'ai choisi » (Is., XLIII, 10). Ainsi c'est par les jouissances qu'a péché celui que le Seigneur avait formé ignorant de l'erreur. Si donc il n'avait pas été enfant dans les jouissances, et s'il avait progressé et pris de l'âge en vertu jusqu'à être homme fait, jamais il ne serait tombé ni n'aurait eu besoin d'implorer le pardon de ses fautes, ayant plutôt lieu d'espérer la récompense de ses mérites. C'est encore ce que le Seigneur semble exprimer dans l'Évangile, quand Il dit : « Gardez-vous de mépriser un seul de ces petits » (Matth., XVIII, 10) : mais réservons le surplus pour cet endroit l.

Donc le petit s'oppose au grand ; et puisque, selon l'Apôtre, le petit est sous les éléments — « tant que nous étions enfants, nous étions sous les éléments de ce monde » (Gal., IV, 3) — le grand surpasse donc les éléments du monde. Ainsi Jean sera grand, non par la force corporelle, mais par la grandeur d'âme. Aussi bien il n'a pas reculé les frontières de quelque empire, il n'a pas aspiré à quelque triomphe avec les dépouilles conquises à la guerre ; mais, ce qui est plus grand, prêchant dans le désert, il a terrassé les jouissances humaines et la mollesse de la chair par la grandeur et la force de son âme. Il fut donc petit selon le monde, grand par l'esprit. Finalement, puisqu'il était grand, la vie même n'a pu le retenir à ses appâts : le désir de vivre ne lui a pas fait modifier la fermeté de sa sentence.

« Et il sera rempli de l'Esprit Saint dès le sein de sa mère. »

Il n'est pas douteux que cette promesse de l'ange soit véridique, puisque S. Jean, avant de naître, habitant encore le sein de sa mère, a manifesté le bienfait de l'Esprit qu'il avait reçu. En effet, tandis que ni son père ni sa mère n'avait accompli auparavant aucune merveille, en tressaillant au sein de sa mère il a annoncé la venue du Seigneur. C'est ce que vous lisez : quand la Mère du Seigneur vint à Elisabeth,

celle-ci lui dit : « Voici qu'au moment même où votre salut atteignait mes oreilles, l'enfant a tressailli dans mon sein » ; il n'avait pas encore l'esprit de vie, mais l'Esprit de grâce. Aussi bien nous avons pu constater ailleurs la réalité de la vie précédée par la grâce qui sanctifie, puisque le Seigneur a dit : « Avant de te former dans les entrailles, je te connaissais et, avant que tu ne sortes du sein, je t'ai sanctifié et t'ai établi prophète parmi les peuples » (Jér., I, 5). Autre est l'esprit de cette vie, autre celui de la grâce : celui-là prend son principe à la naissance, expire à la mort ; celui-ci n'est pas limité par les temps ou les âges, ni éteint par le trépas, ni éclos du sein maternel. Aussi bien sainte Marie remplie du Saint-Esprit a prophétisé, Elisée a ranimé le cadavre d'un homme mort au contact de son corps (II Rois, XIII, 21), et Samuel déjà mort n'a pas, au témoignage de l'Écriture, gardé le silence sur l'avenir (I Sam., XXVIII, 16 sqq.) 34. « Et il sera rempli de l'Esprit Saint » : à qui possède l'Esprit de grâce rien ne manque, et celui qui reçoit l'Esprit Saint a la plénitude des plus grandes vertus. Enfin, est-il dit, « il ramènera de nombreux enfants d'Israël au Seigneur leur Dieu ». Que S. Jean ait converti bien des cœurs, les attestations n'en manquent pas. Sur ce point nous avons l'appui des Écritures, prophétiques et évangéliques ; car « une voix crie dans le désert : préparez le chemin au Seigneur, redressez ses sentiers » (Is., XL, 3), et la recherche du baptême par les foules montre qu'il se produisit un mouvement considérable de conversions dans le peuple. Or, en croyant à Jean, on croyait au Christ : car ce n'est pas lui-même, mais le Seigneur que prêchait le Précurseur du Christ. Aussi « il précédera la présence du Seigneur dans l'esprit et avec la vertu d'Élie ». Rapprochement heureux : car jamais il n'y a esprit sans vertu ni vertu sans esprit. Peut-être aussi « dans l'esprit et avec la vertu d'Élie » parce qu'Élie le saint a possédé une grande vertu et grâce : vertu pour détourner de l'impiété vers la foi l'âme des peuples, vertu d'abstinence et de patience, et esprit de prophétie. Élie était au désert, Jean au désert ; celui-là fut nourri par les corbeaux, celui-ci, dans les halliers, refoula tous les attrait du plaisir, préféra l'austérité et méprisa le luxe. L'un n'a pas cherché la faveur du roi Achab, l'autre a dédaigné celle d'Hérode. L'un a séparé les eaux du Jourdain, l'autre en a fait un bain sauveur. Celui-ci vit avec le Seigneur sur terre, celui-là apparaît avec le Seigneur dans la gloire. Celui-ci précède le premier avènement du Seigneur, celui-là le second. L'un a fait tomber la pluie sur la terre depuis trois ans desséchée, l'autre au bout de trois ans a baigné la terre de notre corps des eaux de la foi. Vous me demanderez : quels sont ces trois ans ? « Voici, est-il dit, trois ans que je viens chercher des fruits sur ce figuier et je n'en trouve pas » (Lc, XIII, 7). Il fallait un nombre mystérieux pour donner le salut aux peuples : un an pour les patriarches — car enfin la récolte en hommes de cette année-là a été telle qu'il n'en fut jamais depuis sur terre — un autre pour Moïse et le reste des prophètes, le troisième à la venue du Seigneur et Sauveur : « Voici l'année favorable du Seigneur et le jour de la récompense » (Lc, IV, 19). De même le père de famille qui avait planté une vigne n'a pas envoyé qu'une fois recueillir les fruits, mais bien souvent : il a envoyé d'abord des serviteurs, une seconde fois d'autres serviteurs, en troisième lieu son Fils.

Jean est donc venu dans l'esprit et avec la vertu d'Élie, car l'un ne peut aller sans l'autre, comme nous le verrons encore dans la suite, quand il sera dit : « L'Esprit Saint viendra sur vous et la vertu du Très-Haut vous couvrira de son ombre » (Lc, I, 35).

Mais peut-être ce passage nous concerne-t-il et concerne-t-il les Apôtres. Car lorsqu'Élie partagea le courant (II Rois, II, 14), le retour des eaux du fleuve vers leur source — selon le texte de l'Écriture : « Le Jourdain revint en arrière » (Ps. 113, 5) — signifiait les mystères à venir du bain sauveur, par lesquels les baptisés sont, comme des enfants, ramenés du mal à leur nature primordiale. Pourquoi encore le Seigneur lui-même a-t-il promis à ses Apôtres de leur accorder la vertu de l'Esprit ? « Vous recevrez, dit-il, la vertu par la venue en vous de l'Esprit Saint » (Act., 1,8), et, dans la suite « il se fit soudain un bruit venant du ciel, comme un souffle emporté avec grande puissance » (Act., II, 2) ; oui, grande puissance, car « c'est le souffle de ses lèvres qui a fait toute leur force » (Ps. 32, 6), et cette force est celle que les Apôtres ont reçue du Saint-Esprit.

Il est également vrai que S. Jean marchera devant le Seigneur, précurseur par sa naissance et précurseur par sa mort. Et peut-être ce mystère s'accomplit-il aujourd'hui encore dans notre vie présente. Il y a comme une vertu de Jean qui vient d'abord en notre âme, quand nous sommes près de croire au Christ, pour préparer à la foi les chemins de notre âme et faire de la piste tortueuse de cette vie les voies droites de notre pèlerinage, de peur que nous ne tombions dans quelque ravin d'erreur : ainsi toutes les vallées de notre âme pourront être comblées par des fruits de vertu, et toute élévation des dignités de ce monde se prosterner devant le Seigneur dans une humble crainte, sachant que rien ne peut être élevé de ce qui est fragile.

« Et Zacharie dit à l'ange : Comment le saurai-je ? Je suis vieux, et mon épouse est avancée en âge. Et l'ange lui répondit en ces termes : Je suis l'ange Gabriel, qui me tiens en présence du Seigneur, et j'ai été envoyé pour te faire cette annonce. Et tu vas être muet, ne pouvant parler, jusqu'au jour où tout cela se réalisera, pour n'avoir pas voulu croire à ma parole, laquelle s'accomplira en son temps. »

Le manque de foi du prêtre est châtié par le silence, et la foi des prophètes attestée par leur parole. « Crie, est-il dit. Et j'ai dit : Que crier ? Toute chair est de l'herbe » (Is., XL, 6). Vous voyez l'ordre donné, l'empressement à obéir, l'attitude qui interroge, l'obéissance qui rend l'oracle. Il croyait quand il demandait que crier et, parce qu'il croyait, il a prophétisé. Mais Zacharie, n'ayant pas cru, n'a pu parler, mais « il leur faisait des signes et il demeura muet ». Ce mystère n'est pas pour un seul, ni pour un seul le silence. Le prêtre se tait, le prophète se tait. Si je ne me trompe, en un seul c'est la voix de tout le peuple qui est muette, puisqu'on un seul c'était tout le peuple qui parlait à Dieu par Moïse. La cessation des sacrifices et le silence des prophètes, voilà le mutisme du prophète et le mutisme du prêtre. « J'ôterai, est-il dit, la puissante vertu, le prophète et le conseiller » (Is., III, 1, 3). Et de fait il leur a ôté les prophètes en leur ôtant la parole qui avait coutume de parler dans les prophètes, et réellement il leur a ôté la vertu quand la vertu de Dieu s'est retirée d'eux ; il leur a ôté le conseiller quand « l'Ange du grand conseil » (Is., IX, 6) les a quittés ; il leur a ôté la voix, car la voix est pour la parole, non la parole pour la voix et, si cette parole n'agit pas en nous, la voix ne rend aucun son. La voix, c'est Jean, « voix qui crie dans le désert » ; le Christ est la parole : c'est cette parole qui agit et, dès lors, quand elle a cessé d'agir, soudain muette et privée d'inspiration, la langue de l'âme, pour ainsi dire, s'est tue. La Parole de Dieu est venue à nous et en nous ne se tait pas ; aussi bien le Juif ne peut plus dire ce que peut dire le chrétien : « Vous cherchez à mettre à l'épreuve Celui qui parle en moi, le Christ » (II Cor., XIII, 3).

« Et il leur faisait des signes. »

Zacharie demeura donc muet, et il leur faisait des signes. Qu'est-ce que le signe, sinon un geste du corps sans parole, qui s'efforce d'indiquer mais n'exprime pas la volonté ? C'est, lorsque les approches de la mort ont fait perdre la parole, le langage muet des mourants. Ne trouvez-vous pas que cela ressemble au peuple des Juifs ? Il est déraisonnable au point de ne pouvoir rendre raison de ses actes ; parvenu à l'ultime effacement de l'espoir qui le faisait vivre, il a perdu la parole qu'il avait et, par les gestes d'un corps chancelant, il voudrait formuler le signe de la parole, non la parole. Muet donc est ce peuple, sans raison, sans parole. Pourquoi en effet regarder celui qui ne sait parler comme plus muet que celui qui ignore le mystère ? Il y a certes un langage des oeuvres et un cri de la foi, selon ce que nous lisons : « Le sang de ton frère crie vers moi » (Gen., IV, 10). Et celui-là crie, qui dans son coeur crie tout le jour (Ps. 87, 10). Qui a perdu le cri du coeur a perdu celui de la langue : car si l'on ne garde le discernement de la foi, comment garder celui des mots ? Moïse avait dit d'abord qu'il ne pouvait parler ; mais après l'avoir dit, il a reçu la parole et répandu l'éclat de ses oeuvres bonnes. Ainsi, comme Moïse a été figure du peuple et figure de la Loi, de même aussi Zacharie s'est tu.

Il faut remarquer la convenance de chaque détail : la parole existe dans le sein, la Loi est silencieuse ; Jean est nommé et Zacharie parle ; la parole est proférée, la Loi est déliée ; mais la délivrance de la Loi, c'est l'expression de la parole : aussi celui qui a dit la parole parle, même s'il ne parlait pas auparavant.

L'ange ordonne à Zacharie de se taire, l'ange enlève la parole aux Juifs : car c'est un ordre d'autorité non pas humaine mais divine, que nul ne parle à Dieu s'il ne croit pas au Christ. Ainsi croyons afin de parler ; que le Juif croie afin de parler. Parlons spirituellement des mystères ; comprenons le sens des sacrifices anciens, les énigmes des prophètes. Est muet celui qui ne comprend pas la Loi, est muet celui qui ne comprend pas l'enchaînement des divines Écritures ; car notre voix, c'est notre foi. Aussi « j'aime mieux dire à l'assemblée cinq mots avec mon intelligence, afin d'instruire les autres, que dix mille mots en langue » (I Cor., XIV, 19) ; car les langues « sont un signe non pour les croyants mais pour les infidèles, tandis que la prophétie n'est pas pour les infidèles mais pour les croyants » (Ib., 22).

« Après ces jours, Elisabeth son épouse conçut et se tint cachée cinq mois ; elle disait : Qu'est-ce que le Seigneur a fait pour moi, au jour où il Lui a plu de mettre fin à ma honte parmi les hommes ? »

Les saints ont un grand souci de la réserve, au point que souvent ils éprouvent de la pudeur même de leurs désirs. C'est ce que nous remarquons ici pour sainte Elisabeth : elle désirait certes avoir des enfants, elle se tient cachée cinq mois. Pourquoi se cacher, sinon par pudeur ?

C'est que pour chaque fonction il est un âge assigné ; ce qui sied en un temps ne sied pas en un autre, et la différence des âges modifie souvent le caractère des actes. Il est pour le mariage lui-même un temps déterminé où il est honorable de songer aux enfants : dans la vigueur de l'âge, quand il y a espoir d'avoir des enfants, quand leur procréation est autorisée par l'exemple, quand l'union conjugale est objet de désir. Mais une fois arrivée la maturité de l'âge avancé, plus apte à régenter les enfants qu'à les engendrer, on a honte de porter les marques d'une union même légitime, de soutenir un fardeau qui est d'un autre âge, et d'entrailles gonflées d'un fruit hors de saison. Les vieillards en effet sont captifs de leur âge même, et une juste honte d'être intempestifs les retient de vaquer aux oeuvres du mariage. Les adolescents eux-mêmes mettent souvent en avant le désir d'avoir des enfants et croient excuser la chaleur de leur âge par l'attrait d'engendrer : combien y a-t-il plus de honte pour les vieillards à faire ce que les adolescents rougissent d'avouer ! Et même les jeunes gens dont la crainte de Dieu calme et modère le coeur, renoncent souvent, dès qu'ils ont une postérité, aux oeuvres de la jeunesse. Est-ce surprenant chez les humains, quand les animaux eux-mêmes nous disent, par leur conduite muette, qu'ils ont le souci d'engendrer, non le désir de s'accoupler ? Car une fois qu'ils sentent leur sein plus lourd et la semence reçue dans la terre des entrailles, ils ne se livrent plus au commerce charnel et ne cultivent plus l'abandon de l'amour mais les soins de la paternité. Les humains, eux, n'ont égard ni pour les enfants ni pour Dieu ; ils souillent ceux-là, ils irritent celui-ci. « Avant, dit-il, de te former dans les entrailles, je te connaissais, et dès le sein maternel je t'ai sanctifié » (Jér., I, 5). Pour contenir votre emportement, vous voyez pour ainsi dire les mains de votre Créateur façonnant l'homme dans les entrailles. Il travaille, et ce mystère sacré des entrailles, vous le profanez, vous, par votre passion ? Imitiez du moins les bêtes, ou respectez Dieu. Et que dis-je, les bêtes ? La terre même se repose souvent de l'oeuvre de génération et, si l'ardeur impatiente des hommes l'accable de semailles répétées, elle châtie la témérité du cultivateur, elle mue sa fécondité en stérilité. Ainsi les éléments eux-mêmes et les bêtes ont une honte naturelle à ne pas interrompre l'oeuvre de génération.

C'est donc à juste titre que sainte Elisabeth rougissait de sa grâce, sans se reconnaître en faute. Bien qu'ayant conçu d'un homme — il n'est pas permis de penser autrement d'une naissance humaine — elle rougissait pourtant de l'âge où elle enfantait et en même temps se réjouissait de voir finir son affront : car c'est une honte pour les femmes de n'avoir pas la récompense des noces, puisque c'est leur seule raison de se marier. Elle se consolait donc en voyant son affront finir au prix de sa honte : cette honte dont j'ai parlé, la honte qu'elle avait à cause de son âge.

Tout ceci donne à entendre qu'ils n'avaient plus entre eux de relations conjugales : car si elle n'avait pas rougi du commerce d'un vieillard, elle n'eût pas rougi d'enfanter ; et pourtant elle rougit de son fardeau maternel, tant qu'elle en ignore le mystère religieux. Elle qui se cachait parce qu'elle avait conçu un fils,

en vint à se féliciter d'enfanter un prophète. Elle rougissait auparavant, elle rend grâces ; elle doutait, la voilà affermie : « Car, dit-elle, dès que le son de votre salut a retenti à mes oreilles, la joie a fait tressaillir l'enfant dans mon sein. » Aussi a-t-elle poussé un grand cri lorsqu'elle a senti l'arrivée du Seigneur, parce qu'elle a cru à la sainteté de son enfantement ; il n'y avait pas sujet de honte, du moment que la naissance d'un prophète faisait foi que sa génération avait été accordée, non recherchée.

### **Luc, I, 26-38**

« En ce même temps l'ange Gabriel fut envoyé par le Seigneur dans une ville de Galilée nommé Nazareth, à une vierge qu'avait épousée un homme du nom de Joseph, de la maison de David ; et la vierge se nommait Marie. » Sans doute les mystères divins sont cachés et, comme l'a dit le prophète, il n'est pas facile à l'homme, quel qu'il soit, d'arriver à connaître les desseins de Dieu (Is., XL, 13). Pourtant l'ensemble des actions et des enseignements de notre Seigneur et Sauveur nous donne à entendre qu'un dessein bien arrêté a fait choisir de préférence, pour enfanter le Seigneur, celle qui avait épousé un homme. Mais pourquoi ne fut-elle pas rendue mère avant ses épousailles ? Peut-être pour qu'on ne pût dire qu'elle avait conçu dans l'adultère. Et l'Écriture, fort à propos, a indiqué ces deux choses ; elle était épouse et vierge ; vierge, ce qui la montre exempte de tout rapport avec un homme ; épouse, pour soustraire au stigmate infamant d'une virginité perdue celle dont la grossesse eût semblé manifester la déchéance. Et le Seigneur a mieux aimé laisser certains mettre en doute son origine plutôt que la pureté de sa Mère : il savait combien délicat est l'honneur d'une vierge, combien fragile son renom de pureté ; et il n'a pas jugé à propos d'établir la vérité de son origine aux dépens de sa Mère. Ainsi fut préservée la virginité de sainte Marie, sans détriment pour sa pureté, sans atteinte à sa réputation ; car les saints doivent avoir bonne réputation même auprès des gens du dehors (I Tim., III, 7), et il ne convenait pas de laisser aux vierges dont la conduite est en fâcheux renom le couvert et l'excuse de voir diffamée jusqu'à la Mère du Seigneur. Puis que reprocher aux Juifs, à Hérode, s'ils avaient semblé poursuivre l'enfant d'un adultère ? Et comment Lui-même eut-il dit : « Je ne suis pas venu détruire la Loi, mais l'accomplir » (Matth., V, 17), s'Il avait paru commencer par une atteinte à la Loi, puisque l'enfantement hors mariage est condamné par la Loi ? Mieux encore, la pureté trouve un témoin de toute sûreté : un mari, en mesure et de ressentir l'injure et de venger l'affront, s'il n'avait reconnu un mystère. Ajoutons encore que cela donne plus de crédit aux paroles de Marie et lui épargne tout sujet de mentir : car elle eût semblé vouloir couvrir sa faute par un mensonge, si sans mariage elle eût été enceinte ; elle aurait eu sujet de mentir, n'étant pas épouse ; épouse, elle n'en avait pas, puisque la récompense du mariage et le bienfait des noces, c'est, pour les femmes, la fécondité.

Autre raison, qui n'est pas négligeable : la virginité de Marie devait tromper le prince du monde, qui, la voyant unie à un époux, n'a pu se méfier de son enfantement. Qu'il y ait eu intention de tromper le prince du monde, les paroles mêmes du Seigneur le proclament, quand Il commande aux Apôtres de ne pas parler du Christ (Matth., XVI, 20), interdit à ceux qu'il guérit de publier leur guérison (Ib., VIII, 4), ordonne aux démons de ne point parler du Fils de Dieu (Lc, IV, 35). Qu'il y ait eu, comme je l'ai dit, intention de tromper le prince du monde, l'Apôtre à son tour l'a proclamé : « Nous prêchons, dit-il, la sagesse de Dieu cachée dans le mystère, que nul des princes de ce monde n'a connue ; car, s'ils l'avaient connue, jamais ils n'auraient crucifié le Seigneur de majesté » (I Cor., II, 7 sqq.) : autrement dit, jamais ils n'auraient fait que je sois racheté par la mort du Seigneur. Il l'a donc trompé pour nous, Il l'a trompé pour le vaincre ; Il a trompé le diable quand celui-ci le tentait, quand il le priait, quand il l'appelait Fils de Dieu, ne convenant jamais de sa propre divinité. Pourtant Il a plus encore trompé le prince de ce monde : car le diable, malgré un moment d'incertitude, quand il disait : « Si tu es Fils de Dieu, jette-toi en bas » (Matth., IV, 6), a du moins fini par le reconnaître et s'est retiré de lui ; les démons aussi l'ont



connu, puisqu'ils disaient : « Nous savons qui tu es, Jésus, le Fils de Dieu ; pourquoi es-tu venu avant le temps nous torturer ? » (Matth., VIII, 29) ; et ils ont reconnu sa venue précisément parce qu'ils savaient d'avance qu'il viendrait. Mais les princes de ce monde ne l'ont pas connu ; quelle meilleure preuve pouvons-nous alléguer que le texte de l'Apôtre : « S'ils l'avaient connu, jamais ils n'auraient crucifié le Seigneur de majesté ? » En effet, la malice des démons arrive à pénétrer même les choses cachées, mais ceux qu'absorbent les vanités du monde ne sauraient connaître les choses de Dieu.

Il y a eu répartition heureuse entre les évangélistes. S. Matthieu nous montre Joseph averti par l'ange de ne pas renvoyer Marie, l'évangéliste Luc témoigne par ailleurs qu'ils ne s'étaient pas unis (Lc, 1, 27) et Marie elle-même le reconnaît ici, quand elle dit à l'ange : « comment cela se fera-t-il, puisque je ne connais point d'homme ? » mais de plus S. Luc même la proclame vierge en disant : « Et la vierge se nommait Marie », et le prophète nous l'avait appris par ces paroles : « Voici qu'une vierge va concevoir » (Is., VII, 14) ; Joseph aussi l'a montré, puisque, voyant la grossesse de celle qu'il n'avait pas connue, il s'appêtait à la congédier ; et le Seigneur Lui-même, sur la croix, l'a rendu manifeste en disant à sa Mère : « Femme, voici votre fils », puis au disciple : « Voici votre mère » ; même l'un et l'autre, le disciple et la mère, en sont témoins, puisqu' « à partir de cette heure le disciple la prit chez lui » (Jn, XIX, 26 sqq.). S'il y avait eu union, jamais à coup sûr elle n'eût quitté son époux, et cet homme juste n'aurait pas souffert qu'elle s'éloignât. Comment d'ailleurs le Seigneur aurait-il prescrit ce divorce, ayant lui-même prononcé que nul ne doit répudier son épouse sauf le cas de fornication ?

Quant à S. Matthieu, il montre bien ce que doit faire un juste qui constate la faute de son épouse, pour se garder innocent d'un homicide, pur d'un adultère ; car « qui s'unit à une débauchée n'est qu'un corps avec elle » (I Cor., VI, 16). Ainsi, en toute circonstance, Joseph garde le mérite et fait figure de juste, ce qui relève son témoignage ; car la bouche du juste ignore le mensonge et sa langue parle justice, son jugement profère la vérité.

Ne soyez pas ému si l'Écriture l'appelle souvent épouse : elle n'exprime pas la perte de sa virginité, mais témoigne des épousailles et de la célébration des noces ; aussi bien nul ne répudie celle qu'il n'a pas prise pour épouse : donc vouloir la répudier, c'est reconnaître qu'il l'avait épousée. Il ne faut pas davantage s'émouvoir des paroles de l'évangéliste : « Il n'eut pas de rapports avec elle jusqu'à ce qu'elle mit au monde un fils » (Matth., I, 25). Ou bien c'est là une locution scripturaire que vous rencontrez ailleurs : « Jusqu'à votre vieillesse, je suis » (Is., XLVI, 4) ; est-ce qu'après leur vieillesse Dieu a cessé d'être ? Et dans le psaume : « Le Seigneur a dit à mon Seigneur : asseyez-vous à ma droite, jusqu'à ce que je fasse de vos ennemis l'escabeau de vos pieds » (Ps. 109, 1) ; serait-ce qu'après cela Il ne sera plus assis ? Ou bien encore, c'est qu'en plaidant une cause on estime suffisant de dire ce qui a trait à la cause et on ne s'enquiert pas du surplus ; il suffit en effet de traiter la cause dont on s'est chargé, en ajournant l'incident. Ayant donc entrepris de montrer que le mystère de l'Incarnation fut exempt de tout commerce charnel, on n'a pas cru devoir pousser plus loin l'attestation de la virginité de Marie, pour ne point sembler défendre la Vierge plus qu'affirmer le mystère. Certes, en nous apprenant que Joseph était juste, on indique suffisamment qu'il n'a pu profaner le Temple de l'Esprit Saint, la Mère du Seigneur, le sein consacré par le mystère.

Nous avons appris l'ordre des faits, nous en avons appris le dessein ; apprenons-en également le mystère. Il est bien qu'elle ait été épouse, mais vierge, puisqu'elle figure l'Église, qui est sans tache, mais épouse : vierge elle nous a conçus de l'Esprit, vierge elle nous enfante sans douleur. Peut-être aussi sainte Marie a-t-elle été rendue féconde par un autre que son époux parce que les églises particulières, fécondées par l'Esprit et la grâce, sont unies visiblement à un pontife mortel.

« Et l'abondant, l'ange lui dit : Je vous salue pleine de grâce, le Seigneur est avec vous ; vous êtes bénie entre les femmes. Mais elle, à sa vue, fut troublée de son entrée. »

Reconnaissez la Vierge à sa conduite, reconnaissez la Vierge à sa modestie, reconnaissez la Vierge à ses

paroles, reconnaissez-la au mystère. C'est le fait des vierges d'être troublées et intimidées chaque fois qu'un homme les aborde, de redouter toute conversation avec un homme. Que les femmes apprennent à imiter ce parti pris de modestie : seule en sa retraite, pour que nul homme ne la vît, que seul l'ange la trouvât ; seule, sans compagnon, seule, sans témoin, pour ne pas s'amoindrir en des entretiens vulgaires, elle est saluée par l'ange. Apprenez, vierge, à éviter les paroles peu retenues : Marie redoutait le salut même de l'ange : « Elle, cependant, en était à se demander quel était ce salut » ; par modestie, car elle était troublée ; par prudence, car elle était surprise de cette formule nouvelle de bénédiction, qui ne se lisait nulle part, ne s'était nulle part rencontrée jusque-là. A la seule Marie ce salut était réservé : seule, en effet, elle est justement appelée pleine de grâce, ayant seule obtenu cette grâce, que nulle autre n'avait reçue, d'être remplie de l'Auteur de la grâce.

Ainsi Marie rougissait, Elisabeth aussi rougissait. Apprenons donc ce qui distingue la modestie de la femme de celle de la vierge. Celle-là rougissait en ayant sujet, celle-ci par modestie. Pour la femme on indique une mesure à sa pudeur ; chez la vierge la pudeur épanouit sa grâce.

« Et l'ange du Seigneur lui dit : Ne craignez pas, Marie, car vous avez trouvé grâce devant Dieu. Voici que vous allez concevoir en votre sein et enfanter un fils, et vous lui donnerez le nom de Jésus. Il sera grand. »

Sans doute l'ange a dit également de Jean : « il sera grand » ; mais lui est grand comme peut l'être un homme, celui-ci grand comme étant Dieu ; car « le Seigneur est grand, digne de toute louange, et sa grandeur n'a pas de limite » (Ps. 144, 3). Et il est bien vrai que cet autre fut grand, puisqu'« il n'existe point, parmi les enfants des femmes, de prophète plus grand que Jean-Baptiste » (Lc, VII, 28). Pourtant il a plus grand que lui, car « le plus petit au Royaume des cieux est plus grand que lui » (Ib.). Jean est grand, mais devant le Seigneur. Et Jean, si grand, n'a bu ni vin ni boisson enivrante ; celui-ci mange et boit avec les publicains et les pécheurs (Mc, II, 16). A celui-là d'attendre son mérite de l'abstinence, n'ayant nul pouvoir par nature ; mais le Christ, qui par nature avait le pouvoir de remettre les péchés, pourquoi eût-Il évité ceux qu'il pouvait rendre meilleurs que les abstinents ? Il y a là aussi un mystère : Il ne refuse pas d'être leur convive, devant leur donner son sacrement. L'un donc mange, l'autre jeûne : figure des deux peuples, dont l'un jeûne en celui-là, l'autre est nourri en celui-ci. D'ailleurs le Christ a également jeûné, pour que vous n'esquiviez pas le précepte ; Il a mangé avec les pécheurs, pour vous montrer sa grâce, vous faire reconnaître sa puissance.

Donc Jean aussi est grand, mais sa grandeur a un principe, a une fin, tandis que le Seigneur Jésus est à la fois fin et principe, à la fois premier et dernier (Apoc., XXII, 13). Rien avant ce premier, rien au-delà de ce dernier. Et que les lois de la génération humaine ne vous entraînent pas à cette erreur de croire qu'il n'est pas premier puis-qu'il est Fils. Attachez-vous aux Écritures : vous ne pouvez errer. Le Fils est appelé premier. On lit également que le Père est seul : « seul Il possède l'immortalité et habite la lumière inaccessible » (I Tim., VI, 16) ; de même vous avez lu : « Et au seul Dieu immortel » (I Tim., 1,17). Mais Il n'est pas premier avant le Père, et celui-ci n'est pas seul sans Fils. Si vous niez l'un, vous prouvez l'autre: retenez l'un et l'autre, et vous les confirmez tous deux. Il n'a pas dit : « Je suis antérieur et je viens ensuite », mais : « Je suis le premier et je suis le dernier ». Le Fils est premier, et par conséquent coéternel : car Il a un Père avec qui Il est éternel. J'ose le dire : le Fils est le premier, mais Il n'est pas seul ; et je dis bien et je dis pieusement.

Pourquoi dresser une oreille impie, hérétiques ? Les filets que vous avez tendus, vous y êtes tombés. Le Fils est premier, et Il n'est pas seul : premier, parce que depuis toujours avec le Père, Il n'est pas seul, parce qu'il n'est jamais sans le Père. Ce n'est pas moi qui le dis, mais bien Lui qui a dit : « Et je ne suis pas seul, parce que le Père est avec moi » (Jn, XVI, 32). Le Père est seul, parce qu'il n'y a qu'un Dieu ; le Père est seul, parce qu'il y a une seule divinité du Père, du Fils et de l'Esprit Saint, et qu'être unique, c'est être seul. Le Père est seul, seul le Fils unique, seul aussi l'Esprit Saint : car ni celui qui est Fils n'est

également Père, ni celui qui est Père également Fils, ni celui qui est Esprit Saint également Fils. Autre est le Père, autre le Fils, autre l'Esprit Saint ; car nous lisons : « Je prierai mon Père et il vous donnera un autre Paraclet » (Jn, XIV, 16). Le Père est seul, car il n'y a qu'un Dieu, de qui tout procède ; le Fils est seul, car il n'y a qu'un Seigneur, par qui tout existe (cf. I Cor., VIII, 6). Etre seul est le fait de la divinité ; la génération atteste qu'il y a Père et Fils, en sorte que jamais on ne voie le Fils être sans Père ou le Père sans Fils. Donc (le Père) n'est pas seul, car Il n'est pas seul immortel ; Il n'est pas seul à habiter la lumière inaccessible, puisque « personne n'a jamais vu Dieu, sinon le Fils unique, qui est dans le sein du Père » (Jn, I, 18), qui siège à la droite du Père. Et il s'en trouve pour dire qu'il n'a pas accès à la lumière qu'habité le Père ! Est-ce que la lumière vaut mieux que le Père ? Alors quelle lumière est inaccessible à Celui pour qui le Père n'est pas inaccessible ? C'est Lui la lumière véritable et l'auteur de la lumière éternelle, dont il est dit : « Il était la lumière véritable qui éclaire tout homme venant en ce monde » (Jn, I, 9). Voyez si ce ne serait pas là cette lumière inaccessible qu'habité le Père, qu'habité également le Fils, puisque le Père est dans le Fils et le Fils dans le Père.

Donc Il est vraiment grand : car la puissance de Dieu est largement répandue, la grandeur de la nature divine s'étend largement. La Trinité n'a nulle borne, nulles frontières, nulle mesure, nulle dimension ; nul lieu ne la renferme, nulle pensée ne l'embrasse, nul calcul ne l'évalue, nulle époque ne la modifie. Sans doute le Seigneur Jésus a donné à des hommes la grandeur, car « leur voix s'est propagée sur toute la terre, et leurs paroles jusqu'aux extrémités des espaces terrestres » (Ps. 18, 5), mais non jusqu'aux limites de l'univers, non jusqu'aux limites du ciel, non pas au-delà des cieux, tandis que « dans le Seigneur Jésus ont été créées toutes choses, aux cieux et sur terre, visibles et invisibles ; et Lui est avant tout être, et tout subsiste par Lui » (Col., I, 16 sqq.). Contemplez le ciel, Jésus y est ; considérez la terre, Jésus est là ; montez par la parole au ciel, descendez par la parole aux enfers, Jésus est là. Car, si vous montez au ciel, Jésus y est ; si vous descendez aux enfers, Il est là (Ps. 138, 8). Aujourd'hui, tandis que je parle, Il est avec moi en cet instant, en ce moment ; et si maintenant un chrétien parle en Arménie, Jésus est là ; car « personne ne dit que Jésus est Seigneur, sinon par l'Esprit Saint » (I Cor., XII, 3). Si par la pensée vous plongez dans les abîmes, là aussi vous verrez Jésus agir ; car il est écrit : « Ne dites pas en votre coeur : qui est monté aux cieux ? ? sans doute pour en faire descendre le Christ ! ? ou : qui est descendu aux abîmes ? ? évidemment pour retirer le Christ d'entre les morts » (Rom., X, 6 sqq.). Où donc n'est-Il pas, puisqu'il a tout achevé aux cieux, aux enfers et sur terre ? Il est donc vraiment grand, Lui dont la puissance a rempli le monde, qui est partout et sera toujours, puisque « son règne n'aura pas de fin ».

« Or Marie dit à l'ange : Comment cela se fera-t-il, puisque je ne connais pas d'homme ? »

Il semblerait ici que Marie n'a pas eu foi, si l'on n'y prenait soigneusement garde ; aussi bien il n'est pas admissible qu'une incrédule apparaisse choisie pour engendrer le Fils unique de Dieu. Et comment se pourrait-il faire — sauf bien entendu le privilège d'une mère, qui avait assurément droit à plus d'égards, mais enfin, son privilège étant plus grand, une foi plus grande devait lui être assurée — comment donc se pourrait-il faire que Zacharie, pour n'avoir pas cru, fut condamné au silence et Marie, qui n'aurait pas cru, honorée de la pénétration de l'Esprit Saint ? Mais Marie ne devait ni refuser de croire,

ni se précipiter à la légère : refuser de croire à l'ange, se précipiter sur les choses divines. Il n'était pas aisé de connaître « le mystère caché depuis les siècles en Dieu » (Éphés., III, 9 et Coloss., I, 26), que même les Puissances d'en haut n'ont pu connaître. Et pourtant elle n'a pas refusé sa foi, ni ne s'est dérobée à son rôle, mais elle a rangé son vouloir, promis ses services ; car en disant : « Comment cela se fera-t-il ? », elle n'a pas mis en doute l'effet, mais demandé le comment de cet effet. Combien plus de mesure en cette réponse que dans les paroles du prêtre ! Celle-ci dit : « Comment cela se fera-t-il ? » Lui a répondu : « Comment le saurai-je ? » Elle traite déjà de l'affaire, lui doute encore de la nouvelle. Il déclare ne pas croire en déclarant ne pas savoir, et il semble, pour croire, chercher encore un autre garant ; elle se déclare prête à la réalisation et ne doute pas qu'elle ait lieu, puisqu'elle demande comment

elle pourra se produire ; car vous lisez : « Comment cela se fera-t-il, puisque je ne connais pas d'homme ? » Cet enfantement incroyable et inouï, il fallait l'entendre exposer avant d'y croire. Qu'une vierge enfante, c'est la marque d'un mystère divin, non humain ; aussi bien « prenez pour vous ce signe, est-il dit : voici qu'une vierge concevra et enfantera un fils » (Is., VII, 14). Marie l'avait lu, aussi a-t-elle cru à l'accomplissement ; mais comment cela s'accomplirait-il, elle ne l'avait pas lu, car ce comment n'avait pas été révélé, même à un si grand prophète. C'est que l'annonce d'un tel mystère devait tomber des lèvres non d'un homme, mais d'un ange ; aujourd'hui pour la première fois on entend : « L'Esprit Saint descendra sur vous. »

On l'entend et on le croit. Aussi bien : « Voici, dit-elle, la servante du Seigneur ; qu'il m'arrive selon votre parole ». Voyez l'humilité, voyez le dévouement. Elle se dit la servante du Seigneur, elle choisie pour être sa Mère, et cette promesse inattendue ne l'a pas exaltée. Du même coup, en se disant servante, elle ne revendiquait aucun privilège comme suite d'une telle grâce ; elle accomplirait ce qui lui serait ordonné : car devant enfanter le Doux et l'Humble, il convenait qu'elle fît preuve d'humilité.

« Voici la servante du Seigneur ; qu'il m'arrive selon votre parole. » Vous avez là son obéissance, vous voyez son désir ; « voici la servante du Seigneur » : c'est la disposition à servir ; « qu'il m'arrive selon votre parole » : c'est le désir conçu.

Comme Marie a été prompte à croire, même à des conditions anormales ! Car y a-t-il plus dissemblable que l'Esprit Saint et un corps ? plus inouï qu'une vierge devenue féconde en dépit de la Loi, en dépit des usages, en dépit de cette pudeur qui est le plus cher souci d'une vierge ? Chez Zacharie, ce n'est pas une dissimilitude de conditions mais l'âge avancé qui l'a empêché de croire ; car les conditions étaient normales : d'un homme et d'une femme un enfantement est chose régulière, et rien ne doit sembler incroyable qui est conforme à la nature. L'âge dépendant de la nature et non la nature de l'âge, il arrive souvent que l'âge fasse obstacle à la nature ; mais il n'est pas contre la raison que la cause inférieure cède à la cause supérieure et que le privilège de la nature se montre plus fort que les habitudes d'un âge affaibli. Ajoutez à cela qu'Abraham et Sara avaient eu un fils dans leur vieillesse, et que Joseph est « fils de la vieillesse » (Gen., XXXVII, 3). Or, si Sara est reprise pour avoir ri, plus juste encore est la condamnation de celui qui n'a cru ni au message ni au précédent. Marie, au contraire, en disant : « Comment cela se fera-t-il, puisque je ne connais pas d'homme ? » ne semble pas avoir douté de l'événement, mais demandé comment il s'accomplirait ; il est clair qu'elle croyait à son accomplissement, puisqu'elle demandait comment il s'accomplirait. Aussi a-t-elle mérité d'entendre : « Bienheureuse êtes-vous d'avoir eu la foi ! » Oui, vraiment bienheureuse, car elle l'emporte sur le prêtre : le prêtre s'était dérobé, la Vierge a redressé l'erreur.

Et il n'est pas surprenant que le Seigneur voulant racheter le monde ait commencé son œuvre par Marie : celle par qui se préparait le salut de tous serait ainsi la première à recueillir de son Fils le fruit du salut.

Et elle avait sujet de s'enquérir comment l'événement s'accomplirait, car elle avait lu qu'une vierge enfanterait, elle n'avait pas lu comment elle enfanterait. Elle avait lu, comme je l'ai dit, « voici qu'une vierge va concevoir » (Is., VII, 14) ; mais comment concevrait-elle ? C'est dans l'évangile que, pour la première fois, l'ange l'a dit.

### **Luc, I, 39-56 La Visitation**

« Et Marie se levant en ces jours-là partit en hâte pour la montagne, pour la cité de Juda, entra dans la demeure de Zacharie et salua Elisabeth. »

Il est normal que tous ceux qui veulent être crus fournissent les raisons de croire. Aussi l'ange qui annonçait les mystères, pour l'amener à croire par un précédent, a-t-il annoncé à Marie, une vierge, la maternité d'une femme âgée et stérile, montrant ainsi que Dieu peut tout ce qui lui plaît. Dès qu'elle l'eut

appris, Marie, non par manque de foi en la prophétie, non par incertitude de cette annonce, non par doute sur le précédent fourni, mais dans l'allégresse de son désir, pour remplir un pieux devoir, dans l'empressement de la joie, se dirigea vers les montagnes. Désormais remplie de Dieu, pouvait-elle ne pas s'élever en hâte vers les hauteurs ? Les lents calculs sont étrangers à la grâce de l'Esprit Saint. Apprenez aussi, femmes pieuses, quel empressement vous devez témoigner à vos parentes près d'être mères. Marie jusque-là vivait seule dans la retraite la plus stricte ; elle n'a été retenue ni de paraître en public par la pudeur virginale, ni de son dessein par les escarpements des montagnes, ni du service à rendre par la longueur du chemin. Vers les hauteurs la Vierge se hâte, la Vierge qui pense à servir et oublie sa peine, dont la charité fait la force et non le sexe ; elle quitte sa maison et va. Apprenez, vierges, à ne pas courir les maisons des autres, à ne pas traîner sur les places, à ne pas engager de conversations sur la voie publique. Marie s'attarde à la maison, se hâte sur le chemin. Elle demeura chez sa cousine trois mois ; car, étant venue pour rendre service, elle avait ce service à coeur ; elle demeura trois mois, non pour le plaisir d'être dans une demeure étrangère, mais parce qu'il lui déplaisait de se montrer souvent au-dehors.

Vous avez appris, vierges, la délicatesse de Marie ; apprenez son humilité. Elle vient comme une parente à sa parente, comme une cadette à son aînée ; et non seulement elle vient, mais encore elle est la première à saluer ; il convient en effet que plus chaste est une vierge, plus humble elle soit ; qu'elle sache honorer ses aînées, qu'elle soit maîtresse d'humilité, celle qui fait profession de chasteté.

Il y a là encore un motif de piété, il y a même un enseignement doctrinal : il faut remarquer en effet que le supérieur vient à l'inférieur pour aider l'inférieur : Marie à Elisabeth, le Christ à Jean ; aussi bien, plus tard, pour consacrer le baptême de Jean, le Seigneur est venu à ce baptême (Matth., III, 13).

Et tout de suite se manifestent les bienfaits de l'arrivée de Marie et de la présence du Seigneur : car « au moment où Elisabeth entendit le salut de Marie, l'enfant tressaillit dans son sein, et elle fut remplie de l'Esprit Saint ». Remarquez le choix et la précision de chaque mot. Elisabeth a la première entendu la voix, mais Jean a le premier ressenti la grâce : celle-là suivant l'ordre de la nature a entendu, celui-ci a tressailli sous l'effet du mystère ; elle a perçu l'arrivée de Marie, lui celle du Seigneur : la femme celle de la femme, l'enfant celle de l'enfant. Elles parlent grâce ; eux la réalisent au-dedans et abordent le mystère de la miséricorde au profit de leurs mères ; et, par un double miracle, les mères prophétisent sous l'inspiration de leurs enfants. L'enfant a tressailli, la mère a été comblée ; la mère n'a pas été comblée avant son fils, mais le fils, une fois rempli de l'Esprit Saint, en a aussi rempli sa mère.

Jean a tressailli, l'esprit de Marie a également tressailli. Au tressaillement de Jean, Elisabeth est comblée ; pour Marie, nous n'apprenons pas qu'elle fut (alors) remplie de l'Esprit, mais que son esprit tressaille : car Celui qu'on ne peut comprendre agissait en sa Mère d'une manière non compréhensible.

Enfin celle-là est comblée après avoir conçu, celle-ci avant de concevoir.

« Bénie êtes-vous parmi les femmes, et béni le fruit de votre sein ! Et comment m'est-il donné que la Mère de mon Seigneur vienne à moi ? »

L'Esprit Saint connaît sa parole ; Il ne l'oublie jamais, et la prophétie se réalise non seulement dans les faits miraculeux, mais en toute rigueur et propriété de termes. Quel est ce fruit du sein, sinon Celui de qui il fut dit : « Voici que le Seigneur donne pour héritage les enfants, récompense du fruit du sein » (Ps. 126,3) ? Autrement dit : l'héritage du Seigneur, ce sont les enfants, prix de ce fruit qui est issu du sein de Marie. C'est Lui le fruit du sein, la fleur de la tige, dont Isaïe prophétisait bien : « Une tige, disait-il, va s'élever de la souche de Jessé, et une fleur jaillir de cette tige » (Is., XI, 1) : la souche, c'est la race des Juifs, la tige Marie, la fleur de Marie le Christ, qui, comme le fruit d'un bon arbre, selon nos progrès dans la vertu, maintenant fleurit, maintenant fructifie en nous, maintenant renaît par la résurrection qui rend la vie à son corps.

« Et comment m'est-il donné que la Mère de mon Seigneur vienne à moi ? » Ce n'est point l'ignorance qui la fait parler — elle sait bien qu'il y a grâce et opération du Saint-Esprit à ce que la mère du prophète

soit saluée par la Mère du Seigneur pour le profit de son enfant — mais elle reconnaît que c'est le résultat non d'un mérite humain mais de la grâce divine ; aussi dit-elle : « Comment m'est-il donné », c'est-à-dire : quel bonheur m'arrive, que la Mère de mon Seigneur vienne à moi ! Je reconnais n'y être pour rien. Comment m'est-il donné ? par quelle justice, quelles actions, pour quels mérites ? Ce ne sont pas là démarches accoutumées entre femmes « que la Mère de mon Seigneur vienne à moi ». Je pressens le miracle, je reconnais le mystère : la Mère du Seigneur est féconde du Verbe, pleine de Dieu.

« Car voici qu'au moment où votre salut s'est fait entendre à mes oreilles, l'enfant a tressailli de joie dans mon sein. Et bienheureuse êtes-vous d'avoir cru ! »

Vous voyez que Marie n'a pas douté, mais cru, et par là obtenu le fruit de la foi. « Bienheureuse, dit-elle, qui avez cru ! » Mais vous aussi bienheureux, qui avez entendu et cru ! car toute âme qui croit, conçoit et engendre la parole de Dieu et reconnaît ses oeuvres. Qu'en tous réside l'âme de Marie pour glorifier le Seigneur ; qu'en tous réside l'esprit de Marie pour exulter en Dieu. S'il n'y a corporellement qu'une Mère du Christ, par la foi le Christ est le fruit de tous : car toute âme reçoit le Verbe de Dieu, à condition que, sans tache, préservée des vices, elle garde la chasteté dans une pureté sans atteinte. Toute âme donc qui parvient à cet état magnifie le Seigneur, comme l'âme de Marie a magnifié le Seigneur et comme son esprit a tressailli dans le Dieu Sauveur. Le Seigneur est en effet magnifié, ainsi que vous l'avez lu ailleurs : « Magnifiez le Seigneur avec moi » (Ps. 33, 4) : non que la parole humaine puisse ajouter quelque chose au Seigneur, mais parce qu'il grandit en nous ; car « le Christ est l'image de Dieu » (II Cor., IV, 4; Coloss., I, 15) et, dès lors, l'âme qui fait l'œuvre juste et religieuse magnifie cette image de Dieu, à la ressemblance de qui elle a été créée ; dès lors aussi, en la magnifiant, elle participe en quelque sorte à sa grandeur et s'en trouve élevée : elle semble reproduire en elle cette image par les brillantes couleurs de ses bonnes oeuvres, et comme la copier par la vertu.

Or l'âme de Marie magnifie le Seigneur et son esprit tressaille en Dieu parce que, vouée âme et esprit au Père et au Fils, elle vénère avec un pieux amour le Dieu unique, d'où viennent toutes choses, et l'unique Seigneur, par qui sont toutes choses (cf. I. Cor., VIII, 6).

Suit la prophétie de Marie, dont la plénitude répond à l'excellence de sa personne. Et il n'est pas sans intérêt, semble-t-il, qu'Elisabeth prophétise avant la naissance de Jean, Marie avant celle du Seigneur. Déjà se dessine et s'ébauche le salut des hommes ; car le péché ayant commencé par les femmes, le bien, aussi, débute par des femmes, afin que les femmes, délaissant à leur tour les mœurs efféminées, renoncent à leur faiblesse, et que l'âme, qui n'a pas de sexe, telle Marie ignorant l'erreur, s'applique religieusement à imiter sa chasteté.

« Marie demeura chez elle trois mois et s'en revint dans sa maison. » Il est bien qu'on nous montre Marie rendant service et fidèle à un nombre mystique : car la parenté n'est pas la seule cause de ce long séjour, mais aussi le profit d'un si grand prophète. En effet, si la première entrée a procuré un tel résultat qu'au salut de Marie l'enfant ait tressailli dans le sein, que l'Esprit Saint ait rempli la mère de l'enfant, quels accroissements pouvons-nous croire qu'en un tel espace de temps, la présence de sainte Marie lui ait valus ! « Marie demeura chez elle trois mois. » Ainsi le prophète recevait l'onction et, tel un bon athlète, était exercé dès le sein maternel : car c'est en vue d'un grandiose combat que se préparait sa force.

Enfin Marie est demeurée jusqu'à ce que fût accompli pour Elisabeth le temps de l'enfantement. Or, si vous y prenez bien garde, vous trouverez qu'on n'a jamais noté cela que pour la naissance des justes ; car enfin « les jours furent accomplis pour l'enfantement » de Marie, « le temps fut accompli » pour l'enfantement d'Elisabeth, le temps de la vie s'est accompli quand les saints ont quitté la carrière de cette vie. La plénitude est pour la vie du juste, le vide pour les jours des impies.

**Luc ,I, 57-80. Naissance de S. Jean-Baptiste**

« Elisabeth mit donc au monde un fils, et ses voisins s'unissaient à sa joie. »

La naissance des saint est une joie pour beaucoup, parce que c'est un bien commun : car la justice est une vertu sociale. Aussi à la naissance de ce juste voit-on déjà les marques de ce que sera sa vie, et le charme qu'aura sa vertu est présagé et signifié par l'allégresse des voisins.

Il est heureux que soit mentionné le temps passé par le prophète au sein maternel, sans quoi la présence de Marie n'eût pas été rapportée. Mais il n'est pas question du temps de son enfance, car, la présence du Seigneur l'ayant fortifié dès le sein de sa mère, il n'a pas connu les entraves de l'enfance. Aussi ne lisons-nous dans l'Évangile rien d'autre à son sujet que sa naissance et son témoignage : son tressaillement au sein maternel, sa parole au désert. C'est qu'il n'a jamais connu l'âge de l'enfance, puisqu'élevé au-dessus de la nature, au-dessus de son âge, il a, dès le sein de sa mère, commencé par la mesure de l'âge parfait de la plénitude du Christ (Ephés., IV, 13).

« Et sa mère répondit : Non, mais il s'appellera Jean. Et ils lui répondirent : Il n'y a personne dans votre parenté à porter ce nom. Ils demandèrent donc par signes à son père comment il voulait qu'on le nommât. Et, prenant des tablettes, il écrivit ces mots : Jean est son nom. Et tous furent étonnés. Et aussitôt sa langue se délia, ses lèvres s'ouvrirent, et il parla pour bénir Dieu. »

Chose remarquable, le saint évangéliste a jugé bon de noter en premier lieu que beaucoup pensaient donner à l'enfant le nom de son père Zacharie : ainsi vous observerez que sa mère n'a pas trouvé déplaisant le nom de quelque étranger, mais que l'Esprit Saint lui a communiqué celui que précédemment l'ange avait annoncé à Zacharie ; muet, celui-ci n'a pu indiquer le nom de son fils à son épouse, mais Elisabeth a appris par révélation ce qu'elle n'avait pas appris de son mari. « Jean, dit-il, est son nom » ; c'est-à-dire : ce n'est pas nous qui lui donnons un nom, puisqu'il a déjà reçu de Dieu son nom. Il a son nom : nous le reconnaissons, nous ne l'avons pas choisi. Les saints ont ce privilège de recevoir de Dieu un nom ; ainsi Jacob est appelé Israël parce qu'il a vu Dieu ; ainsi Notre Seigneur a été appelé Jésus avant sa naissance ; ce n'est pas l'ange, mais son Père qui Lui a imposé ce nom : « Mon fils Jésus, est-il écrit, se manifestera avec ceux qui auront part à sa joie, qui ont été réservés pour les quatre cents années. Et voici qu'après ces années mon fils le Christ mourra et le siècle se convertira » (IV Esdras, VII, 28-30)» Vous le voyez, les anges annoncent ce qu'ils ont entendu, non ce qu'ils ont pris sur eux.

Ne soyez pas surpris si cette femme témoigne d'un nom qu'elle n'avait pas entendu, puisque l'Esprit Saint, qui l'avait confié à l'ange, le lui a révélé. D'ailleurs il ne se pouvait qu'elle ignorât le Précurseur du Seigneur, elle qui avait annoncé le Christ. Et il y avait lieu d'ajouter que personne dans sa parenté ne portait ce nom : vous comprenez ainsi que ce nom ne désigne pas la famille, mais le prophète.

Zacharie à son tour est interrogé par signes ; mais comme son manque de foi l'avait privé de la parole et de l'ouïe, ne pouvant s'exprimer de vive voix, il le fait par la main et par l'écriture ; car « il écrivit ces mots : Jean est son nom » : par où le nom n'est pas donné mais attesté. Et il est juste qu'aussitôt sa langue se soit déliée : enchaînée par l'incrédulité, la foi l'a déliée. Croyons donc, nous aussi, afin de parler (Ps. 115,1), afin que notre langue, enchaînée par les liens de l'incrédulité, se délie en paroles spirituelles. Ecrivons en esprit les mystères si nous voulons parler ; écrivons le message du Christ « non sur des tables de pierre, mais sur les tables de chair de notre cœur » (II Cor., III, 3). Car parler de Jean, c'est prophétiser le Christ : parlons de Jean, parlons aussi du Christ, afin que nos lèvres à leur tour puissent s'ouvrir, ces lèvres qui, chez un prêtre si grand, étaient, comme pour un animal sans raison, bridées par le mors d'une foi hésitante.

« Et Zacharie son père fut rempli de l'Esprit Saint et prophétisa en ces termes. »

Voyez comme Dieu est bon, prompt à pardonner les péchés : non seulement Il rend ce qu'il avait retiré, mais Il accorde encore ce qu'on n'espérait pas. Cet homme depuis longtemps muet prophétise : car c'est le comble de la grâce de Dieu que ceux qui l'avaient nié Lui rendent hommage. Que personne donc ne perde confiance ; que personne, à la pensée de ses fautes passées, ne désespère des récompenses divines.

Dieu saura modifier sa sentence si vous savez corriger votre faute.

« Et toi, enfant, on t'appellera prophète du Très-Haut. »

Il est bien que, dans cette prophétie sur le Seigneur, il adresse la parole à son prophète pour montrer qu'il y a là encore un bienfait du Seigneur : faute de quoi, dans cette énumération des bienfaits généraux, il eût semblé, comme un ingrat, taire ceux qu'il avait reçus, qu'il reconnaissait dans son fils. Mais quelques-uns jugeront peut-être déraisonnable et extravagant d'adresser la parole à un enfant de huit jours. Pourtant, à la réflexion, nous comprenons parfaitement qu'il pouvait, une fois né, entendre la voix de son père, ayant entendu le salut de Marie avant de naître. Prophète, il (Zacharie) savait qu'il est d'autres oreilles pour un prophète, celles qu'ouvre l'Esprit de Dieu, et non la croissance du corps ; il (Jean-Baptiste) avait le sens pour comprendre, ayant eu le sentiment pour tressaillir.

Remarquez encore combien courte est la prophétie d'Elisabeth, combien étendue celle de Zacharie. Pourtant l'un et l'autre parlaient de la plénitude de l'Esprit Saint ; mais le bon ordre était respecté, qui demande à la femme d'être plus appliquée à s'instruire des choses divines qu'à les enseigner. Aussi avons-nous peine à trouver une femme qui ait prophétisé plus longuement que la Mère du Seigneur. Même la prophétesse Marie, soeur d'Aaron, comme elle a vite terminé son cantique ! (Ex., XV, 20 sqq.) au lieu que, le jour où elle parla plus longuement en compagnie de son frère, elle ne manqua pas d'être châtiée de ses propos (Nombr., XII, 1 sqq.).

## LIVRE II

### Luc, II, 1-20. Nativité du Christ

« Or il advint en ces jours qu'un édit fut rendu par César Auguste pour la déclaration de recensement du monde entier. »

Ayant à parler de la naissance du Sauveur, il ne nous semble pas hors de propos de rechercher à quelle époque II est né. Quel rapport y a-t-il, en effet, entre cette déclaration d'ordre temporel et la naissance du Seigneur, à moins de remarquer ici encore un mystère divin : sous le couvert de cette déclaration temporelle, c'est une spirituelle qui s'accomplit et qui se doit faire au roi non de la terre, mais du ciel ; c'est la profession de la foi, le cens des âmes I. Avec l'abolition du cens antique de la Synagogue, un nouveau cens se préparait, celui de l'Église, qui, au lieu d'infliger des tortures, les abrogerait ; et, par une figure spirituelle, le peuple s'enrôlait déjà pour le Christ. Il ne s'agit pas ici d'évaluer l'étendue des terres, mais les esprits et les âmes, ni de délimiter les frontières, mais de les reporter plus loin. Aucune distinction d'âge, mais tous sont inscrits ; personne, en effet, n'est exempt de ce cens, car tout âge paie son tribut au Christ que les enfants vagissants confessent par leur martyre, à qui rend témoignage le tressaillement de ceux qui sont encore au sein. Ne redoutez, dans ce cens, rien de terrible, de dur, de fâcheux : c'est la foi seule qui signale chacun. Voulez-vous apprendre qui sont les collecteurs du Christ ? Ils ont ordre de percevoir le cens sans bâtons (Matth., X, 10), de conquérir le peuple non par la terreur mais par la bienveillance, de rentrer le glaive (Matth., XXVI, 52), de ne pas posséder d'or : voilà quels censeurs ont conquis l'univers. Enfin, pour vous apprendre que c'est le recensement non d'Auguste mais du Christ, l'univers entier reçoit ordre de se déclarer. A la naissance du Christ, tous se déclarent : le monde étant convoqué, tous sont mis à l'épreuve. Qui donc pouvait exiger la déclaration de l'univers entier, sinon Celui qui avait pouvoir sur l'univers entier ? Car ce n'est pas à Auguste, mais « au Seigneur qu'appartient la terre et ce qui la remplit, l'univers et tous ceux qui l'habitent » (Ps. 23, 1). Auguste ne gouvernait pas les Goths, il ne gouvernait pas les Arméniens ; le Christ les gouvernait. Ils ont certes reçu le recenseur du Christ, puisqu'ils ont fourni des martyrs du Christ. Et peut-être est-ce la raison pour laquelle ils triomphent de nous, comme nous le voyons actuellement : ils ont confessé le Christ par l'offrande du sang, tandis que les Ariens ont mis en cause sa nature.



« Ce recensement, est-il dit, fut le premier accompli. » Or bien des régions de l'univers avaient déjà et souvent été recensées, comme en témoigne l'histoire. C'est donc le premier recensement, mais des âmes, auquel tous se font inscrire, sans aucune exception, sur la convocation non d'un héraut, mais du prophète qui avait dit longtemps à l'avance : « Nations, applaudissez toutes, fêtez Dieu par des chants d'allégresse, parce que Dieu est souverain, redoutable, le grand Roi de toute la terre. » (Ps. 46, 2).

Enfin, pour vous faire connaître que l'impôt demandé est la justice, voici venir Joseph et Marie, le juste et la Vierge, l'un qui gardera le Verbe, l'autre qui doit le mettre au monde. Où se déclarent le juste et la Vierge, sinon au lieu de la naissance du Christ ? Car « tout esprit qui confesse que Jésus-Christ est venu dans la chair est de Dieu » (I Jn, IV, 2). Mais, en un sens plus profond, où naît le Christ, sinon dans votre poitrine ? « Car le Verbe est tout près, sur vos lèvres et dans votre cœur » (Rom., X, 8).

Il est bien qu'on ait ajouté le nom du gouverneur pour marquer la suite des temps. « La Syrie, est-il dit, avait pour gouverneur Cyrinus lorsqu'eut lieu ce premier recensement » ; c'est comme si l'évangéliste avait pris un consul comme repère pour authentifier ce livre ; car, si l'on mentionne les consuls dans les contrats d'achat, combien plus le rachat de tous demandait-il que sa date fût marquée ! Vous avez donc ici tout ce qu'on a coutume de mettre dans les contrats : le nom de celui qui exerçait là-bas le pouvoir souverain, le jour, le lieu, le titre. Il est d'usage aussi que des témoins interviennent : le Christ s'en est également assuré pour sa naissance et sa génération selon la chair, pour souscrire à l'évangile, quand il a dit : « vous me servirez de témoins à Jérusalem » (Act., 1,8).

« Et il se trouva, quand ils furent là, que les jours furent accomplis de son enfantement. Et elle mit au monde un fils, son premier-né ; elle l'enveloppa de langes et le plaça dans une crèche, parce qu'il n'y avait pas de place à l'hôtellerie. »

En peu de mots S. Luc a exposé comment et en quel temps et en quel lieu le Christ est né selon la chair. Mais si vous vous enquérez de sa génération céleste, lisez l'évangile de S. Jean, qui a commencé par le ciel pour descendre sur terre. Vous y trouverez et quand Il était et comment Il était et ce qu'il était ; ce qu'il avait fait, ce qu'il faisait, et où Il était et où Il est venu ; comment Il est venu, en quel temps Il est venu, pour quel motif Il est venu. « Au commencement, dit-il, était le Verbe » : vous voyez quand Il était ; « et le Verbe était chez Dieu » : vous voyez comment Il était. Vous voyez encore ce qu'il était : « Et le Verbe, dit-il, était Dieu » ? ce qu'il avait fait : « Tout a été fait par Lui » ? ce qu'il faisait : « C'était la lumière véritable qui éclaire tout homme à sa venue en ce monde » ? et où Il était : « Il était dans ce monde » ? où Il est venu : « Il est venu chez Lui » ? comment Il est venu : « Le Verbe s'est fait chair » (Jn, I, 1 sqq.) ? quand il est venu : « Jean Lui rend témoignage en ces termes : C'est Lui de qui j'ai dit : Celui qui vient après moi a été placé devant moi parce qu'il était avant moi » (Jn, I, 30). Pour quel motif Il est venu, Jean lui-même l'atteste : « Voici l'Agneau de Dieu, voici celui qui ôte le péché du monde » (Ib., 29). Connaissant donc la double génération et le rôle de chacune, si nous remarquons pour quel motif Il est venu : prendre sur Lui les péchés du monde moribond pour abolir la souillure du péché et la mort de tous en Lui-même, qui ne pouvait être vaincu, la suite normale est que maintenant l'évangéliste S. Luc nous enseigne à son tour et nous montre les voies du Seigneur qui grandit selon la chair. Et personne ne doit s'émouvoir si, ayant attribué à un dessein profond l'omission de l'enfance de Jean 1, nous justifions la description de l'enfance du Christ ; car il n'appartient pas à tout le monde de dire : « Je me suis rendu faible avec les faibles pour gagner les faibles ; je me suis fait tout à tous » (I Cor., IX, 22) ; et de nul autre on n'a pu dire : « Il a été blessé à cause de notre iniquité, rendu faible à cause de nos péchés » (Is., LIII, 5). Il a donc été petit, Il a été enfant, pour que vous puissiez, vous, être homme achevé ; Il est, Lui, enveloppé de langes, pour que vous soyez, vous, dégagé des liens de la mort ; Lui dans la crèche, pour vous placer sur les autels ; Lui sur terre, pour que vous soyez parmi les étoiles ; Lui n'a pas eu d'autre place dans ce caravansérail, pour que vous ayez plusieurs demeures dans le ciel (Jn, XIV, 2). « Lui qui était riche, est-il dit, s'est fait pauvre à cause de vous, afin que sa pauvreté vous

enrichît » (II Cor., VIII, 9). C'est donc mon patrimoine que cette pauvreté, et la faiblesse du Seigneur est ma force. Il a préféré pour Lui l'indigence, afin d'être prodigue pour tous. C'est moi que purifient ces pleurs de son enfance vagissante, ce sont mes fautes qu'ont lavées ces larmes. Je suis donc, Seigneur Jésus, plus redevable à vos affronts de ma rédemption qu'à vos oeuvres de ma création. Naître ne m'eût servi de rien sans le profit de la rédemption.

Mais que personne n'emprisonne dans les usages du corps toute la condition de la divinité. Autre est la nature de la chair, autre la gloire de la divinité. A cause de vous l'infirmité, par Lui-même la puissance ; à cause de vous le besoin, par Lui-même l'opulence. Ne calculez pas ce que vous voyez, mais reconnaissez que vous êtes racheté. Qu'il soit dans les langes, vous le voyez ; vous ne voyez pas qu'il est dans les cieux. Vous entendez les vagissements de l'enfant, vous n'entendez pas les mugissements du bœuf qui reconnaît son Seigneur ; car « le boeuf reconnaît son propriétaire et l'âne la crèche de son maître » (Is., I, 3), je dirai même la crèche, comme l'a écrit le traducteur ; car pour moi il n'y a aucune différence entre les mots, s'il n'y en a pas quant au sens. Si, en effet, l'orateur de ceux qui recherchent les fioritures du style n'admet pas que la fortune de la Grèce tienne à ce qu'il emploie tel ou tel mot, mais pense qu'il faut considérer la chose ; si leurs philosophes mêmes, qui passent des jours entiers en discussions, ont usé de termes peu latins et peu reçus afin d'employer les termes propres, combien plus nous autres devons-nous négliger les mots, considérer les mystères, qui assurent la victoire à la pauvreté du style ! car les merveilles des oeuvres divines ont resplendi, sans aucune parure littéraire, par la lumière de leur vérité. Car enfin l'ânesse spirituelle n'a pas été nourrie de feintes délices, mais d'un aliment de nature substantielle, par la sainte mangeoire. Voilà le Seigneur, voilà la crèche par laquelle nous fut révélé ce divin mystère : que les Gentils, vivant à la manière des bêtes sans raison dans les étables, seraient rassasiés par l'abondance de l'aliment sacré. Donc l'ânesse, image et modèle des Gentils, a reconnu la crèche de son Seigneur. Aussi dit-elle : « Le Seigneur me nourrit, et rien ne me manquera » (Ps. 22, 1). Sont-ils quelconques, les signes auxquels Dieu se fait reconnaître, le ministère des anges, l'adoration des mages, le témoignage des martyrs ? Il sort du sein maternel, mais Il resplendit au ciel ; Il est couché dans une auberge d'ici-bas, mais baigné d'une lumière céleste. Une épouse l'a enfanté, mais une vierge l'a conçu ; une épouse l'a conçu, mais une vierge l'a mis au monde.

## **Matth. II, 1-18. Les Mages**

S. Matthieu, en effet, nous a enseigné un mystère qui n'est pas à négliger, mais que S. Luc, le trouvant déjà raconté tout au long, a cru devoir taire, assez riche, à son avis, s'il revendiquait entre tous la crèche de son Seigneur. Donc ce petit enfant, que le manque de foi vous fait trouver méprisable, des mages venus d'Orient l'ont suivi sur un si long parcours, se prosternent pour l'adorer, l'appellent roi, et reconnaissent qu'il ressuscitera, en tirant de leurs trésors l'or, l'encens et la myrrhe. Quels sont ces présents d'une foi véritable ? L'or est pour le roi, l'encens pour Dieu, la myrrhe pour le mort ; autre, en effet, est l'insigne de la royauté, autre le sacrifice offert à la puissance divine, autres les honneurs d'un ensevelissement qui, loin de décomposer le corps du mort, le conservera. Nous aussi, qui entendons et lisons ces choses, tirons de nos trésors, mes frères, de semblables présents ; car « nous avons un trésor dans des vases d'argile » (II Cor., IV, 7). Si donc, même en vous, vous ne devez pas considérer ce que vous êtes comme venant de vous, mais du Christ, combien plus dans le Christ devez-vous considérer non ce qui est vôtre mais ce qui est du Christ ! Donc les mages tirent de leurs trésors des présents. Voulez-vous savoir quelle belle récompense ils recueillent ? L'étoile est visible pour eux, mais invisible où est Hérode ; où est le Christ, elle est de nouveau visible et leur montre la voie. Donc cette étoile est la voie ; et la voie, c'est le Christ (Jn, XIV, 6) ; c'est que, dans le mystère de l'Incarnation, le Christ est l'étoile : car « une étoile s'élèvera de Jacob, et un homme surgira d'Israël » (Nombr., XXIV, 17). Aussi bien, où est

le Christ, l'étoile est aussi : car Il est « l'étoile brillante du matin » (Apoc., XXII, 16) ; c'est donc par sa propre clarté qu'il se signale.

Écoutez un autre enseignement. Par un chemin les mages sont venus, par un autre ils s'en retournent ; car, après avoir vu le Christ, compris le Christ, ils repartent à coup sûr meilleurs qu'ils n'étaient venus. Il y a en fait deux voies, l'une qui mène à la mort, l'autre qui mène au Royaume ; celle-là est celle des pécheurs, qui conduit à Hérode ; celle-ci est le Christ, et par elle on retourne à la patrie : car ici-bas ce n'est qu'un exil passager, ainsi qu'il est écrit : « Mon âme a été longtemps exilée » (Ps., 119, 6). Gardons-nous donc d'Hérode, de celui qui détient pour un temps le pouvoir de ce monde, afin de conquérir une demeure éternelle dans la patrie céleste. Les élus ne sont pas les seuls à qui soient offertes ces récompenses, puisque « le Christ est tout et en tous » (Col., III, 11). Vous le voyez en effet, ce n'est pas en vain que, parmi les Chaldéens, qui passent pour posséder le mieux les secrets des nombres, Abraham a cru en Dieu, ou que les mages, qui se donnent aux artifices de la magie par désir de se rendre favorable la divinité, ont cru à la naissance du Seigneur sur terre ; ce n'est pas en vain, dis-je, mais afin que les peuples ennemis fournissent un témoignage à la sainte religion et un exemple de crainte de Dieu. Cependant qui sont ces mages, sinon, comme une histoire nous l'apprend, des descendants de ce Balaam, qui a prophétisé : « Une étoile s'élèvera de Jacob » (Nombr., XXIV, 17) ? Ils sont donc ses héritiers par la foi non moins que par la descendance. Lui a vu l'étoile en esprit, eux l'ont vue de leurs yeux et ont cru. Ils avaient vu une étoile nouvelle qu'on n'avait pas vue depuis la création du monde ; ils avaient vu une créature nouvelle, et ils cherchaient non seulement sur terre, mais encore au ciel, le bienfait de l'homme nouveau, conformément au texte prophétique de Moïse : « Une étoile s'élèvera de Jacob et un homme surgira d'Israël » ; et ils ont reconnu que c'était là l'étoile qui signale l'Homme-Dieu. Ils ont adoré le petit enfant : à coup sûr ils ne l'auraient pas adoré s'ils avaient cru qu'il fût seulement un petit enfant. Le mage donc a compris que c'en était fini de ses artifices ; et vous, ne comprenez-vous pas que vos richesses sont arrivées ? Lui rend hommage à un étranger ; vous, ne reconnaissez-vous pas Celui qui était promis ? Lui croit, bien qu'il y perde ; vous, ne songez-vous pas à croire dans votre intérêt ?

Les mages annoncent donc la naissance d'un roi : Hérode se trouble ; il rassemble scribes et princes des prêtres et s'enquiert du lieu où le Christ doit apparaître. Les mages annoncent simplement un roi ; Hérode s'enquiert du Christ : c'est donc Lui qu'il reconnaît être le roi dont il s'enquiert. Enfin, si l'on recherche où Il doit naître, c'est signe qu'il était annoncé : on n'aurait pu le rechercher s'il n'eût pas été annoncé. O Juifs insensés ! vous ne croyez pas à la venue de Celui que vous voyez, vous ne croyez pas à la venue de Celui que vous dites devoir venir !

« Informez-moi, dit-il, pour que je vienne l'adorer. » Hérode tend bien un piège, mais il ne conteste pas la divinité de Celui qu'il parle d'adorer. Finalement il fait mettre à mort des enfants : à quel autre qu'à Dieu convenait un tel sacrifice ? Bien que privée de sentiment, l'enfance rend pourtant hommage à ce Dieu pour qui elle est immolée. Nous avons effleuré ces quelques passages de S. Matthieu pour mettre en lumière que l'époque de l'enfance n'a pas été dépourvue d'ouvrages de la divinité. Si l'âge de sa chair était incapable d'agir, Dieu, en tout cas, était là, qui employait aux ouvrages de la divinité l'âge de sa chair, qui même faisait veiller dans cette région les pâtres « observant les veilles de la nuit sur leur troupeau ». Voyez les origines de l'Église naissante : le Christ naît, et les pasteurs se mettent à veiller ; par eux les troupeaux des nations, vivant jusque-là la vie des animaux, vont être rassemblés dans le bercail du Seigneur pour n'être pas exposés, dans les ténèbres que répand la nuit, aux incursions des fauves spirituels. Et les pasteurs peuvent bien veiller, étant formés par le bon Pasteur. Ainsi le troupeau, c'est le peuple ; la nuit, c'est le monde ; les pasteurs, ce sont les prêtres. A moins que, peut-être, celui-là aussi ne soit pasteur, à qui il est dit : « Soyez vigilant, et affermissez » (Apoc., III, 2) : car le Seigneur n'a pas seulement institué les évêques pour veiller sur le troupeau, il y a encore destiné les anges .

« Voici qu'un ange du Seigneur se tint devant eux. » Voyez quel soin Dieu prend d'établir la foi. Un ange

instruit Marie, un ange Joseph, un ange les bergers. Ce n'est pas assez d'avoir une fois envoyé ; c'est « sur deux et trois témoins que repose toute parole » (Deut., XIX, 5 ; Matth., XVIII, 16).

« Et voici qu'à l'ange se joignit la multitude de la milice céleste, qui louait Dieu et disait : Gloire à Dieu dans les hauteurs, et sur terre paix aux hommes de bonne volonté. »

Il est bon que soit mentionnée l'armée des anges, qui suivaient le chef de leur milice (Jos., V, 14). A qui donc les anges pouvaient-ils adresser leur louange, sinon à leur Seigneur, selon qu'il est écrit : « Louez le Seigneur du haut des cieus, louez-le dans les hauteurs, louez-le tous, vous ses anges » (Ps. 148, 1 sqq.). Voilà donc accomplie la prophétie. Le Seigneur est loué du haut des cieus et se montre sur terre, Lui dont S. Marc a dit : « Il était avec les bêtes et les anges le servaient » (Mc, I, 13), pour nous faire reconnaître d'une part les marques de sa miséricorde, d'autre part les indices de sa puissance divine. C'est en votre nature qu'il supporte les bêtes, en la sienne qu'il est célébré par les anges.

Et ils disent : « Voyons cette parole qui s'est accomplie, comme le Seigneur nous l'a révélé. Et ils vinrent en hâte. » Vous voyez les bergers se hâter : car ce n'est pas avec nonchalance qu'on cherche le Christ. Vous voyez que les bergers ont cru à l'ange : et vous, croyez au Père, au Fils, à l'Esprit Saint, aux anges, aux prophètes, aux Apôtres. Voyez avec quelle précision l'Ecriture calcule le poids de chaque mot : « Ils se hâtent, dit-elle, d'aller voir le Verbe » ; et de fait, en voyant le corps du Seigneur, on voit le Verbe, c'est-à-dire le Fils.

Ne jugez pas négligeable cet exemple de foi, ni méprisable la personne des bergers ; il est certain que, plus elle est méprisable pour la prudence, plus elle a de prix pour la foi. Le Seigneur n'a pas recherché les académies que remplissent des cercles de sages, mais le peuple simple, incapable d'arranger ce qu'il a entendu ou de l'agrémenter. C'est la simplicité qu'il demande, Il ne désire pas la prétention. Et ne jugez pas négligeables, comme étant quelconques, les paroles des bergers. C'est des bergers que Marie elle-même recueille les éléments de sa foi, ce sont les bergers qui conviennent le peuple à rendre hommage à Dieu ; car « on était émerveillé de ce qu'on entendait dire aux bergers ».

« Quant à Marie, elle gardait toutes ces paroles, les repassant dans son coeur. »

Reconnaissons la chasteté de la sainte Vierge en toutes circonstances ; non moins pudique de ses lèvres que dans son corps, elle repassait en son coeur les éléments de la foi. Si Marie s'est mise à l'école des bergers, pourquoi refuser, vous, d'être à l'école des prêtres ? Si Marie garde le silence avant que l'ordonne l'Apôtre (I Tim., II, 11-12; I Cor., XIV, 34), pourquoi, vous, après que l'Apôtre l'a ordonné, êtes-vous plus désireuse d'enseigner que d'apprendre ? Sachez que ce défaut tient aux personnes, non pas au sexe ; car votre sexe est saint. Bref, Marie n'avait pas reçu le précepte, elle a donné l'exemple.

## **Luc , II, 21. Circoncision**

L'enfant est donc circoncis. Quel est cet enfant, sinon Celui dont il a été dit : "Un enfant nous est né, un fils nous a été donné » (Is., IX, 6) ?

Il s'est placé sous la Loi afin de gagner ceux qui étaient sous la Loi (I Cor., IX, 20).

## **Luc, II, 22-40. Présentation au Temple.**

Qu'est-ce qu'être présenté à Jérusalem, au Seigneur, je le dirais si, dans mes commentaires sur Isaïe , je ne l'avais déjà dit. Circoncis des vices, Il a été jugé digne du regard du Seigneur ; car « les yeux du Seigneur reposent sur les justes » (Ps. 33, 16). Vous le voyez, tout l'ensemble de la Loi ancienne a été figure de l'avenir — car la circoncision même figure la purification des péchés — mais comme, inclinée par la convoitise au péché, la faiblesse humaine, corps et âme, est enlacée par les liens inextricables des vices, le huitième jour assigné pour la circoncision figurait que la purification de toutes fautes devait s'accomplir au temps de la Résurrection. C'est le sens du texte « tout mâle qui le premier ouvre le sein

(maternel) sera appelé saint pour le Seigneur » (Ex., XIII, 12) : ces paroles de la Loi promettaient le fruit de la Vierge, vraiment saint, parce que sans tache. Au reste, qu'il soit bien Celui que la Loi désigne, la reprise par l'ange des mêmes expressions le manifeste : « L'enfant qui va naître, dit-il, sera appelé saint, Fils de Dieu » (Lc, I, 35). Car nul commerce humain n'a pénétré le mystère du sein virginal, mais une semence sans tache a été déposée dans ses entrailles immaculées par l'Esprit Saint. Le seul, en effet, des enfants de la femme qui soit parfaitement saint, c'est le Seigneur Jésus, à qui toute atteinte de la corruption terrestre a été épargnée par la nouveauté de son enfantement sans tache, écartée par sa majesté céleste. En effet, à nous en tenir à la lettre, comment appeler saint tout enfant mâle, quand il est notoire que beaucoup furent de grands scélérats ? un saint, Achab ? des saints, les faux prophètes qu'à la prière d'Élie un feu vengeur de l'outrage fait au ciel a dévorés (I Rois, XVIII) ? Mais voici le Saint en qui va s'accomplir le mystère dont les, saintes prescriptions de la Loi divine dessinaient la figure, attendu que seul Il devait donner à l'Église, sainte et Vierge, d'enfanter de son sein entrouvert, par une fécondité sans tache, le peuple de Dieu. Seul donc Il s'est ouvert le sein maternel ; et quoi d'étonnant ? Celui qui avait dit au prophète : « Avant de te former dans les entrailles de ta mère, je te connaissais, et dans son sein même je t'ai sanctifié » (Jér., I, 5), Celui donc qui sanctifia un autre sein pour que naquît le prophète, Celui-là aussi trouva le sein de sa Mère pour en sortir sans tache.

« Et voici qu'il y avait à Jérusalem un homme du nom de Siméon. Et c'était un homme juste et craignant Dieu, qui attendait la consolation d'Israël. »

Non seulement les anges et les prophètes, les bergers et les parents, mais encore les vieillards et les justes apportent leur témoignage à la naissance du Seigneur. Tout âge, l'un et l'autre sexe, les événements miraculeux en font foi : une Vierge engendre, une stérile enfante, un muet parle, Elisabeth prophétise, le mage adore, l'enfant renfermé dans le sein tressaille, une veuve rend grâces, un juste est dans l'attente. C'était bien un juste, car il attendait non son profit mais celui du peuple, désirant pour son compte être délivré des liens de ce corps fragile, mais attendant de voir le (Messie) promis : car il savait le bonheur des yeux qui le verraient (Lc, X, 23).

« Maintenant, dit-il, laissez partir votre serviteur. » Vous voyez ce juste, enfermé, pour ainsi dire, dans la prison de ce corps pesant, souhaiter sa délivrance pour commencer d'être avec le Christ : car « être délivré et avec le Christ est bien préférable » (Phil., I, 23). Mais celui qui veut être libéré doit venir au temple, venir à Jérusalem, attendre l'Oint du Seigneur, recevoir dans ses mains la Parole de Dieu et comme l'étreindre dans les bras de sa foi. Alors il sera libéré et ne verra point la mort, ayant vu la vie.

Vous voyez quelle abondance de grâce a répandue sur tous la naissance du Seigneur, et comment la prophétie est refusée aux incroyants (cf. I Cor., XIV, 22), mais non pas aux justes. Voici qu'à son tour Siméon prophétise que Notre Seigneur Jésus-Christ est venu pour la ruine et la résurrection d'un grand nombre, pour faire entre justes et injustes le discernement des mérites et, selon la valeur de nos actes, nous décerner, en juge véridique et équitable, soit les supplices, soit les récompenses.

« Et votre âme à vous, dit-il, sera traversée d'un glaive. » Ni l'Écriture ni l'histoire ne nous apprend que Marie ait quitté cette vie en subissant le martyre dans son corps ; or, ce n'est pas l'âme, mais le corps, qu'un glaive matériel peut transpercer. Ceci nous montre donc la sagesse de Marie, qui n'ignore pas le mystère céleste ; car « la parole de Dieu est vivante, puissante, plus aiguë que le glaive le mieux aiguisé, pénétrante jusqu'à diviser l'âme et l'esprit, les jointures et les moelles ; elle sonde les pensées du cœur et les secrets des âmes » (Héb., IV, 12) : car tout dans les âmes est à nu, à découvert devant le Fils, auquel les replis de la conscience n'échappent point.

Ainsi donc Siméon a prophétisé, une femme mariée avait prophétisé, une vierge avait prophétisé ; il fallait encore une veuve pour qu'il n'y manquât aucun genre de vie, aucun sexe. C'est pourquoi Anne nous est présentée : les mérites de son veuvage et sa conduite obligent à la juger tout à fait digne d'annoncer la venue du Rédempteur de tous. Ayant détaillé ses mérites en un autre endroit, dans notre

Exhortation aux veuves, nous ne croyons pas devoir les reprendre ici, pressés que nous sommes d'aborder un autre sujet. Pourtant ce n'est pas sans intention qu'ont été mentionnés les quatre-vingt-quatre ans atteints dans son veuvage ; car ces sept douzaines et ces deux quarantaines semblent indiquer un nombre sacré.

### **Luc, II, 41-52. Jésus au milieu des docteurs.**

"Et lorsqu'il eut atteint l'âge de douze ans."

C'est à sa douzième année, comme nous le disons, que l'enseignement du Seigneur prend son point de départ : car un même nombre de messagers était réservé à la prédication de la foi. Ce n'est pas non plus sans dessein qu'oubliant ses parents selon la chair — Lui qui, même en sa vie incarnée, était rempli de la sagesse de Dieu et de sa grâce — au bout de trois jours II est retrouvé au temple ; c'était le signe que, trois jours après sa triomphante Passion, II devait, ressuscité, se présenter à notre foi sur le trône du ciel et parmi les honneurs divins, Lui que l'on croyait mort.

« Qu'est-ce à dire ? vous me cherchiez ? ne sa-viez-vous pas que je dois être aux affaires de mon Père ? »

II y a dans le Christ deux filiations : l'une est de son Père, l'autre de sa Mère. La première, par son Père, est toute divine, tandis que par sa Mère II s'est abaissé à nos labeurs et à nos usages. Dès lors tout ce qui, dans ses actes, dépasse la nature, l'âge, la coutume, ne doit pas être attribué aux facultés humaines, mais rapporté aux énergies divines.

Ailleurs sa Mère le pousse à un acte mystérieux (Jn, II, 3) ; ici cette Mère est reprise de réclamer encore qu'il agisse en homme. Mais, comme ici on le montre âgé de douze ans, comme là on nous apprend qu'il a des disciples, vous voyez que cette Mère a été renseignée sur son Fils au point de réclamer de sa maturité un mystère, elle que déconcertait chez l'enfant ce prodige.

« Et II vint à Nazareth, et II leur était soumis. »

Maître de vertu, pouvait-II moins faire que remplir les devoirs de la piété filiale ? Et nous sommes étonnés de sa déférence envers son Père quand II se soumet à sa Mère ? Ce n'est certes pas la faiblesse, mais la piété qui fait cette dépendance, bien que, sortant de son antre tortueux, le serpent de l'erreur lève la tête et, de ses entrailles de vipère, vomisse le venin. Quand le Fils se dit envoyé, l'hérétique en appelle au Père plus grand pour déclarer imparfait ce fils qui peut avoir plus grand que Lui, pour affirmer qu'il a besoin d'un secours étranger, puisqu'il est envoyé. Est-ce également par besoin d'un secours humain qu'il obéissait aux ordres de sa Mère ? Il déférait à la créature humaine, II déférait à sa servante — car c'est elle qui le dit : « Voici la servante du Seigneur » — II déférait à son père putatif ; et sa déférence envers Dieu vous étonne ? Déférent à un homme serait donc piété, déférent à Dieu, faiblesse ? Qu'au moins l'humain vous fasse apprécier le divin et reconnaître quel amour est dû à un père. « Le Père honore le Fils » (Jn, VIII, 54) : vous ne voulez pas que le Fils honore le Père ? Le Père, parlant du Ciel, déclare se complaire en son Fils : vous ne voulez pas que le Fils, couvert du vêtement d'une chair humaine, exprimant dans le langage de l'homme un sentiment humain, déclare son Père plus grand que Lui ? Car si « le Seigneur est grand, et digne de toute louange, et sa grandeur est sans bornes » (Ps. 144, 3), il est certain qu'une grandeur qui n'a pas de bornes ne peut recevoir d'accroissement. Mais pourquoi ne pas entendre et ne pas admettre avec religion l'obéissance du Fils au Père dans le corps qu'il a pris, quand j'admets avec religion l'hommage du Père au Fils ? Apprenez plutôt les préceptes qui vous seront utiles, et reconnaissez des exemples de piété filiale. Apprenez ce que vous devez à vos parents quand vous lisez que le Fils ne se sépare du Père ni par la volonté, ni par l'activité, ni dans le temps. S'ils sont deux personnes, par la puissance Ils ne font qu'un. Et encore ce Père céleste n'a-t-II pas connu le travail de la génération ; vous avez, vous, coûté à votre mère la perte de son intégrité, le sacrifice de sa virginité, les

périls de l'enfantement, à votre mère les fatigues prolongées, à votre mère les angoisses prolongées, car, la malheureuse ! en ces fruits tant désirés elle risque encore plus, et la naissance qu'elle a souhaitée la délivre de son travail, non de ses craintes. Que dire du souci des pères pour l'éducation de leurs fils, de leurs charges multipliées par les besoins d'autrui, des semailles jetées par le laboureur et qui profiteront à l'âge suivant ? Tout cela ne doit-il pas au moins se payer en soumission ? Comment ! l'ingrat trouve que son père vit trop longtemps,

II, 66-68 102

et la communauté de patrimoine le gêne, quand le Christ n'écarte pas des cohéritiers !

### **Luc, III, 1-20. Prédication de S. Jean-Baptiste.**

"Le Verbe de Dieu se reposa sur Jean, fils de Zacharie, au désert."

Avant de rassembler l'Eglise, le Fils de Dieu agit en son serviteur. C'est donc à propos que S. Luc montre le Verbe de Dieu se reposant sur Jean, fils de Zacharie, au désert ; ainsi l'Eglise part non d'un homme, mais du Verbe. C'est elle en effet qui est le désert, car « les fils de la désertée sont plus nombreux que ceux de l'épousée » (Is., LIV, 1). C'est encore à elle qu'il a été dit : « Réjouis-toi, stérile » (Ib.) et « exulte, désert » (Ib., III, 9) : car elle n'était pas encore cultivée par le travail d'un peuple d'étrangers, et ces arbres qui pourraient porter des fruits n'en étaient pas encore à élever la cime de leurs mérites. Il n'était pas encore venu, celui qui devait dire : « Je suis comme un olivier fertile dans la maison du Seigneur » (Ps. 51, 10) ; la vigne céleste n'assurait pas encore des fruits à ses sarments (Jn, XV, 1) par le canal de ses paroles. Donc la parole se fit pour que la terre auparavant déserte nous produisît son fruit ; le Verbe se fit, la voix suivit : car le Verbe opère d'abord au-dedans, puis la voix fait son office. Aussi David dit-il : « J'ai cru, c'est pourquoi j'ai parlé » (Ps. 115, 1) : il a d'abord cru pour pouvoir parler.

Donc « le Verbe se fit », pour que S. Jean-Baptiste prêchât la pénitence. Et de ce fait beaucoup appliquent à S. Jean la figure de la Loi, parce que la Loi a pu dénoncer le péché, elle n'a pu le pardonner ; car quiconque suivait la voie des Gentils est par la Loi ramené de son égarement, détourné du crime, exhorté à la pénitence pour obtenir grâce. Or « la Loi et les prophètes ont duré jusqu'à Jean » (Lc, XVI, 16), et Jean est le précurseur du Christ : de même la Loi annonce l'Eglise, comme la pénitence la grâce. S. Luc a donc bien fait d'user de brièveté pour proclamer Jean prophète, en disant que sur lui descendit la parole de Dieu, sans rien ajouter d'autre : car on n'a pas besoin de faire ses preuves quand on est rempli de la parole de Dieu. Il n'a dit qu'un mot, qui explique tout. Par contre, S. Matthieu et S. Marc ont voulu le montrer prophète en son vêtement, sa ceinture, sa nourriture, puisqu'il eut un vêtement de poils de chameau et une ceinture de cuir sur les reins et qu'il mangeait des sauterelles et du miel sauvage. Le Précurseur du Christ ne supportait pas de laisser perdre les dépouilles des bêtes immondes et, par le signe de son vêtement même, il présageait la venue du Christ, qui, prenant sur lui la monstruosité, imprégnée des souillures de nos actions ignobles, des péchés de la gentilité immonde, se dépouillerait sur le trophée de la croix du vêtement de notre chair. Mais que veut dire ce pagne, cette ceinture de cuir, sinon que cette chair, qui jusque-là avait coutume d'alourdir l'âme, a commencé après la venue du Christ à être non plus une gêne mais un baudrier ? Car selon David « nous avons suspendu nos lyres aux saules » (Ps. 136, 2) et selon l'Apôtre nous n'avons pas confiance dans la chair et nous avons confiance dans le corps (Phil., III, 3) ; nous ne l'avons pas dans les plaisirs, nous l'avons dans les souffrances, animés que nous sommes par un sentiment de ferveur spirituelle et ceints pour exécuter tous les commandements du ciel, l'âme dévouée et en éveil, le corps équipé et dégagé. La nourriture morne du prophète indique sa mission, annonce le mystère. Est-il chose aussi vaine et inutile pour l'homme que la récolte des sauterelles, et chose si féconde quant au mystère du prophète ? Plus les sauterelles sont dépourvues d'utilité, impropres à tout usage, se dérochant au toucher, sautant ça et là, rauques dans leur

cri, plus elles conviennent et sont aptes à figurer le peuple des nations, qui, sans labeur utile, sans œuvre fructueuse, sans pondération, émettant le son inarticulé de ses murmures, ignorait la parole de vie. Ce peuple est donc la nourriture des prophètes ; car plus nombreux est le peuple qui se rassemble, plus s'accroît et abonde la récolte de la bouche des prophètes. La suavité de l'Église est également préfigurée dans le miel sauvage, qui ne se trouve pas dans la ruche de la Loi comme produit par le peuple juif, mais est éparpillé dans les champs et sous le feuillage des forêts par l'égaré des Gentils, selon la parole : « Nous l'avons trouvée dans les champs de la forêt » (Ps. 131, 6). Et celui-ci mangeait du miel sauvage pour annoncer que les peuples se rassasieraient du miel du rocher, ainsi qu'il est écrit : « Et il les rassasiés du rocher de miel » (Ps. 80,17). Ainsi encore les corbeaux nourrirent Élie au désert d'aliments qu'ils apportèrent et d'un breuvage qu'ils lui procurèrent : signe que les peuples des nations, hideux par la noirceur de leur conduite, qui jusque-là demandaient leur nourriture aux cadavres fétides, offriraient maintenant en eux-mêmes et apporteraient aux prophètes leurs aliments ; car la nourriture des Prophètes, c'est l'accomplissement de la volonté divine, comme le Seigneur lui-même l'a déclaré en ces termes : « Ma nourriture, c'est de faire la volonté de Celui qui m'a envoyé » (Jn, IV, 34).

« Une voix crie dans le désert. »

Il est bien d'appeler voix Jean, le Précurseur du Verbe. Car Jean lui-même, à la question : « Que dites-vous de vous-même ? » a répondu : « Je suis la voix qui crie dans le désert » (Jn, I, 22 sqq.). S'il dit : « Celui qui vient après moi s'est trouvé avant moi », c'est que la voix précède, qui est inférieure ; puis vient le Verbe, qui est supérieur. C'est également pourquoi Il voulut être baptisé par Jean, parce que chez les hommes le Verbe a sa consécration dans la parole du docteur. Peut-être encore Zacharie a-t-il retrouvé la voix parce qu'il a nommé la voix.

« Race de vipères, qui vous a appris à fuir devant la colère qui vient ? faites donc de dignes fruits de pénitence, et ne vous prenez pas à dire : notre père est Abraham. Or je vous le dis, Dieu a le pouvoir de tirer de ces pierres des enfants d'Abraham. »

C'est, semble-t-il, la dénonciation de la perversité des Juifs, qui, souillés par le venin de leur âme malveillante, aiment les ondulations des serpents et leurs cachettes souterraines au lieu des mystères de la connaissance de Dieu. Pourtant les paroles « qui vous a appris à fuir devant la colère qui vient ? » montrent que la miséricorde de Dieu leur a donné la prudence pour faire pénitence de leurs fautes en conjurant par une prévoyante dévotion le redoutable jugement à venir. C'est donc à la race, non à la descendance, qu'il faut rapporter cette comparaison des vipères. Ou peut-être, selon qu'il est écrit : « Soyez prudents comme les serpents » (Matth., X, 16), c'est montrer qu'ils ont la prudence naturelle, voyant leur avantage et empressés à le demander, mais ne renonçant pas encore à leurs fautes. Et on les avertit de se réclamer plutôt de l'éclat de leurs œuvres que de la noblesse de leur race, attendu que la naissance ne confère aucun privilège si elle n'est appuyée par l'héritage de la foi : celle-ci, par le vouloir de Dieu, va être transférée aux peuples de la gentilité, comme il l'a révélé en ces termes prophétiques : « Dieu, dit-il, a le pouvoir de tirer de ces pierres des enfants d'Abraham. » Car, bien que Dieu puisse transformer et interchanger les diverses espèces, pourtant, trouvant plus de profit dans le mystère que dans le miracle, je ne dois reconnaître en ce message du Christ rien autre que la construction de l'Église naissante, qui, bâtie non de quartiers de roc mais de pierres vivantes, s'élève en demeure de Dieu et jusqu'au faite du temple par la conversion de nos cœurs. Oui, Dieu se préparait à amollir la dureté de nos âmes et à tirer de ces pierres d'achoppement des adeptes de la religion. Pouvaient-ils passer pour autre chose que des pierres, ces serviteurs de pierres, semblables assurément à elles, eux qui les façonnaient (Ps. 113, 16) ? Il est donc prophétisé que la foi sera déposée dans les cœurs de pierre des Gentils, et les oracles promettent que la foi rendra fils d'Abraham ceux chez qui la dureté du cœur avait engendré une âme de pierre, un naturel insensible et sans raison. Car si la sentence de l'Apôtre a comparé à des pierres vivantes les hommes affermis dans la vigueur de la foi, selon qu'il est écrit : « Et vous, telles des pierres



vivantes, vous formez une demeure spirituelle, pour un sacerdoce saint, pour offrir des victimes spirituelles » (I Pierre, II, 5), en un sens bien plus profond, semble-t-il, la parole du prophète compare ici à des pierres les hommes qui avaient perdu le sentiment et l'esprit humain au point de croire que les pierres pouvaient abriter une réalité divine ; ainsi étaient-ils eux-mêmes changés en pierres, non quant à la nature de leur corps, mais quant à l'état de leur âme. Aussi bien sont-ils descendants d'Abraham selon la chair ceux qui sont appelés princes de Sodome (Is., I, 10) et parois blanchies (Act., XXIII, 3). Ainsi les privilèges de la race s'acquièrent par la ressemblance des murs plus que par la ligne des ancêtres.

Et même, pour vous montrer que les hommes ont été comparés à des pierres, le prophète a également comparé les hommes à des arbres, en ajoutant : « Déjà la cognée est mise à la racine des arbres. » Ce changement d'emblème a pour dessein de faire comprendre, par une gradation dans la comparaison, qu'il y a déjà chez l'homme un certain progrès et apprivoisement ; car, jusque-là informes d'aspect, dépourvus d'ornements, stériles et sans fruit, sans raison pour progresser, les voici représentés sous la figure des arbres, qui, par un avantage presque spirituel de leur nature, sont de belle apparence, agréables d'aspect, fertiles et fructueux, poussent leur cime, étendent leurs branches, sont chargés de fruits, revêtus de feuillage. Et plaise à Dieu que nous puissions imiter le naturel des arbres féconds et, par l'accroissement de nos mérites, soutenus par les racines d'une persévérante humilité, élevés de terre, beaux à voir, hausser la cime vigoureuse de nos oeuvres fructueuses, de peur que la cognée du cultivateur évangélique ne tranche à la racine un tronc sauvage ! car « malheur à moi, si je n'évangélise pas ! » (I Cor., IX, 6). Mais ceci est la parole d'un Apôtre ; malheur à moi, si je ne pleure mes péchés ! malheur à moi, si je ne me lève pas au milieu de la nuit pour vous louer ! (Ps. 118, 62) malheur à moi, si je trompe mon prochain ! malheur, si je ne dis pas la vérité ! La cognée est déjà sur la racine : fasse qui le peut du fruit de grâce, qui le doit du fruit de pénitence ! Le Seigneur est là pour recueillir le fruit, donner la vie aux féconds, découvrir les stériles. Voici trois années qu'il vient (Lc, XIII, 7) et Il n'a pu trouver du fruit chez les Juifs : puisse-t-il en trouver chez nous ! Il va faire abattre ceux qui n'ont pas de fruit pour qu'ils n'encombrent pas le sol ; mais à ceux qui n'ont pas encore de fruit de faire effort pour en rapporter à l'avenir ! Le bon cultivateur du champ interviendra pour nous les stériles, pour nous les infructueux, afin qu'on nous accorde un délai, qu'on use de patience : peut-être nous aussi pourrons-nous porter quelque fruit pour Dieu...

Le saint Baptiseur donne encore la réponse qui convient à chaque profession humaine, celle qui est unique pour tous : aux publicains, par exemple, de ne pas exiger plus que la taxe, aux soldats de ne pas faire tort, de ne pas chercher à piller, leur rappelant que la solde de l'armée a été instituée pour que la recherche de leur subsistance ne déchaîne pas le brigandage. Mais ces préceptes, et les autres, sont propres à chaque fonction ; la miséricorde est d'un usage commun, donc le précepte commun : à toute fonction, à tout âge elle est nécessaire jet tous doivent l'exercer. Ni le publicain ni le soldat n'en sont exemptés, ni l'agriculteur ou le citadin, le riche ou le pauvre : tous ensemble sont avertis de donner à celui qui n'a pas. Car la miséricorde est la plénitude des vertus ; aussi à tous est proposée la règle de la vertu achevée : ne pas être avare de ses vêtements et de ses aliments. Cependant la miséricorde même garde une mesure selon les ressources de la condition humaine, en sorte que chacun ne se dépouille pas entièrement mais partage ce qu'il a avec le pauvre.

« Comme le peuple se demandait et pensait au fond du coeur si Jean ne serait pas le Christ en personne, il leur adressa ces paroles : Moi, je vous baptise dans l'eau pour la pénitence » (Matth., III, 11). Jean voyait donc les secrets des cœurs ; mais voyons de qui vient cette grâce. Comment sont découverts aux prophètes les secrets des cœurs ? Paul l'a montré en ces termes : « Les secrets mêmes de son coeur seront dévoilés et, se prosternant sur la face, il adorera Dieu, proclamant que vraiment Dieu est parmi vous » (I Cor., XIV, 25). C'est donc le don de Dieu qui révèle, non la puissance de l'homme, qui est aidé par le bienfait divin plutôt qu'il ne voit par une faculté naturelle.

Or à quoi aboutit cette pensée des Juifs, sinon à prouver que, selon les Écritures, le Christ est venu ? Il y avait quelqu'un d'attendu et c'est bien Celui que l'on attendait qui est venu, non celui qu'on n'attendait pas. Or est-il plus grande folie que de reconnaître quelqu'un dans un autre et de ne pas croire qu'il soit en lui ? Ils pensaient qu'il viendrait par une femme, ils ne croient pas qu'il est venu par une vierge. Y avait-il naissance, selon la chair, plus digne de Dieu que celle-ci : le Fils immaculé de Dieu sauvegardant, même pour prendre corps, la pureté d'une naissance immaculée ? Et certes le signe de l'avènement divin avait été constitué dans l'enfantement d'une vierge, non d'une femme (Is., VII, 14).

« Moi, je vous baptise dans l'eau. »

Il s'est empressé de prouver qu'il n'est pas le Christ, puisqu'il accomplit un ministère visible. Car l'homme subsistant en deux natures, savoir l'âme et le corps, la partie visible est consacrée par des éléments visibles, l'invisible par un mystère invisible : l'eau nettoie le corps, l'Esprit purifie les fautes de l'âme. Nous accomplissons l'un, nous appelons l'autre, encore que, sur la fontaine même, la divinité souffle sa sanctification ; car l'eau n'est pas toute l'ablution, mais ces deux choses ne peuvent se séparer ; c'est pourquoi autre fut le baptême de pénitence, autre est le baptême de grâce, celui-ci comportant les deux éléments, celui-là un seul. Car les fautes appartenant en commun à l'âme et au corps, la purification aussi devait leur être commune. S. Jean a donc fort bien répondu : montrant qu'il avait compris ce qu'ils remuaient dans leur cœur et, comme s'il n'avait pas compris, esquivant toute jalousie de grandeur, il a montré, non par sa parole mais par ses œuvres, qu'il n'était pas le Christ. L'affaire de l'homme, c'est de faire pénitence de ses fautes ; c'est le bienfait de Dieu que d'accomplir la grâce du mystère.

« Mais voici venir plus fort que moi. »

Il n'a pas établi cette comparaison pour dire que le Christ est seulement plus fort que lui ? car entre le Fils de Dieu et un homme il ne pouvait y avoir aucune comparaison ? mais parce qu'il y a bien des forts. Le diable aussi est fort, car « personne ne peut enlever ses meubles à un fort sans avoir d'abord enchaîné ce fort » (Mc, III, 27). Donc il y a bien des forts, mais de plus fort il n'y a que le Christ. Aussi bien il s'est tellement gardé de se comparer qu'il a ajouté : « Je ne suis pas digne de porter ses chaussures » (Matth., III, 11), montrant que la grâce pour prêcher l'évangile a été dévolue aux Apôtres, qui sont chaussés pour l'évangile (Ephés., VI, 15). Il semble pourtant que, s'il parle ainsi, c'est que souvent Jean personnifie le peuple des Juifs, et c'est à quoi l'on rapporte cette parole : « Il faut qu'il grandisse et que je diminue » (Jn, III, 30) : il fallait en effet que le peuple des Juifs fût amoindri, que grandît dans le Christ le peuple chrétien. D'ailleurs Moïse aussi personnifiait le peuple ; mais il portait la chaussure non du Seigneur mais de ses pieds. Ceux-là ont chaussé une chaussure qui peut-être n'était pas celle de leurs pieds, mais celui-ci reçoit l'ordre de détacher la chaussure de ses pieds (Ex., III, 5), afin que les pas de son cœur et de son âme, dégagés des entraves et des liens du corps, s'engagent dans les voies de l'esprit. Quant aux Apôtres, ils avaient quitté la chaussure du corps lorsqu'ils furent envoyés sans chaussure, sans bâton, sans besace, sans ceinture (Matth., X, 9 sq.) ; mais ils n'ont pas sur l'heure porté les chaussures du Seigneur. Peut-être est-ce après la résurrection qu'ils commencèrent de les porter ; car auparavant ils étaient avertis de ne dire à personne les actions du Maître (Lc, VIII, 56), et plus tard il leur est dit : « Allez dans le monde entier et prêchez l'évangile » (Mc, XVI, 15), afin qu'avancé les pas de la prédication évangélique, ils promènassent par tout le monde la suite des actions du Seigneur. Ainsi la chaussure nuptiale, c'est la prédication de l'évangile ; mais il sera plus à propos de nous en expliquer dans un autre endroit. « C'est Lui qui vous baptisera dans l'Esprit Saint et le feu. Il tient le van dans sa main, et Il va nettoyer

son aire et ramasser le blé dans son grenier ; quant aux pailles, Il les brûlera dans un feu qui ne s'éteindra pas. » « Il tient le van dans sa main. » Cet emblème du van indique que le Seigneur a le droit de faire le départ entre les mérites : car, lorsque les blés sont vannés dans l'aire, le plein est séparé du vide, le fructueux du sec, par une sorte de contrôle que fait le souffle de l'air. Cette comparaison montre donc que

le Seigneur, au jour du jugement, fera le départ entre les mérites et les fruits de la solide vertu et la légèreté stérile de la vaine jactance et des actions vides, pour placer les hommes d'un mérite achevé dans la demeure du ciel. Car pour être le fruit à point, il faut avoir mérité d'être conforme à Celui qui, tel le grain de blé, est tombé pour porter en nous des fruits abondants, qui déteste la paille, qui n'aime pas les oeuvres stériles. Aussi « devant Lui brûlera un feu » (Ps. 96, 3) d'une nature non nuisible, puisqu'il consumera les mauvais produits de l'iniquité, fera ressortir l'éclat du bon aloi.

### **Luc, III, 21-24. Baptême du Christ.**

"Or il advint que, tout le peuple ayant été baptisé, comme Jésus aussi avait été baptisé et priait, le ciel s'ouvrit et l'Esprit Saint descendit sur Lui sous forme corporelle, comme une colombe, et une voix se fit entendre du ciel : Vous êtes mon Fils, en vous je me complais. »

Le Seigneur a donc été baptisé : Il voulait non pas être purifié mais purifier les eaux, afin que, lavées par la chair du Christ qui n'a pas connu le péché, elles eussent le pouvoir de baptiser. Ainsi quiconque vient au bain du Christ y laisse ses péchés. Or l'évangéliste S. Luc s'est sagement borné à résumer ce qu'avaient dit les autres et a donné à entendre que le Seigneur fut baptisé par Jean, plutôt qu'il ne l'a exprimé. Quant au motif de ce baptême du Seigneur, le Seigneur même s'en explique par ces mots : « Laisse faire à présent : c'est ainsi qu'il nous sied d'accomplir toute justice » (Matth., III, 15). Dieu ayant donc tant fait, par une faveur divine, que, pour la construction de son Église, après les patriarches, les prophètes, les anges, le Fils unique de Dieu est descendu et venu au baptême, ne reconnaissons-nous pas avec quelle vérité, combien divinement il a été dit de l'Église : « Si le Seigneur ne se construit une demeure, en vain travaillent ceux qui la construisent ? » Et rien de surprenant à ce que l'homme ne puisse construire, puisqu'il ne peut garder : « Si le Seigneur ne garde la cité, en vain veillent ceux qui la gardent. » Ainsi parle certain psaume (Ps. 126, 1). J'oserai pourtant dire à mon tour que l'homme ne peut s'engager dans une voie s'il n'a le Seigneur pour l'y précéder; aussi est-il écrit : « Tu marcheras à la suite du Seigneur ton Dieu » (Deut., XIII, 4) et « c'est le Seigneur qui conduit les pas de l'homme » (Prov., XX, 24). Enfin tel parfait, qui comprenait que sans le Seigneur il ne pouvait marcher, a dit : « Enseignez-moi vos voies » (Ps. 24, 4). Et, pour en venir à l'histoire — car nous n'y devons pas simplement puiser la suite des faits, mais encore ordonner nos actions à l'imitation de ce qui est écrit — le peuple sortit d'Égypte ; il ignorait la voie qui devait le conduire à la Terre sainte ; Dieu envoya une colonne de feu afin que, pendant la nuit, le peuple connût son chemin ; il envoya aussi pendant le jour une colonne de nuée pour qu'ils ne déviassent ni à droite ni à gauche. Mais vous n'en êtes pas, ô homme, à mériter vous aussi une colonne de feu ; vous n'avez pas Moïse, vous ne recevez pas de signe ; car, maintenant que le Seigneur est venu, la foi est requise, les signes sont retirés. Craignez le Seigneur et comptez sur le Seigneur ; car « le Seigneur enverra les anges autour de ceux qui le craignent, et Il les délivrera » (Ps. 33, 8). Vous voyez bien que partout la puissance du Seigneur collabore avec les efforts de l'homme, en sorte que personne ne peut construire sans le Seigneur, personne garder sans le Seigneur, personne entreprendre chose quelconque sans le Seigneur. Aussi, selon l'Apôtre, « que vous mangiez ou buviez, faites tout à la gloire de Dieu » (I Cor., X, 31), au nom de Notre Seigneur Jésus-Christ : car en deux épîtres il nous a prescrit d'agir, ici « au nom de Notre Seigneur Jésus-Christ » (Col., III, 17), là « à la gloire de Dieu » : vous saurez ainsi que le Père et le Fils ont la même gloire et la même puissance et qu'il n'y a aucune différence quant à la divinité entre le

Père et le Fils, qui, pour nous protéger, ne sont pas en désaccord.

David m'a donc appris que personne, sans le Seigneur, ne construit la maison, ne garde la cité. Moïse aussi m'a appris que nul autre que Dieu n'a fait le monde ; car « au commencement Dieu fit le ciel et la terre » (Gen., I, 1). Il m'a également appris que Dieu a fait l'homme par son travail, et ce n'est pas sans

dessein qu'il a écrit : « Dieu façonna l'homme du limon de la terre et souffla sur son visage un souffle de vie » (Ib., II, 7), pour vous faire remarquer comme une activité de Dieu pour construire l'homme par une sorte de travail corporel. Il m'a encore appris que Dieu a aussi fait la femme : car « Dieu envoya le sommeil à Adam, et il s'endormit ; et Il prit une côte à son flanc et Il reforma sa chair. Et le Seigneur Dieu façonna en femme la côte qu'il avait prise à Adam » (Ib., II, 21 sqq.). Ce n'est pas en vain, ai-je dit, que Moïse montre Dieu travaillant pour Adam et Eve comme avec des mains de chair. Pour le monde, Dieu ordonna qu'il se fît, et il fut fait ; et par ce seul mot l'Écriture indique l'achèvement de l'ouvrage du monde ; on en vient à l'homme, et le prophète a pris soin de nous montrer pour ainsi dire les mains mêmes de Dieu au travail. Ce façonnement par Dieu de ces ouvrages me pousse à entendre ici je ne sais quelle chose en plus de ce que je lis. L'Apôtre vient en aide à mon embarras, et ce dont je ne comprenais pas, moi, le sens « c'est l'os de mes os et la chair de ma chair, et celle-ci sera appelée femme parce qu'elle a été prise de son homme » (Ib., II, 23), il me l'a révélé dans l'Esprit Saint en disant : « C'est là un grand mystère. » Quel mystère ? « C'est qu'à deux ils ne seront qu'une chair, et que l'homme quittera son père et sa mère pour s'attacher à sa femme », et " parce que nous sommes membres de son corps, faits de sa chair et de ses os » (Éphés., V, 30-32). Qui est cet homme pour qui la femme doit quitter ses parents ? L'Église a quitté ses parents, elle a rassemblé des peuples de la gentilité, à qui il est dit prophétiquement : « Oublie ton peuple et la demeure de ton père » (Ps. 44,11). Pour quel homme ? Ne serait-ce pas pour Celui dont Jean a dit : « Après moi vient un homme qui a passé devant moi » ( Jn, 1, 30) ? de son côté, comme Il dormait, Dieu a pris une côte ; car c'est lui « qui a dormi, qui s'est reposé et qui s'est relevé parce que le Seigneur l'a recueilli » (Ps. 3, 6). Quelle est sa côte sinon sa puissance ? Car c'est au moment même où le soldat ouvrit son côté que soudain sortit l'eau et le sang qui fut répandu pour la vie du monde ( Jn, XIX, 34). Cette vie du monde est la côte du Christ, c'est la côte du second Adam ; car « le premier Adam fut âme vivante, le dernier Adam esprit vivifiant » (I Cor., XV, 45) ; le dernier Adam, c'est le Christ, la côte du Christ, c'est la vie de l'Église. Nous sommes donc « membres de son corps, faits de sa chair et de ses os » (Éphés., V, 30). Et peut-être est-ce de cette côte qu'il a dit : « Je sens qu'une puissance est sortie de moi » (Lc, VIII, 46). C'est la côte qui est sortie du Christ et n'a pas amoindri son corps ; car c'est une côte non corporelle, mais spirituelle ; or l'esprit ne se partage pas mais « partage à chacun comme il veut » (I Cor., XII, 11). Voilà Eve, mère de tous les vivants. Car si vous comprenez : « Vous cherchez Celui qui vit avec les morts » (Lc, XXIV, 5), vous comprenez qui sont les morts : sans le Christ, n'ayant point part à la vie, car c'est n'avoir point part au Christ, puisque le Christ est la vie. La mère des vivants, c'est donc l'Église que Dieu a construite ayant pour pierre d'angle le Christ Jésus lui-même, en qui tout l'édifice est appareillé et s'élève pour former un temple (Éphés., II, 20).

Que Dieu vienne donc ; qu'il construise la femme : l'autre comme aide d'Adam, celle-ci pour le Christ : non pas que le Christ réclame un auxiliaire, mais parce que nous désirons, nous, et cherchons à parvenir à la grâce du Christ par l'Église. Maintenant encore elle se construit, maintenant encore elle se forme, maintenant encore la femme est façonnée, maintenant encore elle est créée. Aussi l'Écriture a-t-elle usé d'une expression nouvelle, que nous sommes surélevés sur le fondement des Apôtres et des prophètes (Éphés., II, 20). Maintenant encore la maison spirituelle s'élève pour un sacerdoce saint (I Pierre, II, 5). Venez, Seigneur Dieu, construisez cette femme, construisez la cité. Que votre serviteur vienne aussi ; car je crois à votre parole : « C'est lui qui me construira la cité » (Is., XLV, 13). Voici la femme, mère de tous, voici la demeure spirituelle, voici la cité qui vit à jamais, car elle ne saurait mourir : c'est bien elle la cité de Jérusalem, que maintenant l'on voit sur terre mais qui sera transportée au-dessus d'Élie ? Elie était une unité ? transportée au-dessus d'Enoch, de la mort duquel il n'est pas question : car lui « fut enlevé pour que le mal ne lui changeât pas le coeur » (Sag., IV, 11), tandis que celle-ci est aimée du Christ comme étant glorieuse, sainte, sans tache, sans ride (Éphés., V, 27). Et combien tout le corps n'a-t-il pas plus de titres que lui à être enlevé ! Telle est, en effet, l'espérance de l'Église : elle sera

certainement emportée, enlevée, transportée au ciel. Voyez : Elie fut emporté sur un char de feu, l'Église sera emportée. Vous ne me croyez pas ? Croyez-en du moins Paul, en qui le Christ a parlé : « Nous serons emportés, dit-il, sur les nuées au-devant du Christ dans les airs ; et de la sorte nous serons pour toujours avec le Seigneur » (I Thess., IV, 17). Pour la construire donc, beaucoup sont envoyés : envoyés les patriarches, envoyés les prophètes, envoyé l'archange Gabriel ; d'innombrables anges y sont appliqués, et la multitude de l'armée céleste loue Dieu parce que la construction de cette cité se faisait proche. Beaucoup y sont envoyés, mais le Christ seul la construit ; pourtant Il n'est pas seul, parce que le Père est présent ; et s'il est seul à construire, Il ne revendique pas pour Lui seul le mérite d'une telle construction. Il est écrit du temple de Dieu que construisit Salomon, et qui figurait l'Église, qu'ils étaient soixante-dix mille à transporter sur leurs épaules et quatre-vingt mille tailleurs de pierres (II Sam., III). Que ces anges viennent, que viennent les tailleurs de pierres, qu'ils taillent le superflu de nos pierres, qu'ils en polissent les aspérités ; que viennent aussi ceux qui portent sur les épaules ; car il est écrit : « On les portera sur les épaules » (Is., XLIX, 22).

Il vient donc à Jean, — puisque vous êtes renseignés sur le reste — Il vient au baptême de Jean. Mais le baptême de Jean comportait le repentir des fautes ; aussi Jean l'arrête-t-il, Lui disant : « C'est moi qui dois être baptisé par vous, et vous venez à moi ? » (Matth., III, 14) ; pourquoi venir à moi, vous qui n'avez pas de péché ? Celui-là doit être baptisé qui est pécheur, mais Celui qui n'a pas commis de péché, pourquoi demanderait-Il le bain de pénitence ?

« Laisse pour le moment », dit-Il — c'est-à-dire tandis que se construit, l'Église — « il nous sied d'accomplir toute justice » (Ib., 15). Qu'est la justice, sinon la miséricorde ? car « Il a distribué, Il a donné aux pauvres : sa justice demeure à jamais » (Ps. 111, 9). Il m'a donné à moi pauvre, Il m'a donné à moi indigent la grâce que je n'avais pas auparavant : sa justice demeure donc à jamais. Qu'est-ce que la justice, sinon d'entreprendre le premier ce que vous voulez que fasse autrui et d'encourager les autres par votre exemple ? qu'est-ce que la justice, sinon qu'ayant pris chair, loin d'écarter comme étant Dieu la sensibilité ou les servitudes de la chair, Il triomphât de la chair comme homme pour m'enseigner à en triompher ? car Il m'a enseigné de quelle manière je pourrais donner à cette chair, souillée et encrassée par les vices de la terre auxquels elle est sujette, la sépulture quant aux crimes, le renouveau des vertus. O prévoyance vraiment divine en l'abaissement même du Seigneur ! car plus profond a été l'abaissement, plus divine la prévoyance. Dieu se trahit par l'excès de ses affronts ; et par l'emploi de ces remèdes, Lui qui n'avait besoin de nul remède, Il s'affirme Dieu. Y avait-il chose aussi divine, pour appeler les peuples, que de ne permettre à personne de se dérober au bain de grâce, quand le Christ ne s'est pas dérobé au bain de pénitence, à personne de se dire exempt de péché, quand le Christ est venu au remède des péchés ? Si pour nous le Christ s'est lavé, ou mieux s'il nous a lavés dans son corps, combien plus nous autres devons-nous laver nos fautes ! Quelle œuvre donc, quel mystère montre davantage Dieu, bien que Dieu soit en tout, que ceci : à travers le monde entier où est disséminée la race et le genre humain, à travers les distances et les espaces qui séparent les pays, en un moment, dans un seul corps, Dieu effaçant la duperie de l'antique erreur, répandant la grâce du Royaume des cieux ? car seul Il s'est plongé, mais Il a relevé tout le monde ; seul Il est descendu pour que nous remontions tous ; seul Il s'est chargé des péchés de tous pour qu'en Lui les péchés de tous fussent purifiés. « Purifiez-vous » donc, comme le dit l'Apôtre (Jac., IV, 8), puisque Celui-là s'est purifié pour nous qui n'avait pas besoin de purification.

Ceci pour nous. Maintenant considérons le mystère de la Trinité. Nous disons que Dieu est unique, mais nous confessons le Père et nous confessons le Fils. Car, alors qu'il est écrit : « Vous aimerez le Seigneur votre Dieu et ne servirez que Lui seul » (Deut., X, 20), le Fils a déclaré n'être pas seul en disant : « Mais je ne suis pas seul, car mon Père est avec moi » (Jn, XVI, 32). En ce moment aussi Il n'est pas seul : car le Père témoigne de sa présence, l'Esprit Saint est là ; jamais en effet la Trinité ne peut se séparer. Aussi bien « le ciel s'entrouvrit, l'Esprit Saint descendit sous forme corporelle, comme une colombe ».

Comment donc les hérétiques disent-ils qu'il est seul dans le ciel quand Il n'est pas seul sur terre ? Prenons garde au mystère. Pourquoi : « comme une colombe ? » c'est que la simplicité est requise pour la grâce du baptême, en sorte que nous soyons « simples comme des colombes » (Matth., X, 16). La paix est requise pour la grâce du baptême, elle que, selon la figuration antique, une colombe apporta jadis à cette arche qui seule fut préservée du déluge. Ce que figurait cette colombe, je l'ai appris de Celui qui a maintenant daigné descendre sous l'aspect d'une colombe : Il m'a appris que par ce rameau, par cette arche étaient figurées la paix et l'Église et qu'au milieu même des cataclysmes du monde l'Esprit Saint apporte à son Église la paix fructueuse. David aussi me l'a enseigné, quand, voyant dans une inspiration prophétique le mystère du baptême, il a dit : « Qui me donnera des ailes comme à la colombe ? » (Ps. 54, 7).

L'Esprit Saint est donc venu ; mais soyez attentifs au mystère. Il est venu au Christ, car « tout a été créé par Lui et subsiste en Lui » (Col., I, 16 sqq.). Mais voyez la bienveillance du Seigneur, qui seul s'est soumis aux affronts, n'a pas seul recherché l'honneur. Et comment a-t-il construit l'Église ? « Je prierai mon Père, dit-Il, et Il vous enverra un autre Consolateur pour être avec vous à jamais, l'Esprit de vérité que ce monde ne peut accueillir, parce qu'il ne le voit ni ne le connaît » (Jn, XIV, 16 sqq.). C'est donc à juste titre qu'il s'est montré corporellement, puisque dans la substance de sa divinité on ne le voit pas.

Nous avons vu l'Esprit, mais sous une apparence corporelle. Voyons aussi le Père. — Mais nous ne pouvons le voir.— Écoutons-le. Car Il est là ce Dieu bienveillant, Une délaissera pas son temple ; Il veut construire toute âme, lui donner forme pour le salut ; Il veut transporter les pierres vivantes de la terre au ciel. Il aime son temple, et nous, aimons-le. Aimer Dieu, c'est observer ses commandements ; l'aimer, c'est le connaître : car « celui qui dit le connaître et n'observe pas ses commandements est menteur » (I Jn, II, 4). Comment en effet peut-on aimer Dieu si l'on n'aime pas la vérité, alors que Dieu est vérité (ib., V, 6) ?.

Écoutons donc le Père ; car le Père est invisible. Mais le Fils également est invisible en sa divinité, car « personne n'a jamais vu Dieu » (Jn, I, 18) ; donc, le Fils étant Dieu, en tant que Dieu le Fils ne se voit pas. Mais Il a voulu se montrer dans un corps ; et comme le Père n'avait pas de corps, le Père a voulu nous prouver qu'il est présent dans le Fils, en disant : « Vous êtes mon Fils, en vous je me complais. » Si vous voulez apprendre que le Fils est toujours présent avec le Père, lisez la parole du Fils qui dit : « Si je monte au ciel, vous y êtes ; si je descends aux enfers, vous êtes présent » (Ps. 138, 8). Si vous désirez le témoignage du Père, vous l'avez entendu de Jean : ayez confiance en celui à qui le Christ s'est confié pour être baptisé, près de qui le Père a accredité le Fils par une parole venue du ciel, en ces termes : « Celui-ci est mon Fils bien-aimé, en qui je me complais ». Où sont les Ariens, à qui déplâit ce Fils en qui le Père s'est complu ? Ce n'est pas moi qui le dis et ce n'est pas un homme quelconque qui l'a dit ; car Dieu ne l'a pas désigné par un homme ni par des anges ni par des archanges, mais c'est la parole proférée du ciel par le Père même qui l'a marqué. Au reste ce même Père y est revenu ailleurs en ces termes : « Celui-ci est mon Fils bien-aimé, en qui je me complais ; écoutez-le (Matth., XVII, 5) ; oui, écoutez-le quand Il dit : « Moi et mon Père nous sommes un » (Jn, X, 30). Donc ne pas croire le Fils, c'est ne pas croire le Père ; celui-ci est témoin pour son Fils : douter du Fils, c'est ne pas croire au témoignage du Père. Enfin quand Il dit : « En qui je me complais », ce qu'il loue dans son Fils n'est pas à un autre, mais à Lui. Qu'est-ce à dire : « En qui je me complais », sinon que tout ce qu'a mon Fils est mien, de même que le Fils a dit : « Tout ce qu'a mon Père est à moi » (Jn, XVI, 15) ? La puissance d'une divinité sans différence fait qu'il n'y a nulle diversité entre le Père et le Fils, mais que le Père et le Fils ont part à un même pouvoir. Croyons au Père, dont les éléments ont répercuté la voix ; croyons au Père, à la voix duquel les éléments ont prêté leur ministère. Le monde a cru dans les éléments, qu'il croie dans les hommes ; il a cru par les objets inanimés, qu'il croie par les vivants ; il a cru par ce qui est muet, qu'il croie par ceux qui parlent ; il a cru par ce qui est sans intelligence, qu'il croie par ceux qui ont reçu

l'intelligence pour connaître Dieu.

### LIVRE III

#### Luc, III, 23-28. Généalogie du Christ.

"Et Jésus débutait à l'âge d'environ trente ans : on le croyait fils de Joseph." Nous allons parler des généalogies.

Entre elles nous voyons quelques divergences, de l'évangile selon Matthieu à celui-ci dont nous avons entrepris l'interprétation. Comme il n'est pas croyable que des hommes saints aient pu se contredire, surtout à propos des actions du Seigneur Sauveur, montrons avec tout le soin possible que leurs dires ne sont pas en désaccord.

Et tout d'abord nul ne doit s'émouvoir de ce qu'il est écrit : « On le croyait fils de Joseph. » C'est bien cela : on le croyait tel. En effet par nature Il ne l'était pas ; mais on le croyait tel, parce que Marie l'avait engendré, qui avait Joseph pour mari et pour époux. De même vous trouvez : « N'est-ce pas le fils de Joseph l'artisan » (Matth., XIII, 55) ? Nous avons dit plus haut pourquoi c'est par une vierge, nous avons dit aussi pourquoi c'est par une épousée et pourquoi c'est au temps du recensement que voulut naître le Seigneur Sauveur : il ne semble pas hors de propos d'expliquer pourquoi Il a eu pour père un artisan. Par cette figure, en effet, Il montre qu'Il a pour Père l'Artisan de toutes choses, qui a créé le monde, ainsi qu'il est écrit : « Au commencement Dieu fit le ciel et la terre » (Gen., I, 1). Car, si l'humain n'est pas comparable au divin, le symbole est cependant parfait, puisque le Père du Christ opère par le feu et l'Esprit (Matth., III, 11), et, comme un bon artisan de l'âme, rabote nos vices, a tôt fait de porter la hache sur les arbres stériles, sait tailler ce qui est chétif, conserver les cimes élancées, amollir au feu de l'Esprit la raideur des âmes et façonner pour des usages variés tout le genre humain par les diverses sortes de ministères.

Mais pourquoi écrire la généalogie de Joseph plutôt que celle de Marie, puisque Marie a engendré le Christ de l'Esprit Saint et que Joseph apparaît étranger à la génération du Seigneur ? Nous pourrions hésiter si nous n'avions pour nous instruire la coutume des Écritures, qui est de toujours s'enquérir de la généalogie de l'homme. C'est ainsi que vous lisez : Pharés fut le fils de Juda, chef de la tribu. « Il engendra Esrom, et Esrom engendra Aram, et Aram engendra Aminadab, et Aminadab engendra Naasson, et Naasson engendra Salmon, et Salmon engendra Booz, et Booz engendra Obed, et Obed engendra Jessé, et Jessé engendra David » (Matth., I, 3-6). C'est l'homme de qui la personne intéresse ; c'est lui aussi qui au sénat et dans les autres conseils des cités soutient la dignité de la famille. Qu'il serait peu séant, par contre, de laisser de côté l'origine de l'homme pour rechercher l'origine de la femme, et de faire apparaître sans père Celui qui devait être annoncé aux peuples du monde entier !

Mais montrons qu'en d'autres endroits encore il y a variété dans l'ordre suivi pour les généalogies, de façon qu'ici également les évangélistes n'apparaissent pas en désaccord, ayant suivi un ordre ancien. Vous trouvez en effet : « Il y eut un homme d'Arath, nommé Elcana, fils d'Hieremiel, fils d'Heli, fils d'Ozi » (I Sam., I, 1). Vous le voyez : c'est des pères aux fils comme des fils aux pères que l'usage ancien dispose la trame d'une généalogie ; vous voyez que partout on suit une famille par la généalogie des hommes. Ne vous étonnez pas si Matthieu a parcouru d'Abraham jusqu'à Joseph, Luc de Joseph jusqu'à Adam et jusqu'à Dieu la série généalogique. Ne vous étonnez pas si c'est l'origine de Joseph qui est consignée : car Celui qui naissait selon la chair devait suivre les usages de la chair et, venant au monde, être recensé suivant la coutume du monde ; d'autant plus que dans l'ascendance de Joseph se retrouve aussi celle de Marie : car Joseph, étant un homme juste, a certainement pris son épouse dans sa tribu et dans sa parenté. Ce juste n'a pu aller contre la prescription de la Loi ; or, vous y trouvez que « les

enfants d'Israël s'attacheront chacun à l'héritage de la tribu de ses pères et ne passeront pas d'une tribu à l'autre » (Nombr., I, 4), et que « toute fille possédant héritage dans les tribus des enfants d'Israël prendra pour époux quelqu'un de la famille et de la tribu de son père » (Nombr., XXXVI, 6-8). Aussi bien, au moment du recensement, Joseph, de la maison et du pays de David, monta se faire inscrire avec Marie son épouse (Lc, II, 4) : puis-qu'elle fait sa déclaration comme étant de la même maison et du même pays, elle affirme à coup sûr être de la même tribu et du même pays. De même Elisabeth est présentée comme parente de Marie : d'abord parce que tous les Juifs sont parents, comme l'Apôtre l'a enseigné par ces paroles : « Je souhaitais être anathème, moi, pour mes frères et parents selon la chair, qui sont les Israélites » (Rom., IX, 3-4) ; elles étaient parentes, parce que toutes deux Israélites ; parentes aussi, parce que toutes deux étaient de la tribu de Juda. Vous avez appris que Marie était de la tribu de Juda, apprenez-le aussi pour Elisabeth ; car « en ces jours Marie se leva et s'en alla rapidement vers les montagnes, dans une cité de Juda — est-il dit — et elle entra dans la demeure de Zacharie » (Lc, I, 39 sqq.). Moïse ayant prescrit que chacun habitât dans sa tribu (Nombr., II, 2), si elle demeurait dans une cité de Juda, c'est qu'elle était aussi de la tribu de Juda : d'autant plus que dans la famille d'Elisabeth il y eut des prêtres, dont Dieu est la part<sup>2</sup>. En même temps comme il est beau que, l'une ayant enfanté le Précurseur du Christ, l'autre le Christ, l'une ayant conçu du Saint-Esprit, l'autre prophétisé remplie du Saint-Esprit, elles apparaissent encore parentes selon la chair, puisque, selon Dieu, le lien d'une parenté spirituelle ne leur a pas fait défaut ! — Que si la tête de toute femme c'est l'époux, selon le saint Apôtre (Éphés., V, 23), et s'ils sont deux en une chair, selon la Loi divine (Gen., II, 24), comment se pouvait-il faire que ceux qui étaient une seule chair et un seul esprit parussent avoir parenté et tribu distinctes ? — Ajoutez encore ceci, que l'ange Gabriel a annoncé du Seigneur : « Le Seigneur lui donnera le trône de David son père » (Lc, I, 32) : il est donc certain que Marie, elle aussi, appartenait à la descendance de David. Et du même coup nous apprenons que peu importe selon quelle ligne est formulée la série généalogique, puisque, de part de d'autre, le chemin est dégagé. Maintenant pourquoi S. Matthieu a-t-il commencé à partir d'Abraham à dénombrer la généalogie du Christ tandis que S. Luc l'a conduite du Christ jusqu'à Dieu ? Cela semble demander explication. Mais d'abord pourquoi S. Matthieu, commençant par Abraham la série généalogique, n'a-t-il pas écrit : « Livre de la généalogie d'Abraham », mais « Livre de la généalogie de Jésus-Christ, fils de David, fils d'Abraham ? » et pourquoi a-t-il nommé de préférence ces deux personnages ? Je ne pense pas que la chose soit négligeable. Ce n'est pas sans raison que les plus fidèles sont choisis comme chefs de la lignée pour nous faire comprendre que, jusque dans la généalogie selon la chair, il faut s'attacher surtout à la descendance spirituelle : car ce sont les deux hommes sur qui se répandirent les promesses divines. Abraham d'abord : avant la Loi de Moïse et avant le peuple des Juifs, par l'abandon de ses biens et sa connaissance de Dieu, il a mérité ce témoignage de sa foi : « Il crut à Dieu, et cela lui fut imputé à justice » (Gen., XV, 6). C'est lui encore qui reçut la promesse de Dieu quand Il lui dit : « Sors de ta terre et de ta parenté et de la maison de ton père vers la terre que je te montrerai ; et je ferai de toi une grande nation, et je te bénirai, et je glorifierai ton nom ; et tu seras béni, et je bénirai ceux qui te béniront, et je maudirai ceux qui te maudiront ; et en toi seront bénies toutes les tribus de la terre » (Gen., XII, 1-3). Vous voyez donc que le rapprochement des nations et la réunion de la sainte Eglise ont été la parole de Dieu promise d'abord à celui-ci. Il fallait dès lors le désigner comme chef de la lignée, puisqu'il avait le premier mérité la promesse de l'institution de l'Église. David lui aussi est à juste titre déclaré chef de la lignée, puisqu'il a reçu l'assurance et le serment que de lui viendrait le Christ selon la chair ; c'est en effet ce qui est écrit : « Le Seigneur a fait à David un serment véridique et il ne s'en repentira pas : c'est le fruit de ton sein que je placerai sur ton trône » (Ps. 131, 11-13) ; et ailleurs : « Une fois pour toutes je l'ai juré par ma sainteté, je ne manquerai pas à David : sa descendance subsistera à jamais et son trône sera comme le soleil en ma présence » (Ps., 88, 36-38) ; et, dans les Paralipomènes : « Et il arrivera ceci : lorsque tes jours seront achevés et que tu reposeras



avec tes ancêtres, je ferai lever ta postérité après toi, quelqu'un de ton sein, et j'établirai sa royauté. C'est lui qui me construira une demeure et j'érigerai son trône pour les siècles. Je serai pour lui un père et lui sera pour moi un fils ; et je ne lui retirerai pas ma bienveillance comme je l'ai retirée à ceux qui t'ont précédé» (I Chr., XVII, 11-13). Par Isaïe également, le même Seigneur Dieu a révélé la génération du Seigneur, en disant : « Il va sortir un rameau de la souche de Jessé et une fleur va monter de sa souche ; et sur elle reposera l'Esprit de Dieu, Esprit de sagesse et d'intelligence » (Is., XI, 1-2) ; et plus bas : « Et il adviendra que la racine de Jessé, Celui qui va surgir pour commander aux nations, sera l'espoir des nations » (Is., XI, 10) ; et ailleurs : « Un enfant nous est né, un fils nous a été donné : Il a l'empire sur ses épaules, et on Lui donnera le nom de Messager du grand dessein : car je procurerai la paix aux princes et à Lui le salut. Sa puissance sera grande et sa paix n'aura pas de terme, sur le trône de David et dans sa royauté » (Is., IX, 6-7). Ici nous voyons encore, d'après la version d'Aquila, que la promesse n'est pas faite comme pour un homme, mais pour Celui qui doit être au-dessus de l'homme ; car il a traduit : « Un enfant nous est né, un fils nous a été donné ; et sa mesure a été placée sur son épaule, et on Lui donnera le nom de Conseiller admirable, mon Conseiller, fort, puissant, Père des siècles, Prince de paix. Son autorité est plénière et sa paix n'a pas de fin, sur le trône de David et sur son royaume. »

Que tout cela s'applique au Christ, les textes le montrent à l'évidence, et combien il est impossible de détourner le fruit de la puissance divine au profit de Salomon. lequel fut fils de David et dont on connaît la fin avec certitude : car il y eut une fin au royaume de Salomon et à la paix, comme la lecture des Rois le démontre (I Rois, XI, 43). Il n'y a que le Christ dont le royaume n'ait pas de fin. Aussi bien Salomon n'a aucunement commandé aux nations, tandis que le Christ a recueilli son Église parmi les nations. Enfin c'est du vivant de David que Salomon est né et parvenu à la royauté, tandis que Celui que l'on promet ici est donné comme devant surgir après la mort de David, ainsi que vous lisez : « Lorsque tes jours seront achevés et que tu reposeras avec tes ancêtres, je ferai surgir ta postérité après toi, quelqu'un de ton sein, et j'établirai sa royauté. C'est Lui qui me construira une demeure et j'érigerai son trône pour les siècles » (I Chr., XVII, 11-12). Est-ce pour les siècles qu'a régné Salomon, lui qui n'a régné que quarante ans ? « Je serai pour Lui, est-il dit, un père, et Lui sera pour moi un fils » (Ib., 13) ; — qui est ce propre Fils de Dieu, sinon Celui à qui il fut dit : « Tu es mon Fils, c'est moi qui aujourd'hui t'ai engendré » (Ps. 2, 7) ? — « et je ne Lui retirerai pas ma bienveillance et je le garderai fidèle dans ma maison et dans son royaume pour les siècles » (I Chr., XVII, 13) ; mais Salomon a erré, peut-être de façon si grave pour que les hommes ne fissent pas l'erreur de croire qu'à lui s'adressait la promesse divine. Nous le savons par la suite des textes divins : car il construisit un temple à l'idole Astarté par amour pour une femme, et le Seigneur fut indigné contre Salomon (I Rois, XI, 4). Si donc du vivant même de David il a commencé à régner— car vous trouvez qui», lorsqu'on annonça à David la royauté de Salomon, il se prosterna sur sa couche et dit : « Béni soit le Seigneur Dieu d'Israël, qui m'a donné aujourd'hui quelqu'un de mon sang assis sur mon trône, et mes yeux le voient » (Ib., I, 47-48), s'il a erré, s'il a choppé, c'est, vous le voyez, que l'ensemble de la prophétie promettait le Christ.

C'est pourquoi l'évangéliste a choisi ces deux chefs de la lignée : l'un qui a reçu la promesse de la réunion des peuples, l'autre qui a obtenu la prophétie de la naissance du Christ. Et bien que celui-ci vienne plus tard dans l'ordre de la descendance, il est mentionné avant Abraham dans la généalogie du Christ pour cette raison qu'il vaut mieux avoir reçu la promesse du Christ que celle de l'Église, puisque l'Église même existe par le Christ. Donc l'un est chef de la lignée selon la chair, l'autre chef de la lignée selon l'esprit ; l'un quant au privilège de la postérité, l'autre quant à la foi des peuples. Car Celui qui sauve vaut mieux que celui qui est sauvé. Et c'est pourquoi Il est dit fils de David : « Livre de la généalogie de Jésus-Christ, fils de David » : car Il devait en premier lieu être appelé fils de celui à qui l'on promet qu'il serait donné pour fils, encore que l'Apôtre dise qu'à Abraham aussi le Christ a été promis ; car « à Abraham ont été faites les promesses, et à son descendant. Il ne dit pas : et aux

descendants, comme étant plusieurs, mais, comme pour un seul : et à ton descendant, lequel est le Christ » (Gal., III, 16). Ainsi à l'un est attribuée la paternité au sens propre, à l'autre son origine. A l'un il a été donné que Jésus fût appelé son fils ; à l'autre, comme patriarche de la famille des nations, est réservé ce privilège qu'en Abraham prend son point de départ la généalogie du Seigneur ; car étant l'ancêtre dans la foi, c'est lui aussi que l'Écriture devait affirmer l'ancêtre de la généalogie divine. C'est également la raison pour laquelle Luc a cru devoir faire remonter à Dieu son origine, parce que le véritable Père du Christ, c'est Dieu : soit Père par une réelle génération, soit, par la régénération du baptême, auteur du don mystérieux. Aussi n'est-ce pas dès le début qu'il a entrepris d'établir sa généalogie ; mais, après avoir raconté son baptême, désirant montrer que Dieu est le Père de tous par le baptême, il a attesté que le Christ aussi vient de Dieu, par ordre de descendance, enchaînant toutes choses de manière à le montrer Fils de Dieu et par nature et par grâce et par la chair. Et quel témoignage plus évident de sa descendance divine que d'avoir fait précéder sa généalogie de la parole du Père : « Voici mon Fils bien-aimé, en qui je me complais » (Matth., III, 17) ?

Plusieurs se plaisent à soulever également des problèmes du fait que Matthieu a compté d'Abraham jusqu'au Christ quarante-deux générations et Luc cinquante, et que Matthieu fait se succéder la généalogie par d'autres personnes que Luc. Sur ce point vous pouvez déjà vérifier ce que nous avons dit : bien que Matthieu ait énuméré d'autres ascendants de la lignée du Seigneur que ceux insérés par Luc dans sa série généalogique, l'un et l'autre pourtant ont rattaché à Abraham et David le reste des ancêtres. Que si Matthieu a cru devoir déduire par Salomon la généalogie, Luc par Nathan, c'est, semble-t-il, que l'un montre la lignée royale, l'autre, la lignée sacerdotale du Christ<sup>1</sup>. Et nous ne devons pas l'entendre en ce sens que l'un dise plus vrai que l'autre, mais que l'un et l'autre s'accordent dans une égale probité et vérité. Car Il fut vraiment, dans sa chair même, de race royale et sacerdotale, roi par les rois, prêtre par les prêtres. Il est vrai que la prophétie porte non sur le charnel mais sur le divin, puisque « le Roi se réjouit dans la puissance de Dieu » (Ps. 20, 2), Lui à qui le Roi son Père remet le jugement (Jn, V, 22) et qu'il est prêtre pour l'éternité, selon qu'il est écrit : « Tu es prêtre pour l'éternité selon l'ordre de Melchisédech » (Ps. 109, 4). L'un et l'autre est donc demeuré dans le vrai : Matthieu en établissant l'origine qui vient par les rois, Luc en déduisant une descendance qui, par les prêtres, aboutit de Dieu au Christ, ce qui donne un caractère plus saint à son origine même. Du même coup se justifie, ici encore, son emblème du jeune taureau, puisqu'en toute occasion il croit devoir s'en tenir au mystère du sacerdoce. Ne vous étonnez pas non plus si, à partir d'Abraham, il y a dans Luc plus de générations jusqu'au Christ et moins dans Matthieu, puisque vous admettez que la généalogie est déduite par d'autres personnes : il peut se faire, en effet, que les uns aient fourni une carrière plus longue et que, dans l'autre généalogie, des hommes soient morts prématurément ; car nous voyons bien des vieillards vivre en même temps que leurs petits-enfants et d'autres hommes disparaître dès qu'ils ont eu des enfants.

Encore une remarque : S. Matthieu mentionne Jacob, qui fut père de Joseph, comme fils de Matthan ; mais Luc écrit que Joseph, qui avait pour épouse Marie, était fils d'Héli, et Héli fils de Melchi. Comment un même homme a-t-il deux pères, c'est-à-dire Héli et Jacob ? comment aussi deux aïeuls paternels, Matthan et Melchi ? Mais, si vous cherchez davantage, vous trouverez que, suivant une prescription de la Loi ancienne, deux frères ont engendré divers enfants du sein d'une même épouse (Deut., XXV, 5). On rapporte en effet que Matthan, qui descendait de la race de Salomon, engendra un fils, Jacob, et mourut laissant une épouse que plus tard Melchi prit pour femme et dont fut engendré Héli. A son tour Héli, son frère étant mort sans enfants, épousa la femme de son frère et engendra un fils, Joseph, qui légalement est appelé fils de Jacob, le frère ayant suscité une postérité à son frère défunt, conformément au texte de la Loi ancienne. Ainsi fut-il appelé fils de tous deux, non que l'un et l'autre l'aient engendré, mais parce qu'il se trouva fils de l'un par la naissance, de l'autre légalement. Cette prescription de la Loi nous promettait pour plus tard la perpétuité de la descendance des morts — c'est ce que n'a pas compris le

peuple des Juifs, mais, prenant le texte à la lettre, il en a gâté toute la valeur — car il y avait un autre frère qui devait ressusciter la descendance de ses frères défunts : frère non par la parenté de la chair mais par la pureté de la grâce. Peut-être est-ce pour cela que « le frère ne rachète pas ; un homme rachètera » (Ps. 48, 8), parce que ce n'est pas un frère par le sang, mais le Seigneur et « médiateur de Dieu et des hommes, Jésus-Christ homme » (I Tim., II, 5), qui a répandu le bienfait de la résurrection. Encore existe-t-il de ce verset une autre interprétation, dont nous parlerons en son lieu. D'autre part il ne semble pas hors de propos que S. Matthieu, doublant un nombre mystérieux, ait jugé bon de distribuer par quatorze les générations d'Abraham jusqu'à David, de David jusqu'à l'exil de Babylone, de l'exil de Babylone jusqu'au Christ : par là également il a marqué les changements successifs. Car, d'Abraham jusqu'à l'époque de David, le peuple des Juifs n'eut pas de rois — la royauté juste ayant commencé à David, puis toute la race des Juifs fut gouvernée par des rois et leur royauté demeura inviolée jusqu'à l'exil ; mais après l'exil c'est vers la décadence que glissait la noblesse circoncise de ce peuple dégénéré. Quant aux cinquante générations que Luc a voulu dérouler depuis Abraham, il est assez clair qu'elles ont sauvegardé le bienfait d'un nombre mystérieux : car le nombre dix et le nombre sept sont mystérieux et la triple répétition de l'un et de l'autre désigne un mystère ; et la Pentecôte, dont Luc a retenu la grâce, et la Quarantaine, préférée par Matthieu, ont assez et plus qu'assez publié un nombre mystérieux.

Beaucoup s'étonnent encore que Matthieu ait jugé bon d'insérer dans la généalogie du Seigneur la mention de Thamar, cette femme décriée, leur semble-t-il ; celle aussi de Ruth ; celle également de cette femme qui fut l'épouse d'Urie et, après le meurtre de son mari, passa dans les bras de David : alors surtout que de Sara, de Rébecca et de Rachel, ces femmes saintes, il n'a nulle part fait mention. Car vous lisez : « Abraham engendra Isaac, Isaac engendra Jacob, Jacob engendra Juda et ses frères, Juda engendra Phares et Zara par Thamar. » Ce n'est donc pas sans dessein que l'évangéliste a inséré le nom de cette femme dont il y a lieu de traiter maintenant à part. D'abord, si vous appliquez votre esprit aux réalités, cette femme ne fut pas tellement infâme, mais plutôt juste ; elle n'a pas tant cherché à assouvir une passion d'un moment qu'elle n'a désiré le bien d'une postérité : car c'était un opprobre de n'avoir pas d'enfants, chose que les lois civiles elles-mêmes ont sanctionné de leur autorité. Juda l'avait promise à son fils et il avait différé la conclusion de noces depuis longtemps convenues ; à force de retarder la chose promise, l'époux mourut. La fleur de la virginité, celle de la viduité ne fleurissaient pas encore avant la venue du Christ ; désolée d'être demeurée sans enfants, le désir d'être mère la fit mentir et triompher habilement de Juda, en se présentant à lui toute parée lorsqu'elle eut appris la mort de son épouse. Vous voyez qu'en tout la vie de cette femme soutient l'épreuve : elle ne s'est pas emparée d'un lit étranger, elle a pris la parure d'une courtisane sans être courtisane, car elle ne cherchait pas à capter n'importe quelle passion ; mais, longtemps abusée par les promesses de son beau-père, elle a voulu, rendant ruse pour ruse, recueillir dans la famille qu'elle avait choisie le fruit d'une postérité. Qui donc fut plus chaste ? Celle qui avait si longtemps attendu la chose promise, ou celui qui ne put résister à l'offre d'un amour ? celle qui n'a pas renoncé à la famille de son époux, ou celui qui croyait rencontrer une courtisane ? celle qui n'a pas prêté une fibre de son corps au commerce de ceux qui la désiraient, ou celui qui, commençant par l'égarement de la passion, aboutit par la chasteté de cette femme au bien d'une postérité ? celle qui n'avait pas d'enfants et craignait que le temps de concevoir ne se passât à force de retarder l'union, celle qui a préféré le sérieux d'un homme mûr, ou celui qui s'est épris de l'âge adolescent ? Aussi bien lui-même l'a reconnu, en disant : « Thamar est plus juste que moi, parce que je ne l'ai pas donnée à mon fils Selom. » C'est pourquoi elle voulut faire l'expérience de celui même qui lui imposait la chasteté. Enfin elle ne connut aucun homme par la suite et prit les vêtements de veuve à partir de cette rencontre ; lui, sans attendre une heure, alors qu'il avait imposé à cette enfant des années de chasteté, dit adieu à son deuil, changea de vêtements, se coupa la chevelure, quitta le bûcher, s'étendit sur la couche comme un amant. Mais nous ne défendons pas l'une pour accuser l'autre ; nous devons plutôt

excuser l'un et l'autre — non pas nous, mais le mystère que traduit le fruit de cette union : car cette femme engendra pour fils Phares et Zara, elle engendra ces jumeaux. Dès lors ce n'est pas sans raison que Matthieu les a notés tous deux, tandis que son sujet ne demandait que la mention de Phares ; car « Phares engendra Esrom, Esrom engendra Aram », et ainsi de suite, un par un.

Mais pourquoi, Isaac ayant eu deux fils, Jacob plusieurs, le texte des Écritures mentionne-t-il ceux-là seuls que réclamait le sujet de la généalogie du Seigneur et, pour ceux-ci, les a rappelés tous deux ? N'est-ce pas qu'il y a ici en ces deux fils un mystère ?

Nous avons traité le point de vue moral : elle n'a pas exercé le métier de courtisane mais recherché le bienfait de la fécondité. Traitons le côté historique et approfondissons le mystère. Car il ne peut être sans mystère qu'elle ait reçu l'anneau, le bijou et le bâton ; ce n'est pas une personne quelconque qui mérite de recevoir un ornement, un sceau, un emblème du pouvoir : le sceau des actes, l'ornement de la poitrine, l'insigne de la liberté royale.

Donc, pour en venir à l'histoire, vous avez lu qu'à l'heure où Tamar enfantait, l'un des enfants sortit d'abord la main de son sein et que la sage-femme la prit et la noua d'écarlate, en disant : « Celui-ci sortira le premier. » Mais à peine l'enfant eut-il retiré la main dans le sein de sa mère, son frère aussitôt sortit ; et la sage-femme dit : « Pourquoi est-ce toi qui as fait la brèche ? » et elle lui donna le nom de Phares. Et après lui sortit son frère, à la main duquel était l'écarlate, et elle lui donna le nom de Zara. Vous voyez combien d'obscurités dénoncent un

mystère : la main sortie d'abord, le nœud d'écarlate, la main retirée, les deux paroles de la sage-femme, que l'un sortirait le premier, que l'autre a fait la brèche. Or pourquoi l'un a-t-il d'abord sorti la main du sein et l'autre l'a-t-il précédé dans sa venue au monde, sinon parce que le mystère de ces jumeaux dessine les vies de deux peuples : l'une selon la Loi, l'autre selon la foi, l'une selon la lettre, l'autre selon la grâce ? La grâce précède la Loi, la foi précède la lettre ; et c'est pourquoi le figurant de la grâce a d'abord passé la main, parce que l'action de la grâce a précédé : elle a existé dans Job, Melchisédech, Abraham, Isaac, Jacob, qui vivaient par la foi, sans la Loi. Car « Abraham crut en Dieu, et cela lui fut imputé à justice » (Gen., XV, 6) ; et auparavant la grâce a été montrée chez Melchisédech le saint par la figure du sacrifice : car les saints patriarches qui ont précédé la Loi, dégagés des entraves de ses préceptes, ont resplendi d'une grâce de liberté semblable à la nôtre, celle de l'Évangile. Le frère cadet, c'est la seconde forme de la sainteté : la première existe chez les patriarches, la seconde chez les rois et les pontifes. Les deux vies sont selon Dieu, parce que ceux-là mêmes qui ont mené le combat de la religion et de la piété selon la loi de Moïse ne sont pas dépourvus de grâce et d'honneur ; mais le fruit de la piété existe d'abord dans les ancêtres, puis dans leurs héritiers. En fait, le premier venu fut Zara, dont le nom se traduit Orient ; car la lumière de la piété est la splendeur du véritable Orient — celui, bien entendu, qui a dit : « Orient est mon nom » (Zach., VI, 12), dont le rayon lumineux a brillé tout d'abord dans les patriarches. Ceux-ci en effet ont les premiers exercé dans le monde l'activité de leur vie, et par leur main s'est d'abord montrée la figure de notre activité à nous, le corps complet, qui étions encore comme retenus au sein de mère nature ; mais comme une cloison s'interposa l'observance de la Loi, et la vie des ancêtres fut comme interrompue ; c'est d'elle que, selon la figure, cette sage-femme, peut-être la justice qui nous accueillit au sortir du sein de mère nature, est rapportée avoir dit : « Celui-ci sortira le premier. » Et réellement c'était chose merveilleuse que ce genre de sainteté, inculqué non par Moïse, ni par un homme quelconque, ni au moyen d'un homme, mais par un bienfait de la sagesse se communiquant spontanément. Donc la première école de sainteté est celle de l'Évangile, parce que nous croyons par la croix et le sang du Christ, dont Abraham a vu le jour avec joie (Jn, VIII, 56), dont Noé a pressenti, par une connaissance spirituelle, la grâce représentée par la figure de l'Eglise, dont Isaac n'a pas refusé de tenir le rôle dans le sacrifice, que Jacob a adoré dans sa victoire (Gen., XXXII, 25), dont Isaïe a vu le vêtement rouge (Is., LXIII, 2) — car la vie des prophètes aussi relève de l'Évangile — dont le sang devait, parmi les calamités du monde,

assurer le salut de tous, comme l'a montré cette Rahab, femme publique quant à la figure, quant au mystère l'Église, qui ne refuse pas le commerce de nombreux amants, d'autant plus chaste qu'elle s'unit à un plus grand nombre, vierge sans tache, sans ride (Éphés., V, 27), intacte par la pureté, à tous par l'amour, chaste femme publique, veuve stérile, vierge féconde : femme publique, car de nombreux amants viennent à elle par l'attrait de la dilection, et sans souillure de péché (car « celui qui s'attache à une femme publique n'est qu'un seul corps avec elle » I Cor., VI, 16) ; veuve stérile, qui ne sait enfanter en l'absence de l'époux — l'époux est venu, et elle a engendré ce peuple et cette foule — vierge féconde, qui a mis au jour cette multitude avec les fruits de l'amour, sans goûter au plaisir. Mais, pour revenir au récit, que signifient ces paroles dites par la sage-femme : « Celui-ci va sortir le premier », sinon qu'il représentait en figure Celui qui, venu plus tard dans la chair, mais étant premier par sa puissance et sa réalité, a revendiqué la primauté sur toutes choses ? De là ce mot de Jean : « Après moi vient un homme qui est passé avant moi » (Jn, I, 27). Que signifie l'écarlate qu'elle a noué à sa main ? N'a-t-il pas été l'emblème de Celui qui, par le signe de sa croix et par l'effusion de son sang, a annobli l'activité humaine ? Aussi, après qu'il eut retiré la main, comme par une brèche ouverte dans une paroi, sortit son frère ; l'Apôtre l'appelle le mur intermédiaire de séparation ou de clôture (Éphés., II, 14) ; et il a tiré son nom de cette brèche : car Phares veut dire séparation ; d'où le nom des Pharisiens, parce qu'ils se séparaient du commerce de la multitude. Or il eût été plus heureux et bien préférable que la paroi ne fût pas divisée, mais demeurât une et indivise : ce qui eût pu se réaliser, si à cette vie qui la première passa la main, c'est-à-dire montra son activité, avait répondu le service de la vie qui a suivi. Oui, il eût beaucoup mieux valu que le peuple circoncis voulût bien imiter la vie de ses ancêtres ; de la sorte, il n'y aurait eu qu'une paroi, qu'un mur, qu'un édifice, pour les ancêtres et leur postérité. Mais comme cette première manière de vivre n'a pu être soutenue par la faiblesse de l'âge suivant, il y eut indubitablement rupture de cette clôture ou muraille qui avait été élevée selon Dieu ; et c'est comme une paroi intermédiaire qui s'est interposée, interrompant cette clôture qu'est l'édifice permanent et continu des bonnes mœurs. Car la clôture est ce qui entoure le champ fertile, empêche le voleur d'y pénétrer, renferme les cultures, les sépare des friches. La muraille, de son côté, clôt la maison ; si elle demeure, la maison est en sécurité ; aussi bien « j'ôterai sa muraille, est-il dit, et elle sera mise au pillage » (Is., V, 5). Souhaitons que soit intacte la muraille de notre maison, de la maison spirituelle qui est en nous ; car elle ne peut être construite par l'homme, mais par le Dieu vivant, qui a dit : « Et je l'ai entourée d'une muraille » (Is., V, 2). Ils ont donc perdu le salut, ceux qui ont perdu la muraille. Ainsi que la muraille demeure, que demeure cette clôture. Voulez-vous savoir combien utile est une clôture ? « Clos tes oreilles d'épines et de ronces, et garde-toi d'écouter la mauvaise langue » (Sag. Sir., XXVIII, 28) : cette clôture te protège de la faute. Donc le Seigneur Jésus, qui est venu plus tard au monde dans sa chair, relevant le rempart de cette clôture antique, nous a ramenés à la pratique de nos ancêtres et à l'antique simplicité de la foi. Aussi le Prophète a-t-il dit de Lui : « Vous serez appelé constructeur de clôture » (Is., LVIII, 12) ; car Il supprima cet obstacle qui rompait l'unité de l'âme et du corps et la continuité d'une vie simple, et Il se fit « Lui-même notre paix, de deux ne faisant qu'un et détruisant la paroi médiane de la clôture » (Éphés., II, 14), paroi dont l'Apôtre explique que ce sont les inimitiés dans la chair. Ces inimitiés donc, le Seigneur les a supprimées pour répandre la paix, et Il a « aboli la loi des commandements et des préceptes pour fondre les deux en un homme nouveau », ce qui signifie non seulement l'homme extérieur et intérieur mais encore le Juif et le Grec, en sorte que le Christ fût tout et en tous (Rom., I, 16 ; II, 10 ; I Cor., XV, 28). Car le Maître du sabbat a aboli la superstition d'un sabbat matériel et comme détruit la paroi médiane de la Loi, qui nous détournait de la piété qui est selon Dieu, par la difficulté des prescriptions : attendu qu'avec la loi de Moïse il n'était ni facile ni possible aux Gentils de servir Dieu, la vaine superstition des Juifs rebutant le pur désir qu'avaient les Gentils de se soumettre à son observance. Mais alors ? la Loi fut inutile ? pas du tout (Rom., III, 31) ; mais elle était

utile aux incrédules, nécessaire aux faibles : elle les retenait sur la pente des égarements par l'austérité d'un commandement salutaire et les emprisonnait dans l'attention aux observances. Mais la Loi est bonne parce que spirituelle (Rom., VII, 14) ; elle n'est donc pas bonne à qui ne la croit pas spirituelle, à celui dont l'esprit mesquin et terre à terre n'a pu voir la majesté qui surpasse la Loi, celle du Christ. Cette gloire de Dieu, Isaïe, âme sublime, regardant pour ainsi dire par-dessus cette muraille, a pu la voir (Is., VI, 1) : on la voit sur les montagnes, non sur les collines.

Aussi l'Église nous a-t-elle enseigné, au Cantique des Cantiques, que cette paroi n'a pu être un obstacle pour Notre Seigneur Jésus-Christ, ni pour celui qui a suivi le Christ. Elle dit : « C'est la voix de mon frère : le voici qui vient, bondissant sur les montagnes, franchissant les collines. Il ressemble, mon frère, à la chèvre ou au faon des biches sur les monts de Bethel. Le voici, derrière notre mur, regardant par la fenêtre, regardant par le treillis. Il parle, mon frère, et me dit : « Lève-toi, viens, ma soeur, ma belle, ma colombe ; car voilà l'hiver passé, cet obstacle qui rompait l'unité de l'âme et du corps et la continuité d'une vie simple, et Il se fit « Lui-même notre paix, de deux ne faisant qu'un et détruisant la paroi médiane de la clôture » (Ephés., II, 14), paroi dont l'Apôtre explique que ce sont les inimitiés dans la chair. Ces inimitiés donc, le Seigneur les a supprimées pour répandre la paix, et Il a « aboli la loi des commandements et des préceptes pour fondre les deux en un homme nouveau », ce qui signifie non seulement l'homme extérieur et intérieur mais encore le Juif et le Grec, en sorte que le Christ fût tout et en tous (Rom., I, 16 ; II, 10 ; I Cor., XV, 28). Car le Maître du sabbat a aboli la superstition d'un sabbat matériel et comme détruit la paroi médiane de la Loi, qui nous détournait de la piété qui est selon Dieu, par la difficulté des prescriptions : attendu qu'avec la loi de Moïse il n'était ni facile ni possible aux Gentils de servir Dieu, la vaine superstition des Juifs rebutant le pur désir qu'avaient les Gentils de se soumettre à son observance. Mais alors ? la Loi fut inutile ? pas du tout (Rom., III, 31) ; mais elle était utile aux incrédules, nécessaire aux faibles : elle les retenait sur la pente des égarements par l'austérité d'un commandement salutaire et les emprisonnait dans l'attention aux observances. Mais la Loi est bonne parce que spirituelle (Rom., VII, 14) ; elle n'est donc pas bonne à qui ne la croit pas spirituelle, à celui dont l'esprit mesquin et terre à terre n'a pu voir la majesté qui surpasse la Loi, celle du Christ. Cette gloire de Dieu, Isaïe, âme sublime, regardant pour ainsi dire par-dessus cette muraille, a pu la voir (Is., VI, 1) : on la voit sur les montagnes, non sur les collines.

Aussi l'Eglise nous a-t-elle enseigné, au Cantique des Cantiques, que cette paroi n'a pu être un obstacle pour Notre Seigneur Jésus-Christ, ni pour celui qui a suivi le Christ. Elle dit : « C'est la voix de mon frère : le voici qui vient, bondissant sur les montagnes, franchissant les collines. Il ressemble, mon frère, à la chèvre ou au faon des biches sur les monts de Bethel. Le voici, derrière notre mur, regardant par la fenêtre, regardant par le treillis. Il parle, mon frère, et me dit : « Lève-toi, viens, ma soeur, ma belle, ma colombe ; car voilà l'hiver passé, la pluie s'en est allée, a disparu. Les fleurs apparaissent sur terre, la saison de couper arrive, la voix de la tourterelle se fait entendre » (Cant., II, 8-12). Les fleurs sont les Apôtres, le temps de la moisson, c'est la récolte du Christ, la voix de la tourterelle est la voix de l'Eglise. C'est donc à bon droit que le Fils de Dieu, voyant les hommes terre à terre, sans élan vers les hauteurs, prisonniers d'un étroit matérialisme ? car « il n'y en avait pas pour accomplir le bien, il n'y en avait pas un seul » (Ps. 13, 3) ? a daigné descendre Lui-même sur terre pour supprimer cette paroi de la Loi, cette masse, pour ainsi dire, et cette superstition d'un entendement matériel, qui accablait et obscurcissait en quelque sorte le coeur des peuples. Ainsi la muraille vaut mieux que la paroi. Aussi bien, elle n'était pas bonne cette paroi blanchie, mot lancé non sans raison au prince des prêtres (Act., XXIII, 2), puisqu'il maintenait les obstacles, de cette paroi intermédiaire que le Seigneur Jésus a supprimée comme un service accablant, afin d'introduire une pratique plus éclairée de la religion, en sorte que désormais ce ne fût plus la seule race des Juifs, comme enfermée dans les prescriptions matérielles de la Loi, mais toutes les nations qui seraient appelées au culte de Dieu par l'Évangile.

Donc ces deux jumeaux sont deux vies, deux milices, dont la première vaut mieux que la suivante : aussi ce qui était meilleur a-t-il été restauré. Qui pourrait nier que l'Évangile l'emporte sur la Loi ? La Loi est pourtant bonne, mais à condition d'élever l'âme au-dessus de la lettre, car « la lettre tue » (II Cor., III, 6). Or quel profit présenterait cette histoire si nous n'y voyions la lumière d'un tel mystère ? Car le saint Apôtre nous a enseigné à chercher à travers la simplicité de l'histoire les secrets de la vérité et à appliquer notre intelligence à certaines considérations que la lettre ne peut nous faire comprendre : « Dites-moi, écrit-il, vous qui avez lu la Loi, n'avez-vous pas entendu la Loi ? Car il est écrit qu'Abraham eut deux fils, un de la servante et un de la femme libre ; mais celui de la servante naquit selon la chair, celui de la femme libre selon la promesse. Ceci, ajoute-t-il, a été dit en allégorie : car ce sont les deux Testaments » (Gal., IV, 21-24). Et plus bas : « Or la Jérusalem qui est d'en haut est libre » (Ib., IV, 26). Vers elle donc, que la paroi médiane n'a pu séparer et diviser, il faut tendre par l'élévation de l'âme. Car voilà ruinée cette cloison de l'Ancien Testament compris matériellement ; la servante est chassée, la femme libre gardée. Par cette femme libre nous sommes libres : car l'Eglise est libre, la Synagogue chassée — le peuple juif était esclave — enlevé le joug de servitude qui pesait en quelque sorte sur le cou de notre âme pour que nous ne puissions regarder par-dessus la cloison de la vie ancienne. Nous avons un joug aimable et léger, tel que, par les rênes de la paix et les attaches de la grâce, il relève au lieu de les accabler ceux qu'il assemble. Tel est le Seigneur dont la figure a d'abord fait son apparition en Zara, attendu que le Seigneur Jésus fut, dans sa chair, de la tribu et descendance de ce Zara, ayant été engendré non seulement d'une femme mais sous la Loi (Gal., IV, 4), afin de racheter ceux qui étaient sous la Loi au prix de son sang. Sa figure s'est montrée d'abord dans la main de ce Zara, pour nous promettre la venue de Celui qui ramènerait les usages de la vie ancienne et rétablirait dans le dernier Adam la liberté qu'il avait accordée au premier Adam, en sorte que le genre humain fût exempt de la loi de servitude.

Ayant donc reconnu que Thamar a été inscrite dans la généalogie du Seigneur à raison d'un mystère, nous devons sans nul doute attribuer à un semblable motif que Ruth n'ait pas été omise, elle à qui semble avoir pensé l'Apôtre saint, quand il prévoyait en esprit que la vocation des peuples étrangers s'exercerait par l'Évangile : « La Loi, dit-il, n'est pas faite pour les justes, mais pour les injustes » (I Tim., I, 9). Comment en effet Ruth, qui était étrangère, a-t-elle épousé un Juif ? et pour quelle raison l'évangéliste a-t-il cru devoir mentionner, dans la généalogie du Christ, cette union que la teneur de la Loi interdisait (Deut., VII, 3) ? Le Seigneur ne descendrait donc pas d'un enfantement légitime ? C'est, semble-t-il, un déshonneur : à moins d'en revenir à cette sentence de l'Apôtre, que « la Loi n'est pas faite pour les justes, mais pour les injustes ». Car celle-ci était étrangère et Moabite, et surtout la loi de Moïse prohibait de telles unions et excluait les Moabites de l'Église — car il est écrit : « Les Moabites n'auront pas entrée dans l'Église du Seigneur jusqu'à la troisième et à la quatrième génération, et à jamais » (Deut., XXIII, 3) — comment donc est-elle entrée dans l'Église, sinon parce qu'étant sainte et sans tache en sa conduite, elle a été mise au-dessus de la Loi ? Si en effet la Loi est faite pour les impies et les pécheurs, il est certain que Ruth, qui a échappé aux limitations de la Loi, qui est entrée dans l'Église et devenue Israélite, qui a mérité de compter parmi les ancêtres de la race du Seigneur, choisie à raison d'une affinité d'âme, non du corps, nous est un grand exemple : car en elle c'est notre entrée dans l'Église du Seigneur, à nous tous recueillis parmi les nations, qui a été préfigurée. Imitons-la donc ; et puisque ses mœurs lui ont mérité le privilège d'être admise en cette société, comme l'histoire nous l'enseigne, nous aussi, grâce à l'excellence de nos mœurs, soyons accueillis dans l'Église du Christ en considération de nos mérites. En effet, comme les Israélites, à l'époque des Juges, aux temps anciens, étaient pressés par la famine, un homme partit de Bethléem, ville de Juda, où est né le Christ, pour demeurer dans la terre de Moab avec sa femme et ses deux fils ; l'homme se nommait Elimélech, sa femme Noémi. Ses fils prirent pour femmes des Moabites — l'une avait nom Orpha, la seconde Ruth — et ils habitèrent là-bas environ dix ans, et ils moururent. Mais la femme, privée de ses deux fils, privée de son propre mari, ayant appris que

Dieu visitait Israël, se disposa à retourner chez elle et entreprit de persuader aux épouses de ses fils de rentrer dans leurs demeures respectives. L'une y consentit, mais Ruth demeura avec sa belle-mère. Et comme sa belle-mère lui disait : « Voici que ta belle-sœur est retournée vers les siens et vers ses dieux : toi aussi retourne, comme ta belle-sœur », Ruth répondit : « Qu'il ne m'arrive pas de vous quitter et de m'en retourner; car, où que vous alliez, j'irai avec vous, et, où vous habiterez, j'habiterai ; votre peuple sera mon peuple et votre Dieu mon Dieu; et, où vous viendrez à mourir, je mourrai, et, où vous serez ensevelie, on m'ensevelira » (Ruth, 1,15-17). Ainsi toutes deux parvinrent à Bethléem. Lorsque cette conduite, ce dévouement à sa belle-mère, cette fidélité à son mort, cette religion envers Dieu furent connus de Booz, le bisaïeul de David, conformément à la loi de Moïse et pour donner une postérité à son parent défunt, il la choisit pour épouse.

Il y a lieu de relever qu'elle fut rencontrée dans un champ en pleine moisson, glanant des javelles, ainsi qu'il est écrit, et réservant sa récolte pour sa belle-mère. Et elle n'alla pas à la suite d'un jeune homme mais suivit un homme d'âge mûr, ce qui lui valut d'entendre : « Tu es femme vertueuse », ou « tu as vraiment fait que ta dernière miséricorde surpasse la première » (Ruth, III, 11, 10) : en effet, la dernière miséricorde, celle du rassemblement de l'Église, surpasse la première. Nous le disons ici brièvement, en ayant traité plus complètement dans les livres que j'ai écrits sur la foi.

Or celui qui était lointain s'est approché, parce que celui qui était proche s'est éloigné ; et il a conquis la chaussure de ce proche en prenant cette femme. Car l'usage était que le plus proche, s'il ne voulait pas prendre pour épouse sa proche parente, dénouât sa chaussure et la cédât à un autre. Il y a là un mystère d'importance, à savoir que celui qui, selon la figure, a épousé l'étrangère, a reçu le pouvoir d'évangéliser. Aussi bien, que ces noces aient été figuratives, la bénédiction des anciens en témoigne : « Que le Seigneur, disent-ils, rende cette femme qui entre dans ta demeure comme Rachel et comme Lia, qui ont construit la maison d'Israël! Qu'elle produise une vertu en Éphrata et ait un nom dans Bethléem ! Et que ta maison devienne comme la maison de Phares, que Thamar donna à Juda ! Que le Seigneur te donne une descendance par cette enfant ! Et Booz prit Ruth, et elle devint son épouse » (Ruth, IV, 11-13), et elle mit au monde Obed, père de Jessé, grand-père de David.

C'est donc à juste titre que S. Matthieu, voulant appeler par l'Évangile les peuples à l'Église, a rappelé que le Seigneur lui-même, l'auteur de cette réunion des nations, a tiré d'étrangères son origine selon la chair. Par là il donnait à entendre que cette lignée reproduirait l'Auteur de la vocation des nations, Celui que nous suivrions, nous tous rassemblés parmi les étrangers, abandonnant notre patrimoine et disant à celui qui nous appellerait au culte du Seigneur, par exemple à Paul, ou à quelque évêque : « Votre peuple sera mon peuple, votre Dieu mon Dieu. » Donc Ruth, oubliant, comme Lia et Rachel, son peuple et la maison de son père, dénouant les liens de la Loi, est entrée dans l'Église. Or celui-là dénoue sa chaussure qui ne prend pas l'Église. Et il est dit à Moïse : « Dénoue la chaussure de tes pieds » (Ex., III, 5), pour qu'on ne le crût pas l'époux de l'Église. Le seul à ne pas la dénouer, c'est le véritable époux. Aussi Jean dit-il : « Lui, je ne suis pas digne de dénouer la courroie de sa chaussure » (Lc, III, 16). Donc ici encore il y a une figure, et elle a construit la maison d'Israël (cf. Ruth, IV, 11).

A quel point il y avait lieu d'insérer sa mention dans la lignée du Seigneur, nous le voyons par l'expression d'un mystère plus profond : il y est prophétisé que, de sa descendance, le Christ sera engendré en Éphrata, quand on dit : « Que le Seigneur te donne de produire une vertu en Éphrata et d'avoir un nom dans Bethléem. » (Ruth, IV, 11). Quelle est cette vertu, sinon celle qui par le Christ a rassemblé les peuples de la gentilité ? Quel est ce nom, sinon que Bethléem est devenue la patrie du Seigneur à sa naissance selon la chair ? Aussi est-il dit dans une prophétie : « Et toi, Bethléem de Juda, tu n'es pas la moindre parmi les grandes villes de Juda : car c'est de toi que sortira le chef qui doit gouverner mon peuple d'Israël » (Matth., II, 6 ; Mich., V, 2).

Nous voyons donc que la mention de ces femmes se justifie à la fois par l'histoire, le sens moral, le



mystère. Pourtant, en défendant Thamar ou Ruth, je ne conteste pas que même des pécheurs aient compté parmi les ancêtres de la famille du Seigneur. C'est pour éviter de les mentionner que S. Luc a suivi une autre ligne généalogique : il n'a pas jugé à propos de nommer Achab, ni Jéchonias, ni, en fin de compte, l'épouse d'Urie, pour montrer la suite sans tache de la lignée sacerdotale. Mais si son dessein se justifie en raison, celui de S. Matthieu n'est pas opposé à la juste raison : puisqu'il annonçait la bonne nouvelle du Seigneur engendré selon la chair pour prendre sur Lui les péchés de tous, soumis aux injures, soumis à la Passion, il ne devait pas, a-t-il pensé, le montrer dépourvu d'une bonté qui n'écarterait même pas l'affront d'une origine entachée. Du même coup, l'Église ne rougirait pas d'être recrutée parmi des pécheurs, puisque le Seigneur naîtrait de pécheurs. Enfin Il ferait de ses ancêtres eux-mêmes les premiers bénéficiaires de la Rédemption. Ainsi nul ne penserait qu'une tare d'origine puisse mettre obstacle à la vertu, ne se vanterait insolemment de la noblesse de sa race, ni ne rougirait avec une honte excessive des crimes de ses ancêtres, ayant la ressource de voiler ses origines sous les fleurs de la vertu.

Est-ce que David le saint, si nombreux que soient les mystères figurés en lui, n'est pas plus grand pour s'être reconnu homme et pour avoir jugé que le péché commis en enlevant la femme d'Urie devait être lavé par les larmes du repentir, nous montrant que personne ne doit se fier à sa propre vertu ? C'est que nous avons un grand adversaire, dont nous ne pouvons triompher sans l'aide de Dieu ; et vous trouverez souvent chez des hommes illustres et bienheureux des fautes graves pour vous faire connaître que, comme des humains, ils furent accessibles à la tentation, de crainte que leurs vertus éminentes ne les fissent passer pour plus que des hommes. Si en effet David, pour avoir dit, exalté par la Confiance en sa force : « Si j'ai rendu le mal à ceux qui me le faisaient » (Ps. 7, 5), et ailleurs : « Pour moi, j'ai dit, dans ma richesse : je ne serai jamais ébranlé » (Ps. 29, 7), a subi aussitôt la peine de cette arrogance, comme il le rappelle par ces mots : « Vous avez détourné votre visage de moi, et je me suis trouvé dans le trouble » (Ib., 8) ; si même un ancêtre de la lignée du Seigneur a subi les atteintes de son arrogance, combien plus, nous autres pécheurs, qui n'avons pour nous secourir l'appui d'aucun mérite, devons-nous craindre l'écueil de l'arrogance, où des gens de bien font naufrage ! d'autant qu'un tel homme nous fournit enseignement et exemple, ayant dans la suite cru devoir chanter la palinodie pour apaiser le Seigneur : « Seigneur, dit-il, mon cœur ne s'est pas exalté et mes yeux ne se sont pas portés vers les hauteurs » (Ps. 130, 1), et « le Seigneur est à ma droite, pour que je ne sois pas ébranlé » (Ps. 15, 8) : car il savait que le moment de sa confiance en soi-même fut celui de sa chute. Finalement il a indiqué qu'il n'y a rien en l'homme, sinon le fait de connaître Dieu ; car vous lisez : « Qu'est l'homme, pour que vous vous fassiez connaître à lui ? ou le fils de l'homme, pour que vous en teniez compte » (Ps. 143, 3) ? Si donc David condamne l'arrogance, se revêt d'humilité, c'est à bon droit que l'épisode de la femme d'Urie introduit cette leçon d'embrasser l'humilité. Et cependant, puisque d'elle est né Salomon le Pacifique, voyons s'il n'y aurait pas là un mystère : une fois éliminé celui qui jadis revendiquait pour épouse la foule des Gentils, l'Église s'unissant à un autre époux, au véritable David. David ! le Christ a été appelé ainsi, revêtu du nom de son ancêtre, ainsi qu'il est écrit : « J'ai trouvé David, mon serviteur » (Ps. 88, 21). A Lui s'est unie l'Église et, fécondée par la semence de la parole et par l'Esprit de Dieu, elle a enfanté le corps du Christ, c'est-à-dire le peuple chrétien. C'est donc cette femme qui « du vivant de son mari est liée par la Loi » (Rom., VII, 2), et c'est pourquoi son époux est mort, afin qu'elle ne fût pas adultère en étant avec un autre homme. Donc mystère figurativement, péché quant à l'histoire : faute de par l'homme, mystères de par le Verbe. Ayant de cette histoire parlé ailleurs plus au long, nous jugeons devoir passer rapidement ici. C'est à bon droit que David le saint a écrit sur cet épisode le psaume cinquantième, où il dit, à cause de son union avec Bethsabée : « Lavez-moi abondamment de mon iniquité, et purifiez-moi de mon crime » (Ps. 50, 4). Si cet ami de Dieu reconnaît son iniquité et l'obstacle opposé à ses mérites par son crime, s'il avoue enfin qu'il a péché contre Dieu, pourquoi rougir, vous, d'avouer votre faute ? La honte est de commettre la faute, non de l'avouer. Puis donc que David n'a pas omis dans ses psaumes

l'épisode de Bethsabée, afin de nous apprendre par là soit un mystère, soit la réalité d'un parfait repentir, nous voyons qu'il est juste de ne pas l'omettre non plus dans la généalogie du Seigneur, étant donné que ce même David qui la prit pour épouse est indiqué comme point de départ de la généalogie du Seigneur selon la chair. Son privilège spécial, nous l'avons dit, est d'avoir vu dans ce mystère l'origine de l'Église et d'avoir reçu la promesse que de sa lignée naîtrait le Christ. Car une de ses paroles a trait à l'Église : « Voici que nous avons appris qu'elle était en Éphrata, nous l'avons trouvée dans les champs de la forêt » (Ps. 131, 6). L'autre circonstance vise spécialement la promesse de l'incarnation du Seigneur, révélée par la prophétie la plus manifeste en ces termes : « C'est le fruit de ton sein que je placerai sur ton trône » (Ps. 131, 11). Gardez-vous pourtant de vous relâcher sur une telle promesse, car elle n'a pas été faite sans conditions ; mais moyennant que vous gardiez l'alliance et que vous observiez les avertissements du Seigneur, qu'il promet de formuler (Ib., 12) dans l'Évangile, à vous aussi s'ouvrira tout grand l'accès du trône éternel.

Voilà pour l'épouse d'Urie. Quant à Achab, son cas est assez clair, puisque son épouse est Jézabel. De même pour Jéchonias, dont Jérémie témoigne à bon escient qu'il fut coupable du plus grand crime et auquel il a même enlevé le nom qu'il portait : aussi bien celui qui se nomme Joachim dans les Livres des Rois est-il appelé Jéchonias par Jérémie, quand celui-ci dit : « Jéchonias a été mis au rebut comme un instrument sans utilité, aussi a-t-il été rejeté, lui et sa race. Terre, terre, écoute la parole du Seigneur. Ecris : Cet homme est déshérité, car nul ne sortira de sa race pour s'asseoir sur le trône de David, pour régner encore sur Juda » (Jér., XXII, 28-30). C'est en effet sous son règne que les Babyloniens dévastèrent la Judée et, dans la suite, personne de sa race ne put jamais parvenir à la royauté en Juda ; car une fois libéré de captivité, le peuple fut gouverné par les prêtres et les tétrarques. A partir de là, jusqu'à la naissance du Christ, subsistèrent ces tétrarques, qui même, l'histoire nous l'apprend, ne perpétuaient pas la dignité de la race royale. Il est en effet rapporté par ceux qui, soit allégation, soit simple renseignement, soit affirmation véridique, nous l'ont transmis, que des pillards Iduméens étant entrés dans Ascalon, ville de Palestine, emmenèrent entre autres captifs, d'un temple d'Apollon voisin des remparts, Antipater, fils d'un certain prêtre Hérode, qui ne put le racheter à raison de sa pauvreté. Initié aux sciences et aux mystères des Juifs, il se lia d'amitié avec Hyrcan, roi de Judée, et Hyrcan l'envoya en ambassade pour son compte auprès de Pompée ; et comme il s'acquitta heureusement de son ambassade, il y gagna d'être associé à la royauté. Antipater ayant été tué par ceux qui jalousaient sa fortune, son fils Hérode fut plus tard, sous Antoine, chargé par un sénatus-consulte de régner sur les Juifs : il eut pour fils Hérode et les autres tétrarques. Nous avons cru devoir reproduire ceci, d'après les récits des Grecs, pour bien montrer qu'Hérode n'avait aucune affinité avec la race des Juifs et s'était acquis la royauté par un passe-droit adultère. Aussi bien, conscient de sa basse extraction, craignant que ses descendants ne fussent discutés au nom de la Loi ancienne, il brûla leurs Écritures, pensant que, s'il supprimait ces accusateurs, aucun autre témoignage ne pourrait établir qu'il ne descendait pas de la race des patriarches ou des anciens prosélytes. Mais, comme il arrive en bien des calculs humains, cela ne put porter préjudice à la connaissance et à la découverte de la vérité. Prenons garde pourtant que cela ne porte préjudice à notre assertion que le Christ est de race authentique et royale et que sa généalogie se déduit par des rois réels et connus. Mais, au moment où une dynastie bâtarde s'est emparée de la royauté, l'héritage de sa noblesse a été conservé par la série non des potentats, mais de la descendance.

Cependant nous n'avons pas appris que le Christ ait été roi quant aux honneurs de ce monde ; comment donc est-ce « le fruit de ton sein que je placerai sur ton trône » (Ps. 131,12) ? Comment encore l'ange nous dit-il de Lui : « Le Seigneur Dieu Lui donnera le trône de David son père, et Il régnera sur la maison de Jacob » (Lc, I, 32) ? Comment sa royauté est-elle promise et non montrée ? Ou bien comment le prophète dit-il que de la race de Jéchonias nul ne régnera ? Car, si le Christ a régné et si le Christ est de la race de Jéchonias, le prophète a menti et les oracles ont menti. Mais il n'y est pas dit que la race de

Jéchonias n'aura pas de descendants, et ainsi le Christ est de sa race ; et le règne du Christ n'est pas opposé à la prophétie, car il n'a pas régné avec les honneurs de ce monde, ni n'a siégé sur le trône de Jéchonias, mais il a été roi sur le trône de David. Pourtant, Jéchonias lui-même ayant siégé sur le trône de David, comment expliquer cette parole que les descendants de Jéchonias ne siégeront pas sur le trône de David, puisqu'il semble que tous deux aient eu le même trône ? Ainsi nous ne pouvons nier que ce fût le trône de David ; et, pourtant, le Christ n'a pas siégé sur le même trône de David que Jéchonias. Bien plus, dans la race de David nul autre que le Christ n'a pu siéger sur son trône, parce que sa postérité n'est éternelle en aucun autre que dans le Christ, comme Dieu Lui-même l'a révélé en ces termes : « Une fois pour toutes je l'ai juré, par ma sainteté : je ne mentirai pas à David ; sa postérité subsistera éternellement, et son trône sera comme le soleil en ma présence » (Ps. 88, 36 sqq.). De qui donc parle-t-il ici ? Pas de Salomon à coup sûr, pas de Roboam, pas de Nathan, mais du seul dont Il peut dire : « J'étendrai sa main sur la mer et sa droite sur les fleuves. Il m'invoquera : Mon Père, c'est vous », et « j'établirai pour une durée éternelle sa postérité, et son trône sera comme les jours du ciel » (Ib., 26-30). Ce n'est certainement pas sur ce trône qu'a siégé Salomon, ni Roboam, ni Jéchonias. Vous voulez savoir qui s'y est assis ? C'est Celui de qui l'ange dit à Marie : « Voici que vous concevrez dans votre sein et vous enfanterez un fils, et vous Lui donnerez le nom de Jésus. Il sera grand, et on l'appellera fils du Très-Haut, et le Seigneur Dieu Lui donnera le trône de David son père, et Il régnera sur la maison de Jacob éternellement, et son règne n'aura pas de fin » (Lc, I, 31-33). Si vous n'en croyez pas l'ange, croyez-en du moins le Seigneur Lui-même, qui a dit : « Vous le dites, je suis roi » (Jn, XVIII, 37). Est-ce donc que Lui aussi aurait menti en affirmant sa royauté alors qu'il n'a pas régné sur terre ? Comment résoudre l'Écriture, qui dit qu'il règne et ne montre pas qu'il règne ?

Nous voici arrivés à l'abîme de la discussion, échoués sur un bas-fond et comme ballottés dans le naufrage de la vérité. Réveillons donc le Christ, interrogeons-le ; à Lui de répondre.

Interrogeons les Écritures. Nous trouvons que le royaume du Seigneur n'est pas de ce monde, car Il a dit Lui-même : « Mon royaume n'est pas de ce monde » ( Jn, XVIII, 36). En disant que son royaume n'est pas de ce monde, Il montre qu'il est au-dessus du monde. Ainsi son royaume était et n'était pas : il n'était pas dans le monde, il était au-dessus du monde. Il y avait donc un autre royaume du véritable David, que seul le Christ a reçu ; et il y avait une autre postérité de David, qui demeure éternellement, de laquelle a seul été engendré le Christ, qui seul est fils véritable de David, comme aussi Il a été seul à recevoir son nom, ainsi qu'il est écrit : « J'ai trouvé David, mon serviteur, j'ai répandu sur lui mon huile sainte » (Ps. 88, 21) : parole qui s'applique assurément non pas au prophète David mais au Seigneur, comme l'indique ce qui précède ; car il est écrit : « J'ai prêté assistance au puissant, et j'ai exalté un élu parmi mon peuple » (Ib., 20) : car le seul puissant, le seul élu, c'est le Christ. En fait les saints font souche par la foi plus que par la génération ; aussi l'Apôtre dit-il : « S'il y a des croyants, ce sont eux les fils d'Abraham » (Gal., III,7).

Encore un point qui ne nous semble pas négligeable. De l'époque de David jusqu'à Jéchonias, c'est-à-dire jusqu'à la captivité, bien qu'il y ait eu dix-sept rois de Judée, S. Matthieu a inscrit quatorze générations ; et de même, depuis Jéchonias jusqu'à Joseph, où l'on trouve en comptant par homme douze générations, il déclare avoir inscrit quatorze générations. Vous lisez en effet : « Toutes les générations d'Abraham jusqu'à David font quatorze générations, et de David jusqu'à l'exil de Babylone quatorze générations, et de l'exil de Babylone jusqu'au Christ quatorze générations. »

Tout d'abord il faut savoir, nous l'avons déjà dit plus haut, qu'il peut y avoir plus de successions, moins de générations : tels en effet peuvent vivre plus longtemps et engendrer sur le tard, ou encore être complètement privés de postérité. Ainsi la durée des rois n'est pas celle des générations. C'est bien la raison pour laquelle S. Matthieu a omis ceux qu'il a jugés ne pas appartenir à la généalogie : car, s'il avait eu le dessein d'établir leur succession, nous aurions lieu d'être émus de ce que, les Livres des Rois et des

Paralipomènes s'accordant à faire régner, après Joram, Ochozias et Jodas et Amasias, puis à faire succéder à Amasias Ozias, S. Matthieu ait omis les trois rois Ochozias, Jodas et Amasias et fait suivre Joram de Josaphat. Mais il l'a fait suivre non dans la succession des rois mais dans la généalogie ; au reste, il a rappelé qu'il rapporte les générations. Or il a pu se faire que Joram ait engendré tardivement et que Josaphat soit parvenu sur le tard à la royauté, et qu'ainsi n'ayant pas succédé à son père Joram en son pouvoir, il vienne après lui généalogiquement. Quant aux douze générations que l'évangéliste semble avoir énumérées après Jéchonias, si vous y regardez avec soin, vous pourrez ici encore trouver le compte des quatorze générations : car il y a douze générations d'énumérées jusqu'à Joseph, non jusqu'au Christ, et en treizième lieu vient le Christ, de Joseph. Mais peu importe que le mécompte porte sur deux générations ou sur une seule ; cependant, même ici, vous ne rencontrerez ni le récif de Caprée ni le naufrage de la vérité. L'histoire en effet nous apprend qu'il y eut deux Joachim, c'est-à-dire deux Jéchonias, engendrés l'un avant l'exil, l'autre au cours même de l'exil, à savoir le père et le fils. Donc le père a été compté parmi les générations antérieures — c'est lui qui a succédé à Josias — le fils parmi celles qui suivent : il a succédé à son père, et c'est le petit-fils de Josias. Or qu'ils aient été deux, les Livres des Rois l'indiquent, car il est écrit : « Pharaon fut maître d'Israël du temps où Joachim, fils de Josias, régnait en Judée à la place de son père Josias ; et il changea le nom de Joachim en le faisant roi, et il régna onze ans à Jérusalem » (II Rois, XXIII, 34, 36). Et l'on ajoute : « Le reste des actions de Joachim et tout ce qu'il a fait, n'est-ce pas écrit au Livre des Actions, aux jours de ceux qui ont régné sur la Judée ? Et Joachim reposa avec ses pères, et Joachim son fils régna à sa place. Joachim avait dix-huit ans et, devenu roi, il régna trois mois à Jérusalem. Sa mère se nommait Mesola. Et tout ce que son père avait fait sous les yeux du Seigneur, il le fit lui-même. Et, à son époque, Nabuchodonosor, roi de Babylone, monta à Jérusalem » (II Rois, XXIV, 5 sqq., 8-10). Vous voyez donc que l'un fut fils de Josias, l'autre son petit-fils ; son fils est celui à qui Jérémie a donné son nom (Jér., XXXVII, 1) ; son petit-fils, celui qui a reçu le nom de son père. Et S. Matthieu a bien fait de ne pas se séparer du prophète, et de l'appeler non pas Joachim, mais Jéchonias. Du même coup, comme nous l'avons dit plus haut, il fait ressortir davantage les trésors de bonté du Seigneur, puisque le Seigneur n'a pas exigé de tous la noblesse de la race mais a voulu naître de captifs et de pécheurs, comme il convenait à Celui qui venait annoncer leur rachat aux captifs. Donc l'évangéliste n'a supprimé ni l'un ni l'autre mais les a indiqués tous deux, puisque l'un et l'autre se nommaient Jéchonias. Ainsi, en ajoutant Jéchonias le Jeune, on compte quatorze générations.

Voilà donc pour Matthieu. Quant à Luc, il a eu cette heureuse pensée : ne pouvant énumérer plusieurs fils de Jacob, pour ne pas avoir l'air de s'égarer loin de la généalogie en des séries superflues, il n'a pas cru devoir omettre absolument les noms de ces patriarches : en d'autres évidemment, je veux dire venus bien après eux ; mais il a choisi de préférence Joseph, Juda, Siméon et Lévi. C'est que nous reconnaissons en ceux-ci ? dont les autres furent les descendants ? quatre sortes de vertus. En Juda ? il s'agit du premier ? a été prophétisé et figuré le mystère de la Passion du Seigneur ; en Joseph nous voyons déjà paraître un modèle de chasteté ; Siméon venge la pudeur outragée ; Lévi, c'est la fonction sacerdotale. Enfin par Nathan est rappelée la dignité de la prophétie. Ainsi, le Christ-Jésus étant à Lui seul toutes choses, en chacun de ses ancêtres. Il est précédé par diverses espèces de vertus. Noé le juste ne devait pas non plus être omis dans la généalogie du Seigneur : puisque le constructeur de l'Eglise allait naître, on le voit mettre en vedette celui de ses ancêtres qui l'avait jadis fondée en figure. Et que dire de Mathusalem, dont les années comptent par-delà le déluge ? Comme le Christ est le seul dont la vie n'ait pas éprouvé les atteintes de l'âge, en ses ancêtres mêmes il apparaît qu'il n'a pas senti le déluge. Hénoch n'est-il pas une marque manifeste de la tendresse du Seigneur et de sa divinité, en ce sens que le Seigneur non plus n'a pas senti la mort et s'en est retourné au ciel, Lui dont l'aïeul fut enlevé au ciel ? par où il est manifeste que le Christ aurait pu ne pas mourir ; mais Il ne l'a pas voulu, afin que cette mort

nous fût profitable. Et le premier « a été enlevé, de peur que le mal ne lui changeât le coeur » (Sag., IV, 11) ; mais le Seigneur, que la malice du monde ne pouvait changer, est retourné au lieu d'où Il était venu de par la majesté de sa nature. On ne dit rien, bien entendu, du meurtrier de son frère ; car il n'eût pas été raisonnable de compter celui qui a frappé son frère parmi les ancêtres du Seigneur, alors que Celui-ci a sauvé la vie à ses serviteurs pour les honorer en leur donnant le nom de frères (Matth., XII, 49 ; Jn, XV, 15). Mais il n'est pas sans intérêt que Seth ne soit pas omis, lui qui fut donné à Adam par une naissance plus tardive : ainsi, comme il y a deux familles de peuples, la figure annonçait que le Seigneur Jésus-Christ compterait avec la seconde plutôt qu'avec la première. Enfin pour Adam lui-même, qui selon l'Apôtre a été figure du Christ (Rom., V, 14), quoi de plus beau, de plus convenable que la sainte généalogie commençant par un fils de Dieu et aboutissant au Fils de Dieu, le créé précédant à titre de figure pour que vînt ensuite Celui qui est véritablement né, celui qui fut fait à l'image venant d'abord, lui pour qui devait descendre l'Image de Dieu ? Et si nous creusons le mystère du premier égarement, l'un a goûté à l'arbre de la science du bien et du mal, trompé par le diable, persuadé par Eve, pour qu'un autre, avant même de connaître le mal, choisît pour nous le bien et rendît vaines les embûches du cruel serpent à la persuasion de l'Eglise, ainsi qu'il est écrit : « Car avant que l'enfant connaisse le bien ou le mal, il ne croit pas au mal, afin de choisir ce qui est bien » (Is., VII, 16), et « avant que l'enfant sache appeler père ou mère, il recevra la puissance de Damas et les dépouilles de Samarie » (Ib., VIII, 4). Car voilà l'Enfant dont le berceau a été rempli par les mages des dépouilles de l'Orient, parce que le peuple qui, avant le Christ, ne croyait pas, changé dans sa foi, a offert au Seigneur les dépouilles des idoles comme ornements de son triomphe.

Tous ces détails, frère, sur la généalogie du Christ, vous ne les ignoriez pas ; mais j'ai tenu à les exposer un peu longuement, de crainte qu'en les parcourant dans l'Evangile d'un esprit peu attentif, tel n'en fût quelque peu troublé. Les saints évangélistes, pressés d'en venir à de plus grandes merveilles et à des actions plus divines du Seigneur, ont jugé bon de condenser et d'abrégé tout cela plutôt que de le développer abondamment. A la manière donc de ceux qui jugent suffisant d'indiquer à qui ignore la route certains repères du chemin et quelques sentiers, nous avons parcouru les sentiers de la vie spirituelle — en aboutissant à la vérité ? nous verrons ; du moins dans une pensée de religion et de foi — et nous avons tendu vers la profondeur des mystères, craignant que celui qui lirait ces choses, comme dit le proverbe « tel un enfant avec un sabre » , ne sût pas, à raison de son enfance, manier ces fortes armes et ne récoltât quelque blessure par maladresse au lieu d'être sauvé par sa lecture. Car les faibles se blessent de leurs propres traits, et l'on ne peut bien user des armes si l'on ne sait les porter. Aussi la foi réclame-t-elle l'homme parfait (I Cor., XIV, 20), en qui ne rampe pas à terre l'enfance de la science, en qui ne chancelle pas un âge encore infirme et dépourvu de la connaissance des mystères, qui n'ait pas perdu la force de la jeunesse au point de ne plus prétendre à la couronne d'un glorieux combat, et ne soit pas comme l'aigle vieillissant, qui jadis enlevait dans ses serres un lièvre ou une oie et maintenant, accablé par l'âge, s'en prend à la nichée sans plumes des petits oiseaux, qui ne saurait lui procurer un solide aliment.

## LIVRE IV

Nous avons composé un travail qui n'était pas hors de propos, je pense, sur la généalogie du Seigneur. Certainement il n'a pas été sans fruit de nous attacher un peu longuement aux ancêtres du Seigneur. Car ceux qui se préparent à traverser la haute mer en naviguant sur les côtes évitent de tirer au plus court en prenant le large, parce qu'ils sont, comme nous, médiocrement rassurés. Ils aiment, séduits par la beauté des sites, à visiter la campagne et les villes écartées du rivage. Combien plus nous autres, perdus dans l'immensité non des éléments, mais des actions célestes, devons-nous aimer à faire escale aux ports les

plus voisins et à multiplier les excursions, de crainte que, fatigué par l'ennui d'une longue navigation, tel ne puisse retenir la nausée et le vomissement ! Certes si quelqu'un s'aperçoit que son esquif est peu sûr, à des avaries inquiétantes ; alors même qu'il lui arrive souvent, le port que sont les livres se présentant, de carguer la voilure de ses oreilles, de jeter l'ancre de la lecture, on ne jugera pas qu'il abandonne son navire, mais qu'il a accompli sa course s'il descend au port. Et peut-être en bien des lieux l'aménité même des sites est une invitation pour le passant. Car si le fameux Ulysse, au dire des fables — il est vrai que le prophète aussi a dit : « Elle sera la demeure des filles des Sirènes » (Is., XIII, 21) ; et, si le prophète ne l'avait pas dit, personne n'aurait le droit de faire un reproche, puisque l'Écriture accueille les Géants et la vallée des Titans — si donc Ulysse, après un exil de dix années pendant lesquelles eut lieu la guerre de Troie, et après dix années de voyages, alors qu'il se hâtait vers sa patrie, a pu être retenu par les Lotophages grâce à la douceur de leurs fruits ; si les jardins d'Alcinoüs l'ont retardé ; si enfin les Sirènes, l'attirant par leurs chants, ont failli l'entraîner à ce fameux naufrage dans la volupté, et s'il dut lutter contre l'enchantement de leurs voix mélodieuses en bouchant les oreilles de ses compagnons avec des tampons de cire, combien plus sied-il aux hommes religieux d'être captivés par l'émerveillement des actions célestes ! Et là il ne s'agit plus de savourer la douceur des baies, mais le pain qui est descendu du ciel : ni de contempler les légumes d'Alcinoüs, mais les mystères du Christ : car « à celui qui est faible de manger des légumes » (Rom., XIV, 2). Il ne s'agit donc pas de se boucher les oreilles, mais de les ouvrir, afin que la voix du Christ puisse se faire entendre ; et quiconque l'entendra n'aura pas de naufrage à craindre : non qu'il faille, comme Ulysse, l'attacher au mât par des liens matériels, mais parce que son âme doit être liée au bois de la Croix par des nœuds spirituels, pour n'être pas ébranlée par l'attrait des plaisirs et ne pas laisser dériver le cours de la nature vers l'écueil de la volupté. Les fictions des poètes ont en effet donné couleur à cette fable d'après laquelle des jeunes filles habitaient un littoral hérissé d'écueils ; et, quand elles avaient, par le charme de leur voix, amené les navigateurs à détourner leur course pour le plaisir de les entendre, elles les attiraient sur des récifs cachés, les décevaient par un abri trompeur, et les faisaient périr dans un lamentable naufrage. Cette invention a été embellie par une présentation et une mise en scène apprêtée : on a décrit la mer, la voix féminine, le littoral et ses fonds. Mais quelle mer moins clémente que le monde, si peu sûr, si mobile, si profond, si agité par le souffle des esprits impurs ? Et que veut dire cette image des jeunes filles, sinon l'appât d'une volupté énermée, sans virilité, qui efféminé la fermeté de l'âme séduite ? Et quels sont ces récifs, sinon les écueils de notre salut ? Il n'y a pas de danger plus caché que celui des douceurs du monde : en charmant l'âme, elles tyrannisent la vie et brisent en quelque sorte le sens et l'intelligence sur les écueils des corps.

### **Luc, IV, 1-13. Jésus au désert.**

C'est donc à juste titre que Notre Seigneur Jésus, par son jeûne et sa solitude, nous aguerrit contre les attaques des voluptés, et que Notre Seigneur à tous souffre d'être tenté par le diable pour qu'en Lui nous apprenions tous à en triompher. Remarquons donc que l'évangéliste, non sans raison, nous montre trois institutions principales du Seigneur : car il y a trois choses profitables et avantageuses au salut de l'homme : le sacrement, le désert, le jeûne. « Nul, en effet, n'est couronné s'il n'a combattu selon les règles » (II Tim., II, 5), et personne n'est admis au combat de la vertu s'il n'a d'abord été lavé de toutes les fautes qui le souillaient et consacré par le don de la grâce céleste. Le Seigneur vient donc au baptême pour nous faire constater la grâce de ce mystère par la vue et par le sens. Et tandis que la Loi est promulguée avec le ciel et la terre pour témoins (Deut., XXX, 12 sqq.), pour vous convaincre que le mystère de la divinité, éternellement caché en Dieu (Col., I, 26), l'emporte sur la Loi, le ciel n'est plus appelé en témoignage mais remplit l'office de témoin, puisque la voix de Dieu descend du ciel. En même temps, pour que le mystère de la foi ne se heurte pas au doute de votre âme, l'œuvre de l'invisible vous

est visiblement proclamée. Le Seigneur vient au baptême : car Il s'est fait tout pour vous (I Cor., IX, 20). Pour les sujets de la Loi — comme s'il était sujet de la Loi, alors qu'il n'était pas sujet de la Loi — Il a été circoncis, afin de gagner les sujets de la Loi ; à ceux qui étaient sans loi Il s'est associé en partageant leur repas, afin de gagner ceux qui vivaient sans loi. Pour les infirmes Il s'est fait infirme par la souffrance de son corps afin de les gagner. Enfin Il s'est fait tout à tous, pauvre pour les pauvres (II Cor., VIII, 9), riche pour les riches, pleurant avec ceux qui pleurent (Rom., XII, 15), affamé avec les affamés, altéré avec les altérés, large avec ceux qui sont dans l'abondance. Il est en prison avec le pauvre (Matth., XXV, 36), avec Marie Il pleure (Jn, XI, 35), avec les Apôtres Il mange (Matth., XXVI, 20), avec la Samaritaine Il a soif (Jn, IV, 7). Au désert Il a faim (Matth., IV, 12), pour que la nourriture savourée par le premier homme en

sa prévarication fût expiée par le jeûne du Seigneur. C'est à notre détriment qu'Adam a rassasié sa faim de la science du bien et du mal ; c'est pour notre profit que Celui-ci a enduré la faim.

« Alors Jésus fut conduit au désert par l'Esprit pour être tenté par le diable. »

Il y a lieu de se rappeler comment le premier Adam fut chassé du paradis dans le désert, pour remarquer comment le second Adam revint du désert au paradis. Voyez aussi comment les dommages se réparent suivant leur enchaînement, et comment les bienfaits divins se renouvellent en reprenant leurs propres traces. Une terre vierge a donné Adam, le Christ est né de la Vierge ; celui-là fut fait à l'image de Dieu, Celui-ci est l'Image de Dieu ; celui-là fut placé au-dessus de tous les animaux sans raison, Celui-ci au-dessus de tous les vivants ; par une femme la folie, par une vierge la sagesse ; la mort par un arbre, la vie par la Croix. L'un, dépouillé du spirituel, s'est couvert de la dépouille d'un arbre ; l'autre, dépouillé au temporel, n'a pas souhaité un vêtement corporel. Adam est au désert, au désert le Christ : car Il savait où trouver le condamné pour dissiper son égarement et le ramener au paradis ; mais comme il ne pouvait y revenir couvert des dépouilles de ce monde, comme on ne peut être habitant du ciel sans être dépouillé de toute faute, il a quitté le vieil homme, revêtu le nouveau (Col., III, 9 sqq.) : ainsi, comme les décrets divins ne peuvent être abrogés, il y aurait changement de personne plutôt que commutation de sentence. Mais du moment qu'au paradis il avait, faute de guide, perdu la route qu'il suivait, comment au désert eût-il pu sans guide regagner la route perdue ? Là les tentations sont nombreuses, l'effort vers la vertu difficile, facile le glissement vers l'erreur. La vertu a le même naturel que les bois : lorsqu'ils sont encore bas, en montée de la terre vers le ciel, lorsque leur âge s'épanouit en un feuillage tendre, celui-ci, exposé au venin d'une dent cruelle, peut être aisément coupé ou desséché ; mais une fois établi sur de profondes racines et ses branches poussées en hauteur, c'est désormais en vain que la morsure des bêtes, les bras des paysans ou les divers souffles de tempêtes s'attaquent à l'arbre robuste. Quel guide offrira-t-il donc contre tant d'appâts du siècle, tant de ruses du diable, sachant que nous avons à lutter d'abord « contre la chair et le sang, puis contre les puissances, contre les princes du monde de ces ténèbres, contre les esprits malfaisants qui remplissent l'air » (Éphés., VI, 11-12) ? Offrir l'ange ? mais lui-même est tombé ; les légions d'anges ont à peine sauvé des individus (II Rois, VI, 17). Envoyer un séraphin ? mais il est descendu sur terre « au milieu d'un peuple qui avait les lèvres souillées » (Is., VI, 6 sqq.), et il n'y eut qu'un seul prophète dont il purifia les lèvres au contact d'un charbon. Il fallait chercher un autre guide que nous suivrions tous. Quel serait ce guide assez grand pour faire du bien à tous, sinon Celui qui est au-dessus de tous ? Qui m'établirait au-dessus du monde, sinon Celui qui est plus grand que le monde ? Quel serait ce guide assez grand pour pouvoir, d'une même direction, conduire homme et femme, Juif et Grec, Barbare et Scythe, esclave et homme libre (Col., III, 11), sinon Celui qui est tout et en tous, le Christ ?

Car les pièges sont multiples, où que nous allions : pièges du corps, pièges de la Loi, pièges tendus par le diable au pinacle des temples, au faite des murailles, pièges de la philosophie, piège des désirs — car l'œil de la courtisane est le piège du pécheur (cf. Prov., VII, 21) — piège de l'argent, piège dans la

religion, piège dans le culte de la chasteté. Car de menues surcharges pèsent sur l'âme humaine et souvent la font pencher ici ou là selon l'habileté du séducteur. Le diable voit quelque homme religieux, servant Dieu avec vénération, plein d'égards pour ce qui est saint, incapable de faire aucun tort : il le fait tomber par sa religion même, en l'amenant à ne pas croire que le Fils de Dieu ait véritablement pris cette chair qui est nôtre, ce corps qui est nôtre, cette faiblesse de nos membres, alors qu' Il a sans doute souffert en son corps, mais que sa divinité est demeurée hors d'atteinte ; ainsi sa religion même le met en faute : car « quiconque nie que Jésus-Christ est venu dans la chair, n'est pas de Dieu » (I Jn, IV, 3). Il voit un homme pur, d'une chasteté intacte : il lui persuade de condamner le mariage, ce qui le fera chasser de l'Église, le culte de la chasteté le séparant de ce chaste corps. Tel autre a entendu dire qu'il y a « un seul Dieu, de qui vient tout » (I Cor., VIII, 6) : il l'adore et le vénère ; le diable l'entreprend, lui bouche les oreilles pour qu'il n'entende pas qu'il y a « un seul Seigneur, par qui sont toutes choses » (Ib.) : ainsi par une piété excessive le contraint-il d'être impie, en séparant le Père du Fils et, en même temps, en confondant le Père et le Fils, en croyant qu'il y a unité de personne et non de puissance. Ainsi, faute de connaître la mesure de la foi, s'inflige-t-il le fardeau de l'erreur.

Comment donc éviter ces pièges, afin de pouvoir dire, nous aussi : « Notre âme, tel un passereau, a été arrachée au filet des chasseurs ; le filet s'est rompu, et nous avons été délivrés » (Ps. 123, 7) ? Il ne dit pas : « J'ai rompu le filet »—David n'a pas osé parler ainsi — mais « notre secours est dans le nom du Seigneur » (Ib., 8), afin de montrer comment le filet serait dénoué, afin de prophétiser la venue en cette vie de Celui qui briserait le piège préparé par la ruse du diable. Mais le meilleur moyen de briser le piège était de présenter un appât quelconque au diable : ainsi, se jetant sur la proie, il serait pris à ses filets, et moi je pourrais dire : « Ils ont préparé des pièges pour mes pieds, et ce sont eux qui y sont tombés » (Ps. 56, 7). Quel pouvait être cet appât, sinon un corps ? Il fallut donc user avec le diable de cet artifice, que le Seigneur Jésus prît un corps, et un corps corruptible, un corps infirme, pour être crucifié grâce à cette infirmité. Car si c'eût été un corps spirituel, Il n'aurait pas dit : « L'esprit est alerte, mais la chair infirme » (Matth., XXVI, 41). Écoutez donc l'une et l'autre voix, celle de la chair infirme et celle de l'esprit alerte : « Père, s'il est possible, que ce calice s'éloigne de moi » : c'est la voix de la chair ; « mais non pas ce que je veux, moi, mais ce que vous voulez » (Matth., XXVI, 39) : voilà le dévouement et la vigueur de l'esprit. Pourquoi faire fi de la condescendance du Seigneur ? C'est par condescendance qu'il a pris mon corps, par condescendance qu'il a pris mes misères, pris mes infirmités ; la nature de Dieu ne pouvait assurément les ressentir, puisque la nature humaine elle-même a appris à les mépriser, ou à les supporter et endurer. Ainsi donc suivons le Christ, selon ce qui est écrit : « Tu marcheras à la suite du Seigneur ton Dieu et lui seras attaché » (Deut., XIII, 4). A qui m'attacher sinon au Christ, comme l'a dit Paul : « Celui qui s'attache au Seigneur n'est qu'un esprit avec Lui » (I Cor., VI, 17). Suivons donc ses traces, et nous pourrons revenir du désert au paradis. Voyez par quels chemins nous sommes ramenés : maintenant le Christ est au désert ; Il y pousse l'homme, l'instruit, le forme, l'exerce, le frotte de l'huile spirituelle ; dès qu'il le voit plus robuste, Il l'emmène à travers les lieux ensemencés et fertiles, lorsque les Juifs se sont plaints de ce que ses disciples, le jour du sabbat, froissaient des épis cueillis sur la moisson (Matth., XII, I sqq.)— car dès ce moment Il avait installé ses Apôtres dans le champ cultivé et dans le travail fructueux — ; enfin

Il l'établit dans le verger, au temps de la Passion ; car vous lisez : « Ayant ainsi parlé, Jésus traversa avec ses disciples le torrent du Cédron ; il y avait là un jardin où Il entra, Lui et ses disciples » (Jn, XVIII, 1). Car le champ fertile est moins que le jardin, comme l'enseigne le prophète au Cantique des Cantiques : « C'est un jardin clos que ma soeur et épouse, un jardin clos, une fontaine scellée ; votre souffle est un verger » (Cant., IV, 12 sqq.). Telle est la virginité pure et sans tache de l'âme qui ne se laisse détourner de la foi par nulle frayeur des supplices, par nul attrait des plaisirs du monde, par nul amour de la vie. Enfin le rappel de l'homme par la vertu du Seigneur a pour garant entre tous l'évangéliste qui seul nous



montre le Seigneur disant au larron : « Vraiment je te le dis, aujourd'hui tu seras avec moi en paradis » (Lc, XXIII, 43).

Donc Jésus, rempli de l'Esprit Saint, est conduit au désert à dessein pour provoquer le diable — car si celui-ci n'avait pas combattu, le Seigneur n'aurait pas triomphé pour moi — mystérieusement, pour délivrer cet Adam de l'exil ; comme preuve et démonstration que le diable en veut à ceux qui s'efforcent de faire mieux, et qu'alors surtout il faut prendre garde que la faiblesse de l'âme ne trahisse la grâce du mystère.

Quarante jours : vous reconnaissez un nombre mystérieux. C'est le nombre des jours où se répandirent les eaux des abîmes, il vous en souvient ; et c'est quand le prophète eut été sanctifié par un jeûne d'autant de jours que fut accordée la faveur d'un ciel serein (I Rois, XIX, 8); c'est par un jeûne d'autant de jours que Moïse le saint a mérité de recevoir la Loi ; c'est le nombre des années où nos pères, vivant au désert, obtinrent le pain des anges et le bienfait d'une nourriture céleste, et ce n'est qu'une fois accompli le temps marqué par ce nombre mystérieux qu'ils méritèrent d'entrer dans la Terre promise ; c'est par autant de jours où le Seigneur jeûne que s'ouvre à nous l'entrée de l'évangile. Si donc quelqu'un souhaite acquérir la gloire de l'évangile et le fruit de la résurrection, il ne doit pas se dérober à ce jeûne mystérieux, que Moïse dans la Loi et le Christ en son évangile nous montrent, par l'autorité des deux Testaments, être l'épreuve authentique de la vertu. Mais dans quel but l'évangéliste a-t-il noté que le Seigneur eut faim, quand pour le jeûne de Moïse et d'Élie nous ne trouvons aucune indication de ce genre ? Est-ce que la patience des hommes serait plus courageuse que Dieu ? Mais Celui qui n'a pu avoir faim pendant quarante jours a montré qu'il avait faim non de la nourriture du corps, mais du salut, harcelant du même coup l'adversaire déjà ébranlé, que le jeûne de quarante jours avait blessé. Ainsi la faim du Seigneur est une pieuse ruse : le diable, redoutant chez Lui une supériorité, se tenait déjà sur ses gardes : leurré par la vue de sa faim, il allait le tenter comme un homme, et rien n'empêcherait le triomphe. Apprenez en même temps ce mystère : c'est l'ouvrage du Saint-Esprit, le jugement de Dieu, que le Christ se soit exposé au diable pour être tenté.

« Et le diable Lui dit : Si tu es fils de Dieu, dis à cette pierre de devenir pain. »

Nous apprenons qu'il existe trois principaux javelots du diable, dont il a coutume de s'armer pour blesser l'âme humaine : l'un de la gourmandise, l'autre de la vanité, le troisième de l'ambition. Il commence par où il a déjà vaincu ; ainsi je commence à vaincre dans le Christ par où j'ai été vaincu en Adam : si toutefois le Christ, image du Père, est mon modèle de vertu. Apprenons donc à nous garder de la gourmandise, à nous garder de la sensualité, car c'est un javelot du diable. Le piège se tend lorsqu'on apprête la table d'un festin royal, qui souvent fait fléchir la constance de l'âme. Car ce n'est pas seulement quand nous entendons les paroles du diable, mais aussi quand nous voyons ses richesses, qu'il nous faut prendre garde à son piège. Vous avez donc reconnu le javelot du diable : prenez le bouclier de la foi (Éphés., VI, 16), la cuirasse de l'abstinence. Mais que signifie cette entrée en matière : « Si tu es fils de Dieu », sinon qu'il savait que le Fils de Dieu viendrait ? Mais il ne pensait pas qu'il fût venu dans la faiblesse de ce corps. D'une part il sonde, de l'autre il tente ; il témoigne croire à Dieu, et il s'efforce de tromper l'homme. Mais voyez les armes du Christ, grâce aux-elles Il a triomphé pour vous, non pour Lui. Car Il a montré que sa majesté pouvait changer les pierres en pain quand Il a transformé une autre nature ; mais Il vous enseigne qu'il ne faut rien faire au gré du diable, pas même en vue de montrer votre force. Apprenez en même temps, dans cette tentation même, l'habileté artificieuse du diable : il tente de manière à sonder, il sonde de manière à tenter. A son tour le Seigneur le joue de manière à le vaincre, et triomphe encore de manière à le jouer : car s'il avait opéré ce changement de nature, le Créateur se serait trahi ; Il a donc fait une réponse évasive en disant : « Il est écrit que l'homme ne vit pas seulement de pain, mais de toute parole de Dieu ». Vous voyez quelle sorte

d'armes Il emploie, pour défendre l'homme contre les assauts de l'esprit pervers, en le fortifiant et retranchant contre les tentations de la gourmandise. Il n'use pas comme Dieu de sa puissance ? à quoi cela m'eût-il servi ? ? mais en tant qu'homme Il a recours à la ressource commune : être occupé à se nourrir de la lecture divine au point de négliger la faim du corps, d'acquérir l'aliment de la parole céleste. Ainsi occupé, Moïse n'a pas désiré du pain ; ainsi occupé, Elie n'a pas ressenti la faim d'un jeûne prolongé. Car il n'est pas possible à celui qui suit le Verbe de désirer le pain de la terre, quand il reçoit la substance du pain du ciel ? il n'est pas douteux qu'à l'humain le divin ne soit préférable, au corporel le spirituel ? : aussi quiconque désire la vraie vie espère-t-il ce pain qui, par sa substance invisible, affermit le coeur des hommes (Ps. 103, 15). En même temps, quand Il dit : « L'homme ne vit pas seulement de pain », Il montre que c'est l'homme qui a été tenté, c'est-à-dire ce qu'il a pris de nous, et non sa divinité.

Vient ensuite la flèche de la vanité : on y pêche facilement, parce qu'en souhaitant faire étalage de leur vertu, les hommes abandonnent le poste, la place de leurs mérites. « Et il le conduisit, est-il dit, à Jérusalem, et il l'installa sur le faite du temple. » Telle est en effet la vanité : quand on croit s'élever plus haut, le désir de faire des actions d'éclat précipite aux abîmes. « Et il lui dit : Si tu es fils de Dieu, jette-toi en bas. » Parole vraiment diabolique, qui s'efforce de précipiter l'âme humaine du lieu où l'ont élevée ses mérites ! car y a-t-il chose plus propre au diable que de conseiller de se jeter en bas ? Apprenez donc, vous aussi, à vaincre le diable. L'Esprit vous conduit, suivez l'Esprit. Ne vous laissez pas ramener par l'attrait de la chair; rempli de l'Esprit, apprenez à mépriser les plaisirs ; jeûnez, si vous voulez vaincre. Il est normal que le diable s'avise de vous tenter par un homme ; le Christ, étant plus fort, est tenté de front, vous par un homme. Et c'est parole du diable, quand on vous dit : « Vous êtes fort : mangez et buvez, et restez le même. » Ne vous fiez pas à vous-même ; ne rougissez pas d'avoir besoin de secours dont le Christ n'avait pas besoin, et que pourtant Il ne négligeait pas, afin de vous instruire par ces paroles : « Prenez garde que votre coeur ne s'appesantisse par le vin et les excès » (Lc, XXI, 34). Paul n'en a pas rougi, lui qui dit : « Je m'efforce, non pas en battant l'air », car l'Apôtre ne battait pas l'air, mais il frappait les puissances de l'air, « mais, dit-il, je châtie mon corps et le réduis en esclavage, de peur qu'après avoir prêché aux autres, je ne me trouve moi-même réprouvé » (I Cor., IX, 26 sqq.). Du même coup le diable montre sa faiblesse et sa méchanceté, car le diable ne peut nuire qu'à celui qui se précipite lui-même. Celui qui renonce au ciel pour choisir la terre fait délibérément tomber sa vie dans une sorte de précipice.

A ce moment, le diable voyant son trait émoussé, lui qui avait soumis tous les hommes à son pouvoir, commença à juger qu'il y avait là plus qu'un homme. Mais une fois de plus le Seigneur ne crut pas devoir accomplir au gré du diable cela même qui avait été prophétisé à son sujet : Il s'en tint à l'autorité de la divinité qui Lui est propre pour parer à ses artifices ; de la sorte celui qui alléguait des exemples des Écritures serait vaincu par des exemples des Écritures. Car Dieu a le pouvoir de vaincre, mais l'Écriture triomphe pour moi. Ici apprenez encore que Satan se transfigure en ange de lumière (II Cor., XI, 14) et se sert souvent des Écritures divines elles-mêmes pour tendre des pièges aux fidèles. C'est ainsi qu'il fait les hérétiques, ainsi qu'il déchire la foi, ainsi qu'il attaque les droits de la piété. Ne soyez donc pas séduit par l'hérétique du fait qu'il peut tirer des Écritures quelques arguments ; et que lui ne se targue pas de ce qu'il semble docte. Le diable aussi use des témoignages des Écritures, non pour enseigner mais pour circonvenir et tromper. Il a reconnu que tel est appliqué à la religion, réputé pour ses vertus, puissant en miracles et en oeuvres : il lui tend le piège de la vanité pour gonfler cet homme d'orgueil, de sorte qu'il ne se confie pas en la piété, mais en sa vanité, et qu'au lieu d'attribuer à Dieu (le bien), il s'en fasse honneur. Aussi les Apôtres commandaient-ils aux démons non pas en leur nom, mais en celui du Christ, pour ne pas sembler s'attribuer quelque chose. C'est ainsi que Pierre guérit le paralytique en disant : « Au nom de Jésus de Nazareth lève-toi et marche » (Act., III, 6). Apprenez aussi de Paul à fuir la vanité : « Je connais, dit-il, un homme ? était-il dans son corps ou hors de son corps, je ne sais, Dieu le sait ? qui fut

ravi au paradis et entendit des paroles ineffables qu'il n'est pas permis à l'homme de proférer. De cela je me glorifierai, mais de moi ne je me glorifierai pas, si ce n'est au sujet de mes infirmités » (II Cor., XII, 3-5). Donc, cette fois encore, le diable, ayant reconnu un fort, met en ?uvre la vanité, qui abuse même les forts ; mais le Seigneur lui répondit : « Vous ne tenterez pas le Seigneur votre Dieu. » Par où vous connaissez que le Christ est Seigneur et Dieu, et que le Père et le Fils n'ont qu'une même puissance, selon qu'il est écrit : « Moi et le Père sommes un » (Jn, X, 30). Et c'est pourquoi, si le diable allègue cet « un », exposez-lui qu'il est écrit : « Moi et mon Père sommes un », et détachez « un » de manière à ne pas diviser la puissance ; détachez « un » sans séparer le Père et le Fils.

« Et le diable le conduisit encore sur une montagne très élevée, et il lui montra tous les royaumes de l'univers en l'espace d'un instant. »

Il est juste qu'en l'espace d'un instant soient montrées les choses du siècle et de la terre ; car cela n'indique pas tant la rapidité de la vision que la fragilité d'un pouvoir caduc : en un instant tout cela passe, et souvent les honneurs du monde s'en vont avant d'être arrivés. Que peut-il y avoir dans le siècle de longue durée, quand les siècles mêmes ne sont pas de longue durée ? Cela nous enseigne à mépriser le souffle d'une vaine ambition, attendu que toute dignité séculière est sujette au pouvoir du diable, frêle à qui en use et vide de fruit. 29. Mais comment est-ce ici le diable qui donne le pouvoir, quand vous lisez ailleurs que « tout pouvoir vient de Dieu » (Rom., XIII, 1) ? Est-ce qu'on peut servir deux maîtres (Matth., VI, 24) ou de deux recevoir le pouvoir ? Y a-t-il donc contradiction ? nullement ; mais voyez que tout vient de Dieu. Car, sans Dieu, pas de monde, puisque « le monde a été fait par Lui » (Jn, I, 10) ; mais, bien que fait par Dieu, ses oeuvres sont pourtant mauvaises, car « le monde est plongé dans le mal » (I Jn, V, 19) : l'établissement du monde est de Dieu, les oeuvres du monde sont du mauvais. De même aussi de Dieu vient l'institution des pouvoirs, du mauvais l'ambition du pouvoir. Aussi bien « il n'y a pas, est-il dit, de pouvoir qui ne vienne de Dieu ; ceux qui existent ont été institués de Dieu » : non pas donnés, mais institués ; et « qui résiste au pouvoir, est-il dit, résiste à l'institution de Dieu » (Rom., XIII, 1). Ici également, tout en disant qu'il donne le pouvoir, le diable ne conteste pas que tout cela lui ait été abandonné pour un temps seulement. Ainsi Celui qui l'a abandonné l'a ordonné, et le pouvoir n'est pas mauvais, mais celui qui use mal du pouvoir. Aussi bien « voulez-vous ne pas craindre le pouvoir ? Faites le bien, et vous en recevrez des éloges » (Rom., XIII, 3). Ce n'est donc pas le pouvoir qui est mauvais, mais l'ambition. Au reste l'institution du pouvoir vient tellement de Dieu que celui qui use bien du pouvoir est ministre de Dieu : « Il est ministre de Dieu, est-il dit, pour votre bien » (Rom., XIII, 4). Ce n'est donc pas la fonction qui peut être en faute, mais le ministre ; ce n'est pas l'institution de Dieu qui peut déplaire, mais la conduite de celui qui administre. Car, pour passer du ciel à la terre en fait d'exemples, un empereur donne les honneurs et reçoit la gloire : si quelqu'un use mal de ces honneurs, ce n'est pas l'empereur qui est en faute, mais le juge ; le coupable est tenu par ses crimes, et ce n'est pas le pouvoir mais le service qui est en cause. Alors ? il est bien d'user du pouvoir, de rechercher les honneurs ? Bien si on les reçoit, non si l'on s'en empare. Encore faut-il distinguer dans ce bien même : car autre est le bon usage selon le monde, autre l'usage parfaitement vertueux ; il est bon que l'application à connaître la divinité ne soit gênée par aucune occupation : car, s'il y a des biens multiples, la vie éternelle est unique ; or « la vie éternelle, c'est de vous connaître, vous le seul vrai Dieu, et Celui que vous avez envoyé, Jésus-Christ » (Jn, XVII, 3). Aussi est-ce la vie éternelle qui donne le plus de fruit, et Dieu seul donne en récompense la vie éternelle. Adorons donc notre seul Dieu et Seigneur et ne servons que Lui, afin que Lui seul nous donne en récompense le fruit le plus abondant ; fuyons tout ce qui est sujet au pouvoir du diable, de crainte qu'en méchant tyran il n'exerce cruellement, sur ceux qu'il trouvera dans son royaume, le pouvoir qu'il a reçu. Le pouvoir ne vient donc pas du diable, mais est exposé aux embûches du diable. Il ne s'ensuit pourtant pas que l'institution des pouvoirs soit mauvaise du fait que les pouvoirs sont exposés au mal ; car il est bien de chercher Dieu, mais dans cette recherche même peut se

glisser la déviation et l'erreur : si celui qui cherche est détourné vers le sacrilège par une interprétation tortueuse, l'achoppement de ce chercheur a de pires résultats que s'il n'avait pas cherché ; pourtant la faute n'en est pas à la recherche, mais au chercheur, et ce n'est pas la recherche qui expose au mal, mais les dispositions du chercheur. Or si celui qui cherche Dieu est souvent tenté par la faiblesse de la chair et les limites de l'intelligence, combien plus celui qui cherche le siècle est-il exposé ! Et le grand danger de l'ambition consiste en ce qu'elle se fait caressante pour capter les dignités ; et souvent de ceux que nul vice n'a pu charmer, nulle luxure émouvoir, nulle avarice ébranler, l'ambition fait des criminels. Elle procure la faveur du dehors, le péril au-dedans, et, pour dominer les autres, commence par être esclave ; elle se prodigue en courbettes pour recevoir les honneurs et, voulant être au pinacle, se ravale : car, dans le pouvoir même, ce qui compte est étranger ; on fait la loi aux lois, on est son propre esclave.

On dira peut-être que seul celui qui a fait le mal est craintif. Pourtant celui qui navigue sur mer craint davantage, et par contre, quand on est solidement installé sur la terre ferme, on n'a pas coutume de craindre le naufrage ; mais si l'on s'embarque sur l'élément mobile, on est exposé à des dangers plus fréquents. Fuyez donc la mer du siècle : vous ne redouterez pas le naufrage. Alors même que souvent la cime des arbres est battue par le souffle des vents déchaînés, leurs racines sont affermies et ils ne tombent pas ; mais lorsque sur mer les vents font rage, si tous ne font pas naufrage, tous du moins sont en péril. De même, contre le souffle des esprits pervers, nul n'est en sûreté sur le sable (Cf. Matth., VII, 27) ou en mer, et « les navires de Tharsis sont souvent brisés par la violence du vent » (Ps. 47, 8).

Ceci au sens moral. Par ailleurs, au point de vue mystique, vous voyez que les liens de l'antique égarement ont été dénoués pas à pas : c'est d'abord le lacs de la gourmandise, puis celui de la présomption, en troisième lieu celui de l'ambition qui se délie. Car Adam fut alléché par la nourriture et, pénétrant avec une présomptueuse assurance au lieu où se trouvait l'arbre interdit, il encourut par surcroît le reproche d'ambition téméraire en visant à la ressemblance divine. Aussi le Seigneur a-t-il délié d'abord les nœuds de l'antique iniquité, afin qu'une fois secoué le joug de la captivité, nous apprenions à triompher des péchés à l'aide des Ecritures. Or si le Seigneur Jésus n'a pas désiré ce qui Lui appartenait, pourquoi rechercher, vous, le bien d'autrui ? Si le Créateur de toutes choses a méprisé la gloire du monde pour embrasser courageusement la pauvreté, pourquoi, chez vous, ce dégoût de votre naissance, cette aspiration à ce qui ne vous est pas dû ? pourquoi quémander ce dont vous ne pouvez avoir longtemps l'usage, ce qui sera longtemps votre supplice ? Evitez les embûches, évitez les fraudes. Et puisque, pour faire tomber l'homme, le diable remue le monde entier par sa ruse artificieuse, qu'il combat à l'aide de tous les attrait du siècle, prenez d'autant plus garde à ses caresses. Eve n'avait pas été émue par un aliment, ni laissée à elle-même par l'oubli des commandements, mais l'attrayante ambition de l'honneur qu'on lui promettait l'a trompée. Si elle avait voulu n'adorer que le seul Seigneur, elle n'eût pas recherché ce qui ne lui était pas dû. Aussi vous donne-t-on le remède par quoi vous émousserez le trait de l'ambition : servir le Seigneur seul ; il n'y a pas d'ambition dans le dévouement religieux.

« Et, toute la tentation achevée, le diable se retira de Lui jusqu'à son heure. »

Il est démontré que presque toutes les fautes ont leur source dans ces trois espèces de vices : car l'Ecriture n'aurait pas dit que toute tentation fut achevée, si ces trois points ne renfermaient toute la matière des péchés, dont les germes doivent être surveillés dès le principe. Ainsi la fin des tentations est la fin des convoitises, car les causes des tentations sont les causes des convoitises. Or les causes des convoitises sont le plaisir de la chair, le mirage de la gloire, l'avidité du pouvoir. Comme il semble pieux de ne pas écarter la cohabitation avec une femme chrétienne ! mais voilà de fréquentes tentations ; si le diable vous voit attentifs à Dieu, il vous fait des suggestions trompeuses ; mais vous, si confiants que vous soyez en votre résolution, prenez garde à la tentation, connaissant votre nature. Ce sont les trois choses, s'il vous en souvient, que Paul a également prescrit d'éviter quand il indique les trois espèces de péché dont il vous faut être libre pour compter sur la couronne de justice : « Nous n'avons pas, dit-il, usé

de paroles flatteuses, ni cédé à l'avarice, Dieu en est témoin ; et nous n'avons pas recherché la gloire auprès des hommes » (I Thess., II, 5) : aussi a-t-il vaincu le diable, recherché la couronne (II Tim., IV, 8). Vous voyez donc que le diable n'a pas l'effort persévérant : il cède, d'ordinaire, au vrai courage et, sans cesser de jalouser, il redoute d'insister, car il lui déplaît d'être trop souvent vaincu.

Ayant donc entendu le nom de Dieu « il se retira, est-il dit, jusqu'à son heure » : car plus tard il vint, non pour tenter, mais pour combattre à découvert.

La divine Écriture vous apprend donc que vous êtes en lutte non contre la chair et le sang, mais contre les embûches d'un esprit (Éphés., VI, 12). Vous voyez la noblesse du chrétien qui lutte contre les maîtres du monde et, bien que demeurant sur terre, déploie sa force d'âme contre les esprits mauvais qui sont dans le ciel. Il ne s'agit pas d'un enjeu terrestre, pour lequel nous combattrions sur terre ; mais puisqu'on nous offre des récompenses spirituelles, le royaume de Dieu et l'héritage du Christ, il est nécessaire de surmonter d'abord les obstacles spirituels. Une couronne est offerte, il faut accepter le combat. Nul ne peut être couronné s'il n'a vaincu ; nul ne peut vaincre s'il n'a d'abord combattu (cf. II Tim., II, 5). Et puis la couronne est plus fructueuse quand la peine est plus grande : « Etroite et resserrée est la voie qui conduit à la vie, large et spacieuse celle qui conduit à la mort » (Matth., VII, 13). Aussi ne faut-il jamais craindre l'épreuve : elle est occasion de victoire, matière à triomphes. Le riche, qui n'a pas senti l'épreuve en ce monde, est dans la souffrance aux enfers ; le pauvre Lazare, qui fut affligé et accablé par la pauvreté et la souffrance au point que ses ulcères étaient léchés par les chiens, a gagné par les peines de cette vie misérable la couronne de la gloire éternelle (Lc, XVI, 19 sqq.) ; car « nombreuses sont les tribulations », non pas de n'importe qui, mais « des justes » (Ps. 33, 20). Aussi bien ceux que le Seigneur aime, souvent il les châtie (Héb., XII, 6; cf. Prov., III, 12). Pierre a été tenté pour qu'il reniât, il a renié pour qu'il pleurât. Et que dire des autres ? Job était à toute épreuve aux yeux de Dieu, mais bien qu'à toute épreuve il n'était pas vainqueur ; son dévouement était éprouvé, mais n'avait pas la récompense due au courage : aussi est-il mis en face de la tentation, pour en être rendu plus glorieux. Dans ce combat il y a également lieu de considérer la gradation. Le diable n'a pas qu'une flèche : il multiplie les traits, pour triompher soit par l'offre, soit par la lassitude. Il blesse premièrement dans les désirs, deuxièmement dans les affections, en troisième lieu dans la santé : car il attaque par les ulcères de l'âme comme du corps. D'ailleurs la variété des épreuves correspond à la variété des lutteurs. Le riche est harcelé par le tort fait à son avidité, le père par la perte de ses enfants, l'homme par les douleurs, le corps par les ulcères. Que de traits ! C'est pourquoi le Seigneur n'a pas voulu avoir de quoi perdre, et s'il est venu pauvre en ce monde, c'est pour que le diable n'eût rien à Lui enlever. Voulez-vous savoir à quel point c'est vrai ? Ecoutez le Seigneur même : « Voici venir, dit-II, le prince de ce monde, et il ne trouve rien en moi » (Jn, XIV, 30). Il n'a pas davantage voulu être le père d'un petit nombre, pour l'être de tous — quant aux ulcères du corps, il eût été vain de l'éprouver par là, Lui qui méprisait toutes souffrances corporelles — et aussi pour nous montrer qu'il avait droit à une victoire sans tache, qui triompherait de l'ennemi du corps. Mais celui-là, comme un homme, est tenté dans ses biens, Celui-ci dans le domaine souverain ; à l'un son patrimoine est ravi, à l'autre le royaume du monde est offert. Et le diable ne serait pas complet sans la ruse : il craint de pousser à bout le Fils de Dieu ; il tente celui-là par des vexations, Celui-ci par des offres. Celui-là, comme un serviteur, dit : « Le Seigneur a donné, le Seigneur a repris » (Job, I, 21) ; Celui-ci, conscient de sa nature et de sa dignité, rit de se voir offrir ce qui est à Lui. Mais, pour revenir à l'autre épisode, il arrive messenger sur messenger ; ils accumulent les blessures, et pourtant le courageux athlète n'a pas l'âme troublée. On fait venir la femme, instrument de la première erreur (celui qui est né d'une vierge n'avait aucune femme qui fût accessible à l'erreur) ; on fait venir les amis pour qu'ils écrasent sous leurs mauvais conseils sa résistance. Mais « parmi tout ce qui lui arriva Job ne pécha jamais en paroles aux yeux de Dieu » (Job, II, 10). Car, s'il a maudit le jour en

disant : « PÉRISSE le jour où je suis né » (Job, III, 3), et, plus bas : « Qu'il soit maudit de Celui qui maudit ce jour, par qui un grand monstre doit être écrasé » (Job, III, 8) , ceci appartient à la prophétie, en ce sens que le diable, monstre de ce monde de tempêtes, a été écrasé par Notre Seigneur Jésus-Christ ; et s'il désire que périclisse le jour de sa naissance en la chair, c'est pour que son jour compte dans la régénération : périclisse, dit-il, le jour de ce monde, pour que se lève le jour spirituel ! Ainsi, dans sa tentation, le saint homme Job parlait des mystères ; car ce vainqueur du monde voyait le Christ.

Nous autres donc ne craignons pas les épreuves, mais plutôt soyons fiers des épreuves et disons : « C'est dans l'infirmité que nous sommes puissants » (II Cor., XII, 10) : c'est alors en effet que se tresse la couronne de justice. Mais celle-là est à la mesure de Paul, tandis que nous autres, puisqu'il y a plusieurs couronnes, devons en espérer une quelconque. Dans le monde, le laurier est couronne, couronne le bouclier. Mais il vous est promis une couronne de délices, car « une couronne de délices vous ombragera » (Prov., IV, 9), et ailleurs : « Il vous entourera du bouclier de sa bienveillance » (Ps. 5, 13 ; cf. 90, 5) ; et le Seigneur « a couronné de gloire et d'honneur » celui qu'il aimait (Ps. 8, 6). Donc Celui qui veut donner la couronne procure les tentations, et s'il vous arrive d'être tentés, sachez que la couronne se prépare. Supprimez les luttes des martyrs, vous supprimez leurs couronnes ; supprimez leurs tourments, vous supprimez leurs béatitudes. La tentation de Joseph n'est-elle pas la consécration de sa vertu ? Son injuste emprisonnement n'est-il pas le couronnement de sa chasteté ? Comment eût-il pu obtenir d'être associé à la royauté en Egypte s'il n'avait été vendu par ses frères ? Il en fut ainsi par la volonté de Dieu afin d'éprouver ce juste, comme il le montre quand il dit : « Comment serait-il arrivé qu'aujourd'hui un peuple nombreux eût à manger » (Gen., L, 20) ?

Nous ne devons donc pas redouter comme des maux les épreuves du monde, pour lesquelles se préparent de bonnes récompenses, mais plutôt demander, eu égard à la condition de l'homme, de subir des épreuves que nous soyons capables de supporter.

### **Luc, IV, 14-30. Jésus à Nazareth.**

"Et Jésus revint, poussé par l'Esprit, en Galilée."

En cet endroit s'accomplit la prophétie d'Isaïe, qui dit : " Le pays de Zabulon et la terre de Nephtali, et les autres habitants du littoral, ceux des bords de la mer et au-delà du Jourdain, de la Galilée des Gentils, peuple assis à l'ombre de la mort, ont vu une grande lumière » (Is., IX, 1 sqq.). Qui est la grande lumière, sinon le Christ qui « éclaire tout homme venant dans ce monde » ( Jn, I, 9) ?

Puis Il prit le livre, pour montrer que c'est Lui qui a parlé dans les prophètes et couper court au blasphème des incroyants qui disent qu'il y a un Dieu de l'Ancien Testament, un autre du Nouveau, ou bien que le Christ commence à partir de la Vierge : comment prend-Il origine de la Vierge, puisqu'avant la Vierge Il parlait ?

« L'Esprit du Seigneur est sur moi. » Vous voyez la Trinité, coéternelle et parfaite. Ce même Jésus, l'Écriture nous dit qu'il est Dieu et homme, parfait de part et d'autre ; elle parle aussi du Père et de l'Esprit Saint. Car le Saint-Esprit nous est montré coopérant, lorsque sous l'apparence corporelle d'une colombe Il descend sur le Christ au moment où le Fils de Dieu était baptisé dans le fleuve, où le Père parlait du ciel. Quel plus grand témoignage chercher que celui-ci, quand de sa propre voix Il affirme être Celui qui a parlé dans les prophètes ? Il reçoit l'onction d'une huile spirituelle et d'une force céleste, afin de baigner la pauvreté de la nature humaine du trésor éternel de la résurrection, d'écarter la captivité de l'âme, d'éclairer l'aveuglement des esprits, de prêcher l'année du Seigneur, qui s'étend sur les temps sans fin et ne saurait ramener le cycle du travail, mais octroie aux hommes la continuité de la récolte et du repos I. Et Lui s'est si bien courbé vers toutes les tâches qu'il n'a pas même dédaigné l'office de lecteur, tandis que nous, impies, considérons son corps et refusons de croire à sa divinité qui doit se déduire de

ses oeuvres miraculeuses.

« En vérité je vous le dis : nul prophète n'est accueilli dans sa patrie. »

Ce n'est pas à demi que l'animosité se trahit : oublieuse de l'amour entre compatriotes, elle fait servir à des haines cruelles les motifs d'aimer. En même temps ce trait, comme cette parole, prouve que vous attendez en vain le bienfait de la miséricorde céleste si vous en voulez aux fruits de la vertu des autres ; car Dieu méprise les envieux, et de ceux qui persécutent chez autrui les bienfaits divins, Il détourne les merveilles de sa puissance. Les actes du Seigneur en sa chair sont l'expression de sa divinité, et ce qu'il a d'invisible nous est montré par ce qui est visible (Rom., I, 20). Ce n'est donc pas sans motif que le Seigneur se disculpe de n'avoir pas accompli de miracles de sa puissance dans sa patrie, afin que nul ne s'avise de croire que l'amour de la patrie doit avoir pour nous peu de valeur : Il ne pouvait pas ne pas aimer ses concitoyens, aimant tous les hommes ; mais ce sont eux qui par leur haine ont renoncé à cet amour de sa patrie. Car « l'amour n'est pas envieux, ne se gonfle pas » (I Cor., XIII, 4). Et pourtant cette patrie n'a pas été exclue des bienfaits divins : quel miracle plus grand que la naissance du Christ chez elle ? Voyez donc quels maux procure la haine : à cause de sa haine, cette patrie est jugée indigne qu'il opère en elle comme son citoyen, après avoir eu cette dignité que le Fils de Dieu naquît en elle.

« En vérité je vous le dis : il y avait bien des veuves aux jours d'Élie. »

Ce n'est pas que ces jours appartenant à Elie, mais Elie y a accompli ses oeuvres. Ou bien encore : il faisait le jour pour ceux qui, grâce à ses oeuvres, voyaient la lumière de la grâce spirituelle et se tournaient vers le Seigneur. C'est pourquoi le ciel s'ouvrait quand ils voyaient les mystères éternels et divins ; il se fermait quand il y avait famine faute de la fertilité de la connaissance de Dieu. Mais de ceci nous avons écrit plus amplement dans notre ouvrage sur les veuves.

« Et il y avait bien des lépreux au temps du prophète Elisée, et nul d'entre eux ne fut guéri que Naaman le Syrien. »

Il est clair que cette parole du Seigneur Sauveur nous forme et nous exhorte au zèle à honorer Dieu ; elle montre que nul n'est guéri et délivré de la maladie qui macule sa chair s'il n'a recherché la santé avec un soin religieux : car ce n'est pas aux dormeurs que les bienfaits divins sont accordés, mais aux vigilants. Et par un exemple et une comparaison bien choisis, l'arrogance de ses compatriotes envieux se trouve confondue, et il est établi que la conduite du Seigneur est d'accord avec les anciennes Écritures.

Nous lisons en effet dans les livres des Rois qu'un Gentil, Naaman, a été, selon la parole du Prophète, délivré des taches de la lèpre (II Rois, V, 14) ; pourtant bien des Juifs étaient rongés par la lèpre du corps, et aussi de l'âme : car les quatre hommes qui, pressés par la faim, allèrent les premiers au camp du roi de Syrie, étaient lépreux, nous dit l'histoire (II Rois, VII, 3 sqq.). Pourquoi donc le Prophète ne soignait-il pas ses frères, ne soignait-il pas ses concitoyens, ne guérissait-il pas les siens, alors qu'il guérissait les étrangers, qu'il guérissait ceux qui ne pratiquaient pas la Loi et ne partageaient pas sa religion ? N'est-ce pas que le remède dépend de la volonté, non de la nation, et que le bienfait divin se conquiert par les désirs, mais n'est pas accordé par droit de naissance ? Apprenez à implorer ce que vous désirez obtenir ; le fruit des bienfaits divins ne poursuit pas les gens indifférents.

Mais encore que ce simple exposé puisse former les dispositions morales, le charme du mystère ne demeure pas voilé. De même que la suite dérive de ce qui précède, de même ce qui précède est confirmé par ce qui suit. Nous avons dit dans un autre livre que cette veuve à qui Elie fut envoyé préfigurait l'Église. Il convient que le peuple vienne après l'Église. Ce peuple rassemblé d'entre les étrangers, ce peuple jadis lépreux, ce peuple jadis souillé avant d'être baptisé dans le fleuve mystérieux, ce même peuple, après le mystère du baptême, lavé des souillures du corps et de l'âme, commence à être non plus lèpre, mais vierge sans tache et sans ride (Ephés., V, 25). C'est donc à juste titre qu'on décrit Naaman

grand aux yeux de son maître et d'admirable prestance, puisqu'on lui nous est montrée la figure du salut qui viendra pour les Gentils. Les conseils d'une sainte servante, qui, après la défaite de son pays, était tombée captive au pouvoir de l'ennemi, l'ont averti d'attendre d'un prophète son salut ; il est guéri non par l'ordre d'un roi de la terre, mais par une libéralité de la miséricorde divine. Pourquoi ce nombre mystérieux d'immersions lui est-il prescrit ? Pourquoi le fleuve du Jourdain est-il choisi ? « Est-ce que, dit-il, l'Abana n'est pas bon et le Pharphar, ces deux fleuves de Damas, plutôt que le Jourdain ? » Mais c'est dans son humeur qu'il les préférait ; à la réflexion, il a choisi le Jourdain : car l'emportement n'entend rien au mystère, la foi le connaît. Apprenez le bienfait du baptême sauveur : lépreux quand il se plonge, il émerge fidèle.

Reconnaissez la figure des mystères spirituels : c'est pour le corps qu'il demande guérison, pour l'âme qu'il l'obtient. En lavant le corps, c'est le cœur qu'on lave. Car la lèpre du corps n'a pas été, je le vois, purifiée plus que celle de l'âme, puisqu'après ce baptême, purifié de la souillure de son ancien égarement, il déclare ne plus vouloir offrir aux dieux étrangers les victimes qu'il promet au Seigneur. Apprenez aussi les lois de la vertu qui est de mise : il a montré sa foi, celui qui a refusé les présents. Apprenez à la double école des paroles et des actions ce qu'il vous faut imiter. Vous avez le précepte du Seigneur, l'exemple du prophète : recevoir gratuitement, donner gratuitement (Matth., X, 8), ne pas vendre votre ministère, mais l'offrir ; la grâce de Dieu ne doit pas être évaluée et taxée et, dans les mystères, le prêtre doit chercher non à s'enrichir mais à servir. Pourtant ce n'est pas assez de ne pas chercher vous-même le profit : vous devez retenir encore les mains de vos serviteurs. Il ne vous est pas uniquement demandé de vous garder seul intègre et sans tache ; car l'Apôtre n'a pas dit : « Gardez-vous seul », mais « vous-même gardez-vous intègre » (I Tim., V, 22). Est donc requise non seulement votre intégrité à l'endroit de tels trafics, mais encore celle de votre maison ; car « il faut que l'évêque soit sans reproche, gouvernant bien sa maison, tenant ses enfants dans la soumission et en toute chasteté. Mais si quelqu'un ne sait gouverner sa maison, comment aura-t-il soin de l'Église » (I Tim., III, 2-5) ? Instruisez donc votre domesticité ; exhortez-la, surveillez-la, et, si un serviteur vous trompe ? je n'exclus pas ce qui est possible à l'homme ? s'il est surpris, congédiez-le, à l'exemple du prophète. Le honteux salaire est vite suivi de la lèpre, et l'argent mal acquis souille le corps et l'âme. « Tu as reçu de l'argent, est-il dit, et tu en auras un champ, une vigne et des oliviers et des troupeaux ; et la lèpre de Naaman s'attachera à toi et à ta postérité pour toujours. » Voyez comme l'acte du père fait condamner la suite de ses héritiers ; car c'est une faute inexpiable de vendre les mystères, et la grâce céleste fait peser sa vengeance sur les descendants. Aussi bien « les Moabites » et autres « n'entreront pas jusqu'à la troisième et quatrième génération » (Deut., XXIII, 3), c'est-à-dire, pour interpréter simplement, jusqu'à ce que la faute des ancêtres ait été effacée par plusieurs générations successives. Mais comme ceux qui ont péché envers Dieu par l'égaré de l'idolâtrie sont châtiés, nous le voyons, jusqu'à la quatrième génération, bien dure semble assurément la sentence dont l'autorité du prophète frappe à jamais la postérité de Giézi à cause de sa convoitise, alors surtout que Notre Seigneur Jésus-Christ a donné à tous, par la régénération baptismale, la rémission des péchés ; à moins de penser à l'hérédité des vices plutôt qu'à celle de la race : de même en effet que ceux qui sont enfants de la promesse sont comptés comme bonne race, de même aussi ceux qui sont fils de l'erreur sont jugés race mauvaise. Car les Juifs ont pour père le diable (Jn, VIII, 44), dont ils descendent non dans la chair mais par leurs crimes. Ainsi tous les convoiteux, tous les avarés possèdent la lèpre de Giézi avec leurs richesses, et par le bien mal acquis ils ont amassé moins un patrimoine de richesses qu'un trésor de crimes pour un supplice éternel et une brève jouissance. Car, tandis que les richesses sont périssables, le châtement est sans fin, puisque ni l'avare ni le buveur ni le serviteur des idoles ne possédera le Royaume de Dieu (I Cor., VI, 9).

« Et tous ceux de la synagogue furent remplis de colère en entendant ces choses ; et ils se levèrent et le



chassèrent hors de la ville. »

Les sacrilèges des Juifs, que bien à l'avance le Seigneur avait prédits par le Prophète — et dans un verset de psaume II avait indiqué ce qu'il devait souffrir quand II serait dans son corps : « Ils me rendaient, dit-II, le mal pour le bien » (Ps. 34, 12) — dans l'Évangile II en montre l'accomplissement. Alors, en effet, qu'il répandait ses bienfaits parmi les populations, eux Lui infligeaient des avanies. Il n'est pas surprenant qu'ils aient perdu le salut, ayant chassé de leur territoire le Sauveur. Le Seigneur se règle sur eux : II a par son exemple enseigné à ses Apôtres comment se faire tout à tous ; II n'écarte pas les bonnes volontés ni ne contraint les récalcitrants ; II ne résiste pas quand on le chasse ni ne manque à qui l'invoque. C'est ainsi qu'ailleurs, les Geraséniens ne pouvant supporter ses miracles, II les délaisse comme des infirmes et des ingrats (Lc, VIII, 37). En même temps comprenez que sa Passion dans son corps n'a pas été contrainte, mais volontaire; qu'il n'a pas été saisi par les Juifs, mais s'est offert. Quand II veut, II est arrêté ; quand II le veut, II tombe ; quand II le veut, II est crucifié ; quand II veut, nul ne le retient. Ici il était monté au sommet de la montagne pour être précipité ; et voici qu'II descend au milieu d'eux, ayant soudain changé ou frappé de stupeur l'esprit de ces furieux ; car l'heure n'était pas encore venue de sa Passion. Et même II aimait mieux guérir encore les Juifs que les perdre, afin que le résultat inefficace de leur fureur les fît renoncer à vouloir ce qu'ils ne pouvaient accomplir. Vous le voyez donc, ici c'est par sa divinité qu'il a agi, et là c'est volontairement qu'il a été arrêté : comment, en effet, eût-II pu être saisi par quelques-uns, Lui qu'une foule ne put saisir ? Mais II n'a pas voulu que le sacrilège fût le fait du grand nombre, pour faire retomber sur les auteurs du crime l'odieux du crucifiement : II serait crucifié par quelques-uns, mais II mourrait pour le monde entier.

#### **Luc, IV, 31-V, 11. Jésus à Capharnaüm.**

" Et dans la synagogue se trouvait un homme possédé par un esprit immonde"; et, plus bas : "Sortant de la synagogue, Il entra dans la maison de Simon et d'André. Or la belle-mère de Simon était en proie à une forte fièvre. »

Voyez la clémence du Seigneur Sauveur. Il n'est pas ému d'indignation, ni offensé par le crime, ni affecté par l'injustice au point de délaisser la Judée ; au contraire, oubliant les torts, ne songeant qu'à la clémence, tantôt enseignant, tantôt délivrant, tantôt guérissant, II cherche à attendrir le cœur de ce peuple infidèle. Et il est bien que S. Luc ait d'abord mentionné l'homme délivré de l'esprit mauvais, puis raconté la guérison d'une femme : car le Seigneur était venu soigner l'un et l'autre sexe ; il fallait guérir d'abord celui qui fut créé le premier, et ne pas laisser de côté celle qui avait péché par inconstance d'âme plus que par perversité. C'est un samedi que le Seigneur commence à accomplir des guérisons, pour signifier que la nouvelle création commence au point où l'ancienne s'était arrêtée, pour marquer dès le principe que le Fils de Dieu n'est pas soumis à la Loi, mais supérieur à la Loi, qu'il ne détruit pas la Loi, mais l'accomplit. Ce n'est point par la Loi mais par le Verbe que le monde a été fait, comme nous le lisons : « Par le Verbe du Seigneur les cieus ont été affermis» (Ps. 32,6). La Loi n'est donc pas détruite mais accomplie., afin de renouveler l'homme jadis déchu. Aussi l'Apôtre dit-il : « Dépouillant l'homme ancien, revêtez-vous du nouveau, qui a été créé selon le Christ » (Col., III, 9 sqq.). Et c'est à bon droit qu'il commence le samedi, pour montrer qu'il est le Créateur, faisant entrer les oeuvres dans la trame des oeuvres, continuant l'ouvrage qu'il avait jadis commencé Lui-même. Tel l'ouvrier qui s'apprête à réparer une maison : il commence, non par les fondations mais par les toits, à démolir le délabré ; donc il met la main tout d'abord au point par où il avait autrefois terminé. Puis II commence par le moindre pour en venir au plus considérable. Délivrer du démon, même des hommes le peuvent ? par la parole de Dieu, il est vrai ; ? commander aux morts de ressusciter n'appartient qu'à la puissance de Dieu.

Et que nul ne s'émeuve si dans ce livre on nous montre le diable prononçant le premier le nom de Jésus

de Nazareth. Ce n'est pas de lui que le Christ a reçu ce nom : du ciel l'Ange l'apporta à la Vierge. Il est de son impudence de prétendre à la primeur de quelque chose parmi les hommes et de présenter aux hommes une soi-disant nouveauté, afin d'inspirer l'effroi de son pouvoir. Aussi bien, dans la Genèse, est-il le premier qui parle de Dieu à l'homme ; car vous lisez : « Et il dit à la femme : Pourquoi donc Dieu vous a-t-il dit de ne pas manger de tout arbre » (Gen., III, 1) ? Donc l'un et l'autre fut trompé par le diable, guéri par le Christ. Continuez, poursuivez, apprenez les mystères du texte évangélique, et dans ces deux guérisons reconnaissez le mystère du salut commun. « De même, en effet, que tous meurent en Adam, de même tous sont vivifiés dans le Christ » (I Cor., XV, 22).

Qui est celui qui dans la synagogue était possédé d'un esprit immonde ? N'est-ce pas le peuple juif ? Comme enlacé par les anneaux d'un serpent et pris dans les filets du diable, il souillait sa prétendue pureté corporelle par les ordures intérieures de l'âme. Et il est bien vrai qu'il y avait dans la synagogue un homme possédé de l'esprit immonde, parce qu'il avait perdu l'Esprit Saint. Le diable était entré au lieu d'où le Christ était sorti. On nous montre du même coup que la nature du diable n'est pas mauvaise, que ses oeuvres sont iniques : car Celui qu'en vertu de sa nature supérieure il reconnaît comme Seigneur, par ses oeuvres il le renie. Et ce qui montre sa malice et la dépravation des Juifs, c'est qu'il a répandu sur ce peuple un tel aveuglement, une telle infirmité d'esprit, que ce peuple renie celui que les démons reconnaissent. O disciples et héritiers pires que leur maître ! Lui tente le Seigneur en paroles, eux par le fait ; lui dit « Jetez-vous », eux entreprennent de le précipiter. A peser ces choses d'un point de vue plus profond, nous devons y entendre la santé de l'âme et du corps : d'abord l'âme, en proie aux embûches du serpent, est délivrée ; car l'âme ne serait jamais vaincue par le corps, si d'abord elle n'était tentée par le diable. Du moment, en effet, que l'âme meut, vivifie et conduit le corps, comment pourrait-elle se laisser prendre à ses appâts, si elle n'était elle-même enlacée par les liens de quelque puissance plus élevée ? Aussi bien Eve n'a-t-elle éprouvé la faim qu'une fois tentée par la ruse du serpent : et c'est pourquoi le remède salutaire devait agir d'abord contre l'auteur même du péché. Peut-être aussi, figurée par cette femme, belle-mère de Simon et d'André, était-ce notre chair qui souffrait des fièvres variées des péchés et brûlait des transports démesurés des diverses convoitises. La fièvre d'aimer n'est pas moindre, dirai-je, que celle qui échauffe. Cette fièvre-là brûle l'âme, l'autre le corps. Car notre fièvre, c'est la débauche : les convoitises sont brûlantes ; aussi l'Apôtre dit-il : « Que ceux qui ne peuvent se contenir, se marient ; mieux vaut se marier que brûler » (7 Cor., VII, 9). Notre fièvre, c'est le luxe ; notre fièvre, c'est la colère. Bien qu'étant vices de la chair, ils font pénétrer leur feu dans les os, ils affectent l'esprit, l'âme et les sens. L'âme est la première sollicitée par l'artifice du diable : car un champ fertile, un vêtement, un bijou, tout cela est persuasion du serpent. L'attrait des honneurs, le faîte du pouvoir, les délices des festins, la beauté d'une courtisane, c'est le piège du diable ; ce sont comme les propos séduisants de l'esprit pervers, qui, par la séduction de la chair qu'amollit bien vite une légèreté quasi féminine, précipite aussi et dégrade l'âme, car la beauté d'une femme n'est pas convoitée d'abord par l'âme, mais par les yeux du corps : aussi bien ce que vous ne voyez pas, vous ne l'aimez pas ; mais dès que la chair a convoité, l'âme se passionnant avec elle voit défaillir sa constance, l'esprit partageant cet amour fléchit (ils sont deux en un même corps) (Gen., II, 24), et ainsi la mort pénètre par le crime accompli. Le diable tente, la chair persuade. Pourtant la fièvre de l'âme est plus violente que celle du corps ; aussi arrive-t-il souvent que le plaisir de l'âme fasse mépriser la santé du corps et ne pas éviter les dangers. Il n'est pas hors de propos de rappeler ici l'histoire de Théotime. Il souffrait d'une grave maladie d'yeux, il aimait sa femme, le médecin lui avait interdit l'usage du mariage. Dans l'impatience du désir, emporté par l'ardeur de la passion, il ne put se modérer. Sachant à coup sûr qu'il allait perdre la vue, avant d'aborder son épouse, dans le feu même de son brûlant désir, tout étant prêt pour ce commerce, « Adieu, dit-il, chère lumière ». Comme quoi la passion est plus ardente que la fièvre, abat et consume davantage ! Mais dès que l'on revient de sa folie, la conscience intime ouvre les yeux, puis vient le repentir de l'acte et chacun rougit de l'infamie

de son forfait. Alors Dieu fait peur, et le pécheur voudrait se repentir, mais il ne peut ; alors on s'en prend à la chair, on accuse le diable : elle comme entremetteuse des vices, lui comme artisan de l'égaré. La laideur s'étale : car tout secret est à nu devant Dieu, et ce ne sont pas les feuilles du figuier c'est-à-dire le vêtement du corps ou la morgue mondaine qui voilent les vices secrets. Et chacun, l'âme conscient de sa faute, tremble devant le jugement de Dieu et dit « Si les montagnes pouvaient tomber sur moi ! en quelles crevasses des rochers me cacher quand Il viendra broyer la terre ? » Alors la chair enfante à l'âme chardons et épines, c'est-à-dire les piquants des soucis et des préoccupations et les feux dont l'âme s'est enveloppée par la convoitise de la chair. Oui, l'âme est comme crucifiée par les clous des plaisirs du corps, et une fois adonnée aux convoitises terrestres où elle se plonge, il lui est malaisé à moins d'une faveur divine, de reprendre son vol vers les hauteurs d'où elle est descendue. Enlacée aux filets de ses actes, livrée aux charmes des plaisirs mondains elle est désormais captive.

Tel est donc l'Adam, telle l'Eve que le Seigneur est venu libérer : l'un fut fait à l'image de Dieu, l'autre reçut sa force de son époux et, tant qu'elle fut soumise à plus fort qu'elle, ils n'eurent dans un seul esprit qu'une volonté, agréable à Dieu ; et, placés dans le paradis de Dieu, ils s'occupaient d'alimenter leur vie céleste. Mais une fois que la chair se fut mise à donner des conseils différents et à ne plus observer sa loi propre, ils furent exilés du paradis et méritèrent de retomber dans l'abaissement et l'abîme de ce lieu de péché. Et que personne ne juge déplacé de considérer Adam et Eve comme figures de l'âme et du corps alors qu'ils sont considérés comme figurant l'Église et le Christ — car l'Apôtre, ayant dit qu'ils sont deux en une même chair, a ajouté : « C'est là un grand mystère, je veux dire quant au Christ et à l'Église » (Éphés., V, 32) — si donc il peut y avoir là le mystère de Dieu souverain, à plus forte raison celui de notre âme. Mais elle est attachée, clouée, captive, et, consumée des fièvres du corps, souffrant avec la chair, elle est malade. Il faut chercher un médecin. Mais qui sera de force à guérir les plaies de l'âme blessée ? Quel homme sera de taille à secourir les autres, quand il ne peut s'aider soi-même ? Qui pourra rendre la vie aux autres, quand il ne peut échapper lui-même à la mort ? Tous sont morts en Adam, car « par un seul homme le péché est entré dans ce monde, et par le péché la mort ; et elle a passé à tous les hommes, du moment que tous ont péché » (Rom., V, 12). Donc la faute de celui-là est la mort de tous. Aussi bien, des saints ont été envoyés, des prophètes ont été envoyés pour proclamer les oracles divins ; et ils n'ont pu rien avancer. Alors cherchons quelque médecin parmi les anges ou les archanges. Mais comment pourraient-ils me porter secours pour que je ne pèche pas, puisque même un ange n'a pu s'abstenir de pécher ? Comment un ange pourra-t-il me ramener au paradis, quand Satan lui-même et ses anges n'ont pu conserver la place qu'ils avaient reçue ?

« Et, montant dans une barque qui était à Simon, il le pria de s'écarter un peu du rivage. » Du moment que le Seigneur accordait à beaucoup des guérisons de diverses sortes, ni temps ni lieu ne purent contenir l'empressement de la foule à se faire guérir. Le soir tombait, ils le suivaient ; le lac était là, ils le pressaient. C'est pourquoi Il monte dans la barque de Pierre. C'est la barque qu'en S. Matthieu nous voyons encore agitée (Matth., VIII, 24), en S. Luc remplie de poissons : vous reconnaîtrez ainsi et les débuts agités de l'Église et, plus tard, sa fécondité ; car les poissons représentent ceux qui se meuvent dans la vie. Là le Christ dort encore chez les disciples, ici Il commande : Il dort chez les trembleurs, Il est éveillé chez les parfaits. Mais de quelle manière dort le Christ, vous l'avez entendu dire par le Prophète : « Je dors, et mon cœur veille » (Cant., V, 2). Et S. Matthieu a bien fait de ne pas omettre la manifestation de la puissance éternelle, quand Il commande aux vents. Ce n'est pas science humaine ? comme vous l'entendez dire aux Juifs : « D'un mot Il commande aux esprits » ? mais marque de la majesté céleste quand la mer agitée s'apaise, quand les éléments obéissent à l'ordre de la voix divine, quand les objets insensibles acquièrent le sens de l'obéissance. Le mystère de la grâce divine se révèle quand les flots du monde s'apaisent, quand une parole fait tenir coi l'esprit immonde ; l'un ne contredit pas l'autre : les deux choses sont mises en valeur. Vous avez un miracle dans les éléments, vous avez un

enseignement dans les mystères. S. Matthieu ayant donc pris sa part, S. Luc s'est adjugé la barque où Pierre devait pêcher. Celle qui a Pierre n'est pas agitée ; est agitée celle qui a Judas : sans doute les multiples mérites des disciples y étaient embarqués, mais elle était encore agitée par la perfidie du traître. Dans l'une et l'autre, il y avait Pierre : mais, solide en ses mérites, il est agité par ceux d'autrui. Gardons-nous donc du perfide, gardons-nous du traître, de peur qu'un seul ne nous mette tous en péril. Donc nulle agitation pour la barque où la prudence conduit, d'où est absente la perfidie, que pousse la foi. Comment pouvait-elle être agitée, ayant pour pilote celui sur qui est fondée l'Eglise ? Il y a donc agitation quand la foi est faible ; sécurité quand la charité est parfaite. Aussi bien, si l'on commande aux autres de jeter leurs filets, on ne dit qu'au seul Pierre : « Mène au large », c'est-à-dire dans la haute mer des controverses. Y a-t-il profondeur comparable à la vue des profondes richesses (Rom., XI, 33), à la connaissance du Fils de Dieu, à la proclamation de sa génération divine ? Celle-ci, l'esprit humain ne peut certainement la saisir et pleinement sonder par la raison ; mais la plénitude de la foi l'atteint. Car s'il ne m'est pas permis de savoir comment Il est né, il ne m'est pas permis d'ignorer qu'il est né ; j'ignore le mode de sa génération, mais je reconnais le principe de sa génération. Nous n'étions pas là quand le Fils de Dieu est né du Père ; mais nous étions là quand le Père l'a déclaré Fils de Dieu I. Si nous ne croyons pas Dieu, qui croire ? Tout ce que nous croyons, nous le croyons comme vu ou entendu : la vue se trompe souvent, l'ouïe fait foi. Récuserez-vous la personnalité du témoin ? Si des gens de bien nous parlaient, nous jugerions criminel de ne pas les croire : Dieu affirme, le Fils démontre, le soleil éclipsé le reconnaît, la terre témoigne en tremblant. L'Eglise est conduite par Pierre au large des controverses, pour voir d'une part le Fils de Dieu ressuscité, de l'autre la diffusion de l'Esprit Saint.

Mais quels sont les filets des Apôtres, que l'on ordonne de jeter ? N'est-ce pas l'enchaînement des paroles, les replis du discours, les profondeurs des discussions, qui ne laissent pas échapper ceux qu'elles ont pris ? Et il est bien que les instruments de pêche des Apôtres soient les filets, qui ne font point périr leur prise, mais la conservent et la retirent des abîmes à la lumière, qui transportent ceux qui flottaient des bas-fonds sur les hauteurs.

Il est encore pour les Apôtres une pêche d'un autre genre ; ce genre de pêche, le Seigneur ne l'ordonne qu'au seul Pierre : « Jette l'hameçon, dit-Il, et prends le premier poisson qui remontera » (Matth., XVII, 26). Grande et spirituelle leçon, qui enseigne aux chrétiens la soumission au pouvoir souverain, afin que nul ne se permette d'enfreindre les édits d'un roi de la terre. Si le Fils de Dieu a payé le tribut, êtes-vous assez grand, vous, pour estimer n'avoir pas à le payer ? Même Lui, qui ne possédait rien, a payé le tribut ; et vous, qui recherchez les profits de ce monde, pourquoi ne pas reconnaître les charges de ce monde ? pourquoi vous juger au-dessus du monde, dans l'arrogance de votre âme, quand vous êtes assujetti au monde par votre misérable cupidité ? Ainsi le didrachme est payé : c'était le prix de notre rachat et de notre corps, promis dans la Loi (II Rois, XII, 4), payé dans l'Evangile et trouvé non sans raison dans la bouche d'un poisson : car « c'est par votre bouche que vous serez justifié » (Matth., XII, 37). Le prix de l'immortalité pour nous, c'est notre témoignage ; car, ainsi qu'il est écrit : « La bouche rend témoignage pour le salut » (Rom., X, 10). Peut-être encore ce premier poisson est-il le premier martyr : il a dans sa bouche le didrachme, c'est-à-dire le montant de l'impôt ; notre didrachme, c'est le Christ. Donc le premier martyr, qui est Etienne, avait ce trésor dans la bouche quand il parlait du Christ dans sa passion (Act., VII, 55 sqq.).

Mais revenons au texte que nous avons abordé, et apprenons l'humilité de l'Apôtre. « Maître, dit-il, nous avons peiné toute la nuit sans rien prendre ; mais sur votre parole je vais jeter le filet. » Moi aussi, Seigneur, je sais que pour moi il fait nuit quand vous ne commandez pas. Personne encore ne s'est inscrit, il est encore nuit pour moi. J'ai posé la nasse de la parole à l'Epiphanie, et je n'ai encore rien pris. Je l'ai posée pendant le jour ; j'attends votre ordre ; sur votre parole je jeterai les filets. O vaine présomption ! ô humilité fructueuse ! ils n'avaient rien pris jusque-là ; à la voix du Seigneur ils capturent

une grande multitude de poissons. Ce n'est pas l'œuvre de l'éloquence humaine mais le bienfait de l'appel céleste. Trêve aux arguments humains : c'est par sa foi que le peuple croit. Les filets se rompent et le poisson n'échappe point. On appelle à la rescousse les compagnons qui étaient dans l'autre barque. Quelle est cette barque ? peut-être la Judée, dans laquelle Jean et Jacques ont été choisis ? car « la Judée est devenue son sanctuaire » (Ps. 113, 2). Ceux-ci donc viennent de la synagogue à la barque de Pierre, c'est-à-dire à l'Eglise, afin de remplir les deux nacelles. Car tous fléchissent le genou au nom de Jésus (Philip., II, 10), soit le Juif, soit le Grec : « le Christ est tout, et en tous » (Col., III, 11). Mais pour moi, je redoute cet entassement, et qu'ainsi remplies les barques ne soient près de couler : car il faut qu'il y ait des hérésies (I Cor., XI, 19), pour l'épreuve des bons. Nous pouvons cependant reconnaître encore une autre église dans la barque d'un autre ; car de l'Église unique plusieurs sont issues. Voilà un souci de plus pour Pierre, que sa prise déjà préoccupait. Mais étant parfait il sait comment conserver ceux qu'il a recueillis, puisqu'il sait comment prendre ceux qui sont épars ; ceux qu'il prend sur une parole, il les remet à la Parole ; ce n'est pas, dit-il, sa capture, ce n'est pas son fait. « Retirez-vous de moi, Seigneur, dit-il ; car je suis un homme pécheur. » Il était surpris des dons divins, et plus il avait obtenu, moins il se flattait. Dites, vous aussi : « Retirez-vous de moi, Seigneur, car je suis pécheur », pour que le Seigneur vous réponde : « N'ayez pas peur. » Au Seigneur qui pardonne avouez votre péché. Ne craignez pas de rapporter au Seigneur même ce qui est à vous, puisqu'il nous a accordé ce qui est à Lui ". Il ne sait envier, Il ne sait ravir, Il ne sait enlever. Voyez comme le Seigneur est bon d'avoir accordé à des hommes jusqu'au pouvoir de donner la vie.

## LIVRE V

### **Luc, V, 12-16. Guérison d'un lépreux.**

" Et comme Il se trouvait dans une ville, voici qu'un homme couvert de lèpre, se prosternant à terre, l'implora en ces termes : Seigneur, si vous le voulez, vous pouvez purifier. Et Il étendit la main et le toucha en disant : Je le veux, sois purifié. »

Il est bien que pour cette guérison de lépreux on ne désigne expressément aucune localité, pour montrer que ce n'est pas le seul peuple d'une cité spéciale, mais les peuples de l'univers qui ont été guéris. Il est également bien que, dans S. Luc, cette guérison soit le quatrième prodige depuis l'arrivée du Seigneur à Capharnaüm; car s'il a donné au quatrième jour la lumière du soleil et l'a rendu plus éclatant que les autres jours, alors qu'apparaissaient les éléments du monde, nous devons également considérer cet ouvrage comme plus éclatant. Selon S. Matthieu, on nous le présente comme le premier guéri par le Seigneur après les Béatitudes (Matth., VIII, 3) : ainsi, le Seigneur ayant dit : « Je ne suis pas venu détruire la Loi, mais l'accomplir » (Matth., V, 17), cet homme qui était exclu par la Loi, s'il comptait être purifié par le pouvoir du Seigneur, jugeait que la grâce ne vient pas de la Loi mais est au-dessus de la Loi, puisqu'elle peut effacer la souillure d'un lépreux. Mais de même que dans le Seigneur le pouvoir et l'autorité, ainsi apparaît en cet homme la constance de la foi. Il se prosterne face contre terre, ce qui est humilité et confusion, en sorte que chacun rougisse des souillures de sa vie. Mais la retenue n'a pas étouffé l'aveu : il a montré sa plaie, il a demandé le remède, et son aveu même est plein de religion et de foi : « Si vous le voulez, dit-il, vous pouvez me purifier. » A

la volonté du Seigneur il attribue la puissance ; quant à la volonté du Seigneur, il n'en a pas douté faute de croire à sa bonté, mais, conscient de sa souillure, il ne l'a pas escomptée. Et le Seigneur, avec cette dignité qui Lui est coutumière, lui répond : « Je le veux, sois purifié. ». « Et immédiatement sa lèpre le quitta. » Car il n'y a pas d'intervalle entre l'œuvre de Dieu et son ordre : l'ordre même inclut l'œuvre. Aussi bien « Il dit, et ce fut fait » (Ps. 32, 9). Vous le voyez bien, on ne saurait douter que pour Dieu vouloir, c'est pouvoir. Si donc chez Lui vouloir, c'est pouvoir, ceux qui affirment l'unité de vouloir dans

la Trinité affirment à coup sûr l'unité de pouvoir. Ainsi la lèpre s'est aussitôt retirée : reconnaissez la volonté de guérir, qui a fait suivre l'action de la réalisation. Aussi bien, selon S. Marc, le Seigneur eut pitié de lui : il est bon que ce soit noté. Bien des traits semblables ont été notés par les évangélistes, qui voulaient nous affermir sur deux points : ils ont décrit les marques de puissance en vue de la foi ; ils ont mentionné les oeuvres vertueuses en vue de l'imitation. C'est pourquoi Il le touche sans dégoût ; Il commande sans hésitation : car c'est une marque de son pouvoir qu'ayant le pouvoir de guérir et l'autorité pour ordonner, Il n'a pas dédaigné le témoignage de son activité. Donc Il dit : « Je veux », à cause de Photin ; Il ordonne, à cause d'Arius ; Il touche, à cause du Manichéen.

Et il n'en est pas qu'un seul dont la lèpre soit guérie ; il y a tous ceux à qui il est dit : « Vous êtes maintenant purs, grâce à la parole que je vous ai dite » (Jn, XV, 3). Si donc le remède de la lèpre est la parole, le mépris de la parole est assurément la lèpre de l'âme. Mais pour que la lèpre ne passe pas au médecin, chacun, prenant modèle sur l'humilité du Seigneur, doit éviter la gloriole. Pourquoi en effet recommander de n'en parler à personne, sinon pour nous apprendre à ne pas divulguer nos bienfaits mais à les cacher, de manière à écarter le salaire non seulement de l'argent, mais de la faveur ? Peut-être encore la raison qui fait prescrire le silence est-elle une préférence pour ceux qui croiront par une foi spontanée plutôt que par l'espérance des bienfaits. Or il lui est prescrit, conformément à la Loi, de se présenter au prêtre, non pour amener une victime étrangère, mais pour s'offrir lui-même à Dieu en sacrifice spirituel, afin que, la souillure de ses actions passées étant effacée, il soit consacré à Dieu comme une victime agréable grâce à la connaissance de la foi et à l'éducation de la sagesse ; car « toute victime sera assaisonnée de sel » (Mc, IX, 48). A ce propos Paul dit encore : « Je vous supplie, mes frères, par la miséricorde de Dieu, d'offrir vos corps comme une victime acceptable et agréable à Dieu » (Rom., XII, 7).

Ceci en même temps est admirable, qu'il ait guéri selon le mode même de la demande. « Si vous le voulez, vous pouvez me purifier. — Je le veux, sois purifié. » Vous voyez là sa volonté, vous voyez aussi sa disposition de tendresse. — « Et étendant la main, Il le toucha. » La Loi interdit de toucher les lépreux (Lév., XIII, 3) ; mais Celui qui est le maître de la Loi n'a pas à suivre la Loi, mais fait la Loi. Il a donc touché, non parce qu'à moins de toucher Il n'aurait pu guérir, mais pour prouver qu'il n'était pas assujéti à la Loi et qu'il ne craignait pas la contagion comme les hommes, mais ne pouvait être contaminé, Lui qui délivrait les autres, et que bien au contraire l'attouchement du Seigneur chassait la lèpre, laquelle d'ordinaire contaminait quiconque la touchait. On lui prescrit de se montrer au prêtre et de faire une offrande pour sa purification ; s'il se présente ainsi au prêtre, le prêtre comprendra qu'il n'a pas été guéri selon la procédure légale, mais par la grâce de Dieu supérieure à la Loi ; puis, en prescrivant un sacrifice selon que Moïse l'a ordonné, le Seigneur montrait qu'il ne détruisait pas la Loi mais l'accomplissait ; Il se conduisait selon la Loi, alors même qu'on le voyait guérir, en dépassant la Loi, ceux que les remèdes de la Loi n'avaient pas guéris. Et c'est à bon droit qu'il ajoute : « comme l'a prescrit Moïse » ; car « la Loi est spirituelle » (Rom., VII, 14) ; aussi voit-on qu'il a prescrit un sacrifice spirituel. Il ajoute enfin : « Afin que ce soit un témoignage pour vous », c'est-à-dire si vous croyez à Dieu, si la lèpre de l'impiété se retire, si le prêtre connaît ce qui est caché, s'il est témoin de la pureté de vos sentiments : ce qui ferait voir de préférence le prêtre en Celui à qui nul secret n'échappe, à qui il est dit : « Vous êtes prêtre pour l'éternité, selon l'ordre de Melchisédech » (Ps. 109, 4).

### **Luc, V, 17-26. Guérison d'un paralytique.**

"Et voici venir des hommes portant sur un lit un homme qui était paralytique ; ils cherchaient à le faire entrer et à le déposer devant Lui ; et ne sachant par où le faire entrer, à cause de la presse, ils montèrent sur le toit et, à travers les tuiles, le firent descendre, dans son lit, au milieu de tous, devant Jésus. »

La guérison de ce paralytique n'est ni dépourvue de sens ni commune, puisqu'on nous dit qu'auparavant le Seigneur a prié : non certes pour être secouru mais pour l'exemple ; car Il nous a donné un modèle à imiter, Il n'a pas recouru à une démarche pour obtenir. Et comme des docteurs de la Loi s'étaient réunis de toute la Galilée, de Judée et de Jérusalem, parmi les guérisons d'autres infirmes, on nous décrit comment ce paralytique fut guéri.

Avant tout, comme nous l'avons dit plus haut, chaque malade doit recourir à des intercesseurs qui demanderont pour lui la santé : grâce à eux, l'ossature disloquée de notre vie et les jambes boiteuses de nos actions seront remises par le remède de la parole céleste. Qu'il y ait donc des conseillers de l'âme, qui élèveront plus haut l'esprit humain, si engourdi qu'il soit par la faiblesse du corps. C'est encore par leur ministère que, façonné à s'élever et à s'abaisser, il sera placé devant Jésus, digne d'être vu par les yeux du Seigneur. Car le Seigneur regarde l'humilité : « parce qu'il a regardé l'humilité de sa servante » (Lc, I, 48).

« Voyant leur foi », est-il dit. Le Seigneur est grand : à cause des uns Il pardonne aux autres, et tandis qu'il agrée les uns, aux autres Il pardonne leurs fautes. Pourquoi, ô homme, votre compagnon ne pourrait-il rien sur vous, quand auprès du Seigneur son serviteur a titre à intervenir, droit d'obtenir ? Apprenez, vous qui jugez, à pardonner ; apprenez, vous qui êtes malade, à implorer.

Si vous n'espérez pas le pardon de fautes graves, recourez à des intercesseurs, recourez à l'Eglise qui priera pour vous et, par égard pour elle, le Seigneur vous accordera le pardon qu'il eût pu vous refuser. Et, bien que nous devons ne pas négliger la réalité historique et croire que le corps de ce paralytique a vraiment été guéri, reconnaissez cependant la guérison de l'homme intérieur, à qui ses péchés sont pardonnés. En affirmant que seul le Seigneur peut les remettre, les Juifs reconnaissent forcément sa divinité et leur jugement trahit leur mauvaise foi, puisqu'ils exaltent l'œuvre et nient la personne. Aussi le Fils de Dieu a-t-il recueilli leur témoignage sur son œuvre, sans demander l'adhésion de leur parole : car la mauvaise foi peut admettre, elle ne peut croire ; donc le témoignage ne fait pas défaut à la divinité, la foi manque pour le salut. Car c'est un plus grand secours pour la foi l que ce témoignage involontaire ; et c'est une faute plus désastreuse que de nier quand on est convaincu par ses propres affirmations. C'est donc grand égarement que ce peuple incroyant, ayant reconnu qu'à Dieu seul il appartient de remettre les péchés, ne croie pas en ce Dieu quand Il remet les péchés. Quant au Seigneur, qui veut sauver les pécheurs, Il démontre sa divinité et par sa connaissance des secrets et par les prodiges de ses actions ; Il ajoute : « Quel est le plus facile ? dire : vos péchés vous sont remis, ou dire : levez-vous et marchez ? ». En cet endroit Il fait voir une image complète de la résurrection, puisque, guérissant les blessures de l'âme et du corps, Il remet les péchés des âmes, il chasse l'infirmité du corps : cela veut dire que l'homme tout entier est guéri. Encore donc qu'il soit grand de remettre aux hommes leurs péchés — car «qui peut remettre les péchés, sinon Dieu seul», qui les remet aussi par ceux auxquels Il a donné le pouvoir de remettre ? — pourtant il est beaucoup plus divin de donner la résurrection aux corps, étant donné que le Seigneur même est la résurrection.

Ce lit qu'on prescrit d'emporter, que signifie-t-il, sinon qu'il est prescrit de soulever le corps humain ? C'est ce lit que chaque nuit lave David, comme nous le lisons : « Je lave chaque nuit mon lit ; de mes larmes j'arrosé ma couche » (Ps. 6, 7). C'est le lit de souffrance où gisait notre âme en proie aux pénibles tourments de sa conscience. Mais quand on se conduit selon les préceptes du Christ, ce n'est plus un lit de souffrance, mais de repos. La miséricorde du Seigneur a changé en repos ce qui était mort : c'est Lui qui pour nous a changé le sommeil de mort en charme délicieux.

Et non seulement il reçoit l'ordre d'emporter son lit, mais encore de regagner sa demeure, c'est-à-dire de retourner au paradis : car c'est la vraie demeure, la première qui accueillit l'homme ; il l'a perdue non en droit, mais par fraude : aussi est-il juste que la maison soit rendue, à la venue de Celui qui devait anéantir les pièges de la fraude, restaurer le droit.

Et nul intervalle avant la guérison : le même instant voit les paroles et la cure. Les incrédules le voient se lever, s'étonnent de son départ, et aiment mieux redouter les oeuvres merveilleuses de Dieu que croire ; car s'ils avaient cru, ils n'auraient certes pas craint mais aimé, puisque « l'amour parfait chasse la crainte » (I Jn, IV, 18) ; alors ceux-ci, n'aimant pas, calomniaient. A ces calomniateurs Il dit : « Pourquoi mal penser en vos cœurs ? » Qui parle ainsi ? le Grand Prêtre. Il voyait la lèpre dans le cœur des Juifs, Il les montre pires que le lépreux. Celui-là reçut l'ordre de se présenter au Prêtre, une fois purifié ; ceux-ci, le Prêtre les repousse, de peur que leur lèpre n'en contamine d'autres.

### **Luc, V, 27-39. Vocation de Lévi ; le nouveau Royaume.**

Vient ensuite la mystérieuse vocation du publicain. Il lui ordonne de le suivre non du pas de son corps, mais du mouvement de l'âme. Ainsi cet homme, qui jusque-là tirait avec avidité son profit des marchandises, avec dureté des fatigues et périls des marins, sur un mot d'appel, a quitté ses biens, lui qui volait le bien d'autrui ; et, quittant ce banc infâme, il a marché à la suite du Seigneur de toute l'ardeur de son âme. Bien plus, il déploie l'appareil d'un grand festin : car celui qui reçoit le Christ en sa demeure intérieure est rassasié des immenses délices de joies surabondantes. Oui, le Seigneur entre volontiers et repose dans l'amour de celui qui a cru. Mais voici se rallumer la malveillance des incroyants, et l'image de leur châtiment à venir est d'avance figurée. Tandis que les fidèles festoieront et reposeront dans le royaume des cieux, l'incrédulité jeûnera et sera torturée. En même temps apparaît la différence qu'il y a entre les disciples de la Loi et de la grâce : ceux qui suivent la Loi subiront dans leur âme à jeun une faim éternelle ; ceux qui ont reçu le Verbe dans l'intime de l'âme, renouvelés par l'abondance de la nourriture et de la fontaine éternelle, ne sauraient avoir faim et soif. C'est pourquoi ceux dont l'âme était à jeun murmuraient : « Pourquoi, disaient-ils, mange-t-il et boit-Il avec les publicains et les pécheurs ? ». Cela, c'est la parole du serpent ; aussi bien, est-ce la première parole que le serpent proféra, quand il dit à Eve : « Pourquoi donc Dieu a-t-il dit : Ne mangez pas de tout arbre ? » Ils répandent donc le venin de leur père, quand ils disent : « Pourquoi donc mange-t-il et boit-Il avec les publicains et les pécheurs ? » Du moment que le Seigneur mange avec les publicains, Il ne nous interdit pas de prendre un repas même avec des Gentils : Il dit : « Ce ne sont pas les bien portants qui ont besoin du médecin, mais ceux qui vont mal. ». C'est un nouveau remède que le Maître nouveau a apporté ; ce n'est pas un produit de la terre ; toute créature ignore l'art de le confectionner. Venez, vous tous qui avez contracté les maladies variées des péchés ; usez de ce remède inaccoutumé qui élimine le venin du serpent, qui a non seulement enlevé la cicatrice des blessures, mais supprimé la cause de la plaie cruelle. Ce remède ne comporte pas la diète, mais fournit la nourriture à l'âme : car « le Fils de l'homme est venu, mangeant et buvant, et on dit : Il est possédé » (Lc, VII, 34). Aussi notre âme n'est-elle pas affamée ; affamés, ceux dont le Christ est absent et à qui manquent les provisions des bons mérites. Au contraire, celui qui possède les délices de sa vertu, qui reçoit le Christ dans sa maison, offre un grand festin, c'est-à-dire le festin spirituel des bonnes oeuvres, dont est privé le peuple des riches, où le pauvre est rassasié. Et c'est pourquoi, dit-Il, les fils de l'Epoux ne sauraient jeûner tant que l'Epoux est avec eux. « Mais viendront des jours où l'Epoux leur sera ravi. ». Qu'est-ce que ces jours où le Christ nous sera ravi, alors surtout que Lui-même a dit : « Je serai avec vous jusqu'à la fin des temps » (Matth., XXVIII, 20), que Lui-même a dit : « Je ne vous laisserai pas orphelins » (Jn, XIV, 18) ? Car il est certain que, s'il nous délaisse, nous ne pourrions être sauvés. Personne ne peut vous dérober le Christ si vous ne vous dérobez à Lui. Que votre vanité ne vous dérobe pas, que la présomption ne vous dérobe pas. Et ne vous prévaliez pas de la Loi ; car « Il n'est pas venu appeler les justes, mais les pécheurs ».

Comment donc Dieu aime-t-il la justice (Ps. 10, 8) et David n'a-t-il pas vu le juste abandonné (Ps. 36, 25) ? Quelle est cette équité qui abandonne le juste et appelle à soi le pécheur ? A moins d'entendre qu'il



appelle justes ceux qui se prévalent de la Loi et ne recherchent pas la grâce de l'Évangile : or nul n'est justifié de par la Loi, mais on est racheté de par la grâce. La justice est donc dans la Loi, mais la justice n'est point par la Loi ; car l'Apôtre lui-même dit : « Hébreu et fils d'Hébreux, quant à la Loi, pharisien, quant à la justice qui est dans la Loi, vivant sans reproche » (Phil., III, 5-6) ; lui qui se glorifiait de la Loi dit : « Ces avantages, je les ai considérés, eu égard au Christ, comme un détriment » (Ib., 7) ; ce qui veut dire qu'il a rejeté la justice et la gloire de la Loi ; car la justice de la Loi sans le Christ est vide, puisque la plénitude de la Loi, c'est le Christ. Bien donc que la justice soit dans la Loi, la justice n'est point par la Loi ; car « si la justice est par la Loi, alors le Christ est mort sans raison » (Gal., II, 21), puisque le Christ est mort pour accomplir la justice ; aussi bien, quand Jean Lui dit : « C'est moi qui dois être baptisé par vous, et c'est vous qui venez à moi », Il répond : « Laisse faire : c'est ainsi qu'il nous sied d'accomplir toute justice » (Matth., III, 14-15). Donc le Christ n'est pas mort sans raison, mais pour nous, afin que les justes resplendissent comme le soleil dans le Royaume de son Père (Matth., XIII, 43). Mais les Juifs ne sont pas justes, et il leur est dit : « Quand vous verrez les justes entrer dans le Royaume des cieux » (Lc, XIII, 28). Ceux-là sont justes qui ne rendent pas coup pour coup, qui aiment leur ennemi. Faute de l'entendre ainsi, on découvre une contradiction dans « je ne suis pas venu appeler les justes » ; mais Il n'appelle pas ceux qui se disent justes, car « ignorant Dieu, et cherchant à établir leur propre justice, ils ne se sont pas soumis à la justice de Dieu » (Rom., X, 3). Donc ceux qui s'attribuent la justice ne sont pas appelés à la grâce : car si la grâce vient du repentir, il est clair que répugner au repentir, c'est renoncer à la grâce. Ils ont eu soif comme des blessés, ceux qui se disent saints : à ceux-là l'Époux sera ravi. Mais à nous ni Caïphe ni Pilate n'a ravi le Christ et nous ne saurions être à jeun, puisque nous avons le Christ et sommes nourris de la chair et du sang du Christ. Comment paraître à jeun si l'on n'est pas affamé ? Comment paraître à jeun si l'on n'a pas soif ? Et comment avoir soif quand on boit le Christ, puisque Lui-même a dit : « Celui qui boira de l'eau que je donnerai, n'aura jamais soif » (Jn, IV, 13). D'ailleurs qu'il s'agisse du jeûne de l'âme, c'est ce que montre également la suite ; car « Il leur dit cette parabole : Personne n'appliquera sur un vieil habit une pièce d'un habit neuf ». Il avait dit que les fils de l'Époux, c'est-à-dire les fils du Verbe, élevés par la régénération du baptême à la condition de la race divine, aussi longtemps que l'Époux est avec eux ne peuvent jeûner. Ce n'est certes pas proscrire le jeûne, qui affaiblit la chair et réprime la sensualité du corps : car ce jeûne nous est une recommandation devant Dieu. Comment le Seigneur interdirait-il ici le jeûne à ses disciples, alors qu'il jeûnait Lui-même, et quand enfin Il dit que les pires esprits ont coutume de ne céder qu'aux jeûnes et aux prières (Matth., XVII, 20) ? Bref, ici encore, c'est le jeûne qu'il appelle un vieux vêtement : celui que l'Apôtre a jugé bon à dépouiller, quand il a dit : « Dépouillez-vous donc du vieil homme avec ses activités », pour revêtir celui qui est renouvelé par la sanctification du baptême (Col., III, 9, 10). La suite des préceptes s'accorde donc en un même enseignement : ne pas mêler les actes du vieil homme et du nouveau ; car le premier, charnel, accomplit les actes de la chair ; l'autre, l'intérieur, celui qui renaît, ne doit pas présenter la bigarrure d'actions anciennes et nouvelles mais, portant la couleur du Christ, appliquer son âme à imiter Celui pour qui il a pris une nouvelle naissance au baptême. Loin de nous donc ces voiles multicolores de l'âme, qui déplaisent à l'Époux ; Lui déplaît quiconque n'a pas la robe nuptiale. Et qu'est-ce qui peut plaire à l'Époux, sinon la paix de l'âme, la pureté du cœur, la charité de l'esprit ? Le bon Époux, c'est le Seigneur Jésus. Il a inauguré une vie qui vient d'un enfantement nouveau. Celle qui l'a épousé est délivrée des corruptions de la chair ; elle ne recherche pas des enfants mortels ? elle ne se plaît pas dans les douleurs d'Eve ? ni un mari sujet au péché, ni l'héritage d'un père condamné. Elle a vu les ulcères de cette chair qu'auparavant elle désirait ; elle a pris garde que ce n'est pas beauté véritable que celle qui est défigurée par les vices. Alors qu'avez-vous à faire d'un tel époux, ô femme ? Cherchez avec soin, et sur tout ce corps vous trouverez des plaies. Reconnaissez plutôt un autre Époux, qui est environné de lumière, dont la beauté ne saurait périr. Celui-là, portez-le dans votre âme, consacrez-le dans votre

temple ; portez-le dans votre corps, ainsi qu'il est écrit : « Portez le Seigneur dans votre corps » (I Cor., VI, 20). Entrez dans son lit nouveau, contemplez sa beauté inaccoutumée, revêtez-le, voyez-le à la droite du Père, et réjouissez-vous d'avoir un tel Epoux ; Lui vous revêtira de bénédiction, de peur que ne vous nuise la déchirure du péché. Conservons donc le vêtement dont le Seigneur nous a revêtus au sortir de l'eau sainte. Ce vêtement est vite déchiré si les actions ne sont pas en rapport ; il est vite mangé des teignes de la chair et souillé des errements du vieil homme.

Ici donc il nous est interdit d'associer le neuf et le vieux ; dans l'Apôtre, même de revêtir le neuf sur le vieux : il faut dépouiller le vieux, revêtir le neuf, afin de nous trouver dépouillés, mais non pas nus (II Cor., V, 2-4). Nous nous dépouillons pour prendre du meilleur ; nous sommes mis à nu quand le vêtement nous est enlevé par la ruse d'un autre, au lieu d'être quitté de notre plein gré.

« Et personne ne met le vin nouveau dans de vieilles outres. »

La fragilité de la nature humaine est mise à découvert lorsque nos corps sont comparés aux dépouilles des animaux morts. Et plaise à Dieu que nous puissions remplir l'office de bonnes outres : conserver le mystère que nous avons reçu. L'art d'éviter le dégât, c'est de confier à des outres renouvelées le vin nouveau. Nous devons donc garder toujours ces outres pleines : vides, la teigne et la rouille les rongent vite ; la grâce les garde remplies.

Il y a une belle correspondance entre cette œuvre et de tels préceptes : car c'est le sixième ouvrage que cette sorte de forme nouvelle donnée à la physionomie de Lévi. Or c'est le sixième jour que fut créé l'homme ; c'est par la sixième œuvre du Christ qu'est reformée non l'ancienne créature, mais une nouvelle, et comme une forme inaccoutumée. Aussi, à titre de nouvelle créature, il offre un festin au Christ, parce que le Christ se plaît en lui et que lui-même mérite d'avoir sa part de délices avec le Christ. C'est donc pour le former que le Christ donne des préceptes. Il le suivait maintenant, joyeux, allègre, transporté : « Je ne fais plus figure de publicain, disait-il ; je ne porte plus Lévi ; j'ai dépouillé Lévi en revêtant le Christ. Je déteste ma race, je fuis ma vie première ; je ne suis que vous, Seigneur Jésus, qui guérissez mes blessures. Qui me séparerait de l'amour de Dieu, qui est en vous ? la tribulation ? l'angoisse ? la faim ? (Rom., VIII, 35). Je suis attaché comme par les clous de la foi, je suis retenu par les bonnes entraves de l'amour. Tous vos commandements seront comme un cautère que je tiendrai appliqué ; le cautère du commandement brûle, mais c'est la pourriture de la chair qu'il brûle, pour que la contagion ne gagne pas le vif ; le remède mord, mais il enlève l'infection de l'ulcère. Retranchez donc, Seigneur Jésus, par votre glaive puissant la pourriture de mes péchés ; tandis que vous me tenez attaché par les liens de l'amour, taillez tout ce qui est gâté. Venez vite percer les passions cachées, secrètes, variées ; débridez la plaie, de peur que l'humeur malsaine ne se propage. Purifiez toute infection par le bain nouveau. Écoutez-moi, hommes terrestres, qui avez la pensée enivrée par vos péchés. Moi aussi, Lévi, j'étais blessé de semblables passions ; j'ai trouvé un médecin qui habite au ciel et répand ses remèdes sur terre. Lui seul peut guérir mes blessures, car Il ne s'en connaît pas ; Lui peut ôter au coeur sa douleur, à l'âme sa pâleur, car Il connaît les secrets. »

### **Luc, VI, 1-5. Les épis froissés.**

"Et il arriva que le samedi second-premier, comme Il passait par des cultures, ses disciples cueillaient des épis et en mangeaient, en les froissant dans leurs mains. »

Ce n'est pas seulement par la teneur de ses paroles, mais par la pratique même et par l'exemple de ses actes, que le Seigneur Jésus se met à dépouiller l'homme de l'observance de la Loi ancienne et à le revêtir du vêtement nouveau de la grâce. Aussi l'emmène-t-Il maintenant le jour du sabbat à travers les cultures, c'est-à-dire qu'il l'applique à des oeuvres fructueuses. Que veut dire le sabbat, la moisson, les épis ? Ce n'est pas un petit mystère. Le champ, c'est tout le monde présent ; la moisson du champ, c'est, par les

semailles du genre humain, la récolte abondante des Saints ; les épis du champ, les fruits de l'Église, que les Apôtres remuaient par leur activité, se nourrissant et s'alimentant de nos progrès. Elle était donc sur pied, la riche moisson des vertus, aux multiples épis, auxquels sont comparés les fruits de nos mérites ; car comme eux, le mauvais temps les gâte, ou le soleil les grille, ou les pluies les détrempe, ou les orages les brisent, ou bien les moissonneurs les entassent dans le dépôt des greniers bienheureux. La terre donc avait déjà reçu la parole de Dieu et, ensemençé par le grain céleste, le champ nourricier avait produit de riches moissons. Les disciples avaient faim du salut des hommes, et semblaient extraire de la haie des corps le fruit des âmes, attiré à la lumière de la foi par les éclatants prodiges qu'ils opéraient. Mais les Juifs pensaient que ce n'était pas permis le sabbat ; le Christ, par un nouveau bienfait de la grâce, soulignait l'oisiveté de la Loi, l'action de la grâce.

Et ce n'est pas, je pense, sans mystère qu'en Matthieu et Marc l'évangéliste a mentionné simplement les sabbats : car ce sont des sabbats que les loisirs sans fin de la résurrection éternelle. Donc, soit dans ce siècle, où se reposent et vaquent les superstitions des Juifs, soit dans l'autre, où nous-mêmes célébrerons les fériés d'une solennité sans fin, nous mangerons les biens de la terre, selon qu'il est écrit : « Eux mangeront, tandis que vous aurez faim » (Is., LXV, 13). Il est cependant remarquable qu'en Luc on dit le sabbat second-premier, non le premier-second : car il est écrit : ?????????????? . Il fallait donner le pas à ce qui est meilleur. Second sabbat, parce qu'un premier est venu d'abord en vertu de la Loi, où un châtement était prescrit pour quiconque travaillerait ; premier, parce que ce sabbat de la Loi, qui était le premier, a été aboli, et celui-là s'est trouvé le premier qui fut institué en second lieu. Car, puisqu'il est permis de travailler le sabbat et que travailler n'encourt nul châtement, du sabbat légal qui a cessé d'être en vigueur il n'est resté pas même le nom ; puisque cependant il fut le premier par l'origine et l'autre quant au bienfait, ce dernier n'est pas moindre parce qu'il est second. Car Adam aussi est premier et il ne saurait être comparé au second Adam : « Le premier Adam, âme vivante ; le dernier Adam, esprit vivifiant » et « le premier homme, venant de la terre, est terrestre ; le second homme, venu du ciel, est céleste » (I Cor., XV, 45, 47). A coup sûr le second passe avant le premier : l'un cause la mort, l'autre la vie. De même on parle d'un sabbat second-premier : second dans l'ordre numérique, premier quant au bienfait réalisé ; car mieux vaut le sabbat où la peine est remise que celui où le châtement est prescrit. La Loi est première, l'Évangile second ; pourtant la crainte est inférieure à la grâce. Ou bien, peut-être, premier dans la détermination du dessein, second dans l'exécution de la décision. Mais il est bien que le Seigneur, dans ce passage encore, montre en la Loi la figure de l'avenir et accuse les défenseurs de la Loi d'ignorer les choses de la Loi : Il cite l'exemple de David qui, ayant faim lui et ses compagnons, entra dans la maison de Dieu, prit les pains de proposition, en mangea et en donna à ceux qui étaient avec lui (I Sam., XXI, 3-6). Grand exemple et vraiment prophétique, où pour la première fois on nous montre qu'il faut s'attacher non point au vide de la Loi, mais au solide et à l'utile. Au reste, comme David et ses compagnons fuyaient devant le roi Saül, ce passage de la Loi préfigure le Christ, qui avec ses Apôtres devait se dérober au prince du monde. Mais comment cet observateur et défenseur de la Loi a-t-il lui-même mangé des pains et en a-t-il donné à ceux qui étaient avec lui, alors qu'il n'était permis qu'aux seuls prêtres d'en manger, sinon pour montrer par cette figure que la nourriture des prêtres serait mise à la disposition des peuples, ou encore que nous devons tous imiter la vie des prêtres, ou bien que tous les enfants de l'Eglise sont prêtres ? Nous recevons en effet l'onction pour un sacerdoce saint, nous offrant nous-mêmes à Dieu en victimes spirituelles (I Pierre, II, 5). Sur la Loi donc se répand désormais la doctrine du Christ : elle ne détruit pas la Loi mais la remplit, puisqu'elle ne détruit pas même le sabbat. Si le sabbat a été fait pour l'homme, et si l'utilité de l'homme demandait que l'homme affamé, qui avait longtemps été privé des fruits de la terre, évitât le jeûne de la faim antique, il n'y a certes pas destruction de la Loi mais accomplissement. Comment donc reprocher comme un grief au Seigneur ce qui chez le serviteur n'est pas réputé grief ? Et quoi de plus évident que cette figure qui revient au cours de tout

l'épisode ? David entra dans la maison du prêtre Achimélech ; mais, en face même du danger de mort, l'âme du saint prêtre n'éconduisit pas l'hôte, n'évita pas le proscrit. C'est la beauté de l'hospitalité de prendre volontiers sur nous les dangers d'autrui. Mais ce qui est moralité selon l'histoire est aussi prophétie au sens mystérieux : même mis en présence de leur perte et de la mort à subir, les prêtres fidèles ne refuseraient pas l'hospitalité de leur âme au véritable David. Et l'on nous enseigne non seulement que le Christ trouvera gîte dans la demeure de chaque prêtre, mais encore qu'il y prendra au figuré les dépouilles et les armes des esprits pervers : car celui qui donne l'hospitalité au Christ dépouille de ses traits le Goliath spirituel. Et quoi de plus clair que ce fait : David, dans la maison d'Achimélech, demandant cinq pains et n'en recevant qu'un ? Cette figure nous montre que la nourriture des fidèles allait être assurée non par les Cinq Livres mais par le corps du Christ ; que le Christ prendrait un corps pour que nul des fidèles ne fût affamé. Et Doech n'est pas dépourvu de sens figuratif : il était gardien de mulets, parce que seul le gardien d'un troupeau stérile pouvait réaliser le symbole du traître Judas. Quant au fait que, pour avoir accueilli David, toute la maison d'Achimélech fut persécutée par Saül, sauf Abiathar, prince des prêtres d'alors (I Sam., XXII, 20), cela nous montre prophétiquement que personne ne peut nuire au véritable Prince des prêtres, qui est le seul Christ.

### **Luc, VI, 6-11. L'homme à la main desséchée.**

De là, le Seigneur passe à d'autres oeuvres. Car, ayant résolu de sauver l'homme tout entier, Il parcourait les membres un par un ; Il pourrait de la sorte dire en vérité : « Vous êtes irrités contre moi, qui ai guéri un homme tout entier un jour de sabbat » (Jn, VII, 23). Donc en ce passage, la main qu'avait étendue Adam pour cueillir les fruits de l'arbre défendu, Il l'a imprégnée de la sève salutaire des bonnes oeuvres, afin que, desséchée par la faute, elle fût guérie par les bonnes oeuvres. A cette occasion, le Christ prend à partie les Juifs, qui par leurs fausses interprétations violaient les préceptes de la Loi, jugeant que le sabbat il fallait faire relâche même des bonnes oeuvres, alors que la Loi a préfiguré dans le présent la physionomie de l'avenir, où à coup sûr le mal chômera, non le bien. Car, si les oeuvres de ce monde seront mises au repos, ce n'est pas un acte dépourvu d'œuvre bonne que de se reposer dans la louange de Dieu. Vous avez donc entendu les paroles du Seigneur : « Etendez la main », dit-Il. Voilà le remède commun, général. Et vous qui croyez avoir la main saine, prenez garde que l'avance, prenez garde que le sacrilège ne la contracte. Etendez-la souvent : étendez-la vers ce pauvre qui vous implore ; étendez-la pour aider le prochain, pour porter secours à la veuve, pour arracher à l'injustice celui que vous voyez soumis à une vexation inique ; étendez-la vers Dieu pour vos péchés. C'est ainsi qu'on étend la main, ainsi qu'elle se guérit. C'est ainsi que Jéroboam, quand il sacrifiait aux idoles, eut la main contractée, et qu'il l'étendit (de nouveau) quand il pria Dieu (I Rois, XIII, 4, 6).

### **Luc, VI, 12-49. Sermon sur la montagne.**

"Et il advint dans ces jours qu'Il se retira sur la montagne pour prier ; et Il passa la nuit à prier Dieu." Ceux qui prient ne gravissent pas tous la montagne — car il est une prière qui produit le péché (Ps. 108, 7) — mais celui qui prie bien, s'élevant des biens terrestres aux supérieurs, gravit la cime de la sollicitude d'en haut. Mais celui-là ne gravit pas la montagne qui a souci des richesses du monde ou des honneurs ; il ne gravit pas la montagne, celui qui convoite la possession des terres d'autrui. Celui-là monte qui cherche Dieu ; celui-là monte qui implore pour sa marche l'aide du Seigneur. Toutes les âmes grandes, toutes les âmes élevées gravissent la montagne ; car ce n'est pas au premier venu que le Prophète dit : « Gravis la montagne élevée, toi qui donnes la bonne nouvelle à Sion ; élève la voix avec force, toi qui donnes la bonne nouvelle à Jérusalem » (Is., XL, 9). Ce n'est point par les pas de votre corps mais par des

actions élevées qu'il vous faut gravir cette montagne. Suivez le Christ, en sorte que vous-même puissiez être montagne ; car « les montagnes l'entourent » (Ps. 124, 2). Cherchez dans l'Évangile, vous trouverez que seuls les disciples ont gravi la montagne avec le Seigneur.

Le Seigneur prie donc : non afin d'implorer pour Lui, mais afin d'obtenir pour moi ; car bien que le Père ait mis toutes choses à la disposition du Fils, le Fils cependant, pour réaliser pleinement sa condition d'homme, juge à propos d'implorer le Père pour nous : car Il est notre avocat. Ne dressez pas des oreilles insidieuses, vous figurant que le Christ demande par faiblesse pour obtenir ce qu'il ne peut accomplir, Lui auteur du pouvoir : maître en obéissance, Il nous façonne par son exemple aux préceptes de la vertu. « Nous avons, est-il dit, un avocat auprès du Père » (I Jn, II, 1) : s'il est avocat, Il doit s'interposer pour mes péchés. Ce n'est donc point par faiblesse mais par bonté qu'il implore. Vous voulez savoir à quel point tout ce qu'il veut, Il le peut ? Il est à la fois avocat et juge : en l'un réside un office de compassion, en l'autre l'insigne du pouvoir. « Et Il passa la nuit, est-il dit, à prier Dieu. » On vous donne un exemple, on vous trace le modèle que vous devrez imiter. Que vous faut-il faire pour votre salut, quand pour vous le Christ passe la nuit en prière ? Que vous sied-il de faire quand vous voulez entreprendre quelque devoir pieux, alors que le Christ, au moment d'envoyer ses Apôtres, a prié, et prié seul ? Et nulle part ailleurs, si je ne me trompe, on ne trouve qu'il ait prié avec les Apôtres : partout Il implore seul. C'est que le dessein de Dieu ne peut être saisi par les désirs humains, et nul ne peut avoir part à la pensée intime du Christ. Vous voulez savoir à quel point c'est pour moi, non pour Lui, qu'il a prié ? « Il appela, est-il dit, ses disciples, et Il choisit douze d'entre eux », pour les envoyer, semeurs de la foi, propager le secours et le salut des hommes dans tout l'univers. Remarquez en même temps le plan céleste : ce ne sont pas des sages, ni des riches, ni des nobles, mais des pécheurs et des publicains qu'il a choisis pour les envoyer, de crainte qu'ils ne semblassent avoir été entraînés par l'habileté, rachetés par les richesses, attirés à sa grâce par le prestige du pouvoir et de la notoriété ; pour que la victoire demeurât à la substance de la vérité, non pas au charme du discours. Judas lui-même est choisi, non par mégarde mais sciemment. Grandeur de la vérité que même un ministre ennemi ne peut affaiblir ! Quel trait de caractère du Seigneur, qu'il ait mieux aimé compromettre à nos yeux son jugement que son amour ! Il s'était chargé de la faiblesse humaine, et dès lors ne s'est pas refusé à cet aspect même de la faiblesse humaine. Il a voulu l'abandon, Il a voulu la trahison, Il a voulu la trahison de son apôtre, pour que vous, si un compagnon vous abandonne, si un compagnon vous trahit, vous preniez avec calme, l'erreur de votre jugement, le gaspillage de votre bienfait.

« Et Il descendit avec eux, est-il dit, et Il s'arrêta sur un plateau ».

Considérez toutes choses avec soin : comment Il monte avec les Apôtres et descend vers les foules. Comment en effet la foule verrait-elle le Christ, sinon en bas ? Elle ne le suit pas sur les hauteurs, elle ne s'élève pas aux sommets. Aussi bien, dès qu'il descend, Il trouve des infirmes : car les infirmes ne peuvent être sur les hauteurs. Matthieu lui aussi (VIII, 1) nous apprend que les malades ont été guéris dans la plaine : car chacun a été guéri, de façon que, ses forces progressant peu à peu, il puisse gravir la montagne ; aussi guérit-Il dans la plaine, c'est-à-dire qu'il soustrait au désordre, qu'il écarte la disgrâce de l'aveuglement. Il est descendu vers nos blessures, afin de nous faire, par son intimité et son commerce, participer à sa nature céleste. Il les a guéris, il est vrai, mais en les laissant en bas. « Voyant les foules — vous l'avez lu — Il gravit la montagne. Et quand Il fut assis, ses disciples montèrent vers lui. »

Au moment d'évangéliser et de tirer des trésors divins les oracles des béatitudes, Il commence d'être plus élevé. Mais ici même, tout en étant dans la plaine, Il a levé les yeux. De même aussi, lors de la résurrection de Lazare, Il a frémi en son esprit (Jn, XI, 33) ; de même encore, Il a levé la tête quand Il a pardonné ses péchés à la femme adultère (Jn, VIII, 10). Qu'est-ce que lever les yeux, sinon ouvrir le regard intérieur ? S. Matthieu dit ensuite : « Il ouvrit la bouche », c'est-à-dire les trésors de la sagesse et de la science de Dieu, ouvrant le sanctuaire de son temple . Il a ouvert la bouche ; donc vous aussi

ouvrez votre bouche ; mais suppliez d'abord qu'elle s'ouvre. Si en effet Paul demande du secours pour que sa bouche s'ouvre (Éphés., VI, 19), à plus forte raison vous convient-il d'implorer. Le Prophète vous montre aussi la clef de la science par laquelle vous devez ouvrir votre bouche, quand il dit : « Ouvrez votre bouche par la parole de Dieu » (Prov., XXXI, 9). La parole de Dieu est la clef de votre bouche ; la clef de la science est la clef de votre bouche, par laquelle, les chaînes du silence une fois détachées, s'ouvrent les barreaux de l'ignorance.

## Les Béatitudes.

"Bienheureux, pauvres, parce que le Royaume de Dieu est à vous. Bienheureux ceux qui ont maintenant faim et soif, parce qu'ils seront rassasiés. Bienheureux, vous qui pleurez à présent, parce que vous sourirez. Bienheureux serez-vous, quand les hommes auront pour vous de la haine. »

S. Luc n'a noté que quatre béatitudes du Seigneur, S. Matthieu huit ; mais dans les huit il y a les quatre, et dans les quatre les huit. L'un s'est attaché aux quatre, comme aux vertus cardinales ; l'autre a, dans huit, maintenu le nombre mystérieux : car beaucoup de psaumes sont intitulés : pour l'octave ; et il vous est prescrit de faire les parts pour huit, peut-être les Béatitudes ( Eccl., XI, 2 ). De même, en effet, que l'octave est l'accomplissement de notre espérance, l'octave est aussi la somme des vertus.

Mais voyons d'abord le plus développé .

« Bienheureux les pauvres en esprit, dit-II, parce que pour eux est le Royaume des cieux. » Cette béatitude a été placée la première par l'un et l'autre évangéliste. Elle est en effet la première selon l'ordre, et comme mère et génératrice des vertus : car c'est en méprisant les biens du monde qu'on méritera les éternels ; et nul ne saurait obtenir la récompense du Royaume des cieux, si, captif de la convoitise de ce monde, il est incapable d'en émerger.

Seconde béatitude : « Bienheureux, dit-II, les doux » ; troisième : « Bienheureux ceux qui pleurent » ; quatrième : « Bienheureux ceux qui ont faim » ; cinquième : « Bienheureux les miséricordieux » ; sixième : « Bienheureux les cœurs purs » ; septième : « Bienheureux les pacifiques » et c'est bien la septième, car c'est au jour correspondant que Dieu s'est reposé de tout l'ouvrage du monde : c'est le jour du repos et de la paix ; huitième : « Bienheureux ceux qui souffrent persécution pour la justice. »

Venez, Seigneur Jésus ; enseignez-nous l'ordre de vos béatitudes. Car ce n'est pas sans ordre que vous avez dit d'abord : bienheureux les pauvres en esprit, en second lieu bienheureux les doux, en troisième bienheureux ceux qui pleurent. Bien que j'en sache quelque chose, je ne le sais qu'en partie ; car si Paul a su en partie (I Cor., XIII, 9), que puis-je, moi, savoir ? Je suis au-dessous de Paul par ma vie, et tout autant par la parole : car la vie produit et acquiert la parole ; la parole sans la vie n'est pas la parole de Dieu. Comme Paul est plus sage que moi ! lui se glorifie des périls (II Cor., XII, 5), moi des succès ; lui se glorifie de n'être pas exalté par ses révélations ; moi, s'il m'arrivait des révélations, je m'en glorifierais. Mais cependant Dieu peut des pierres susciter des hommes (Matth., III, 9), tirer la parole des bouches closes, faire produire un langage aux muets ; s'II a ouvert les yeux de l'ânesse pour qu'elle vît l'ange (Nombr., XXII, 27), II a le pouvoir de nous ouvrir aussi les yeux, afin que nous puissions voir le mystère de Dieu.

« Bienheureux, dit-II, les pauvres. » Les pauvres ne sont pas tous bienheureux ; car la pauvreté est chose neutre : il peut y avoir de bons et de méchants pauvres. A moins d'entendre que le pauvre bienheureux est celui qu'a décrit le Prophète en disant que « mieux vaut un pauvre juste qu'un riche menteur » (Prov., XIX, 22). Bienheureux le pauvre qui a crié et que le Seigneur a exaucé (Ps. 33, 7) : pauvre de faute, pauvre de vices, pauvre chez qui le prince du monde n'a rien trouvé (Jn, XIV, 30) ; pauvre à l'imitation

de ce pauvre qui, étant riche, s'est fait pauvre pour nous (II Cor., VIII, 9). Aussi Matthieu donne-t-il l'explication complète : « Bienheureux, dit-il, les pauvres en esprit » : car le pauvre en esprit ne se gonfle pas, ne s'exalte pas en sa pensée charnelle. Telle est donc la première béatitude. Ayant laissé tout péché, dépouillé toute malignité, étant content de ma simplicité, dénué de mal, il me reste à modérer mon caractère. A quoi me sert-il de manquer des biens du monde si je ne suis doux et tranquille ? Car suivre le droit chemin, c'est bien entendu suivre Celui qui dit : « Apprenez de moi que je suis doux et humble de coeur » (Matth., XI, 29). Donc quittez toute improbité, soyez dépourvu de vices, conformément à la véritable pauvreté ; adoucissez vos sentiments, pour ne pas vous irriter ou du moins ne pas pécher en vous irritant, ainsi qu'il est écrit : « Irritez-vous, mais ne péchez pas » (Ps. 4, 5). Il est glorieux de calmer l'émotion par la sagesse ; et il n'est pas réputé moins vertueux de contenir son irritation, de réprimer son indignation, que de ne pas s'irriter du tout : encore que généralement le premier soit jugé plus calme, le second plus courageux. Cela fait, souvenez-vous que vous êtes pécheur : pleurez vos péchés, pleurez vos fautes. Et il est bien que la troisième béatitude soit pour qui pleure ses péchés, car c'est la Trinité qui pardonne les péchés. Purifiez-vous donc par vos larmes et lavez-vous par vos pleurs. Si vous pleurez sur vous-même, un autre n'aura pas à vous pleurer : car si Saül avait pleuré ses péchés, Samuel n'aurait pas pleuré sur lui (I Sam., XV, 35). Chacun a ses morts à pleurer. Nous sommes morts quand nous péchons, quand nous nous rassasions des ossements des morts. Morte est la parole mauvaise qui sort de la bouche : car elle sort d'un mauvais tombeau : « Leur gorge est un tombeau béant » (Ps. 5, 11). Aussi l'Apôtre dit-il : « Soyez mes imitateurs » (I Cor., IV, 16) : il veut que nous ayons la mémoire de nos fautes. Paul n'avait rien à déplorer à partir du moment où il crut au Christ ; et pourtant il pleurait sa vie passée : « Je ne suis pas digne, dit-il, d'être appelé apôtre, parce que j'ai persécuté l'Église de Dieu » (I Cor., XV, 9). Lui donc fut pécheur avant de croire, mais nous péchons, nous autres, même après avoir cru. Que celui qui est pécheur pleure donc sur soi et se reprenne, afin de devenir juste ; car « le juste s'accuse lui-même » (Prov., XVIII, 17).

Poursuivons donc par ordre, puisqu'il est écrit : « Ordonnez en moi la charité » (Cant., II, 4). J'ai quitté le péché, modéré mon caractère, pleuré mes fautes : je me prends à avoir faim et soif de la justice. Quand on est souffrant, en proie à une maladie grave, on n'a pas faim, parce que la douleur du mal exclut la faim. Mais quelle est cette faim de la justice ? Quels sont ces pains dont le juste est affamé ? Ne seraient-ce pas les pains dont il est dit : « J'ai été jeune, et j'ai vieilli, et je n'ai pas vu le juste abandonné, ni sa postérité quêtant son pain » (Ps. 36, 25). Qui a faim cherche bien entendu à accroître ses forces : or y a-t-il réconfortant plus grand pour la vertu que la règle de la justice ? Après cela, « bienheureux, dit-II, les miséricordieux » : car après la justice vient la miséricorde. Aussi est-il dit : « II a distribué, donné aux pauvres ; sa justice demeure à jamais » (Ps. 111, 9). Mais celui même qui fait miséricorde perd sa récompense s'il n'a le coeur pur en sa miséricorde : car s'il cherche à se faire valoir, c'est sans aucun fruit. Purifiez donc l'intime de votre âme, et quand vous aurez soigneusement purifié le secret de votre coeur, ayez compassion de ceux qui ont à lutter, et comprenez combien d'hommes, combien de vos frères réclament votre aide. Mais si d'abord vous ne dégagez votre intérieur de toute souillure de péché, en sorte que ni dissentiments ni contestations ne naissent de vos dispositions, vous ne pouvez porter remède aux autres. Commencez donc par vous l'oeuvre de paix, en sorte qu'une fois pacifique vous-même, vous portiez la paix aux autres. Comment pourriez-vous purifier le coeur des autres si vous n'avez d'abord purifié le vôtre ? Vous avez donc rendu service aux autres, vous avez été secourable à beaucoup : hâtez-vous de tendre au but. Alors qu'il existait bien des moyens de sortir de la vie, un seul convenait au Seigneur ? car, étant né selon la chair, il Lui fallait aussi mourir selon la chair ? : Il a choisi la souffrance, afin de mourir pour nous. Vous aussi, à propos de tout ce qu'il vous a donné, dites : « Je prendrai le calice du salut et j'invoquerai le nom du Seigneur » (Ps. 115, 13), ce qui veut dire la souffrance ; aussi a-t-il dit à ceux qui souhaitaient siéger à sa droite ou à sa gauche : « Pouvez-vous

boire le calice que moi je dois boire ? » (Matth., XX, 22). Il vous conduit jusqu'au terme, Il vous accompagne jusqu'au martyre, et Il en fait la palme des béatitudes.

Donc voyez l'ordre : il vous faut devenir pauvre en esprit, car l'humilité d'esprit, c'est la richesse en vertu ? si vous n'êtes pauvre, vous ne pourrez être doux ? celui qui est doux peut pleurer sur le présent ? qui pleure sur les biens inférieurs peut en désirer de meilleurs ? qui recherche les biens supérieurs délaisse ceux d'en bas, afin d'être à son tour aidé par ceux d'en haut ? qui est compatissant purifie son cœur [qu'est-ce en effet que purifier son âme, sinon effacer la souillure de mort ? car « l'aumône délivre de la mort » (Tob., IV, 11)] ? quant à la patience, c'est l'achèvement de la charité ? et celui qui souffre persécution, engagé dans le combat suprême, est éprouvé par l'adversité, afin d'être couronné après avoir « lutté selon les règles » (II Tim., II, 5).

Tels sont, au sentiment de plusieurs, les degrés des vertus, par lesquels nous pouvons monter du plus bas aux sommets.

De même, d'ailleurs, qu'il y a accroissement de vertu, il y a aussi accroissement de récompenses : être fils de Dieu, c'est plus que posséder la terre et obtenir consolation. Mais, du moment que la première récompense est le Royaume des cieux, et la dernière récompense le Royaume des cieux, y a-t-il récompense égale pour les commençants et pour les parfaits ? Ne s'agit-il pas de nous apprendre qu'au sens mystique il y a un premier Royaume des cieux, celui de l'Apôtre : « Me dissoudre et être avec le Christ ? » Voilà le premier royaume, où les saints sont ravis dans les nuées à la rencontre du Christ dans les airs ; car la multitude de ceux qui reposent se lèvera, les uns pour la vie éternelle, les autres pour la honte (I Thess., IV, 17 ; Dan., XII, 2). Donc un premier Royaume des cieux est promis aux saints par la libération du corps ; le second Royaume des cieux, c'est, après la résurrection des corps, d'être avec le Christ. Lorsque vous serez dans le Royaume des cieux, alors il y a progression dans les demeures : bien que le royaume soit unique, il y a pourtant diversité de récompenses dans le Royaume des cieux. Après la résurrection vous commencerez à posséder votre terre, étant libéré de la mort ; car celui à qui il est dit : « Tu es terre, et en terre tu iras » (Gen., III, 19) ne possède pas sa terre : on ne saurait être possesseur si on ne recueille les fruits. Donc libéré par la croix du Seigneur — si toutefois vous vous trouvez sous le joug du Seigneur, vous trouverez consolation dans la possession même. La consolation a pour suite la jouissance ; la jouissance, la miséricorde divine ; or celui dont le Seigneur a pitié, Il l'appelle ; qui est appelé voit Celui qui l'appelle ; qui a vu Dieu est admis aux droits de la filiation divine : et alors enfin, comme fils de Dieu, il jouit des richesses du Royaume des cieux. Donc l'un commence, l'autre est comblé : car, même en ce monde, beaucoup font partie de l'Empire romain ; mais ceux-là tirent un plus grand profit de l'Empire qui sont plus proches de l'Empereur.

Maintenant disons comment en quatre béatitudes S. Luc a renfermé huit béatitudes. Or nous savons qu'il y a quatre vertus cardinales : tempérance, justice, prudence, force. Qui est pauvre en esprit n'est pas avide. Celui qui pleure ne s'enorgueillit pas, mais est doux et paisible ; qui pleure s'humilie. Celui qui est juste ne refuse pas ce qu'il sait être donné à tous pour l'usage commun. Celui qui a pitié donne de son bien ; qui donne de son bien ne recherche pas le bien d'autrui et ne dresse pas de piège à son prochain. Il y a donc un lien et un enchaînement entre les vertus, si bien qu'en ayant une, on se trouve en avoir plusieurs ; les saints ont leur vertu propre, mais celle qui est plus étendue a une récompense plus étendue. Quelle hospitalité chez Abraham ! quelle humilité ! quelle fidélité, quand il délivre de l'ennemi le fils de son frère ! et quel désintéressement, quand il ne revendique rien du butin ! Mais comme il l'a fait par la foi, il a mérité avant tout d'être premier par la foi. Donc chacun a plusieurs récompenses, parce qu'il y a plusieurs mobiles des vertus ; mais ce qui est plus riche en mérite est aussi plus comblé de récompense.

« Bienheureux donc les pauvres en esprit » : vous avez ici la tempérance, qui s'abstient du péché, foule aux pieds le monde, n'en recherche pas les attraits. « Bienheureux ceux qui ont faim et soif » : car



lorsqu'on a faim, on a compassion de l'affamé ; ayant compassion on donne ; donnant, on devient juste, car « sa justice demeure à jamais » (Ps. 111, 9). Aussi reconnaissons-nous en Matthieu la soif et la faim spirituelles qui font désirer la nourriture ou le breuvage de la justice ; car cette vertu est comme la substance des vertus, si bien que le juste se met au niveau de ses inférieurs, s'interdit la tromperie, recherche la vérité.

« Bienheureux vous qui pleurez maintenant : car vous sourirez. » Voici la prudence, à qui appartient de pleurer ce qui passe et de chercher ce qui est éternel ; de pleurer sur les choses du monde, qui se font la guerre ; de chercher le Dieu de paix (Rom., XV, 33), qui a choisi les folies selon le monde pour confondre les sages (I Cor., I, 27 sqq.) ; et qui détruit ce qui n'est pas, afin de pouvoir posséder ce qui est. « Bienheureux serez-vous quand les hommes vous haïront. » Vous avez ici la force : mais celle qui, au lieu de s'attirer la haine par le crime, souffre la persécution par la foi ; car c'est ainsi que l'on parvient à la couronne de la souffrance : en dédaignant la faveur des hommes, en poursuivant celle de Dieu. Aussi bien, pour vous faire savoir que l'achèvement de la force est la souffrance : « C'est ainsi, dit-il, que leurs pères traitaient les prophètes » ; car les Juifs ont persécuté les prophètes jusqu'à tuer leur corps. C'est encore à la force de vaincre la colère, de contenir l'indignation ; et par là, la force affermit l'âme et le corps tout ensemble, et ne les laisse pas troubler par quelque crainte ou douleur, de celles qui souvent font impression sur nous comme de malhonnêtes courtiers. Donc la tempérance implique la pureté du cœur et de l'âme, la justice la miséricorde, la prudence la paix, la force la douceur.

« Malheur à vous, riches, qui avez votre consolation ! »

Encore que l'abondance des richesses renferme bien des sollicitations au mal, il s'y trouve aussi plus d'une invitation à la vertu. Sans doute, la vertu n'a pas besoin de ressources, et la contribution du pauvre est plus digne d'éloge que la libéralité du riche ; pourtant ceux qu'il condamne par l'autorité de la sentence céleste ne sont pas ceux qui ont des richesses, mais ceux qui ne savent pas en user. Car si le pauvre est plus digne d'éloge quand il donne de bonne grâce et ne se laisse pas arrêter aux verrous de la disette en perspective, ne jugeant pas être pauvre s'il a suffisamment pour sa condition ; de même le riche est plus répréhensible, car il devait au moins rendre grâces à Dieu de ce qu'il a reçu, ne pas tenir caché et inutile un bien donné pour l'utilité commune, ne pas couvrir des trésors enfouis en terre. Ce n'est donc pas la fortune mais le sentiment qui est en faute. Et bien qu'à longueur de vie l'avare monte une garde inquiète, une faction misérable — supplice que rien ne surpasse — conservant dans une crainte angoissée ce qui pourvoira aux gaspillages de ses héritiers, pourtant, puisque les soins de l'avarice et le désir d'amasser sont comme repus d'une vaine jouissance, ayant eu la consolation de la vie présente, ils ont perdu la récompense éternelle. Nous pouvons cependant ici reconnaître dans le riche le peuple juif, ou les hérétiques, ou encore les philosophes du monde, qui, se complaisant dans l'abondance des paroles et dans la faconde prétentieuse qui leur sert de patrimoine, outrepassant la simplicité de la foi véritable, ont amassé des trésors inutiles. Est-ce que tel hérétique, quand vous l'entendez discourir sur la génération du Seigneur à la manière du monde, ne vous paraît pas riche en paroles, pauvre quant au sens ? Il croit avoir à présent d'opulentes richesses, mais dans l'autre vie il reconnaîtra l'indigence de sa foi et, épuisé par la famine éternelle de la foi, saura que l'aliment de mauvaise foi, qu'il éructait dans le temps présent, est cause d'un si grand supplice. Un temps viendra où ils déploreront leurs rires, ceux qui maintenant se rient de nos paroles. C'est à eux qu'il est dit à bon droit : « Malheur à vous quand tous les hommes vous féliciteront. » Cela ne vous semble-t-il pas s'adresser à ceux qui naguère, au concile de Rimini, artisans d'une prévarication déloyale, en recherchant les bonnes grâces de l'empereur ont perdu la grâce de Dieu, en voulant plaire aux puissants se sont livrés à la malédiction éternelle ?

Donc S. Matthieu a, par des récompenses, attiré les peuples à la vertu et à la foi ; celui-ci (Luc) les a également détournés des crimes et des péchés par l'annonce des supplices à venir ; et ce n'est pas sans raison que, suivant son chemin à travers le rappel de maintes actions divines, il est arrivé plus tard au

point des béatitudes, afin d'enseigner aux peuples fortifiés par les miracles divins à s'avancer au-delà du chemin de la Loi par la marche des vertus. La crainte était de mise tant que le peuple encore infirme avait le coeur hésitant : à présent il fallait le son de la trompette pour réveiller le courage. Cela ressort de la manière dont se développent les discours de ce livre, ceux du début, ceux de la suite du sermon. Là ceux qui sont encore infirmes sont comme abreuvés du lait de la Loi et par les chemins de la Loi conduits à la grâce : ils entendent les choses de la Loi, afin qu'en suivant la Loi ils dépassent la Loi. Ici l'Église, mieux affermie, n'est plus abreuvée de lait mais nourrie d'un aliment : car c'est un aliment solide que la charité. Aussi bien, de ces trois sommets, foi, espérance, charité, le plus grand est la charité. La charité est donc ordonnée quand il est dit : « Aimez vos ennemis » ; ainsi se réalise ce mot de l'Église, cité plus haut : « Ordonnez en moi la charité » (Cant., II, 4) : car la charité est ordonnée lorsque sont formulés les préceptes de la charité. Voyez comme II part des choses les plus élevées, et repousse la Loi en arrière de la béatitude évangélique. La Loi commande la revanche qui se venge ; l'Évangile rend aux inimitiés la charité, la bienveillance aux haines, les souhaits aux malédictions, le secours aux persécuteurs, répand sur les affamés la patience et la gracieuseté du bienfait. Comme l'athlète est parfait, s'il ne ressent pas l'injure ! Et pour ne pas sembler détruire la Loi, le Seigneur maintient pour les bienfaits la réciprocité qu'il écarte pour les injures. Mais pourtant, quand II dit : « Comme vous voulez que les hommes vous fassent, faites-leur de même », le bien rendu est plus abondant, puisque l'action est ajustée sur les désirs. La vertu ne sait pas mesurer son bienfait : non contente de rendre ce qu'elle a reçu, elle veut renchérir sur ce qu'elle a recueilli, de peur d'être inférieure en bienfaisance, même si le service est égal. C'est que les bienfaits ne se pèsent pas seulement d'après la quantité, mais encore d'après l'ordre et le temps ; à égalité de bienfait, celui-là l'emporte qui a le premier commencé ; le bienfaiteur est celui qui a commencé à bien faire, le débiteur celui qui a rendu. C'est donc un bienfait de plus que l'initiative du bienfait : car celui qui rend l'argent ne paie pas le bienfait, et demeure débiteur du bienfait, même s'il ne l'est plus de l'argent ; alors pourquoi penser qu'en rendant le bienfait nous pouvons être quittes, puisque le rendre témoigne l'avoir reçu plus encore qu'en être dégagé ? Le chrétien est donc formé à cette bonne école : non content du droit de nature, qu'il en cherche la délicatesse. Si tous, même les pécheurs, sont d'accord pour rendre l'affection, celui dont les convictions sont d'un ordre plus élevé doit aussi s'étudier plus généreusement à la vertu, au point d'aimer ceux mêmes qui ne l'aiment pas. Car si l'absence de titres à être aimé empêche l'amour de s'exercer, qu'elle n'empêche cependant pas la vertu. De même en effet que vous rougiriez de ne pas payer de retour celui qui vous aime, et que le désir de rendre un bienfait fait naître chez vous l'amour de celui qu'auparavant vous n'aimiez pas ; de même chez celui qui n'aime pas vous devez aimer (l'occasion de) vertu, de sorte qu'en aimant la vertu vous commenciez d'aimer celui que vous n'aimiez pas. D'autant que maigre et fragile est le salaire de l'amour, éternel celui de la vertu. Mais qu'y a-t-il d'aussi admirable que de tendre l'autre joue à qui vous frappe ? N'est-ce pas briser tout l'élan de l'homme indigné, calmer sa colère ? N'arriverez-vous pas, par la patience, à frapper plus fort celui qui vous frappe, du fait de son regret ? Ainsi arrivera-t-il que vous repousserez l'injure et obtiendrez les bonnes grâces. Et souvent les plus grands motifs d'amitié viennent de la patience rendue pour l'insolence, du bienfait pour l'injure. Sans doute, il me souvient l'avoir entendu dire, et nous croyons qu'au moins sur ce point isolé la morgue de la philosophie a fléchi, elle s'est fait une division de la justice en trois parties : l'une envers Dieu, qui s'appelle piété ; l'autre envers les parents et le reste du genre humain ; la troisième envers les morts, pour leur rendre de justes funérailles. Mais le Seigneur Jésus, dépassant les oracles de la Loi et les sommets de la philosophie, a étendu le bienfait de la bonté à ceux mêmes qui ont blessé. Et en effet, si l'ennemi qui luttait avec vous par les armes de la guerre obtient en jetant les armes la pitié qui le sauve ; si souvent, par égard pour la nature ou en vertu du droit même de la guerre, on consent à accorder la vie aux vaincus, combien plus y doit-on consentir du point de vue supérieur de la religion ! Car si le guerrier n'est pas impressionné par l'instinct de la conservation, que ne doit pas faire le

soldat de la paix !

Ainsi donc le texte de l'Apôtre : « La charité est patiente, bienveillante, pas envieuse.... ne se gonfle pas » (I Cor., XIII, 4) se montre réalisé dans ces préceptes. Si elle est patiente, elle doit la patience à qui frappe ; si elle est bienveillante, elle ne doit pas répondre aux malédictions ; si elle ne cherche pas son bien propre, elle ne doit pas résister au voleur ; si elle n'est pas envieuse, elle ne doit pas haïr son ennemi. Et pourtant les préceptes de la charité divine débordent ceux de l'Apôtre : donner est plus que céder ; aimer les ennemis est plus que n'être pas envieux. Tout cela, le Seigneur l'a dit et l'a fait, Lui qui, outragé, n'a pas rendu l'outrage, frappé n'a pas rendu les coups, dépouillé n'a pas résisté, crucifié a demandé le pardon pour ses persécuteurs mêmes, en disant : « Père, pardonnez-leur ce péché, car ils ne savent pas ce qu'ils font » (Lc, XXIII, 34). Il excusait de leur crime ceux qui l'incriminaient. Eux apprêtaient la croix, Lui répandait en retour le salut et la grâce.

Et cependant, comme l'application même aux vertus s'engourdit faute de récompense, Il nous a fourni le modèle et garanti un salaire du ciel, promettant la condition d'enfants de Dieu à ceux qui seraient ses imitateurs. Qui s'empresse à la récompense ne doit pas résister à l'exemple : plus excellente est la récompense, plus empressé doit être le service. Et qu'il est grand ce salaire de la miséricorde ! Être admis aux droits de l'adoption divine ! Imitiez donc la miséricorde pour obtenir le bienfait.

La bienveillance de Dieu se déploie largement : Il fait pleuvoir sur les ingrats, la terre féconde ne refuse pas ses produits aux méchants. Le même soleil de ce monde donne également sa lumière aux sacrilèges et aux hommes religieux. Ou bien, pour entendre ceci au sens mystique, le Seigneur a arrosé le peuple des Juifs par les pluies des prophéties et fait briller les rayons du soleil éternel pour ceux mêmes qui ne les méritaient pas. Mais puisque la rosée du monde les a détremés, l'Église de Dieu est conviée à la lumière céleste, bien que cependant eux aussi, s'ils croient, puissent escompter le bénéfice de la miséricorde. Il ajoute qu'il ne faut pas juger à la légère, ni, ayant vous-même conscience de votre faute, porter une sentence contre autrui.

Grande leçon encore de vertu ! Ne pas attendre la fertilité de ce qui est stérile, ni escompter une abondante récolte de ce qui est inculte. Chacun recueille les fruits de ce qu'il cultive. Parmi les épines de ce monde on ne saurait trouver le figuier, qui, excellant par la fécondité de ses fruits, se trouve bien choisi pour figurer la résurrection : soit parce que, comme vous l'avez lu, « les figuiers ont produit leurs figes non mûres » (Cant., II, 13), car le fruit est d'abord apparu sans maturité, inutile et caduc, dans la Synagogue ; soit parce que notre vie n'est pas mûre en ce corps, est à point dans la résurrection. Aussi devons-nous rejeter loin de nous les soucis du siècle, qui rongent l'âme et dessèchent l'esprit, si nous voulons recueillir les fruits mûrs d'une culture diligente. Cela, nous ne pouvons le trouver dans les friches de ce monde, car « on ne cueille pas les figes sur des épines et on ne vendange pas le raisin sur les ronces ». L'un se rapporte au monde et à la résurrection, l'autre à l'âme et au corps : soit parce que nul n'acquiert par les péchés le fruit de son âme, qui, à l'exemple du raisin, se gâte au voisinage de la terre, mûrit en haut ; soit parce que nul ne peut éviter la damnation de la chair, s'il n'est racheté par le Christ qui, comme le raisin, a été suspendu au bois. Loin donc de cette chair, qui a reçu l'ordre de germer des ronces pour l'homme condamné (Gen., III, 18), élevons le regard de l'âme, tendons les mains pour arriver à vendanger le Christ. Or Il enseigne que la base de toutes les vertus est l'obéissance aux célestes préceptes, grâce à laquelle notre demeure présente ne pourra être ébranlée ni par le débordement des voluptés, ni par l'assaut des mauvais esprits, ni par la pluie du monde, ni par les discussions nuageuses des hérétiques.

### **Luc, VII, 1-10. Le serviteur du Centurion**

Il est beau qu'ayant achevé ses préceptes, Il nous enseigne comment réaliser la conformité à ses

préceptes. Car aussitôt le serviteur d'un centurion païen est présenté au Seigneur pour être guéri : il figure le peuple des Gentils, qui était retenu par les chaînes de l'esclavage du monde, malade de passions mortelles, et que le bienfait du Seigneur allait guérir. En disant qu'il allait mourir, l'évangéliste ne s'est pas trompé : il allait mourir en effet si le Christ ne l'eût guéri. Il a donc accompli le précepte en sa charité céleste, aimant ses ennemis au point de les arracher à la mort et de les convier à l'espoir du salut éternel. Mais quelle marque de l'humilité divine, que le Seigneur du ciel ne dédaigne nullement de visiter le petit serviteur du centurion ! La foi se fait jour dans ses oeuvres, mais l'humanité intervient davantage dans ses sentiments. Il n'en usait certes pas ainsi faute de pouvoir guérir à distance, mais pour vous donner un modèle d'humilité à imiter, enseignant les égards envers les humbles tout comme envers les grands. Au reste, Il dit ailleurs au roitelet : « Allez, votre fils est vivant » (Jn, IV, 50), pour vous faire connaître et la puissance de sa divinité et la bonne grâce de son humilité. Alors Il n'a pas voulu aller, pour ne pas sembler, à l'occasion de ce fils de roitelet, avoir plus d'égard pour les richesses ; ici Il est allé Lui-même, pour ne pas sembler, en ce serviteur du centurion, mépriser la condition servile : car tous, esclave et homme libre, nous ne sommes qu'un dans le Christ (cf. Gal, III, 28). Mais voyez comme la foi donne titre à la guérison. Remarquez aussi que, même dans le peuple gentil, il y a pénétration du mystère : le Seigneur va, le centurion veut l'en excuser et, dépouillant la morgue militaire, se revêt de respect, disposé à croire, empressé à faire honneur. Et il est bien que le centurion, nous dit Luc, ait envoyé de ses amis à la rencontre du Seigneur, pour ne pas sembler, par sa présence, peser sur sa réserve, et provoquer égards par égards. Ceci au sens moral. Quant au mystère, Celui que le peuple des Juifs a crucifié, le peuple des nations souhaite qu'il demeure à l'abri de toute atteinte. En ce qui concerne la foi, il a cru à la parole, devinant que c'était en vertu d'une puissance non humaine mais divine que le Christ donnait aux hommes la santé ; quant au mystère, il a vu que le Christ ne pouvait pénétrer en des cœurs encore païens, et dès lors, n'ayant pas encore lavé les souillures de sa manière de voir antérieure, il a pensé que la condescendance du Seigneur lui serait un fardeau plutôt qu'un secours. C'est ainsi que la veuve de Sarepta se jugeait indigne d'hospitaliser un prophète (I Rois, XVII, 18). Aussi le Seigneur exalte-t-il en ce seul homme la foi des Gentils. Et si vous lisez : « Je n'ai trouvé pareille foi chez personne en Israël », le sens est simple et facile ; si c'est, avec les Grecs, « Même en Israël je n'ai pas trouvé pareille foi », la foi de cet homme le fait passer avant même les choisis, ceux qui voient Dieu l. Et voyez la répartition : la foi du maître fait ses preuves, la santé du serviteur est raffermie. Le mérite du maître peut donc plaider également pour les serviteurs, non seulement quant au mérite de la foi, mais quant au zèle de la conduite. Considérez aussi une autre disposition de l'humilité du Seigneur : ce qu'il ne promet pas, Il le réalise ; car bien qu'il n'eût pas encore ordonné la guérison, cependant les serviteurs qui avaient été envoyés trouvèrent le serviteur guéri.

### **Luc, VII, 11-17. Résurrection à Naïm.**

" Or, comme Il approchait de la porte d'une ville, voici qu'on emportait un mort, fils unique de sa mère ; et celle-ci était veuve ; ; et beaucoup de monde de la ville était avec elle. A sa vue, le Seigneur fut ému de pitié ; Il lui dit : Ne pleurez pas ; et Il s'approcha et toucha le cercueil. »

Ce passage aussi est riche d'un double profit : nous croyons que la divine miséricorde est vite fléchie par les lamentations d'une mère veuve, alors surtout qu'elle est brisée par la souffrance et par la mort d'un fils unique, veuve à qui cependant la foule en deuil restitue les avantages de la maternité ; d'autre part cette veuve entourée d'une foule de peuple nous semble plus qu'une femme : elle a mérité d'obtenir par ses larmes la résurrection de l'adolescent, son fils unique ; c'est que la sainte Eglise rappelle à la vie, du cortège funèbre et des extrémités du tombeau, le peuple plus jeune, eu égard à ses larmes ; et il lui est

interdit de pleurer celui à qui est réservée la résurrection.

Or ce mort était porté au tombeau, dans un cercueil, par les quatre éléments de la matière ; mais il avait l'espérance de la résurrection, puisqu'il était porté sur le bois (celui-ci, il est vrai, ne nous a pas servi tout d'abord, mais, une fois que Jésus l'eut touché, il commença à nous procurer la vie) : c'était un signe que le salut se répandrait sur le peuple par le gibet de la Croix. Ayant donc entendu la parole de Dieu, les lugubres porteurs de ce deuil s'arrêtèrent : ils entraînaient le corps humain dans le courant mortel de sa nature matérielle. N'est-ce pas cela et ne sommes-nous pas étendus sans vie comme dans un cercueil, instrument des derniers devoirs, lorsque le feu d'une convoitise sans mesure nous consume, ou que l'humeur froide nous envahit, ou qu'une certaine indolence habituelle du corps émousse la vigueur de l'âme, ou que notre esprit, vide de la pure lumière, repaît notre intelligence de brouillards épais ? Tels sont les porteurs pour nos obsèques. Mais bien que les derniers symptômes de la mort aient fait disparaître tout espoir de vie et que les corps des trépassés gisent auprès du tombeau, pourtant, à la parole de Dieu, les cadavres prêts à périr se relèvent, la parole revient, le fils est rendu à sa mère, rappelé du tombeau, arraché au sépulcre. Quel est ce tombeau, le vôtre, sinon les mauvaises mœurs ? Votre tombeau est le manque de foi ; votre sépulcre est cette gorge — car « leur gorge est un sépulcre béant » (Ps. 5, 11) — qui profère des paroles de mort. C'est le sépulcre dont le Christ vous délivre ; de ce tombeau vous ressuscitez si vous écoutez la parole de Dieu. Même s'il y a péché grave, que vous ne puissiez laver vous-même par les larmes de votre repentir, que pour vous pleure cette mère, l'Eglise, qui intervient pour chacun de ses fils comme une mère veuve pour des fils uniques ; car elle compatit, par une souffrance spirituelle qui lui est naturelle, lorsqu'elle voit ses enfants poussés vers la mort par des vices funestes. Nous sommes les entrailles de ses entrailles ; car il existe aussi des entrailles spirituelles : Paul les avait, lui qui disait : « Oui, frère, donne-moi cette joie dans le Seigneur, rassasie mes entrailles dans le Christ » (Philém., 20). Nous sommes donc les entrailles de l'Eglise, parce que nous sommes membres de son corps, faits de sa chair et de ses os. Qu'elle pleure donc, la tendre mère, et que la foule l'assiste ; que non seulement une foule, mais une foule nombreuse compatisse à la bonne mère. Alors vous vous relèverez de la mort, alors vous serez délivré du sépulcre ; les ministres de votre mort s'arrêteront, vous vous mettrez à dire des paroles de vie ; tous craindront, car par l'exemple d'un seul beaucoup seront redressés ; et, de plus, ils loueront Dieu de nous avoir accordé de tels remèdes pour éviter la mort.

### **Luc, VII, 18-35. Message de Jean.**

"Et Jean fit venir deux de ses disciples, et il les envoya dire à Jésus : Etes-vous Celui qui doit venir, ou en attendons-nous un autre ?"

Il n'est pas simple de comprendre ces simples paroles, ou bien ce passage est contredit par les précédents. Comment en effet Jean peut-il ignorer Celui que plus haut il a connu sur le témoignage de Dieu le Père ? Comment a-t-il alors reconnu Celui qu'il ignorait jusque-là et ignore-t-il ici Celui qu'il connaissait auparavant ? « Je ne le connaissais pas, dit-II ; mais Celui même qui m'a envoyé baptiser, m'a dit : Celui sur qui vous verrez descendre du ciel l'Esprit Saint... » (Jn, I, 33). Il a cru à cette parole, il l'a reconnu quand II fut montré, il l'a adoré après le baptême ; il a prophétisé sa venue : « Je l'ai vu, dit-il, et j'ai rendu témoignage que c'est l'élu de Dieu » (Jn, I, 34). Mais alors ? se pourrait-il faire qu'un si grand prophète se trompât à tel point que Celui dont il avait dit : « Voici Celui qui ôte les péchés du monde » (Jn, I, 29), il ne le crût pas encore Fils de Dieu ? Ou bien il y a imprudence à attribuer la divinité à un inconnu ; ou bien douter du Fils de Dieu, c'est manque de foi ; donc un si grand prophète ne peut encourir le soupçon d'une pareille erreur. Puis donc que l'interprétation au sens simple est contradictoire, cherchons la figure spirituelle. Et comme Jean, nous l'avons déjà dit plus haut, représente la Loi qui annonçait le Christ, il est exact que la Loi, retenue matériellement captive dans les cœurs sans foi, comme

en des prisons dépourvues de la lumière éternelle, enfermée dans des entrailles pourvoyeuses de supplices, derrière les vantaux de l'inintelligence, ne pouvait pousser jusqu'au bout le témoignage plénier du dessein divin sans la garantie de l'Évangile. La Loi a bien prophétisé dans l'Exode la grâce du Baptême, par la nuée et la mer (I Cor., X, 2) ; annoncé par l'agneau la nourriture spirituelle ; montré dans le rocher la source éternelle ; révélé dans le Lévitique la rémission des péchés (Lev., XXV, 10) ; annoncé dans les Psaumes le Royaume des cieux ; indiqué de façon très nette la Terre promise en Jésus fils de Navé. Tout cela cadre aussi avec le témoignage de Jean. Pourtant les puissances tyranniques de ce monde la retiennent captive et l'empêchent de répandre la lumière de la résurrection du Seigneur. Jean envoie donc ses disciples au Christ pour qu'ils obtiennent un supplément de connaissance, car le Christ est la plénitude de la Loi. Souvent les paroles sont mal assurées sans les faits, et l'on ajoute une foi plus complète au témoignage des actes qu'aux promesses des paroles ; aussi la foi, qui vacillait dans les cœurs des Juifs quand la Loi était prisonnière, devait-elle s'épanouir au spectacle même de la croix du Seigneur et au témoignage plénier de sa résurrection.

Et peut-être ces disciples sont-ils les deux peuples : l'un, issu des Juifs, a cru ; l'autre, des Gentils, a cru parce qu'il a entendu. Ils voulaient donc voir, en vertu de ce texte : « Bienheureux vos yeux, qui voient, et vos oreilles, qui entendent » (Matth., XIII, 16). Mais nous aussi nous avons vu par Jean ; nous avons contemplé de nos yeux par les Apôtres, et nous avons sondé de nos mains par les doigts de Thomas « ce qui était au commencement, ce que nous avons entendu et que nous avons vu, contemplé de nos yeux, ce que nos mains ont touché du Verbe de vie, et la vie est apparue » (I Jn, I, 1-2). Quand est-elle apparue ? Quand nous avons vu. Elle n'apparaissait pas ainsi avant d'être vue. Grâce donc au Seigneur, qui a été crucifié pour notre foi, crucifié pour nos convoitises ! Mon âme a été crucifiée en Lui. Ainsi, maintenant encore, ceux qui repassent l'Ancien Testament, jusqu'à ce qu'ils connaissent l'Évangile et recueillent pour ainsi dire les traces du corps du Seigneur, croient qu'il va venir et demandent si le Christ est ce Fils de Dieu qui doit venir. Et quand ils lisent le passage où Il s'est entretenu avec Abraham (Gen., XVIII, 20, etc.), ou bien où Il s'est montré comme chef de la milice céleste (Jos., V, 14), c'est alors qu'ils disent : Etes-vous Celui qui doit venir, ou en attendons-nous un autre ? Mais quand ils viennent à l'Évangile et reconnaissent que les aveugles ont la lumière, que les boiteux marchent, que les sourds ont entendu, que les lépreux ont été purifiés, que les morts ont ressuscité, alors ils disent : « nous l'avons vu et contemplé de nos yeux » et, dans les traces de ses clous, nous avons enfoncé nos doigts. Il nous semble en effet avoir vu Celui que nous lisons, l'avoir contemplé crucifié et avoir palpé ses blessures quand l'Esprit de l'Église les sonde : car si par le doigt de Dieu les démons sont chassés (Lc, XI, 20), la foi est aussi découverte par le doigt de l'Église. Ou bien encore, dans ce membre agissant de notre corps, il semble que tous nous ayons exploré l'ensemble de la Passion du Seigneur : car la foi est parvenue par quelques-uns au grand nombre. La Loi donc annonce que le Christ va venir ; le texte de l'Évangile affirme qu'il est venu.

Plusieurs encore pensent comme il suit de Jean lui-même : il était assez grand prophète pour reconnaître le Christ, pour annoncer que la rémission des péchés allait avoir lieu ; mais pourtant, non par doute mais par affection, le prophète, ayant cru à son avènement, n'a pas cru qu'il dût mourir. Ce n'est donc pas sa foi mais son affection qui a douté ; Pierre aussi a douté, quand il disait : « De grâce, Seigneur, cela ne se fera pas » (Matth., XVI, 22) ; ce prince de la foi, à qui le Christ n'avait pas encore dit qu'il était Fils de Dieu et qui cependant l'avait cru, sur le sujet de la mort du Christ n'a pas cru le Christ Lui-même. C'est sentiment pieux, non défaillance impie. Aussi bien ailleurs ne veut-il pas qu'il lui lave les pieds (Jn, XIII, 18) : ne reconnaissant pas le mystère, il est choqué de la condescendance du Seigneur. Ainsi même les saints n'ont pas cru que le Christ dût mourir ; car « ce que l'œil n'a pas vu ni l'oreille entendu, ce qui n'est pas monté au cœur de l'homme, Dieu l'a préparé à ceux qui l'aiment » (I Cor., II, 9). Chez ceux donc qui sont religieux, une erreur de l'amour n'entrave pas la foi.

D'ailleurs le Seigneur, sachant que nul ne peut avoir une foi plénière sans l'Évangile — car si la foi commence par l'Ancien Testament, elle s'achève dans le Nouveau — à la question sur sa personne a répondu en se révélant non par une parole quelconque, mais par ses actes. « Allez, dit-Il, annoncer à Jean ce que vous avez entendu et vu. Les aveugles voient, les boiteux marchent, les sourds entendent, les lépreux sont purifiés, les morts ressuscitent, les pauvres reçoivent la bonne nouvelle ». Témoignage complet à coup sûr, auquel le Prophète pourrait reconnaître le Seigneur ; car c'est de Lui, non d'un autre, qu'il avait été prophétisé : « le Seigneur donne la nourriture aux affamés, le Seigneur relève ceux qui sont brisés, le Seigneur délivre les captifs, le Seigneur éclaire les aveugles, le Seigneur aime les justes, le Seigneur protège les étrangers, se charge de l'orphelin et de la veuve, et proscrit la voie des pécheurs » (Ps. 144, 8-9). Celui, dit-il, qui accomplit ces choses, « le Seigneur, régnera à jamais » (Ib., 10). Ce sont donc les marques d'un pouvoir non pas humain mais divin que dissiper devant les aveugles les ténèbres d'une nuit sans fin et guérir, en y versant la lumière, les plaies de leurs yeux béants, faire pénétrer l'ouïe dans les oreilles des sourds, reconstruire les articulations relâchées des membres paralysés, rappeler même les défunts à la lumière en leur rendant l'énergie vitale. Tout cela était avant l'Évangile rare ou inexistant. Que Tobie ait recouvré ses yeux, c'est un exemple unique ; et encore est-ce un ange qui accomplit cette guérison, non un homme. Élie a ressuscité un mort (I Rois, XVII, 20) ? Mais il a prié et pleuré ; Celui-ci a ordonné. Elisée a procuré la purification d'un lépreux (II Rois, V, 14) ? Ce n'est pourtant pas, dans ce cas, l'autorité d'un ordre qui l'opéra, mais la figure du mystère ]. La farine n'a pas manqué pour nourrir la veuve affamée, s'étant multipliée sur l'ordre du Prophète (I Rois, XVII, 16) ? Mais cette farine n'a entretenu qu'une veuve ; ou plutôt ce fut également la figure et l'image d'un sacrement.

Pourtant ce sont encore là les moindres points du témoignage du Seigneur : la plénitude de la foi, c'est la croix du Seigneur, sa mort, sa sépulture. Aussi, ayant dit ce qui précède, Il ajoute : « Heureux qui ne sera pas scandalisé à mon sujet. ». Car la croix pouvait donner du scandale même aux élus ; mais il n'est pas témoignage plus grand d'une personne divine, il n'est rien qui apparaisse plus surhumain que l'offrande d'un seul pour le monde entier ; ne serait-ce que par là, le Seigneur est pleinement révélé. D'ailleurs c'est ainsi que Jean l'a désigné : « Voici l'Agneau de Dieu ; voici Celui qui ôte les péchés du monde » (Jn, I, 29). Cependant la réponse présente ne s'adresse pas à ces deux hommes, disciples de Jean, mais à nous tous, afin que nous croyions au Christ s'il y a réalisation correspondante. Viendra en effet quelqu'un qui s'attribuera ce nom (cf. Matth., XXIV, 5 ; II Thess., II, 4) ; si vous ne pouvez le reconnaître au nom qu'il porte, vous le distinguerez cependant en examinant ses actes.

« Qu'êtes-vous allés voir au désert ? un roseau balancé au vent ? »

Ayant prévenu les disciples de Jean qu'il faut croire à la croix du Seigneur, tandis qu'ils repartent, Il se tourne vers les foules et se met à exhorter les pauvres à la vertu : que par exaltation du cœur, instabilité d'esprit, faiblesse de jugement ils ne préfèrent pas le brillant à l'utile, le périssable à l'éternel, mais qu'en humilité d'esprit ils portent la croix plutôt que d'arborer les hochets de ce monde ; et, comme de bienheureux pauvres qui n'ont à perdre rien du siècle, qu'ils échangent volontiers la vie du corps pour la gloire immortelle. Ce n'est donc pas en vain qu'est louée ici la personne de S. Jean, qui, dédaignant l'amour de la vie, n'a pas altéré la règle de la justice même par crainte de la mort.

« Qu'êtes-vous allés voir, dit-il, dans le désert ? » Le monde semble ici comparé au désert : encore inculte, encore stérile, encore sans fruit. Le Seigneur dit que nous ne devons pas y aller en vue de nous proposer comme exemple et modèle à imiter des hommes enflés d'un esprit charnel et dépourvus de vertu intérieure, se vantant de la fragile élévation de leur gloire selon le siècle ; exposés aux tempêtes de ce monde, la mobilité de la vie les agite et il est juste de les comparer au roseau : ils ne portent aucun fruit de solide justice ; empanachés d'ornements mondains, parsemés de n'uds, faisant retentir leur vide bruyant, ne rendant aucun service, souvent même nuisibles, ils recherchent au-dedans la vanité, au-dehors

les apparences. Nous sommes roseaux, sans la racine des fortes espèces pour nous fixer ; et pour peu que la brise légère d'une heureuse réussite vienne à souffler, nous heurtons nos voisins par nos mouvements agités, incapables de soutenir, prompts à nuire. Les roseaux aiment les fleuves, et nous, l'écoulement et la fragilité du monde nous charment. Pourtant si l'on arrache ce roseau des plantations de la terre, si on le débarrasse du superflu ? en se dépouillant du vieil homme et de ses actes (Col., III, 9) ? si on le conduit par la main du scribe à l'écriture rapide, voici que ce n'est plus un roseau mais une plume, qui gravera au fond de l'âme les préceptes des divines Écritures, les inscrira sur les tablettes du coeur (II Cor., III, 2). De cette plume vous savez qu'il est dit : « Ma langue est la plume d'un scribe à l'écriture rapide » (Ps. 44, 2). D'autres veulent entendre cela du Christ ; donc dans le même passage nous lisons qu'il est parole, plume et scribe : parole, car Il procède du sein mystérieux du

Père : « Mon coeur a proféré la bonne parole » (Ib., 2) ; plume, parce que la chair du Christ a traduit la suite des volontés paternelles et accompli les ordres de la langue divine en répandant son sang sacré ; scribe, car par sa plume, par une sorte de fente sans séparation du Nouveau et de l'Ancien Testament, ou de sa divinité et de sa chair, il nous a révélé les mystères du dessein paternel. Imitiez ce roseau par la maîtrise de votre chair. Et trempez votre roseau, c'est-à-dire votre chair, non dans l'encre mais dans l'Esprit du Dieu vivant, pour que ce que vous écrivez soit éternel. C'est d'un tel roseau que Paul a écrit la lettre dont il dit : « Notre lettre, c'est vous... elle est écrite non avec de l'encre, mais par l'Esprit du Dieu vivant » (II Cor., III, 2-3). Baignez votre chair dans le sang du Christ (comme il est écrit : « Pour que votre pied baigne dans le sang » (Ps. 67, 24) ; vous aussi donc, baignez les pas de votre âme et les démarches de votre esprit dans la confession assurée de la croix du Seigneur. Vous baignez votre chair dans le sang du Christ si vous effacez vos défauts, si vous lavez vos péchés, si vous portez sur vous dans votre chair la mort du Christ, comme le dit l'Apôtre : « Portant avec nous dans notre chair la mort de Jésus-Christ » (II Cor., IV, 10). Ne vous penchez donc pas vers la terre, de peur de briser votre roseau ; c'est pourquoi il a été prophétisé du Christ, parce qu'il ne se courberait pas vers la terre : « Il ne brisera pas le roseau broyé » (Is., XLII, 3) : car cette chair que les péchés avaient broyée, Il l'a raffermie par l'effet de sa résurrection. Bon roseau que la chair du Christ ! elle a cloué au gibet de la Croix la tête du serpent, du diable, et les attraites de la convoitise du monde.

« Mais qu'êtes-vous allés voir au désert ? un roseau balancé au vent ? Qu'êtes-vous allés voir ? un homme couvert de vêtements moelleux ? »

Le Seigneur ne discourt pas ici des vêtements — encore que beaucoup soient efféminés en leur recherche de vêtements moelleux : comme s'ils ne pouvaient supporter le poids de la laine, ils balaient le sol de vêtements de soie qui leur couvrent les pieds, et font du vêtement un usage tel qu'il leur est une charge ; pourtant Il semble ici désigner d'autres vêtements et, si je ne me trompe, les corps humains dont notre âme est revêtue. Aussi bien la tunique de Joseph a été ensanglantée (Gen., XXXVII, 31), à l'image du corps du Seigneur, et l'Apôtre dit : « Se dépouillant de sa chair, Il a joué les principautés et toutes les puissances » (Col., II, 15) : ne montre-t-il pas que son corps faisait figure d'un vêtement dont le Seigneur s'est dépouillé dans sa Passion, de telle sorte que sa divinité demeurât libre et hors d'atteinte ? Ainsi tout ce passage, par l'exemple du Prophète, nous exhorte à supporter courageusement la souffrance.

Puis Il ajoute : « Voyez : ceux qui ont de riches habits sont dans les palais des rois. » Les vêtements soyeux sont encore les actes et les habitudes de plaisir ; c'est pourquoi l'Apôtre nous exhorte à dépouiller le vieil homme avec ses actes pour revêtir le nouveau (Col., III, 9), en qui il n'y aura pas d'agréable séduction, point de licencieux ébats, mais la pratique du travail et son fruit ; attendu que la cour céleste n'accueille en aucune façon ceux qu'amollit le soin délicat de leur corps, la débauche et la recherche des plaisirs ; on monte là-haut par les austères degrés d'une vertu laborieuse. Ceux dont les membres s'énervent et se dissolvent dans les délices, bannis du royaume des cieux, vieillissent dans les demeures de ce monde ; et les maîtres de ce monde et des ténèbres ? ceux-là sont rois, car ils dominent par une



sorte de pouvoir temporel ? accueillent en leur personne des imitateurs de leurs oeuvres.

« Mais qu'êtes-vous allés voir ? un prophète ? oui, vous dis-je, et plus qu'un prophète. »

Comment donc désiraient-ils voir au désert Jean, qui était enfermé en prison ? Le Seigneur nous le propose en modèle : il a préparé la voie au Seigneur non seulement par le mode de sa naissance selon la chair et par l'annonce de la foi, mais encore en le précédant, pour ainsi dire, en sa glorieuse passion. Oui, plus grand prophète, auquel viennent finir les prophètes ; plus grand prophète, parce que beaucoup ont souhaité voir (Matth., XIII, 17) Celui qu'il a prophétisé, qu'il a contemplé, qu'il a baptisé. Mais pourtant serait-il plus grand que Celui même dont Moïse a dit : « le Seigneur notre Dieu... vous suscitera un Prophète » (Deut., XVIII, 15), dont il a dit : « Voici ce qui arrivera : Quiconque n'écouterait pas ce Prophète sera retranché du peuple » (Ib., 19) ? Si donc le Christ est prophète, comment celui-ci est-il plus grand que tous ? Nierons-nous que le Christ soit prophète ? Bien au contraire, je proclame tout ensemble que le Seigneur est prophète, et, quant à Jean, j'affirme qu'il est prophète, et je le dis plus grand que tous, mais parmi les fils de la femme, non de la Vierge (Lc, VII, 28) : il a été plus grand que ceux dont il pouvait être l'égal de par sa naissance. Autre est cette nature, et sans comparaison avec les enfantements humains. Il n'y a pas de comparaison possible entre l'homme et Dieu : c'est sur ses pareils que chacun l'emporte. Aussi bien il pouvait si peu y avoir comparaison quelconque de Jean avec le Fils de Dieu qu'il est jugé inférieur même aux anges : car, est-il dit : « Celui qui est le moindre dans le Royaume des cieux est plus grand que lui. ». En effet, puisqu'il l'avait appelé son ange (Matth., III, 1), il était juste de le placer avant les hommes ; et, parce qu'il l'avait déclaré éminent entre les fils des femmes, Il a ajouté : « Car celui qui est le moindre dans le Royaume des cieux est plus grand que lui », pour lui faire savoir qu'on doit céder le pas aux Anges.

Or c'est à bon droit que Jean est placé avant ses semblables, puisqu'à partir de son époque « le Royaume des cieux est forcé » (Matth., XI, 12). Cette expression semble un peu obscure, et c'est pourquoi nous avons jugé bon de l'amener ici d'un autre livre de l'Évangile. Car, au sens littéral, c'est l'inférieur qui est forcé par le plus fort : or le Royaume des cieux l'emporte sur les humains. Mais comme il est des objets qui, dit-on, se condensent quand on les presse, il n'est pas déraisonnable que le Royaume soit forcé quand on s'y presse en plus grand nombre. « Et ceux qui le forcent s'en emparent. » Si nous nous reportons à ce qui est écrit du Seigneur, que le Fils de Dieu a dit : « Le Royaume de Dieu est au-dedans de vous » (Lc, XVII, 21), nous remarquons que le Royaume des cieux s'affermi en nous lorsque le Christ, ayant renversé la royauté du prince de ce monde et mis en fuite les plaisirs du siècle, règne dans l'intime de nos cœurs. Il est donc fait violence à l'âme humaine qui, captivée par divers appâts, fuit le travail, recherche la jouissance, lorsque, soit contrainte par la frayeur du supplice, soit stimulée par la récompense, elle s'efforce de se vaincre et, à force de travail, tâche d'enlever la palme que lui disputaient de nombreux adversaires. Nous enlevons en effet de ce monde la palme du salut et, par un effort vigilant, nous cueillons les fruits entourés et gardés par des serpents<sup>1</sup>, de telle sorte cependant qu'il n'y ait pas enlèvement furtif, mais conquête triomphante. Il est encore une autre espèce de conquête, lorsque nous conquérons ce qui fut offert à d'autres. Qui donc sont les ravisseurs, nous n'avons nulle peine à le comprendre, puisque nous savons être descendants de la race de Benjamin, le loup ravisseur (Gen., XLIX, 27). Jean était passé le premier pour rendre juste le peuple des Juifs ; le Seigneur Lui-même était venu aux brebis perdues de la maison d'Israël (Matth., XV, 24) ; Il avait envoyé ses Apôtres pour établir la foi du peuple des Juifs par le discours ou par les signes et les miracles ; mais tandis qu'ils se dérobaient aux bienfaits ainsi offerts, les publicains et les pécheurs se mirent à croire en Dieu, à venir à la foi. C'est donc en eux, par la prédication des Apôtres, que le Royaume des cieux est pressé et affermi par le désir du peuple fidèle. Elle s'est emparée du Royaume, celle qui souffrait d'une perte de sang : car, tandis que le Seigneur allait vers la fille du chef de la synagogue, elle a prélevé, par un toucher comme furtif, le remède guérisseur (Lc, VII, 44). Elle s'est emparée du Royaume, cette Chananéenne qui, sortie de son

pays, disait et criait : « Ayez pitié de moi, Seigneur, Fils de David : ma fille est cruellement tourmentée par le démon » (Matth., XV, 22). Elle a vraiment forcé le Royaume, persévérante en ses prières, sage en ses réponses, croyante en ses paroles. Elle rappelle Celui qui la dépassait, le prie quand Il se tait, l'adore quand Il se récuse, fléchit son refus. Ne vous semble-t-elle pas ravir, quand elle arrache ce que l'on refusait, s'emparer de ce qu'on réservait pour d'autres ? Le Seigneur avait dit qu'il ne faut pas donner aux chiens le pain des enfants : elle l'admet et, tout en l'admettant, s'en empare : « Oui, Seigneur ; mais aussi les chiens mangent des miettes qui tombent de la table de leurs maîtres » (ib., 27).

Vous venez d'apprendre comment on s'empare du Royaume céleste. Forçons-le donc nous aussi, enlevons-le : nul ne mange la Pâque qu'en se hâtant (Ex., XII, 11). Mais qui est celle qui s'empare du Royaume ? ni la malhonnêteté, ni la débauche, ni le plaisir, mais celle dont il est dit : « Votre foi est grande ; qu'il vous soit fait comme vous le voulez » (Matth., XV, 28). Voyez : elle a pris ce qu'elle voulait, elle l'a obtenu ; ce qu'elle demandait, elle l'a extorqué. Cette veuve aussi a enlevé : en redoublant ses prières, elle a, sinon par son innocence, du moins par son importunité, obtenu d'être exaucée (Lc, XVIII, 5). L'Église donc s'est emparée du royaume de la synagogue : mon Royaume, c'est le Christ, je m'en empare ; Il a été envoyé aux Juifs sous la Loi, est né dans la Loi, a été élevé selon la Loi, pour me sauver, moi qui étais sans loi. Le Christ est dérobé, puisqu'il est promis aux uns, prédestiné aux autres ; le Christ est dérobé, puisqu'il naît pour les uns, est secourable aux autres ; le Christ est dérobé, puisqu'il est tué par les uns, enseveli par nous : Il est dérobé à ceux qui l'épient, dérobé à ceux qui dorment. Vous savez quand ils ont avoué eux-mêmes que nous l'avons dérobé, en disant qu'ils dormaient : « Dites : ses disciples sont venus la nuit et l'ont dérobé tandis que nous dormions » (Matth., XXVIII, 13). Debout donc, vous qui dormez, de peur que vous aussi en dormant ne perdiez le Christ : « Debout, vous qui dormez, et relevez-vous d'entre les morts » (Éphés., V, 14) : vous voyez, ils sont morts ceux qui dorment. Aussi nous ne faisons pas tort aux autres, mais nous nous pourvoyons : car ces morts ne pouvaient conserver ce Vivant. Qu'ils se lèvent, au moins sur le tard, ceux qui ont dormi, ceux mêmes qui ont perdu le Christ. On ne perd pas le Christ au point qu'il ne revienne pas, moyennant toutefois qu'on le recherche ; mais Il revient pour ceux qui veillent, Il est là pour ceux qui se relèvent ; bien mieux, Il est présent à tous, Lui qui est partout et toujours parce qu'il remplit toutes choses. Il ne manque à personne, c'est nous qui manquons ; à personne, dis-je, Il ne manque, Il surabonde pour tous : car le péché a surabondé pour que la grâce fût surabondante (Rom., V, 20). La grâce, c'est le Christ, la vie c'est le Christ, le Christ est la résurrection ; celui donc qui se lève, trouve qu'il est présent. Donc le Royaume des cieux est ravi quand le Christ est renié par les siens, adoré par les Gentils ; ravi, quand Il est rejeté par eux, honoré par nous ; ravi, quand Il est méconnu par les héritiers, acquis par les fils d'adoption.

## LIVRE VI

### Luc, VII, 29-35.

"Et tout le peuple qui l'entendit, et les publicains, ont justifié Dieu en recevant le baptême de Jean ; mais les pharisiens et les docteurs de la Loi ont méprisé le dessein de Dieu sur eux en ne recevant pas le baptême. »

S. Luc a éclairci, par les détails qu'il ajoute, ce que S. Matthieu, parlant plus en général, avait laissé quelque peu obscur : car celui-ci dit : « Et la sagesse a été justifiée par ses enfants » (Matth., XI, 19). D'abord quelle est cette sagesse, nous le voyons ici exprimé ; car il dit : « Ils ont justifié Dieu. » Dieu est donc la sagesse, car la sagesse de Dieu, c'est son Fils : sagesse de nature, non acquise. Autre est la sagesse vertu de Dieu le Père, autre la sagesse vertu de l'âme : l'une est innée, l'autre créée. Autre est la

sagesse qui accomplit les oeuvres, autre l'oeuvre : car c'est l'oeuvre de l'esprit d'apprécier avec prudence, de penser avec vivacité ; ce sont là dons de nature : quant à leur auteur, Il n'est pas créature, mais Créateur, c'est-à-dire non pas don de la nature, mais donateur de la nature. Ainsi Dieu même est justifié par le baptême, lorsque les hommes se justifient en avouant leurs propres péchés, ainsi qu'il est écrit : « Dites vous-même vos iniquités pour être justifié » (Is., XLIII, 26). Il est justifié en ce sens qu'au lieu d'être repoussé par l'obstination, le bien-fait de Dieu est reconnu par la justice ; car « le Seigneur est juste et il aime la justice » (Ps. 10, 8). Voici donc en quoi consiste la justification de Dieu : il apparaît qu'il a répandu ses bienfaits non sur des indignes et des coupables, mais sur ceux que le baptême a rendus innocents et justes. Justifions donc le Seigneur, pour être justifiés par le Seigneur.

Qu'est-ce que la justification de Dieu ? Cherchons encore. L'Apôtre dit : « Que Dieu soit véridique, et tout homme menteur, comme il est écrit : pour que vous soyez justifié dans vos discours et vainqueur quand vous serez jugé » (Rom., III, 4 ; Ps. 115, 11 ; 50, 6). David dit également : « J'ai péché devant vous seul et fait le mal en votre présence, pour que vous soyez justifié dans vos discours et vainqueur quand vous serez jugé » (Ps. 50, 6). Donc celui qui pêche et confesse à Dieu son péché, justifie Dieu en admettant sa victoire et en espérant de Lui sa grâce. Dieu est donc justifié dans le baptême, qui comporte aveu et pardon des péchés. Ne méprisons donc pas, comme les pharisiens, le dessein de Dieu. Le dessein de Dieu se trouve dans le baptême de Jean : qui donc pourrait douter que le dessein de Dieu se trouve dans l'ablution du Christ ? C'est le dessein que l'Ange du grand dessein (Is., IX, 6) a découvert, que nul ne connaissait : « Qui en effet a connu la pensée de Dieu » (Rom., XI, 34) ? Personne ne méprise le dessein de l'homme ; qui pourrait s'opposer au dessein de Dieu ? Donc, comme des fils, justifions notre Mère, suivons notre Mère. Nous savons que la mère s'offre au danger pour ses fils. Obéissons au dessein de notre Mère la sagesse, aux ordres de notre Mère.

« Nous avons chanté pour vous, et vous n'avez pas dansé ; chanté des plaintes, et vous n'avez pas pleuré. » Ceci n'est pas sans rapport avec le caractère des enfants, qui, n'ayant pas encore la sage gravité de l'âge mûr, agitent et remuent leur corps à la légère. Sans doute ; je pense cependant qu'on peut l'entendre en un sens plus profond : c'est que les Juifs n'ont cru ni aux psaumes d'abord, ni plus tard aux lamentations des prophètes : les psaumes les invitaient à la récompense, les lamentations les détournent de leurs égarements. David a chanté pour que nous suspendions nos harpes aux saules (Ps. 136, 2) . Il a chanté, et il a dansé devant l'arche du Seigneur, non pour folâtrer mais par religion. Donc ce qui est indiqué, ce ne sont pas les bonds d'un corps infléchi en contorsions de saltimbanques, mais l'agilité d'un esprit éveillé, d'un corps consacré. Mais ni triomphes ni désastres n'ont amené la correction des Juifs : mis en demeure par les bienfaits de la faveur divine, ils auraient dû élever leur âme, soulever leur corps, quitter la terre, chercher le ciel et, brisés par les souffrances de la captivité, pleurer leur péché, puisque leur faute était cause de leur souffrance.

Donc « la sagesse a été justifiée par tous ses enfants » : vraiment par tous, parce qu'à l'égard de tous la justice est gardée, en sorte que les croyants soient accueillis, les incroyants rejetés. Aussi nombre de textes grecs portent-ils : « La sagesse a été justifiée par toutes ses oeuvres » ; car c'est l'oeuvre de justice que tenir compte du mérite de chacun. Il dit donc à propos : « Nous avons chanté pour vous, et vous n'avez pas dansé. » Car Moïse a chanté, lorsque dans la mer Rouge, au passage des Juifs, les flots se figèrent, l'eau forma rempart, et cette même eau se renversant engloutit les chevaux des Egyptiens et leurs cavaliers. Isaïe a chanté un cantique à sa vigne chérie (Is., V, 1), pour annoncer que le peuple serait embroussaillé de vices, lui jadis fertile en vertus fécondes. Les Hébreux ont chanté, lorsque leurs pieds étaient rafraîchis au contact de la flamme se faisant rosée et que, tout étant brasier au-dedans et au-dehors, eux seuls étaient caressés, non brûlés, par une flamme inoffensive (Dan., III, 24). Habacuc aussi, averti d'adoucir par un cantique la tristesse publique, a prophétisé que la Passion du Seigneur serait douce aux croyants (Hab., III). Les prophètes ont donc chanté, faisant retentir en mélodies spirituelles l'annonce

du salut commun ; les prophètes ont pleuré, pour attendrir par leurs lamentations plaintives les rudes cœurs des Juifs. L'Écriture nous a appris à chanter avec gravité, à moduler avec sagesse (Ps. 46, 8). Elle nous a même appris à danser avec sagesse, quand le Seigneur dit à Ezéchiel : « Frappe de la main, et bats du pied » (Éz., VI, 11) : car Dieu, censeur des mœurs, ne va pas réclamer les mouvements bouffons d'un corps agité, commander aux hommes des claquements sans dignité, des applaudissements de femmes, et rabaisser un si grand prophète à des divertissements d'acteurs, à une mollesse efféminée. Il n'y a pas de rapport entre révéler les mystères de la Résurrection et imposer la dérision de la danse. Il est certes, il est une sorte d'applaudissement propre aux bonnes oeuvres et actions, tel que le bruit s'en répande dans le monde et que retentisse la gloire des actes bons. Il est une danse honorable, où l'âme bondit, où le corps s'élève par les oeuvres bonnes, quand nous suspendons nos harpes aux saules. Le Prophète reçoit donc l'ordre de frapper de la main et de battre du pied. Il reçoit l'ordre de chanter, parce qu'il voyait déjà les noces de l'Époux, où l'Église est l'épousée, le Christ le bien-aimé. Bonnes noces, où l'âme s'unit au Verbe, la chair à l'Esprit. C'est à ces noces que le prophète David a voulu nous faire jouer, à elles qu'il nous a conviés, car il mariait ses descendants. Aussi, plus heureux que les autres, comme présent à la célébration même des noces, il nous exhorte à nous empresser au joyeux spectacle : « Sautez de joie, dit-il, pour Dieu notre secours, chantez joyeusement pour le Dieu de Jacob. Entonnez le psaume et jouez du tambourin, de la harpe harmonieuse et de la cithare » (Ps. 80, 2-3). Ne voyez-vous pas le Prophète comme en train de danser ? Et ailleurs : « Je vous chanterai sur la cithare, Saint d'Israël. Mes lèvres auront joie à vous chanter, et mon âme que vous avez rachetée » (Ps. 70, 22-23). Entendez-vous la voix des joueurs de cithare, entendez-vous le piétinement des danseurs ? Ce sont des noces, croyez-le bien. Prenez, vous aussi, la cithare, afin que, touchée par le plectre de l'Esprit, la corde de vos fibres intérieures rende le son de l'œuvre bonne. Prenez la harpe, afin qu'il y ait accord harmonieux de vos paroles et de vos actes. Prenez le tambourin, afin que l'esprit fasse chanter intérieurement l'instrument de votre corps, et que l'exercice de votre activité traduise l'aimable douceur de vos mœurs. Ainsi chantait le Prophète quand il disait : « Venez ici du Liban, épouse, venez ici du Liban » (Cant., IV, 8). Ce cantique, les enfants l'ont chanté, et on ne les a pas écoutés. Quels enfants ? Ceux dont il est dit : « Me voici, avec les enfants que vous m'avez donnés » (Is., VIII, 18). Mais ce cantique se chantait non sur la place, non aux carrefours, mais dans Jérusalem : car c'est elle le forum du Seigneur, où se fixe le Droit des commandements célestes.

### **Luc, VII, 36-50. La pécheresse et son onction. (Cf. Mt., XXVI, 6).**

"Et voici qu'une femme qui se livrait au péché dans la ville ....."

Ce Passage semble donner de l'embarras à beaucoup, et ils soulèvent des questions : est-ce que deux évangélistes (Luc & Matthieu) sont en désaccord en leur témoignage ? ou bien ont-ils voulu, par la diversité des expressions, marquer un mystère différent ? Vous lisez en effet, dans l'évangile selon Matthieu, que « Jésus étant venu à Béthanie, dans la maison de Simon le lépreux, une femme s'approcha de lui ; elle avait un vase d'albâtre contenant un parfum de prix, et, comme Il était à table, elle le répandit sur sa tête » (Matth., XXVI, 6-7). Et puis, ici, le Pharisien se dit en lui-même : « s'il était prophète, il saurait qu'elle est pécheresse, et Il devrait éviter son parfum », tandis que là le parfum répandu fait protester les disciples. Il faut donc expliquer l'un et l'autre ; mais d'abord ce qui vient en premier lieu dans la série des écrivains doit avoir aussi la première place dans l'interprétation.

Le Seigneur Jésus vient donc dans la maison de Simon le lépreux. On voit son dessein : Il ne se dérobe pas au lépreux, Il n'évite pas l'impur, afin de pouvoir effacer les taches du corps humain. Quant à la maison du lépreux, elle était à Béthanie, qui s'interprète et veut dire maison d'obéissance. Donc la localité toute entière était Béthanie, et la maison de Simon une portion de toute la localité. Ne vous semble-t-il

pas que Béthanie, c'est le monde, dans lequel nous sommes tenus à fournir un service d'obéissance, et que la maison de Simon le lépreux est la terre, qui fait partie du monde ? Et le Prince de ce monde est à sa manière un Simon le lépreux. Donc le Seigneur Jésus-Christ est venu des régions supérieures en ce monde et descendu sur terre ; Il n'était pas en ce monde, mais, dans une obéissance aimante, Il a été envoyé en ce monde ; Il le dit Lui-même : « Comme vous m'avez envoyé en ce monde » (Jn, VI, 58). Cette femme apprit donc que le Christ était arrivé ; elle entra dans la maison de Simon : car cette femme n'aurait pu être guérie si le Christ n'était venu sur terre. Et si elle entra dans la maison de Simon, c'est peut-être qu'elle figure telle âme plus élevée, ou l'Eglise, qui est descendue sur terre pour attirer les peuples autour d'elle par sa bonne odeur.

Donc Matthieu fait entrer cette femme qui verse un parfum sur la tête du Christ ; et peut-être est-ce pour cela qu'il n'a pas voulu l'appeler pécheresse ; car, selon Luc, la pécheresse a répandu le parfum sur les pieds du Christ. Il se peut donc que ce ne soit pas la même : ainsi les évangélistes ne sembleront pas se contredire. La question peut aussi se résoudre par une différence de mérite et de temps, en sorte que l'une soit encore pécheresse, l'autre déjà plus parfaite : car si l'Eglise, ou l'âme, ne change pas de personnalité, elle change quant au progrès. Supposez donc une âme qui approche de Dieu avec foi, qui, au lieu de péchés honteux et impurs, sert pieusement le Verbe de Dieu, qui a l'assurance d'une chasteté sans tache, vous verrez qu'elle s'élève vers la tête même du Christ — « et la tête du Christ, c'est Dieu » (I Cor., XI, 3) — et répand le parfum de ses mérites : car « nous sommes la bonne odeur du Christ pour Dieu » (II Cor., II, 15). Car Dieu est honoré par la vie des justes qui exhale une bonne odeur. Si vous l'entendez ainsi, vous verrez que cette femme vraiment heureuse est citée « partout où cet évangile sera prêché » (Matth., XXVI, 13), et que sa mémoire ne s'effacera jamais, parce qu'elle a versé sur la tête du Christ l'arôme des bonnes mœurs, les parfums des actions justes. Celui qui approche de la tête ne saurait s'exalter comme celui qui est « vraiment enflé en son esprit charnel et ne s'attache pas à la tête » (Col., II, 18). Mais qui ne s'attache pas à la tête du Christ doit du moins s'attacher à ses pieds, puisque « le corps articulé et organisé en son unité grandit pour croître en Dieu » (Col., II, 19) .

L'autre ? autre quant à la personne ou quant au progrès ? est voisine de nous. Car nous n'avons pas encore renoncé à nos péchés : où sont nos larmes, où nos gémissements, où nos pleurs ? « Venez adorer, prosternons-nous devant Dieu et pleurons devant notre Seigneur qui nous a faits » (Ps. 94, 6), afin de pouvoir arriver au moins aux pieds de Jésus ; car nous ne pouvons pas encore venir à la tête : le pécheur aux pieds, le juste à la tête. Pourtant celle même qui a péché a un parfum. Apportez-moi, vous aussi, après les péchés la pénitence. Partout où vous apprendrez que le juste est arrivé, maison d'un indigne ou maison d'un pharisien, hâtez-vous ; enlevez à l'hôte son privilège, enlevez le Royaume des cieux, car, « depuis les jours de Jean-Baptiste, le Royaume des cieux est forcé, et de vive force on s'en empare » (Matth., X, 12) . Partout où vous entendrez le nom du Christ, accourez : quel que soit celui dans la demeure intérieure duquel vous saurez que le Seigneur Jésus est entré, vous aussi hâtez-vous. Quand vous aurez trouvé la sagesse, trouvé la justice reposant au-dedans de quelqu'un, accourez à ses pieds, c'est-à-dire cherchez au moins la partie inférieure de la sagesse. Ne dédaignez pas les pieds : telle a touché la frange, et fut guérie (Lc, VIII, 44) . Avouez vos péchés par vos larmes ; que la justice céleste dise de vous aussi : « De ses larmes il a arrosé mes pieds, et de ses cheveux il les a essuyés. » Et peut-être le Christ n'a-t-Il pas lavé ses pieds pour que nous autres les lavions de nos larmes. Bonnes larmes, capables non seulement de laver notre faute mais d'arroser les pas du Verbe céleste, afin que ses démarches en nous prospèrent ! Bonnes larmes, où se trouve non seulement la rédemption des pécheurs, mais la nourriture des justes ! Car c'est un juste qui dit : « Mes larmes m'ont servi de pain » (Ps. 41, 4). Et si vous ne pouvez approcher de la tête du Christ, que de ses pieds le Christ touche votre tête. Sa frange même guérit, et ses pieds guérissent. Déployez vos cheveux : prosternez devant Lui tous les avantages de votre corps. Ce n'est pas peu que ces cheveux qui peuvent essuyer les pieds du Christ,

témoin celui qui, tant qu'il eut des cheveux, ne put être vaincu. De même il ne convient pas qu'une femme prie les cheveux coupés (I Cor., XI, 5). Oui, qu'elle ait des cheveux pour envelopper les pieds du Christ, pour essuyer de ses boucles ? sa beauté et sa parure ? les pieds de la sagesse, afin qu'au moins elles soient humectées par la dernière rosée de la vertu divine. Qu'elle applique ses baisers sur les pieds de la justice. Elle n'est pas d'un mérite vulgaire, celle dont la sagesse peut dire : « Depuis mon entrée, elle n'a cessé de me baiser les pieds », ne sachant parler que de la sagesse, ne sachant aimer que la justice, ne trouvant goût qu'à la chasteté, ne sachant embrasser que la pureté. Car le baiser est marque d'amour mutuel ; le baiser est gage de charité. Heureux qui peut aussi oindre d'huile les pieds du Christ ? aussi bien Simon ne l'avait pas fait encore ? mais plus heureuse celle qui les a enduits de parfum : car, ayant concentré le charme de bien des fleurs, il répand des odeurs suaves et variées. Et peut-être nul ne peut-il offrir ce parfum que l'Eglise seule, qui possède des fleurs innombrables aux senteurs variées ; elle prend à propos l'apparence d'une pécheresse, puisque le Christ aussi a pris figure de pécheur. Et c'est pourquoi nul ne peut aimer autant qu'elle, qui aime en la multitude. Pas même Pierre, qui a dit : « Seigneur, vous savez que je vous aime » (Jn, XXI, 17) ; pas même Pierre, qui s'affligea quand il lui fut demandé : « M'aimes-tu ? » Puisque c'était évident, il n'aimait pas qu'on s'en enquît comme d'une chose inconnue. Donc pas même Pierre, car c'est l'Eglise qui aimait en Pierre ; pas même Paul, car Paul aussi en fait partie. Vous aussi, aimez beaucoup, pour qu'à vous aussi il soit beaucoup pardonné. Paul a beaucoup péché : il a même été persécuteur ; mais il a beaucoup aimé, puisqu'il a persévéré jusqu'au martyre ; ses nombreux péchés lui ont été remis parce qu'il a beaucoup aimé, lui aussi, qui n'a pas épargné son propre sang pour le nom de Dieu. Voyez le bon ordre : dans la maison du Pharisien c'est la pécheresse qui est glorifiée ; dans la maison de la Loi et du Prophète ce n'est pas le Pharisien, mais l'Eglise, qui est justifiée : car le Pharisien ne croyait pas, elle croyait. Aussi bien celui-là disait-il : « Si c'était un Prophète, il saurait à coup sûr qui et quelle est la femme qui le touche. » Or la maison de la Loi, c'est la Judée : elle est inscrite non sur des pierres, mais sur les tables du cœur (II Cor. III, 3) ; c'est là qu'est justifiée l'Eglise, désormais supérieure à la Loi : car la Loi ignore la rémission des péchés ; la Loi ne possède pas le mystère où les fautes secrètes sont purifiées ; ainsi ce qui manquait à la Loi a son achèvement dans l'Evangile.

« Un prêteur, dit-II, avait deux débiteurs : l'un devait cinq cents deniers, et l'autre cinquante. »

Quels sont ces deux débiteurs ? ne s'agit-il pas de deux peuples, l'un constitué par les Juifs, l'autre par les Gentils, endettés vis-à-vis du prêteur des trésors célestes ? « L'un, dit-II, devait cinq cents deniers, l'autre cinquante. » Ce n'est pas peu de chose que ce denier, sur lequel est frappée l'image du roi, qui porte gravé le trophée de l'empereur. L'argent que nous devons à ce prêteur n'est pas matériel ; c'est le poids des mérites, la monnaie des vertus, dont la valeur se mesure au poids de la gravité, à l'éclat de la justice, au son de la louange. Malheur à moi si je n'ai plus ce que j'ai reçu ! ou plutôt, comme il est difficile à qui que ce soit de pouvoir rembourser au prêteur tout son dû, malheur à moi si je ne demande pas : « Remettez-moi ma dette ! » Car le Seigneur ne nous aurait pas enseigné à demander dans la prière que nos dettes nous soient remises, s'il ne savait qu'à peine se trouvera-t-il des débiteurs solvables. Mais quel est ce peuple qui doit davantage, sinon nous, à qui il a été confié davantage ? Aux autres ont été confiés les oracles de Dieu (Rom., III, 2), à nous est confié l'Enfant de la Vierge. Vous avez un talent, l'Enfant de la Vierge ; vous avez le centuple fruit de la foi. Emmanuel, Dieu avec nous, nous a été confié ; confiée, la croix du Seigneur, sa mort, sa résurrection. Bien que le Christ ait souffert pour tous, c'est pour nous cependant qu'il a spécialement souffert, parce qu'il a souffert pour l'Eglise.

Ainsi il n'est pas douteux que celui-là doit davantage qui a reçu davantage. Et parmi les hommes peut-être déplaît-on davantage quand on doit davantage ; mais la miséricorde de Dieu a changé la situation, et celui-là aime plus qui devait plus, si toutefois il trouve grâce. Car celui qui rend est en grâce ; et celui qui la possède, du fait même qu'il la possède, s'acquitte ; car on la possède en la rendant, et en la

possédant on la rend . Par conséquent, puisqu'il n'y a rien que nous puissions dignement rendre à Dieu — que lui rendrons-nous pour l'abaissement de l'Incarnation ? pour les coups ? pour la croix, la mort, la sépulture ? — malheur à moi si je n'aime pas ! Je ne crains pas de le dire : Pierre n'a pas rendu, et il n'en a que plus aimé. Paul n'a-t-il pas rendu ? oui, il a rendu mort pour mort, mais il n'a pas rendu tout le reste : car il avait de lourdes dettes. Ecoutez-le dire lui-même qu'il n'a pas rendu : « Qui Lui a donné le premier, pour qu'il lui soit rendu » (Rom., XI, 35) ? Quand même nous rendrions croix pour croix, mort pour mort, est-ce là rendre ce que nous avons de Lui, par Lui, et en Lui : toutes choses (Rom., XI, 36) ? Donc rendons l'amour pour notre dette, la charité pour le bienfait, la reconnaissance pour le prix du sang : car « celui-là aime plus à qui il est donné davantage ».

Mais revenons à la première, celle dont les apôtres mêmes ne comprennent pas encore le dessein, qui était caché depuis toujours en Dieu (Éphés., III, 9) ; car « qui a connu la pensée de Dieu » (Rom., XI, 34) ? Les disciples protestaient parce que cette femme avait versé le parfum sur la tête, et ils se plaignaient : « Pourquoi, disaient-ils, ce gaspillage ? on aurait pu le vendre à bon prix, et donner aux pauvres » (Matth., XXVI, 8-9). Ce qui a déplu (au Christ) dans leurs propos, vous ne sauriez le découvrir à moins de reconnaître le mystère : car il est d'un homme voluptueux, ou plutôt il n'est pas d'un homme, de respirer le parfum ; en tout cas ceux mêmes qui le respirent ont coutume de s'en frotter, non de le répandre. Qu'est-ce donc qui a déplu dans cette parole : « On aurait pu vendre cela à bon prix, et donner aux pauvres ? » C'est bien Lui qui avait dit plus haut : « Tout ce que vous avez fait à l'un de ces tout petits, vous l'avez fait à moi » (Matth., XXV, 40), mais Il offrait Lui-même sa mort pour les pauvres. Il ne s'agit donc pas des simples apparences. Aussi le Verbe de Dieu leur répondit : « Pourquoi en voulez-vous à cette femme ?... vous avez toujours des pauvres avec vous, mais moi pas toujours » (Matth., XXVI, 10-11). Vous avez donc toujours le pauvre avec vous : alors soyez bienfaisant. Devez-vous donc faire attendre le pauvre parce qu'il est toujours avec vous, alors que le Prophète vous dit : « Ne dites pas au pauvre : Demain je donnerai » (Prov., III, 28) ? Mais celui-là ne parlait que de la miséricorde ; Lui fait passer la foi avant la miséricorde, qui n'a de mérite que si son exercice est précédé de la foi : « En répandant ce parfum sur mon corps, elle travaillait pour mon ensevelissement » (Matth., XXVI, 12). Ce n'est donc pas le parfum que le Seigneur aimait, mais l'amour ; Il accueillit la foi, Il approuva l'humilité. Et vous aussi, si vous désirez la grâce, augmentez votre amour ; répandez sur le corps de Jésus la foi à la Résurrection, l'odeur de l'Église, le parfum de l'amour pour la communauté ; et moyennant de tels progrès vous donnerez au pauvre. Cet argent vous sera plus utile, si au lieu de donner de votre abondance vous prodiguez au nom du Christ ce qui vous aurait servi, si vous le remettez au pauvre comme une offrande au Christ. N'entendez donc pas uniquement au sens littéral ce parfum versé sur sa tête — car la lettre tue (II Cor., III, 6) — mais selon l'esprit, car l'esprit est vie. Qu'est donc le parfum de cette femme ? qui peut l'entendre ? qui a des oreilles ainsi faites que, si Jésus profère la parole qu'il a reçue du Père, bien mieux le Verbe qu'il est lui-même, il puisse saisir la profondeur si grande du mystère ? Les disciples mêmes comprennent en partie, bien qu'ils ne comprennent pas tout. Aussi, dans l'opinion de quelques-uns, les disciples disaient-ils qu'au prix du parfum il fallait acheter la foi des Gentils, qui ne devait l'être qu'au prix du sang du Seigneur. Et ceci paraît vraisemblable : aussi bien l'évangéliste Jean nous rapporte qu'au jugement de Judas Iscariote ce parfum fut estimé à trois cents deniers ; c'est ce que vous lisez : « On aurait pu le vendre trois cents deniers, et donner aux pauvres » (Jn, XII, 15) ; or le chiffre de trois cents signifie l'emblème de la croix. Mais le Seigneur ne demande pas une connaissance superficielle du mystère ; Il préfère que la foi des croyants soit ensevelie avec Lui, en Lui. Pourtant nous entendons ceci des paroles des autres apôtres ; quant à Judas, il est condamné comme avare, pour avoir fait passer l'argent avant l'embaumement du Seigneur, et, même s'il a pensé à la Passion, pour s'être trompé dans une évaluation si élevée : car le Christ veut être mis à vil prix, afin que tous l'achètent, afin que nul pauvre ne soit écarté : « Vous avez reçu gratuitement, dit-Il ; donnez gratuitement » (Matth., X, 8). Le

« Trésor inépuisable » (cf. Rom., XI, 33) ne demande pas l'argent, mais la reconnaissance. Lui-même, par son précieux sang, nous a rachetés, non vendus. De ceci nous parlerions plus au long, s'il ne nous souvenait en avoir traité ailleurs. Donc selon les paroles du Seigneur, en qui sont cachés les trésors de sagesse (Col., II, 3) et de science que nul n'a pu pressentir, il me faut travailler pour sa sépulture, en sorte que l'on croie que sa chair a reposé, mais n'a pas vu la corruption (Ps. 15, 10), et que sa mort corporelle remplisse notre demeure de son parfum, nous amenant à croire qu'il a remis son esprit entre les mains de son Père, et que sa divinité, maintenue étrangère à la mort, n'a pas subi l'association aux souffrances du corps. Comprenez comment le corps du Fils exhale le parfum : c'est ce corps qui a été quitté, non perdu. Son corps, ce sont les enseignements des Écritures ; son corps, c'est l'Église. Le parfum de son corps, c'est nous ; aussi convient-il que nous honorions sa mort corporelle : si elle n'a pas besoin de nos égards, les pauvres en ont besoin. J'honorerai son corps en prêchant ses discours, en découvrant s'il se peut aux Gentils le mystère de la Croix. Il l'a honoré, celui qui a dit : « Nous prêchons le Christ crucifié, d'une part scandale pour les Juifs, de l'autre folie pour les Gentils, mais pour les appelés, Juifs et Grecs, le Christ force de Dieu et sagesse de Dieu » (I Cor., I, 23-24). La Croix est honorée, quand ce que l'ignorance juge insensé est réputé plus sage grâce à l'Évangile : ainsi pouvons-nous enseigner comment la force de l'ennemi est détruite par la croix du Seigneur. J'ai appliqué le parfum sur le corps du Seigneur : ce que l'on croyait mort commence à embaumer.

Que chacun donc s'emploie à acheter, de son travail et à force de vertus, un vase de parfum, non pas bon marché et commun, mais un parfum précieux dans un vase d'albâtre, un parfum pur. Car si l'on recueille les fleurs de la foi, et si l'on prêche Jésus-Christ crucifié, on répand le parfum de sa foi sur toute l'Église, qui est le corps du Christ, morte pour le monde, reposant en Dieu ; la demeure entière commence d'embaumer la Passion du Seigneur ; elle commence d'embaumer sa mort ; elle commence d'embaumer sa résurrection. Ainsi quiconque est du nombre de ce peuple saint peut dire : « A Dieu ne plaise que je me glorifie, sinon de la croix de Notre Seigneur Jésus-Christ » (Gal., VI, 14). L'odeur se répand, le parfum s'exhale sur le corps, si l'on peut — et plaise à Dieu que je le puisse, moi ! — dire avec assurance : « Le monde est crucifié pour moi » (Ib.). Pour qui n'aime pas les richesses, n'aime pas les honneurs du siècle, n'aime pas ce qui est à lui, mais ce qui touche Jésus-Christ, n'aime pas ce qui se voit mais ce qui ne se voit pas, pour qui ne tient pas à la vie, mais est pressé de se dissoudre et d'être avec le Christ (cf. Phil., I, 23), le monde est crucifié. C'est là prendre la croix et suivre le Christ, afin, nous aussi, de mourir et d'être ensevelis avec Lui ; afin de pouvoir exhaler le parfum que cette femme a employé en vue de sa sépulture. Ce n'est pas peu que ce parfum : par lui le nom du Christ est répandu de toutes parts. De là encore cette parole prophétique : « C'est un baume répandu que votre nom » (Cant., I, 2) : répandu, pour que la foi exhale davantage ce parfum.

Grâce donc à cette femme, nous comprenons ce mot de l'Apôtre : « le péché a surabondé, pour que surabondât la grâce » (Rom., V, 20). Car si chez cette femme le péché n'avait pas surabondé, la grâce n'aurait pas surabondé : elle a reconnu son péché et attiré la grâce. Et c'est pourquoi la Loi est nécessaire : c'est par la Loi que je reconnais mon péché ; s'il n'y avait pas eu de Loi, le péché resterait caché ; reconnaissant mon péché, je demande pardon. Par la Loi donc, je reconnais les espèces de péché, le grief de ma prévarication ; je cours à la pénitence, j'obtiens la grâce. La Loi procure donc le bien, puisqu'elle envoie à la grâce.

### **Luc, VIII, 19-39. La vraie famille du Christ. Le possédé de Gérasa.**

"Ma mère et mes frères, ce sont ceux qui entendent la parole de Dieu et l'accomplissent."

Comme il sied à un maître, Il offre en sa personne un exemple aux autres, et commandant Lui-même, Il exécute Lui-même ses commandements. Devant prescrire aux autres que, si on ne quitte son père et sa



mère, on n'est pas digne du Fils de Dieu (cf. Matth., X, 37 ; Lc, XIV, 26), Il s'est le premier soumis à cette sentence ; non pas qu'il condamne les pieux égards dus à une mère, car de Lui vient ce précepte : « Quiconque n'honorera pas son père, sa mère, sera puni de mort » (Ex., XX, 12 ; Deut., XXVII, 16), mais parce qu'il sait se devoir aux mystères de son Père plus qu'aux sentiments envers sa Mère. Les parents ne sont pas écartés injustement ; mais il est enseigné que les liens des âmes sont plus sacrés que ceux des corps. Ils n'auraient donc pas dû se tenir au-dehors, ceux qui cherchaient à voir le Christ ; car « la Parole est proche, sur vos lèvres et dans votre coeur » (Deut., XXX, 14 ; Rom., X, 8). Au-dedans donc est la Parole, au-dedans la lumière. Aussi tel a-t-il dit : « Approchez du Seigneur, et soyez éclairés » (Ps. 33, 6). Car si, pour être au-dehors, les parents mêmes ne sont pas reconnus (et peut-être ne sont pas reconnus pour nous être un exemple), comment nous autres serons-nous reconnus si nous nous tenons au-dehors ? Et que nul ne croie la piété offensée, du moment qu'est accompli le commandement de la Loi ; si en effet « l'homme quittera son père et sa mère et s'attachera à son épouse, et ils seront deux en une même chair » (Gen., II, 24), ce mystère est exactement observé dans le Christ et l'Église (Éphés., V, 31-32). Dès lors Il ne pouvait donner à ses parents la préférence sur son propre corps. Ce n'est donc pas ? selon les pièges que tendent certains hérétiques ? qu'ici Il renie sa Mère : Il l'a reconnue même du haut de la Croix (Jn, XIX, 26) ; mais avant les liens de la chair Il fait passer la règle des commandements célestes. Par ailleurs, il n'est pas hors de propos d'entendre qu'en la personne de ses parents Il montre comment aux Juifs, de qui descend le Christ selon la chair, il faut préférer l'Église, qui a cru. Sachant donc qu'il est venu sur terre en vue du mystère de Dieu et pour rassembler l'Église, Il laisse là ses parents et monte dans une barque. Car nul n'aurait pu faire la traversée de ce monde sans le Christ, puisque ceux mêmes à qui le Christ est présent, sont souvent troublés par la tempête des tentations du siècle. Et s'il en use ainsi avec les Apôtres, c'est pour vous faire remarquer que nul ne peut quitter sans tentation la carrière de cette vie : car la tentation est l'exercice de la foi. Nous sommes donc soumis aux tempêtes de l'esprit du mal ; mais, comme les matelots qui veillent, réveillons le pilote. Mais eux aussi sont d'ordinaire en danger ; à quel pilote donc nous adresser ? à Celui-là, bien sûr, qui n'est pas esclave des vents, mais leur commande ; à Celui dont il est écrit : « Et se levant Il apostropha le vent. » 41. Qu'est-ce à dire, se levant ? c'est qu'il reposait ; mais Il reposait par son corps endormi, tout en étant occupé du mystère de la divinité : car où est la Sagesse, où est la Parole, rien ne se fait sans parole, rien sans prudence. Vous lisez plus haut qu'il passait la nuit en prière : comment aurait-Il dormi pendant la tempête ? Mais cela traduit la sécurité de sa puissance : tous avaient peur, Lui seul reposait sans frayeur. Il ne partage donc pas (uniquement) notre nature, ne partageant pas le danger. Même si son corps est endormi, sa divinité agit, la foi agit ; aussi bien dit-Il : Hommes de peu de foi, pourquoi avez-vous douté » (Matth., VIII, 26 ; cf. XIV, 31) ? Et ils méritent le reproche, pour avoir eu peur en présence du Christ, alors que, s'attachant à Lui, on ne saurait périr. Il a donc raffermi la foi, ramené le calme. Il a ordonné au vent de tomber : non pas à l'aquilon ni au vent du sud, mais bien à ce vent auquel l'ange Michel dit, dans l'Épître de Jude : « Que le Seigneur te commande » (Jud., 9) ! C'est pourquoi S. Matthieu dit encore : « il commanda aux vents et à la mer » (VIII, 26). Et plaise à Dieu de daigner réprimer en nous ses bourrasques violentes, afin que le calme rendu à notre vie agitée écarte la crainte du naufrage ! Et bien qu'il ne dorme plus du sommeil de son corps, prenons garde que par le sommeil de notre corps Il ne soit pour nous endormi et au repos.

Il suffit d'avoir effleuré ce que nous avons indiqué plus haut.

Maintenant, puisque nous savons par le livre selon Matthieu que dans le pays des Geraséniens deux hommes possédés par les démons se sont présentés au Christ, tandis qu'ici S. Luc en met en scène un seul, et nu (est nu quiconque a perdu le vêtement de sa nature et de sa vertu), j'estime que cet apparent désaccord des évangélistes quant au nombre ne doit pas être négligé, mais qu'il en faut rechercher la raison. En fait, même si le nombre ne concorde pas, il y a accord quant au mystère.

Cet homme possédé du démon est la figure du peuple des Gentils, couvert de vices, à nu pour l'erreur, à découvert pour le crime. Les deux autres font également figure du peuple des Gentils : car, Noé ayant engendré trois fils, Sem, Cham et Japhet, la seule famille de Sem a été prise par Dieu comme sa possession ; des deux autres sont issus les peuples des diverses nations : l'un fut maudit pour n'avoir pas couvert la nudité de son père, l'autre béni, parce qu'à reculons, pour ne pas voir la honte de son père, la piété le conduisit à couvrir ce père, et à s'épargner la malédiction de la race de son frère.

« Depuis longtemps, est-il dit, il était agité » : Evidemment, puisque du déluge à la venue du Seigneur, il était tourmenté, brisant dans sa démente furieuse les liens de la nature. Et ce n'est pas sans raison que, nous dit encore S. Matthieu, ceux-là habitaient en des tombeaux ; car de telles âmes semblent habiter comme en des tombes et des sépulcres : que sont en effet les corps des incroyants, sinon des sortes de sépulcres pour les morts, où n'habitent pas les paroles de Dieu ? Il était donc poussé vers les lieux déserts, c'est-à-dire stériles en vertu de l'âme, fugitif de la Loi, séparé des Prophètes, exclu de la grâce. Car il ne souffrait pas d'un seul démon, mais de l'assaut de toute une légion : celle-ci, à la vue du Seigneur, sachant et prévoyant qu'à l'époque de l'avènement du Seigneur elle serait refoulée dans les abîmes, se mit à implorer la permission de s'introduire en des pourceaux. Et d'abord il nous faut remarquer la clémence du Seigneur : Il ne condamne personne le premier, mais chacun est l'artisan de son propre châtement. Les démons ne sont pas chassés dans les pourceaux, mais d'eux-mêmes les demandent, parce qu'ils ne pouvaient soutenir l'éclat de la lumière céleste : de même ceux qui ont mal aux yeux ne peuvent supporter le rayonnement du soleil, mais font choix des ténèbres et fuient la clarté. Que les démons donc fuient l'éclat de la lumière éternelle, et redoutent avant le temps les tourments qu'ils méritent : non qu'ils devinent d'avance ce qui va venir, mais ils se rappellent ce qui fut prophétisé ; car Zacharie a dit : « Et ce jour-là le Seigneur effacera de la terre les noms des idoles, et il n'y en aura plus souvenir, et je consumerai sur terre l'esprit immonde » (Zach., XIII, 2). On nous apprend donc qu'ils ne demeureront pas toujours, pour que leur malice ne soit pas sans fin. Maintenant donc, redoutant ce châtement, ils disent : « Vous êtes venu nous faire périr. » Mais comme ils désirent exister encore, s'éloignant des hommes à cause desquels ils savent qu'ils ont à subir le châtement, ils demandent à être envoyés dans des pourceaux. Qui sont ces pourceaux ? ne seraient-ce point par hasard ceux dont il est dit : « Ne livrez pas ce qui est saint aux chiens, et ne jetez pas des perles aux pourceaux, de peur qu'ils ne les foulent aux pieds » (Matth., VII, 6), ceux-là, veux-je dire, qui, à la façon des animaux immondes, privés de parole et de raison, souillent par les actions fangeuses de leur vie la parure des vertus naturelles. Leur emportement les entraîne aux précipices, car ils ne sont retenus par la considération d'aucune récompense, mais, poussés comme de haut en bas sur la pente de la perversité, ils sont étouffés dans les eaux parmi les fluctuations de ce monde, et périssent comme étranglés, les canaux de la respiration obstrués ; car pour ceux que l'ardeur et le courant des plaisirs emportent ça et là au hasard, il ne peut y avoir aucune relation vivifiante avec l'Esprit. Nous voyons donc que l'homme est l'artisan de son propre tourment. Car si tel n'avait vécu à la manière d'un pourceau, le diable n'aurait pas reçu pouvoir sur lui ; ou, s'il l'avait reçu, c'eût été non pour le faire périr, mais pour l'éprouver. Peut-être aussi que ne pouvant plus, après la venue du Seigneur, pervertir les bons, il cherche désormais la perte non de tous les hommes, mais des inconstants : de même le brigand ne tend pas d'embûches aux gens armés, mais aux désarmés, et accable le faible de sévices, sachant bien qu'il serait écrasé par le fort, ou condamné par le puissant. Mais, dira quelqu'un, pourquoi Dieu permet-il cela au diable ? — afin, dirai-je moi, que les bons soient éprouvés, les pervers châtiés : telle est en effet la peine du

péché. Lisez d'ailleurs comme quoi Dieu envoie la fièvre, et le tremblement, et les esprits mauvais, et la cécité, et tous les fléaux, selon les mérites des pécheurs (Deut., XXVIII, 59 ; PS. 31, 10).

Mais revenons à notre lecture. « Ce que voyant, est-il dit, les maîtres des troupeaux s'enfuirent. » Ce ne sont pas, en effet, les professeurs de philosophie ni les chefs de la Synagogue qui peuvent offrir un

remède quelconque aux peuples en perdition. Il n'y a que le Christ qui enlève les péchés des peuples, moyennant toutefois qu'ils ne refusent pas d'endurer le remède. Par ailleurs Il ne daigne pas soigner de force, et se hâte d'abandonner les malades auxquels Il voit que sa présence est à charge : telle la population de Gérasa, qui, sortant de la ville, où semble résider la figure de la Synagogue, le pria de se retirer « parce qu'ils étaient saisis d'une grande frayeur ». C'est que l'âme infirme ne peut supporter le Verbe de Dieu, ne peut soutenir le poids de la sagesse : elle fléchit et s'effondre. Aussi ne les importuna-t-il pas plus longtemps ; mais « Il monta, et s'en retourna » : oui, Il monta d'en bas vers les hauteurs, de la Synagogue à l'Eglise. « Il revint par le lac », comme dit celui-ci, ou, selon Matthieu, « par le bras de mer » (Matth., IX, 1) : car « entre nous et eux il y a un grand bras de mer » (cf. Lc, XVI, 26) ; aussi nul ne peut passer de l'Eglise à la Synagogue sans risquer son salut ; et même celui qui désire passer de la Synagogue à l'Eglise doit porter sa croix, afin d'échapper au péril. Mais pourquoi l'homme délivré n'est-il pas accueilli, mais avisé de rentrer en sa demeure, sinon pour éviter une occasion de vaine gloire, et pour que son exemple montre aux infidèles à quel point cette demeure est le logis naturel ? C'est pourquoi, ayant obtenu remède et guérison, il lui est prescrit de revenir des tombeaux et des sépulcres dans cette demeure spirituelle, afin que devienne temple de Dieu ce qui était sépulcre de l'âme.

### **Luc, VIII, 40-56. L'hémorroïsse et la fille de Jaïre.**

"Et voici venir un homme nommé Jaïre : c'était le premier de la Synagogue. Et il tomba aux pieds de Jésus, le priant d'entrer chez lui, parce qu'il avait une fille unique, de douze ans environ, et qui était mourante. »

Le Christ, disions-nous, avait quitté la Synagogue en la personne des Géraséniens ; et Lui que les siens n'avaient pas reçu (Jn, I, 11), nous autres l'avons reçu ; nous avons reçu Celui que nous attendions. A nous donc, qui l'attendions, Il n'a pas fait défaut ; et vers les autres, s'il en est prié, il ne Lui répugne pas de revenir. Car cet homme, chef de la Synagogue, qui avait une fille unique, implorait la guérison de la Synagogue mourante, qui était sur le point de mourir parce qu'abandonnée du Christ. Quel est, à notre avis, ce chef de la Synagogue ? n'est-ce pas la Loi ? par égard pour elle le Seigneur n'a pas complètement délaissé la Synagogue, mais a réservé un remède sauveur à ceux qui croiraient.

Tandis donc que le Verbe de Dieu se hâte vers la fille de ce chef pour sauver les enfants d'Israël, la sainte Eglise rassemblée d'entre les Gentils, qui dépérissait en tombant dans les fautes les plus basses, déroba par sa foi le salut préparé pour d'autres. Au point de vue moral nous jugeons avoir suffisamment exposé ce passage : aussi ne revenons-nous pas sur ce qui a été dit ; mais il nous plaît d'en effleurer en quelques mots le mystère. N'est-ce pas ainsi que les choses se sont passées ? Le Verbe de Dieu, venu pour les Juifs, a été attiré par les Gentils, et ceux qui n'avaient pas cru en Lui par la Loi, ont été les premiers à croire par la grâce. Car à l'exemple de celle qui avait dépensé tout son avoir pour les médecins, l'ensemble des nations avait de même perdu tous ses dons naturels, gaspillé son patrimoine de vie. Sainte, discrète, religieuse, prompte à croire, retenue par la pudeur — car il y a pudeur et foi à reconnaître son infirmité, à ne pas désespérer du pardon — la discrétion donc lui fit toucher la frange, la foi la fit s'approcher, la religion croire, la sagesse connaître qu'elle était guérie. De même le peuple saint des Gentils qui a cru en Dieu a rougi de son péché pour le quitter, a apporté sa foi pour croire, offert sa dévotion pour prier, s'est revêtu de sagesse pour sentir lui aussi sa guérison, s'est enhardi pour reconnaître qu'il avait dérobé ce qui n'était pas à lui.

Pourquoi le Christ est-il touché par derrière ? Serait-ce parce qu'il est écrit : « Vous marcherez à la suite du Seigneur votre Dieu » (Deut., XIII, 4) ? Que veut dire aussi le fait que la fille du chef se mourait à l'âge de douze ans, et que cette femme souffrait d'une perte de sang depuis douze ans ? n'est-ce pas pour donner à entendre que tant que la Synagogue fut bien portante, l'Eglise a souffert ? l'affaiblissement de

l'une est la force de l'autre, car « leur faute amène le salut des Gentils » (Rom., XI, 11), et la fin de l'une est le début de l'autre : début non quant à la nature, mais quant au salut, car « l'aveuglement d'une partie d'Israël s'est produit, jusqu'à ce que l'ensemble des Nations soit entré » (Rom., XI, 25). La Synagogue est donc plus ancienne que l'Église, non dans le temps, mais au point de vue de la santé : car tant que la première a cru, celle-ci ne croyait pas et languissait, en proie aux diverses maladies de l'âme et du corps, sans remède qui pût la guérir. Elle apprit la maladie du peuple des Juifs, elle se prit à espérer le remède qui la sauverait ; elle reconnut que le temps était venu où du ciel le médecin se présentait ; elle s'est levée pour aller au-devant du Verbe ; elle a vu qu'il était pressé par la foule : ceux-là ne croient pas qui le pressent, ceux-là croient qui le touchent. C'est la foi qui touche le Christ, la foi qui le voit ; le corps ne le touche pas, les yeux ne le saisissent pas : car ce n'est pas voir que voir sans voir, et ce n'est pas entendre que ne pas comprendre ce qu'on entend, ni toucher si on ne touche pas avec foi. Aussi bien, pour amener à se traduire la foi de celle qui le touchait, Il dit : « Quelqu'un m'a touché, car je sais qu'une vertu est sortie de moi. » Preuve évidente que la sagesse n'est pas renfermée, la divinité resserrée, dans les capacités de la nature humaine et dans la clôture du corps : la puissance éternelle n'est pas captive, n'est pas retenue dans l'étroitesse du corps, mais déborde au-delà des frontières de notre médiocrité. Ce n'est pas un secours humain qui libère le peuple des Gentils ; mais c'est un bienfait divin que cette réunion des nations qui, même avec une foi de fraîche date, incline la miséricorde éternelle. Si maintenant nous considérons la taille de notre foi et si nous comprenons la grandeur du Fils de Dieu, nous voyons que par rapport à Lui nous ne touchons que la frange ; le haut de son vêtement, nous ne pouvons l'atteindre. Si donc nous voulons nous aussi être guéris, touchons par la foi la frange du Christ. Il n'ignore pas tous ceux qui touchent sa frange, qui le touchent quand Il est-tourné : car Dieu n'a pas besoin d'yeux pour voir, Il n'a pas de sens corporels, mais possède en Lui la connaissance de toutes choses.. Heureux donc qui touche au moins l'extrémité du Verbe, : car qui peut le saisir tout entier ?

Mais pour en revenir à celle qui est encore malade, et de peur que, si nous retardons longtemps l'entrée du Christ, on n'attribue sa mort à nous plutôt qu'à son retard « des serviteurs, est-il dit, vinrent dire au notable : ne l'importunez pas, votre fille est morte ». Et d'abord considérons ceci : avant de ressusciter une morte, pour produire la foi Il a commencé par guérir l'hémorroïsse. Et pour vous apprendre que le flux de sang s'est arrêté pour notre instruction, au moment où Il se rend vers l'une, l'autre est guérie. De même nous célébrons la résurrection historique lors de la Passion du Seigneur, pour croire à celle de l'éternité. De même est annoncé à Marie l'enfantement par une stérile, pour amener à croire qu'une Vierge concevra ; aussi bien elle a appris qu'Elisabeth enfanterait, et n'a pas douté de sa propre maternité. « Les serviteurs, est-il dit, vinrent dire au notable : Ne l'importunez pas. » Ils n'ont pas encore la foi dans la résurrection que Jésus a prédite dans la Loi (Ps. 15, 10 ?), accomplie dans l'Évangile. Aussi, arrivé à la maison, n'a-t-Il pris avec Lui que peu de témoins de la résurrection qui allait se produire : car ce n'est pas le grand nombre qui a de prime abord cru à la résurrection. Aussi bien, quand le Seigneur dit : « l'enfant n'est pas morte, mais endormie », « ils se moquaient de Lui », est-il dit. Car ceux qui ne croient pas se moquent. Qu'ils pleurent donc leurs morts, ceux qui les croient morts : quand on a la foi à la résurrection, ce n'est pas la mort que l'on voit, mais le repos. Et ce que dit Matthieu (IX, 23) n'est pas hors de propos : qu'il y avait dans la maison du notable des joueurs de flûte et une foule tumultueuse : soit, semble-t-il, qu'on ait suivi l'usage des anciens en faisant venir des joueurs de flûte pour enflammer et exciter les lamentations, soit parce que la Synagogue, à travers les cantiques de la Loi et de la lettre, n'a pas su recueillir l'allégresse de l'Esprit. Prenant donc la main de l'enfant, Jésus la guérit et lui fit donner à manger. C'est une attestation de vie, afin que l'on crût non pas à un fantôme, mais à une réalité. Heureux celui dont la Sagesse tient la main ! Plaise à Dieu qu'elle tienne aussi nos actions, que la justice tienne ma main, que le Verbe de Dieu la tienne, qu'il m'introduise dans sa retraite, qu'il détourne l'esprit d'erreur, ramène celui qui sauve ! qu' Il ordonne de me donner à manger : car le pain céleste, c'est le Verbe de

Dieu. Aussi cette sagesse qui a couvert les saints autels des aliments du corps et du sang divins a-t-elle dit : « Venez manger mes pains, et boire le vin que je vous ai préparé » (Prov., IX, 5). Quelle est cependant la cause d'une telle différence ? plus haut, c'est en public que le fils de la veuve est ressuscité ; ici on écarte le surplus des témoins. Mais je crois que là encore se manifeste la bonté du Seigneur : la veuve, mère d'un fils unique, ne pouvait attendre ; aussi, pour ne pas l'éprouver davantage, a-t-on mis de l'empressement. Il y a aussi une disposition de la sagesse : pour le fils de la veuve, c'est l'Église qui croira aussitôt ; avec la fille du chef de la Synagogue, ce sont les Juifs qui croiront, mais bien peu par rapport à la multitude.

### **Luc, IX, 1-6. Mission des Apôtres.**

"Et chaque fois qu'on refusera de vous recevoir, sortez cette ville, et secouez même la poussière de vos pieds en témoignage contre eux."

pieds en témoignage contre eux. »

Quel doit être celui qui annonce le Royaume de Dieu, les préceptes de l'Évangile l'indiquent : sans bâton, sans besace, sans chaussure, sans pain, sans argent, c'est-à-dire ne recherchant pas l'aide des ressources de ce monde, abandonné à la foi, et comptant que moins il recherchera les biens temporels, plus ils pourront lui échoir. On peut, si on le veut, entendre tout cela au sens suivant : ce passage aurait pour but de former un état d'âme tout spirituel, qui semble avoir dépouillé le corps comme un vêtement, non seulement en renonçant au pouvoir et en méprisant les richesses, mais en écartant même les attraits de la chair. Il leur est fait, avant tout, une recommandation générale de paix et de constance : ils apporteront la paix, garderont la constance, observeront les règles du droit de l'hospitalité : il ne convient pas au prédicateur du Royaume des cieux, affirme-t-il, de courir de maison en maison, et de modifier les lois inviolables de l'hospitalité. Mais de même qu'il est supposé qu'on leur offrira le bienfait de l'hospitalité, de même, s'ils ne sont pas reçus, ils ont ordre de secouer la poussière et de sortir de la ville ; ce qui nous apprend qu'une bonne hospitalité n'est pas petitement récompensée : non seulement nous procurons la paix à nos hôtes, mais s'ils sont couverts de la poussière légère des fautes, recevoir les pas des prédicateurs apostoliques enlève celles-ci. Et ce n'est pas sans raison qu'en Matthieu il est ordonné aux Apôtres de choisir la maison où ils entreront, afin qu'ils n'aient pas sujet de changer et de violer les droits de l'hospitalité. On ne recommande pourtant pas la même précaution à celui qui reçoit l'hôte, de peur qu'en choisissant l'hôte on ne restreigne l'hospitalité.

Mais si nous avons là, au sens littéral, la teneur d'un précepte vénérable qui touche au caractère religieux de l'hospitalité, l'interprétation mystérieuse et spirituelle nous sourit. Quand on choisit une maison, on se met en quête d'un hôte digne. Voyons donc si ce ne serait pas l'Église qui est désignée à notre préférence, et le Christ. Est-il maison plus digne d'accueillir les prédicateurs apostoliques que la sainte Église ? qui, pour être préféré à tous, a plus de titres que le Christ ? Il a coutume de laver les pieds à ses hôtes<sup>1</sup>, et du moment qu'il reçoit dans sa maison, Il ne souffre pas qu'on y séjourne avec des pieds souillés, mais, si fangeux qu'ils soient de la vie passée, Il daigne les nettoyer pour la suite du voyage. C'est donc Lui seul que personne ne doit quitter, dont personne ne doit changer. Il Lui est dit, à juste titre : « Seigneur, à qui irons-nous ? vous avez les paroles de la vie éternelle, et nous croyons » (Jn, VI, 69-70). Voyez-vous comme il (Pierre) exécute les préceptes célestes ? pour n'avoir pas changé d'hôtellerie, il a mérité d'avoir sa part de la consécration céleste. Il est donc avant tout prescrit de s'enquérir de la foi d'une Église : si le Christ en est l'habitant, il faut sans nul doute la choisir ; mais si un peuple de foi mauvaise ou un docteur hérétique défigure la demeure, il est ordonné d'éviter la communion des hérétiques, de fuir cette synagogue. Il faut secouer la poussière des pieds, de peur que la sécheresse crevassée d'une foi mauvaise et stérile ne souille, comme une terre aride et sablonneuse, la marche de votre esprit <sup>5</sup>. Car si le

prédicateur de l'Évangile doit prendre sur lui les infirmités corporelles du peuple fidèle, emporter et faire disparaître comme sur ses pieds leurs actions vaines, comparables à la poussière — selon qu'il est écrit : « Qui est malade sans que je sois malade ? » (II Cor., XI, 29) — il doit également abandonner toute Église qui repousse la foi et ne possède pas les fondements de la prédication apostolique, de peur d'être éclaboussé et souillé par une foi erronée. L'Apôtre à son tour l'affirme clairement : « évitez, dit-il, l'hérétique, après un seul avertissement » (Tit., III, 10).

### **Luc, IX, 10-17. Multiplication des pains.**

"Et Il leur dit : donnez-leur à manger vous-même. Et ils dirent : Nous n'avons pas plus de cinq pains ."

Quelle est la raison pour laquelle, la passion de Jean étant racontée plus bas, dès maintenant les paroles d'Hérode le montrent déjà mort (IX, 9) ? peut-être parce qu'après la fin de la Loi l'aliment de l'Évangile a commencé à nourrir les cœurs affamés des peuples ? Par ailleurs c'est après que celle qui fait figure de l'Église a été guérie de sa perte de sang, après que les Apôtres ont été envoyés annoncer le Royaume de Dieu, que l'aliment de la grâce céleste est distribué. Mais remarquez à qui on le distribue : pas aux nonchalants, pas à ceux qui résident en ville — comme dans la Synagogue ou dans les dignités du siècle — mais à ceux qui cherchent le Christ au désert ; ceux qui ne font pas les dégoûtés, ceux-là sont accueillis par le Christ, et le Verbe de Dieu s'entretient avec eux, non du monde, mais du Royaume des cieux ; et s'il en est que couvrent les ulcères d'une maladie corporelle, Il leur accorde volontiers son remède. Il était donc dans l'ordre que, les ayant guéris de leurs blessures douloureuses, Il les délivrât de la faim par des aliments spirituels. Ainsi nul ne reçoit la nourriture du Christ s'il n'a d'abord été guéri, et ceux que l'on invite au festin sont auparavant guéris par l'invitation : y avait-il un boiteux, il a reçu le moyen de marcher pour venir ; un homme privé de la lumière de ses yeux, il n'a évidemment pu pénétrer dans la maison du Seigneur que s'il a recouvré la vue. Partout donc un ordre mystérieux est observé : d'abord la rémission des péchés porte remède aux blessures, puis l'aliment de la table céleste se multiplie. Pourtant cette foule n'est pas encore nourrie des mets les plus substantiels ; les cœurs qui jeûnent de foi solide ne peuvent se repaître du corps et du sang du Christ : « je vous ai fait prendre du lait, est-il dit, non de la nourriture : vous n'en étiez pas encore capables, et même maintenant vous ne l'êtes pas encore » (I Cor., III, 2). Les cinq pains correspondent au lait; la nourriture solide est le corps du Christ, le breuvage généreux est le sang du Seigneur. Ce n'est pas d'emblée que nous mangeons toutes choses, ni que nous buvons toutes choses. « Buvez d'abord ceci », est-il dit. Il y a donc une première chose, il y en a une seconde à boire. Il y a de même une première chose à manger, il y en a aussi une seconde, il y en a une troisième. Il y a d'abord cinq pains, en second lieu sept, en troisième le corps même du Christ. N'abandonnons donc à aucun prix un tel Maître, qui daigne nous distribuer les aliments selon les forces de chacun, de peur que le faible ne soit accablé par une nourriture trop solide, ou que de légers aliments ne rassasient pas le fort ; car « celui qui est infirme doit manger des légumes » (Rom., XIV, 2), et celui qui déjà semble échapper aux entraves de l'infirmité mangera de ces cinq pains et de ces deux poissons. Du moins, s'il a peur de demander la nourriture, qu'il abandonne tous ses biens et se hâte vers la parole de Dieu : commençant à entendre, il commence d'avoir faim ; les Apôtres commencent à voir cet affamé ; même s'ils ne comprennent pas encore de quoi il a faim, le Christ le comprend : Il sait qu'il n'a pas faim d'une nourriture matérielle, mais de la nourriture du Christ. Qu'il dise : « Je ne veux pas les renvoyer à jeun, de peur qu'ils ne défaillent en route » (Matth., XV, 32). Bon maître, Il demande le zèle, fournit les forces. Si vous vouliez, Seigneur Jésus, ne pas laisser ceux-ci à jeun avec moi, mais les repaître des aliments que vous distribuez, afin que fortifiés par votre nourriture ils puissent ne pas redouter la faiblesse du jeûne ! Si vous disiez de nous aussi : « Je ne veux pas les renvoyer à jeun ! » Dites-moi encore pour quelle raison vous ne voulez pas les renvoyer à jeun ; ou plutôt, vous l'avez déjà

dit : celui que vous renvoyez à jeun défaille sur le chemin, c'est-à-dire défaille soit dans le parcours de cette vie, soit avant de parvenir au terme de la route, avant de parvenir au Père et de comprendre que le Christ vient du Père, avant de comprendre que le Christ vient du ciel, de comprendre que le Christ qui en est descendu est le même qui y est monté (Éphés., IV, 10), de peur qu'ayant appris qu'il est né d'une Vierge, il ne se prenne à juger que sa puissance est non divine, mais humaine.

Afin donc qu'ils ne défaillent pas « donnez-leur vous-mêmes à manger », dit-II. Mais ils dirent : « Nous n'avons pas plus de cinq pains et deux poissons, à moins d'aller acheter des vivres pour toute cette foule. » Les Apôtres n'avaient pas encore compris que la nourriture du peuple croyant n'est pas objet de vente. Le Christ le savait : Il savait que c'était nous plutôt qui devions être rachetés, et que son festin est gratuit. Les disciples n'avaient pas encore la nourriture qui pourrait nous racheter ; ils avaient déjà cependant la nourriture qui pouvait nous rassasier, ils avaient la nourriture qui pouvait nous fortifier, car « le pain fortifie le cœur de l'homme » (Ps. 103, 15). Le Seigneur a donc pitié, pour que nul ne défaille en chemin. Si donc quelqu'un défaille, ce n'est point du fait du Seigneur Jésus, mais par son fait à lui qu'il défaille, et vous n'avez rien à imputer au Seigneur, qui « triomphe quand il est jugé » (Ps. 50, 6). Que direz-vous à Celui qui vous a accordé tout affermissement de votre force ? n'est-ce pas Lui qui vous a engendré, Lui qui vous a nourri ? sa nourriture est force, sa nourriture est courage. Mais si vous, par votre négligence, avez gaspillé la force que vous aviez reçue, ce ne sont pas les secours des aliments célestes qui vous ont manqué, mais ceux de votre âme. Aussi bien le Seigneur, comme Il fait pleuvoir sur les justes et les injustes (Matth., V, 45), nourrit aussi les injustes et les justes. N'est-ce point sur la force de la nourriture qu'Elie le saint, déjà défaillant en chemin, marcha quarante jours (I Rois, XIX, 6 sqq.) ? et cette nourriture, c'est un ange qui la lui donna. Mais vous, si le Christ vous nourrit, et si vous conservez la nourriture ainsi reçue, vous marcherez non pas quarante jours et quarante nuits, mais, j'ose le dire appuyé sur les exemples de l'Écriture, pendant quarante ans, depuis votre sortie des confins de l'Égypte jusqu'à votre arrivée dans la terre d'abondance, dans la terre où coulent le lait et le miel, et que le Seigneur a juré de donner à nos pères (Ex., III, 8 ; XIII, 5). C'est la terre dont il vous faut rechercher les ressources, celle que possède la douceur (Matth., XII, 43) : non pas cette terre, dis-je, qui est desséchée, mais celle qui est enrichie des aliments du Christ, qui, soumise à l'autorité du Roi éternel, est habitée par la foule des Saints. Le Christ partage donc les vivres. Et Lui sans doute veut donner à tous, ne refuse à personne, car Il est le pourvoyeur de tous ; mais quand Il rompt les pains et les donne aux disciples, si vous ne tendez pas les mains pour recevoir votre nourriture, vous défaillerez en chemin. Et vous ne pourrez rejeter la faute sur Lui : Il a pitié et distribue ; mais Il distribue à ceux qui demeurent avec Lui, même au désert, qui ne s'en vont ni le premier ni le deuxième ni le troisième jour ; car vous lisez ailleurs : « J'ai pitié de cette foule, car voici déjà trois jours qu'ils continuent d'être avec moi » (Matth., XV, 32). Quelle condescendance, quelle humanité est par Lui inspirée aux hommes ! Il ne veut pas les laisser partir à jeun ; Il ne le veut pas, de peur qu'ils ne défaillent en chemin. Ne défailliez donc pas sous la correction de Dieu ; ne vous laissez pas d'être repris par Lui ; ne vous laissez pas maintenant, de peur d'être las plus tard. Que Lui répondrez-vous, ou comment vous excuserez-vous, si vous avez laissé perdre la force de la nourriture qu'il assure ? Vous ne pouvez dire qu'il n'a pas donné la nourriture, puisqu'il la donne à tous. Vous ne pouvez dire qu'il n'a pas voulu que vous fassiez le bien, vous ayant proposé le bien et le mal, afin que votre bonne action ne fût pas contrainte, mais volontaire (Philém., 14). Car il y a une grande différence entre celui qui agit par contrainte et malgré lui, et celui qui volontairement choisit ce qui est bien : « si je le fais par nécessité, c'est une charge qui m'est confiée ; si c'est de mon plein gré, j'aurai une récompense » (I Cor., IX, 17). Considérons donc que nous comparâtrons au tribunal du Christ, et que, si notre ouvrage brûle (I Cor., III, 15), nous n'aurons rien pour nous excuser ; car Il nous dira ce qu'il a dit jadis par le Prophète : « Mon peuple, que t'ai-je fait, ou

en quoi t'ai-je été à charge ? réponds-moi » (Mich., VI, 3). Il dira à celui qui sera tombé en chemin : Comment as-tu fait pour tomber en chemin ? n'ai-je pas fait des pains, ne les ai-je pas bénits, ne te les ai-je pas fait donner ? mais toi, pourquoi n'as-tu pas voulu les recevoir ? Combien aussi qui sont ici présents défaillèrent en chemin, même après ces discours qui, pour être de nous, n'en doivent pas moins être regardés comme des pains, puisque « nul ne peut nommer le Seigneur Jésus que par l'Esprit Saint » (I Cor., XII, 3) ! Combien, dis-je, défaillèrent et s'en iront vers les voies des païens par des chemins de traverse, fornicateurs ! et plût à Dieu qu'il n'y en eût qu'un, et non un grand nombre ! Mais ce n'est pas Jésus qui est cause de la défaillance, lors même que tel défaille : car Il distribue à tous ceux qui le suivent, qu'il y en ait cinq mille ou quatre mille. Le nombre n'est pas indifférent, l'ordre n'est pas indifférent, les restes de ceux qui mangent ne sont pas indifférents. Pourquoi en effet les plus nombreux, c'est-à-dire cinq mille, sont-ils rassasiés avec cinq pains, soit un moindre nombre, et les moins nombreux, qui sont quatre mille, sont-ils nourris avec sept pains, c'est-à-dire un nombre plus élevé ? A nous en tenir au seul fait miraculeux, le divin se montre davantage si une mesure moindre a été abondante pour un plus grand nombre. Pourquoi donc ce qui est moindre s'est-il ajouté à ce qui est plus grand, comme s'il l'emportait ? car nous lisons d'abord que cinq mille furent rassasiés avec cinq pains, puis encore quatre mille avec sept pains. Cherchons donc le mystère, qui l'emporte sur le miracle 1. 80. Donc les cinq mille semblent, comme étant les cinq sens du corps, avoir reçu du Christ des aliments encore à la portée des charnels ; quant aux quatre mille, bien qu'ils soient encore dans le corps, et dans ce monde qui est composé de quatre éléments, ce n'est pourtant pas sans motif qu'ils ont reçu, est-il dit, la nourriture du repos mystérieux : ils sont déjà égalés au monde, eux qui seront au-dessus du monde, car, bien qu'ils soient en ce monde, ils ne sont pourtant pas renfermés dans le monde. On leur distribue l'aliment du repos mystérieux : car en six jours le monde a été fait, le septième a été jour de repos, et le Seigneur l'a sanctifié 2. Au-delà du monde se trouve donc le repos, au-delà du monde aussi le fruit du repos. Aussi bien « heureux les pacifiques, car ce sont eux qui seront appelés enfants de Dieu » (Matth., V, 9). Car Dieu étant au-dessus du monde, personne assurément ne peut voir Dieu si d'abord il ne dépasse le monde par le regard spirituel. Ainsi la septième béatitude est pour les pacifiés ; il reste également sept corbeilles de débris pour les quatre mille. Ce n'est pas peu de chose que ce pain des sabbats, pain sanctifié, pain du repos. Et peut-être, si vous commencez par manger les cinq pains par vos sens, j'oserai dire : après les cinq pains et les sept, en troisième lieu ce n'est pas sur terre que vous mangerez le pain, mais plus haut que la terre vous mangerez huit pains, comme ceux qui sont au ciel ; car comme les sept pains sont les pains du repos, ainsi les huit pains sont les pains de la résurrection. Donc ceux qui sont nourris des pains avaient persévéré trois jours, et peut-être obtenu la foi plénière et l'assurance de la résurrection à venir. Aussi bien ce sont les saints qui disent : « Nous ferons une marche de trois jours, pour festoyer avec notre Dieu » (Ex., V, 3). Mais cela viendra en son lieu. Quant aux cinq pains, S. Jean m'a appris ce que j'ignorais, ce que ne m'avait pas appris S. Matthieu, ni ne m'avait appris S. Luc ? car chacun a reçu en partage une grâce différente ? ; il m'a appris, dis-je, que ces cinq pains étaient d'orge. Il n'a donc pas été déraisonnable de dire que cette nourriture était à la portée des charnels. Pourquoi en premier lieu des pains d'orge ? parce qu'il faut nourrir d'abord de lait, puis de viande celui qui vient à la foi ; car « nous ne pouvions pas encore » (cf. I Cor., III, 2-3), et peut-être beaucoup d'entre nous ne peuvent-ils pas encore ; car du moment qu'il y a parmi nous des querelles et des dissentiments, n'est-ce pas que nous sommes charnels et nous conduisons de manière humaine ? Les aliments sont adaptés aux forces de chacun : aussi l'orge d'abord, puis le froment nous est donné en nourriture, tandis qu'au plus fort ? comme Elie (I Rois, XVII, 12) ? on sert un pain de farine fait de la moelle du blé, dont les pécheurs ne peuvent se nourrir. Ce n'est pas seulement quant au pain, quant au nombre, mais dans l'installation qu'il y a différence : ceux-là sont assis sur l'herbe, ceux-ci par terre ; les cinq mille sur l'herbe, les quatre mille par terre. Fouler la terre est plus qu'être étendus sur l'herbe : ceux dont les sens



sont encore charnels aiment la mollesse et par conséquent sont assis sur l'herbe ? car toute chair est herbe (Is., XL, 6) ; pour les autres, c'est sur la terre, productrice du blé, du vin et de l'olivier, qu'ils obtiennent l'aliment de la grâce. Les uns sont assis, les autres étendus, car on repose davantage étendu. Il y a là deux poissons, ici on ne compte pas : aussi beaucoup ont-ils pensé que la grâce de l'Esprit aux sept dons était déterminée dans les pains, et qu'il fallait comprendre dans les poissons la grâce des deux Testaments . Il ne nous répugne donc pas de calculer que les quatre mille, rassemblés des quatre coins du monde et figurant l'Eglise, reçoivent la nourriture d'une grâce plus grande, ainsi qu'il est écrit : « Il en viendra de l'Orient et de l'Occident et du Septentrion et du Midi, et ils s'attableront avec Abraham et Isaac et Jacob au Royaume des cieux » (Matth., VIII, 11). C'est ce dont ici le Christ rend grâces au Père : car ce n'est pas en vain qu'ailleurs il y a seulement bénédiction, ici action de grâces également (cf. Jn, VI, 11). Oui, le Seigneur a coutume de rendre grâces au Père pour son Eglise, de ce qu'il a révélé aux petits ce qu'il a caché aux sages (Matth., XI, 25). La bénédiction est donc pour nous qui sommes moins élevés, l'action de grâces pour ceux qui ont triomphé des faiblesses de leur corps par le saint martyre. Nous avons déjà effleuré ce point plus haut : lorsqu'on fait asseoir par cinquante, sans doute ce nombre est sacré, mais il est déterminé ; il semble qu'ici on ait le peuple d'une Eglise mieux affermie, qui prend place sans détermination de nombre.

Il y a encore mystère en ce que le peuple mange et se rassasie, et que les Apôtres font le service. Car le rassasiement indique et montre la faim bannie pour toujours, parce qu'on n'aura plus faim une fois reçue la nourriture du Christ ; et le service par les Apôtres fait prévoir la distribution du corps et du sang du Seigneur. Mais le divin, c'est que les cinq pains aient suffi, et au-delà, pour cinq mille personnes : car il est clair que ce n'est pas cette menue nourriture, mais sa multiplication, qui a rassasié le peuple. Vous eussiez vu, comme par une irrigation incoercible, fructifier entre les mains des distributeurs des parcelles qu'ils n'avaient pas rompues, et, sans que les doigts y eussent touché pour les briser, les morceaux s'échapper spontanément. Quand on lit de telles choses, comment s'étonner du mouvement perpétuel des eaux, être stupéfait que des sources liquides les flots se succèdent sans cesse, quand le pain même déborde, et quand une matière solide se répand en abondance ? Cela donc s'est accompli pour nous faire voir les choses mêmes que nous ne voyons pas. Par les unes II a manifesté avec évidence qu'il est également l'auteur des autres et le Créateur de toute la nature matérielle, qui, non pas trouvée, comme le veulent les philosophes, mais faite, fournit ses apports successifs à la production de toutes choses. 86. Voici qui est étonnant : tout ce que vous puisez aux cours d'eau n'est pas enregistré et marqué comme dépense ; tout ce que vous prenez aux fontaines, est remplacé comme par un mouvement de revenus. Mais pourtant les fleuves mêmes, s'ils semblent ne rien perdre, ne gagnent rien ; et quant aux fontaines, si l'on voit les eaux s'y accumuler, de même on se rend compte quand les eaux y diminuent. Mais ce pain que rompt Jésus est, quant au mystère, la parole de Dieu et le discours sur le Christ : distribué, il augmente ; car avec quelques discours II a fourni à tous les peuples un aliment surabondant ; II nous a donné les discours comme des pains, et tandis que nous les goûtons ils se multiplient dans notre bouche. De même aussi, visiblement et d'une manière incroyable, ce pain, quand on le brise, quand on le distribue, quand on le mange, s'entasse sans subir aucune diminution. Et ne doutez pas que cet aliment augmente soit dans les mains qui le distribuent, soit dans les bouches qui le mangent, puisqu'en tout cela le témoignage de notre activité est invoqué pour affermir notre foi. C'est ainsi qu'aux noces les eaux prennent la couleur du vin tandis que les serviteurs agissent, et ceux mêmes qui avaient rempli d'eau les jarres puisaient un vin qu'ils n'avaient pas apporté (Jn, II, 6 sqq.). Comprenez, si vous le pouvez, des réalités si miraculeuses. Ici, tandis que les foules mangent, les morceaux augmentent en se dépensant, et de cinq pains on recueille des restes plus considérables que le tout ; là, les éléments changent d'espèce, et la nature ne souffre pas de diminution et ne reconnaît pas ses produits, tout en reconnaissant ses usages

propres. Bien plus,, le vin de la transmutation est de qualité meilleure que le vin naturel, parce qu'il est au pouvoir du Créateur et de faire servir les espèces aux usages de son choix, et de donner aux êtres à venir leur nature. Voyez par quelles oeuvres Il prouve son ouvrage : tandis que le serviteur verse l'eau, le bouquet transvasé enivre, la couleur modifiée commande la créance, la saveur du breuvage y met le comble. Que les Gentils, s'il leur plaît, comparent aux bienfaits du Christ non pas les actions, mais les fictions de leurs dieux ! Leurs fables en effet rapportent qu'il y eut un roi qui changeait en or tout ce qu'il touchait ; mais les festins mêmes lui étaient funestes : les serviettes mêmes, saisies par ses doigts, se durcissaient, et la nourriture craquait dans sa bouche, lui procurant non des aliments, mais des blessures, et la boisson s'attachait à son gosier, ne pouvant ni pénétrer ni reculer. Bienfaits dignes de ses désirs ! présents dignes d'un tel solliciteur ! libéralité digne du donateur ! Tels sont les bienfaits des idoles : quand elles semblent rendre service, elles n'en sont que plus nuisibles. Au contraire les bienfaits du Christ semblent menus, et sont très grands. Aussi bien n'est-ce pas à un seul, mais aux foules, qu'il les accorde. La nourriture augmentait dans la bouche des mangeurs ; et il semblait que ce fût aliment pour le corps, mais on le prenait pour le salut éternel.

89. Mais pourquoi reste-t-il davantage pour les cinq mille, moins pour les quatre mille ? Parce que ces quatre mille passèrent trois jours avec le Christ, et par suite ont reçu davantage de l'aliment céleste. Et ce n'est pas sans raison que les restes de la foule sont recueillis par les disciples, car vous pourrez trouver les choses de Dieu plus facilement chez les élus que dans les foules. Plût à Dieu qu'il me fût donné d'entendre : Recueillez ce qui reste !

Si je l'entends, et si je le fais, j'aurai bien des choses que les foules, bien des choses que les enfants et les femmes n'ont pu manger. Heureux qui peut recueillir ce que laissent les doctes eux-mêmes !. Voyons comment il recueille. La Loi a dit : Vous ne serez pas adultère. Le Christ a rompu ce pain, il a partagé cette parole, sans y ajouter d'ailleurs, mais en distribuant du sien. « Regarder, dit-il, une femme pour la convoiter, c'est avoir déjà commis l'adultère sur elle » (Matth., V, 28) : voilà un morceau qui vient de Lui. Il a ajouté : « Si votre ?il droit vous scandalise, arrachez-le » (Matth., V, 29). Voici un autre : « Si votre main droite vous scandalise, coupez-la » (Ib., 30) et « épouser celle qu'a renvoyée son mari, c'est commettre un adultère » (Ib., 32). Voyez combien de fragments avec un seul ! Moïse dit qu'Abraham eut deux fils, un de la servante et l'autre de la femme libre. (Gen., XXI, 2, 9). Paul a dit : « ce sont les deux Testaments » (Gal., IV, 24) : il a partagé cette parole et trouvé le mystère. Heureux donc qui recueille ce que le Christ a partagé ! Mais pour quelle raison le Christ a-t-il rempli douze corbeilles ? n'est-ce pas pour mettre fin à cette épreuve du peuple juif « ses mains ont servi avec la corbeille » (Ps. 80,7) ? autrement dit, le peuple qui auparavant recueillait la boue dans les corbeilles se procure maintenant par la croix du Christ l'aliment de la vie céleste, et ramasse la nourriture de la foi dans ce qui contenait la fange de l'incrédulité païenne. Et ce n'est pas l'aubaine d'un petit nombre, mais de tous ; car par les douze corbeilles c'est comme l'affermissement de chaque tribu dans la foi qui surabonde, puisque « le pain affermit le coeur de l'homme » (Ps. 103, 15).

### **Luc, IX, 18-26. Témoignage de Pierre.**

"Et Il leur dit : vous, qui dites-vous que je suis ? Simon Pierre répondit : le Christ de Dieu."

L'opinion même de la foule n'est pas sans intérêt : les uns croyaient à la résurrection d'Élie, qu'ils pensaient devoir venir, les autres de Jean, qu'ils savaient décapité, ou de l'un des prophètes anciens. Mais rechercher cela est au-dessus de nous : c'est pour la pensée d'un autre, la prudence d'un autre. Car s'il suffit à l'apôtre Paul de ne connaître que le Christ Jésus, et crucifié (I Cor., II, 2), qu'ai-je à souhaiter de connaître en plus du Christ ? dans ce seul nom est exprimée la divinité, et l'Incarnation, et la réalité de la Passion. Aussi, bien que les autres apôtres le sachent, Pierre cependant répond, de préférence à tous : «

Vous êtes le Christ, le Fils du Dieu vivant . » Il a donc embrassé toutes choses, en exprimant et la nature et le nom qui résume les vertus. Irons-nous soulever des questions sur la génération de Dieu, quand Paul a jugé qu'il ne sait rien en dehors du Christ Jésus, et crucifié, quand Pierre a cru ne devoir confesser que le Fils de Dieu ? nous autres nous recherchons, avec les yeux de la faiblesse humaine, quand et comment Il est né, et quelle est sa grandeur. Paul a reconnu en tout cela l'accueil des questions plutôt qu'un profit pour l'édification, et dès lors a décidé de ne rien savoir que le Christ Jésus. Pierre a su que dans le Fils de Dieu sont toutes choses, car « le Père a tout donné au Fils » (Jn, III, 35) : s'il a tout donné, Il a transmis l'éternité et la majesté qu'il possède. Mais pourquoi m'écarter si loin ? la fin de ma foi est le Christ, la fin de ma foi est le Fils de Dieu ; il ne m'est pas permis de connaître le procédé de sa génération, mais il ne m'est pas permis d'ignorer la réalité de sa génération. Croyez donc de la manière dont Pierre a cru, afin d'être heureux vous aussi, pour mériter d'entendre vous aussi : « car ce n'est pas la chair et le sang qui te l'a révélé, mais mon Père qui est aux cieux ». En effet la chair et le sang ne peuvent révéler que le terrestre ; par contre, celui qui parle des mystères en esprit ne s'appuie pas sur l'enseignement de la chair et du sang, mais sur l'inspiration divine. Ne vous reposez donc pas sur la chair et le sang, de peur de prendre les ordres de la chair et du sang, et de devenir vous-même sang et chair. Car qui s'attache à la chair, est chair, et « qui s'attache à Dieu est un seul esprit » (avec Lui) (I Cor., VI, 17). « Mon esprit, dit-Il, ne demeurera jamais plus avec ces hommes, parce qu'ils sont charnels » (Gen., VI, 3). Mais plaise à Dieu que ceux qui écoutent ne soient pas chair et sang, mais qu'étranger aux convoitises de la chair et du sang chacun puisse dire : Je ne craindrai pas ce que courrait me faire la chair (Ps. 55, 5) ! Qui a vaincu la chair est un fondement de l'Église, et, s'il ne peut égaler Pierre, il peut l'imiter. Car les dons de Dieu sont grands : non seulement Il a restauré ce qui avait été nôtre, mais encore Il nous a concédé ce qui Lui est propre.

Il y a pourtant intérêt à se demander pourquoi les foules ne voyaient pas en Lui un autre qu'Élie, ou Jérémie, ou Jean-Baptiste. Elie peut-être parce qu'il fut enlevé au ciel ; mais le Christ n'est pas Elie : l'un est enlevé, l'autre revient ; l'un, dis-je, est enlevé, l'autre n'a pas cru enlever son égalité avec Dieu (Phil., II, 6) ; l'un est vengé par les flammes qu'il appelle (I Rois, XVIII, 38), l'autre a mieux aimé guérir ses persécuteurs que les perdre. Mais pourquoi l'ont-ils cru Jérémie ? peut-être parce qu'il fut sanctifié dès le sein (maternel). Mais il ne s'agit pas de Jérémie. L'un est sanctifié, l'autre sanctifie ; la sanctification de l'un a commencé avec son corps, l'autre est Saint du Saint. Pourquoi encore le peuple le croit-il Jean ? ne serait-ce point parce qu'étant au sein de sa mère il percevait la présence du Seigneur ? Mais il ne s'agit pas de Jean : l'un adorait étant au sein, l'autre était adoré ; l'un baptisait dans l'eau, le Christ dans l'Esprit ; l'un conseillait la pénitence, l'autre pardonnait les péchés. Aussi Pierre n'a-t-il pas attendu l'avis du peuple, mais exprimé le sien, en disant : « Vous êtes le Christ, le Fils du Dieu vivant. » Celui qui est, est toujours, n'a pas commencé d'être, et ne cesse d'être. La bonté du Christ est grande : presque tous ses noms, Il les a donnés à ses disciples. « Je suis, dit-il, la lumière du monde » (Jn, VIII, 12) ; et pourtant, ce nom dont Il se glorifie, Il l'a octroyé à ses disciples en disant : « Vous êtes la lumière du monde » (Matth., V, 14). « Je suis le pain vivant » (Jn, VI, 51) ; et « nous tous, nous sommes un seul pain » (I Cor., X, 17). « Je suis la vraie vigne » (Jn, XV, I) ; et Il vous dit : « Je vous ai planté comme une vigne fructueuse, toute vraie » (Jér., II, 21). Le Christ est pierre ? « ils buvaient de la pierre spirituelle qui les accompagnait, et la pierre c'était le Christ » (I Cor., X, 4) ? Il n'a pas non plus refusé la grâce de ce nom à son disciple, si bien qu'il est Pierre aussi, parce qu'il aura de la pierre la solidité constante, la fermeté dans la foi. Efforcez-vous donc d'être pierre à votre tour : dès lors cherchez la pierre non pas au-dehors, mais en vous. Votre pierre, c'est votre action ; votre pierre, c'est votre esprit. C'est sur cette pierre que se construit votre demeure, pour que nulle bourrasque des esprits mauvais ne la puisse renverser. Votre

pierre, c'est la foi ; la foi est le fondement de l'Église. Si vous êtes pierre, vous serez dans l'Eglise, puisque l'Eglise repose sur la pierre. Si vous êtes dans l'Eglise, les portes de l'enfer ne triompheront pas de vous : les portes de l'enfer sont les portes de la mort, et les portes de la mort ne peuvent être les portes de l'Église. Mais que sont les portes de la mort, autrement dit les portes de l'enfer, sinon les diverses espèces de péchés ? Si vous forniquez, vous avez passé les portes de la mort. Si vous blessez la bonne foi, vous avez franchi les portes de l'enfer. Si vous avez commis un péché mortel, vous avez passé les portes de la mort. Mais Dieu a le pouvoir de vous relever des portes de la mort, pour que vous proclamiez toutes ses louanges aux portes de la fille de Sion (Ps. 9, 14). Quant aux portes de l'Église, ce sont les portes de la chasteté, les portes de la justice, que le juste a accoutumé de franchir : « Ouvrez-moi, dit-il, les portes de la justice, et, les ayant franchies, je louerai le Seigneur » (Ps. 117, 19). Mais comme la porte de la mort est la porte de l'enfer, la porte de la justice est la porte de Dieu ; car « Voici la porte du Seigneur, les justes y entreront » (Ib., 20). Ainsi fuyez l'obstination dans le péché, pour que les portes de l'enfer ne puissent triompher de vous : car si le péché est maître chez vous, la porte de la mort a triomphé. Fuyez donc les querelles, les dissensions, les bruyantes et tumultueuses discordes, pour ne pas en venir à passer les portes de la mort. Car le Seigneur Jésus n'a pas voulu au début être publié, pour ne faire naître aucun tumulte : Il enjoint à ses disciples de ne dire à personne que « le Fils de l'homme doit beaucoup souffrir, être réprouvé par les princes des prêtres, les anciens et les scribes, être mis à mort et ressusciter le troisième jour » (Lc, IX, 22). Et peut-être le Seigneur a-t-il ajouté cela parce qu'il savait quelle peine auraient ses disciples mêmes à croire à la Passion et à la Résurrection; alors Il a préféré affirmer Lui-même sa Passion et sa Résurrection, pour que l'événement donnât naissance à la foi, et non son annonce au désaccord. Donc le Christ n'a pas voulu se glorifier, mais Il a mieux aimé paraître sans gloire pour subir la souffrance ; et vous, qui êtes né sans gloire, vous vous glorifiez ? c'est par la voie où le Christ a marché qu'il vous faut avancer. C'est le reconnaître, c'est l'imiter dans l'ignominie et la bonne renommée (cf. II Cor., VI, 8), que vous glorifier de la Croix, comme Lui-même s'en est glorifié. Telle fut la conduite de Paul, et il s'en glorifie : « Pour moi, dit-il, à Dieu ne plaise que je me glorifie autrement que de la croix de notre Seigneur Jésus-Christ » (Gal., VI, 14).

Mais voyons pourquoi, selon Matthieu (XVI, 20), nous trouvons que les disciples sont avertis de ne dire à personne qu'il est le Christ, tandis qu'ici on leur enjoint, est-il écrit, de ne dire à personne qu'il doit beaucoup souffrir et ressusciter. Vous voyez que dans le seul nom du Christ il y a tout. C'est le Christ qui est né d'une Vierge, c'est Lui qui a accompli des merveilles devant le peuple, Lui qui est mort pour nos péchés et ressuscité des morts. Retrancher une de ces choses, c'est retrancher votre salut. Car même les hérétiques semblent avoir le Christ avec eux : personne ne renie le nom du Christ ; mais c'est renier le Christ que ne pas reconnaître tout ce qui appartient au Christ. Pour bien des motifs donc Il ordonne à ses disciples de se taire : pour tromper le démon, éviter l'ostentation, enseigner l'humilité, et aussi pour que ses disciples, encore frustes et imparfaits, ne soient pas écrasés sous le fardeau d'une annonce complète. 102. Examinons maintenant pour quel motif Il commande aussi aux esprits impurs de se taire. Mais cela même l'Écriture nous l'a découvert, car « Dieu dit au pécheur : pourquoi racontes-tu mes justices » (Ps. 49, 16) ? de crainte qu'en l'écoutant prêcher, on ne suive son égarement : car c'est un mauvais maître que le diable, et souvent il mélange le faux et le vrai, pour couvrir des apparences de la vérité son témoignage frauduleux. Considérons encore ceci : est-ce maintenant la première fois qu'il recommande aux disciples de ne dire à personne qu'il est le Christ ? ou bien l'a-t-Il déjà recommandé quand Il a envoyé les douze Apôtres et leur a prescrit : « N'allez pas dans la direction des Gentils, et n'entrez pas dans les villes des Samaritains ; mais allez aux brebis perdues de la maison d'Israël, guérissez les malades, purifiez les lépreux, chassez les démons » ; et « informez-vous d'une personne digne, et demeurez chez elle » (Matth., X, 5 sqq.). Ainsi en cet endroit non plus on ne voit pas qu'il soit prescrit de prêcher le Christ Fils de Dieu. Il y a donc un ordre pour la discussion, un ordre pour l'exposé ; et dès lors nous aussi,

lorsque des Gentils sont appelés à l'Église, nous devons régler l'ordre des recommandations de telle manière : enseigner d'abord qu'il y a un seul Dieu, auteur du monde et de toutes choses, en qui nous vivons, existons et nous mouvons, et de la race de qui nous sommes (Act., XVII, 28) : en sorte que nous devons l'aimer non seulement pour les bienfaits de la lumière et de la vie, mais encore à raison d'une certaine parenté de race. Puis nous détruirons l'idée qu'ils ont des idoles, car la matière de l'or, de l'argent ou du bois ne peut avoir en elle une énergie divine. Les ayant convaincus de l'existence d'un seul Dieu, vous pourrez grâce à Lui prouver que le salut nous a été donné par le Christ, commençant par ce qu'il a accompli dans son corps et en montrant le caractère divin, de manière à faire voir en Lui plus qu'un homme, la mort vaincue par la force d'un seul, et ce mort ressuscité des enfers. C'est en effet peu à peu que la foi grandit : en voyant qu'il est plus qu'un homme, on croit qu'il est Dieu ; car à moins de prouver qu'il n'a pu accomplir ces choses sans une puissance divine, comment pouvez-vous démontrer qu'il y avait en Lui une énergie divine ? Mais on nous accordera peut-être peu d'autorité et de créance : lisez le discours adressé par l'Apôtre aux Athéniens. S'il avait voulu d'emblée détruire les cérémonies idolâtriques, les oreilles païennes eussent rejeté sa parole. Il commence donc par un seul Dieu, artisan du monde, en disant : « Dieu qui a fait le monde et tout ce qui s'y trouve » (Act., XVII, 24).

Ils ne pouvaient nier qu'il y eût un artisan unique du monde, un seul Dieu, un seul Créateur de toutes choses. Il ajouta que le Maître du ciel et de la terre ne consent pas à habiter dans les oeuvres de nos mains ; puis qu'il n'est pas vraisemblable que l'art humain emprisonne dans la vaine matière de l'or et de l'argent la puissance de la divinité ; le remède à cette erreur, disait-il, c'est le zèle à se repentir. Alors il en vient au Christ ; et pourtant il n'a pas voulu l'appeler Dieu plutôt qu'homme : « Dans l'homme, dit-il, qu'il a désigné à la foi de tous en le ressuscitant de la mort. » En effet, celui qui discourt doit avoir égard aux personnes qui l'entendent, pour n'être pas raillé avant d'être entendu. Comment les Athéniens auraient-ils cru que le Verbe s'est fait chair, et qu'une Vierge a conçu de l'Esprit, eux qui raillaient quand ils eurent entendu parler de résurrection des morts ? Pourtant Denys l'Aréopagite a cru, et d'autres ont cru à cet homme afin de croire en Dieu. Qu'importé l'ordre dans lequel chacun croit ? on ne demande pas la perfection dès le début, mais du début on arrive à la perfection. Il a donc instruit les Athéniens suivant ce principe, et tel est l'ordre que nous devons garder avec les Gentils. Mais lorsque les Apôtres s'adressaient aux Juifs, ils disaient que le Christ est Celui qui nous a été promis par les oracles des Prophètes. Ils ne l'appelaient pas d'emblée et de leur propre autorité Fils de Dieu, mais un homme éprouvé, un homme juste, un homme ressuscité des morts, l'homme dont il était dit dans les Prophètes : « Vous êtes mon Fils, c'est moi qui aujourd'hui vous ai engendré » (Ps. 2, 7). Ainsi donc, vous aussi, produisez à l'appui des choses difficiles à croire l'autorité de la parole divine, et montrez que sa venue fut promise par la voix des Prophètes ; enseignez que sa résurrection était aussi affirmée, longtemps à l'avance, par les témoignages des Ecritures ? non pas celle qui est normale et commune à tous ? afin d'obtenir, en établissant sa résurrection corporelle, un témoignage de sa divinité. Ayant en effet constaté que les corps des autres subissent la corruption après la mort, pour Celui dont il est dit : « Vous ne permettrez pas que Votre Saint voie la corruption » (Ps. 15, 10), vous reconnaissez l'exemption de la fragilité humaine, vous constatez qu'il dépasse les caractéristiques de la nature humaine et doit être rapproché de Dieu plutôt que des hommes. S'il s'agit d'instruire un catéchumène qui aspire aux sacrements des fidèles, il faut dire qu'il y a un seul Dieu, de qui sont toutes choses, et un seul Jésus-Christ, par qui sont toutes choses (I Cor., VIII, 6) ; qu'il ne faut point parler de deux Seigneurs ; que le Père est parfait, parfait également le Fils, mais que le Père et le Fils ont une même substance ; que le Verbe éternel de Dieu, verbe non proféré, mais agissant, est engendré du Père, non produit par sa parole.

Il est donc interdit aux Apôtres de l'annoncer comme Fils de Dieu, pour que plus tard ils l'annoncent crucifié. C'est la splendeur de la foi, de comprendre vraiment la croix du Christ. Les autres croix ne me servent de rien ; seule la croix du Christ m'est utile, et réellement utile : par elle « le monde a été crucifié

pour moi, et moi pour le monde » (Gal., VI, 14). Si le monde est crucifié pour moi, je sais qu'il est mort : je ne l'aime pas ; je sais qu'il passe : je ne le convoite pas ; je sais que la corruption dévorera ce monde : je l'évite comme malodorant, je le fuis comme la peste, je le déserte comme pouvant me nuire.

Mais certains ne peuvent croire d'emblée que le salut a été donné au monde par la Croix. Etablissez donc par l'histoire des Grecs que ce fut chose possible. Ainsi l'Apôtre lui-même à l'occasion persuade les incrédules, et ne recule pas devant les vers des poètes pour détruire les fables des poètes. Si l'on se souvient en effet que souvent des légions et de grands peuples ont été délivrés par le sacrifice et la mort de quelques-uns, comme l'affirme l'histoire grecque ; si l'on se rappelle que la fille d'un chef a été vouée au sacrifice pour faire passer les armées des Grecs ; si nous considérons, chez nous, que le sang des boucs et des taureaux et la cendre d'une génisse sanctifiée par son aspersion pour purifier leur chair, comme il est écrit aux Hébreux (IX, 13) ; si la peste, attirée sur certaines provinces par tels péchés des hommes, a été conjurée, dit-on, par la mort d'un seul : tout cela, ayant prévalu par raisonnement ou résulté d'un arrangement, pour que l'on crût plus facilement à la croix du Christ, créera une pente telle que ne pouvant renier leur histoire, ils acquiesceront à la nôtre. Mais comme nul d'entre les hommes n'a été assez grand pour ôter les péchés du monde entier — ni Enoch, ni Abraham, ni Isaac, qui bien que s'étant offert à la mort, a été épargné parce qu'il ne pouvait effacer tous les péchés : et quel homme fut assez grand pour qu'en lui expirassent tous les péchés ? — dès lors ce n'est pas quelqu'un du peuple, quelqu'un pris dans le rang, mais le Fils de Dieu, qui a été choisi par Dieu le Père ; étant au-dessus de tous, Il pouvait s'offrir pour tous ; Il devait mourir, afin qu'étant plus fort que la mort Il délivrât les autres, devenu parmi les morts libre sans aide (Ps. 87, 5), libre de la mort sans aide de l'homme ou d'une créature quelconque, et vraiment libre, puisqu' Il a repoussé l'esclavage des convoitises, ignoré les liens de la mort.